

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1999.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

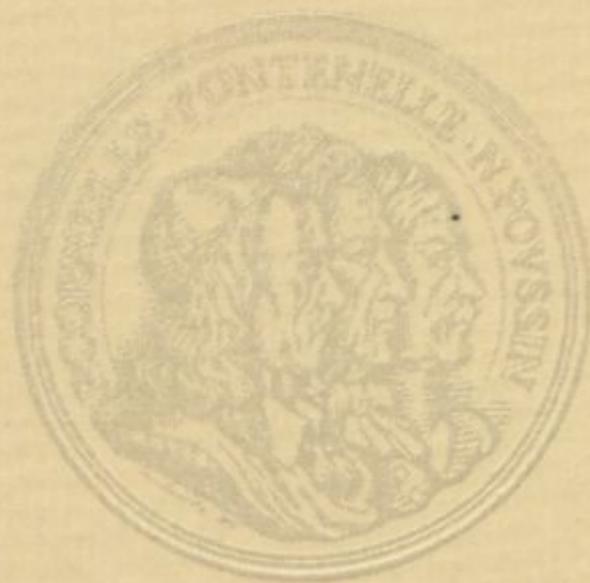
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

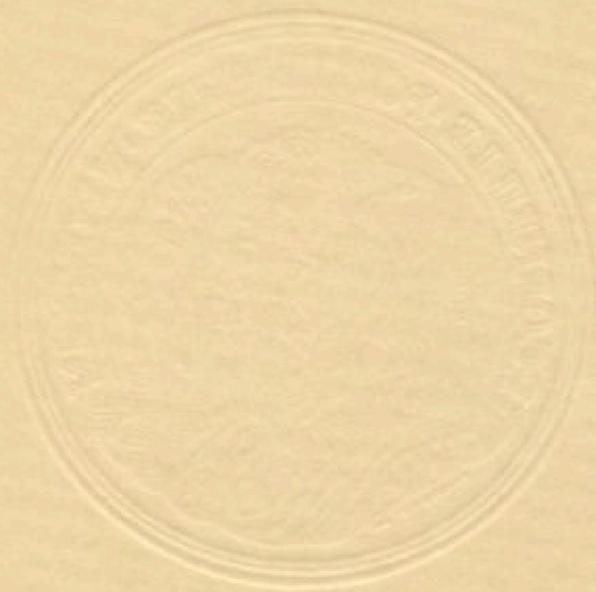
PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1997



IMPRIMERIE BERTOUT - LUNERAY

1999



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1937



PRECIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

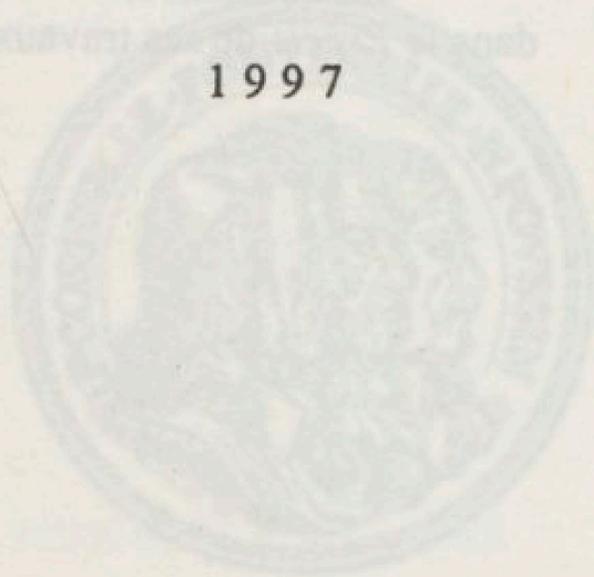
L'ACADEMIE

DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS

DE ROUEN

PRECIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1997



O Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Hôtel des Sociétés Savantes
100, rue de la République - 76000 ROUEN
1997

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs
toute la responsabilité des opinions
et des propositions consignées
dans les ouvrages lus à ses séances
ou imprimés par son ordre.
Cette disposition sera insérée,
chaque année,
dans le *Précis* de ses travaux.

PRECIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADEMIE

DE L'ACADEMIE DES SCIENCES,
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS

DE ROUEN

MEMBRES D'HONNEUR
1997



M. Elisabeth CHROL, *Ph. O. S. R.*
diplômée de l'École du Louvre, conservateur honoraire des Musées
départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955)
M. François BURCHARDT, *Ph. O. S. R.*
ancien directeur de l'Institut de Littérature (23 juin 1966)

IMPRIMERIE BERTOUT - LUNERAY

1999

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS

DE ROUEN

LA présente Académie a l'honneur de vous adresser

le présent rapport sur les opérations de son

exercice pendant l'année 1800.

Il est accompagné de son budget et de son compte

de dépenses, qui ont été approuvés par elle.

Cette Académie vous prie d'agréer, Monsieur,

l'assurance de sa haute

et respectueuse considération.



© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

Hôtel des Sociétés Savantes

NUMÉROTÉ PAR LE BUREAU

1801

T A B L E A U
D E L ' A C A D É M I E D E S S C I E N C E S ,
B E L L E S - L E T T R E S E T A R T S
D E R O U E N

(au 31 décembre 1997)

M E M B R E S D ' H O N N E U R

M. LE PREFET DE LA SEINE-MARITIME ET DE LA REGION
DE HAUTE-NORMANDIE
M. LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
M. LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
M. LE RECTEUR DE L'ACADEMIE
M. LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
M. LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE
ROUEN
M. LE PROCUREUR GENERAL PRES LA COUR D'APPEL DE
ROUEN
M. LE DELEGUE MILITAIRE DEPARTEMENTAL
Mgr L'ARCHEVEQUE DE ROUEN
M. LE MAIRE DE ROUEN

M E M B R E S T I T U L A I R E S

Mlle Elisabeth CHIROL, ✱, O , ,
diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur honoraire des Musées
départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
M. François BURCKARD, ✱, O , O ,
ancien directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).

- M. Raoul LEROY, C , , ,
- architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime, ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (28 janvier 1967).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C , ,
- ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale Supérieure des Mines, président d'honneur de l'Union des Groupements des Ingénieurs et des Scientifiques de Haute-Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de Guerre (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, O , C ,
- docteur ès sciences, professeur émérite de biologie végétale à l'Université de Rouen (24 février 1968).
- M^e Fédia JULIA, , , ,
- avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).
- Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, ,
- orientaliste, turcologue, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales-Paris (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ,
- ingénieur agronome, journaliste honoraire (24 avril 1971).
- M. Georges MAC GRATH, O ,
- docteur en droit, préfet honoraire, ancien avocat au Barreau de Rouen (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre titulaire le 21 octobre 1972).
- M. Gaston SEBIRE, , ,
- artiste peintre, peintre officiel de la Marine nationale depuis 1973 (24 novembre 1973).
- M. François de BEAUREPAIRE,
- diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques, historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE,
- docteur ès lettres, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Paris-Sorbonne (23 octobre 1976).
- Mme Nadine-Josette CHALINE,
- docteur ès lettres, doyen de la Faculté d'Histoire-Géographie de l'Université d'Amiens (23 octobre 1976).
- M. Maurice REMY, O , C , ,
- inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).
- M. André GREGOIRE, , O , ,
- ancien architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).
- M. Pierre HOMMERIL, O ,
- docteur ès sciences, professeur émérite de Géologie à la Faculté des Sciences de Rouen (3 juin 1978).

- M. Max PINCHARD, C , C ,
compositeur de musique (13 janvier 1979).
- M. Barthélémy MERCADAL, , O ,
agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques, professeur
au Conservatoire national des arts et métiers (10 mai 1980).
- M. Joseph-A. LAFOND, ,
courtier maritime honoraire, ancien consul de Suède et vice-doyen du
Corps consulaire, ancien directeur du Service juridique de la S.A.
Jules Roy, vice-président honoraire du Tribunal de Commerce de
Rouen, administrateur de sociétés (6 décembre 1980).
- M. François BERGOT, , O , C ,
conservateur général honoraire du Patrimoine, ancien directeur des
Musées de la ville de Rouen (30 janvier 1982).
- M. Jean MALAURIE, O , O ,
géographe, directeur de recherches émérite au C.N.R.S., directeur du
Centre d'Etudes arctiques et directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes
Etudes en Sciences Sociales-Paris, membre titulaire de l'Académie
des Sciences humaines de Russie (20 mars 1982).
- M^e Max BRIERE, , O , ,
docteur en droit, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier
(12 juin 1982).
- M. Christian GOUBAULT,
docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).
- M. le docteur Hubert PIGUET, , O ,
doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Rouen, ancien directeur
du Centre régional de lutte contre le cancer, membre correspondant de
l'Académie Nationale de Médecine, secrétaire général de la Société
entomologique de France (5 novembre 1983).
- M. François-J. GAY, O , C ,
géographe, président de l'Association *Etudes Normandes* (11 mai
1985).
- M. Pierre LANDEMAINE, ,
consul général du Sénégal, doyen du Corps consulaire (19 avril 1986).
- Mme Odile LE BERTRE-TURBAN,
membre titulaire de la Commission des Antiquités de la Seine-
Maritime, (élue membre correspondant le 10 octobre 1981, reçue
comme membre titulaire le 24 octobre 1987).
- M. Jean MORISOT,
ingénieur-conseil en affaires internationales (19 mars 1988).
- M. le docteur Jean-Pierre LEMERCIER,
professeur à la Faculté de Médecine de Rouen (22 octobre 1988).

- M. Alain GASPÉRINI, , ,
architecte D.P.L.G., ancien directeur de l'Atelier d'urbanisme de la
ville de Rouen (27 mai 1989).
- M. le docteur Claude HELLOUIN de MENIBUS, O , O ,
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen (21 avril
1990).
- M. Jacques DELECLUSE, , ,
économiste, ancien directeur général de la Chambre de commerce et
d'industrie de Rouen (19 octobre 1991).
- M. Louis THIRY, ,
organiste concertiste, professeur d'orgue au Conservatoire national de
Région de Rouen (9 mai 1992).
- M. Philippe DAVENET,
pianiste et compositeur de musique (7 novembre 1992).
- Mgr Bernard MORIN, O ,
ancien directeur régional de l'Enseignement catholique de Haute-
Normandie (23 janvier 1993).
- M. Jean GALLAIS, , C , ,
professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne (12 juin 1993).
- M. Henry DECAËNS, O ,
historien, secrétaire général de la Société des Amis du Mont-Saint-
Michel, (élu membre correspondant le 7 octobre 1989, reçu comme
membre titulaire le 11 juin 1994).
- M. Yves LESCROART,
conservateur général du Patrimoine, conservateur des Monuments
historiques de Haute-Normandie (18 mars 1995).
- M. Guy PESSIOT,
éditeur, directeur de P.T.C./Editions du P'tit Normand (21 octobre
1995).
- M. Denis de BRUCQ,
docteur ès Sciences, professeur à l'Université de Rouen-Laboratoire
Perception, système et information (22 juin 1995).
- M. Gérard HURPIN
agrégé de l'Université de Rouen, maître de conférences à l'Université
de Picardie-Jules Verne (Histoire moderne) (23 novembre 1996).

MEMBRES HONORAIRES

- M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱,
ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur émérite
d'Histoire grecque à la Sorbonne (26 février 1955).
- M. Michel CHEVALIER, O ✱,
agrégé de l'Université, professeur émérite à la Sorbonne, ancien
recteur de l'Académie de Rouen (29 octobre 1966).
- Mme Germaine RICOU, ✱,
ingénieur-docteur, maître de recherche à l'INRA (e.r.), vice-présidente
de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature
(3 février 1973).
- M. le docteur René LAUMONIER, ✱,
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen, ancien
directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri
Becquerel) (29 mars 1980).

MEMBRES ASSOCIES

- M. Robert HIRSCH, GO ✱, ⚔, C ⚔,
ancien préfet de la Seine-Martinique, ancien président de Gaz de
France, ancien administrateur général délégué du Gouvernement au
Commissariat à l'énergie atomique (20 mai 1978).
- M. Jean FAVIER, O ✱, C ⚔, O ⚔,
membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Membre de
l'Institut Grand Ducal de Luxembourg, de la Medieval Academy of
America, Président de la Bibliothèque Nationale de France (6 octobre
1979).
- M. Léopold Sédar SENGHOR, C ✱, C ⚔,
ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie
française (11 octobre 1980).
- M. Jean DELANNOY, GO ✱, GO ⚔, C ⚔,
président de l'Institut des Hautes Études Cinématographiques et de
l'Académie nationale du Cinéma (30 novembre 1985).
- Mlle Régine PERNOUD, O ✱,
archiviste-paléographe, directeur honoraire du Centre international
Jeanne d'Arc à Orléans (3 mai 1986).
- M. André BETTENCOURT, ✱, ⚔, C ⚔, R ⚔,
membre de l'Académie des Beaux-Arts, ancien ministre (10 novembre
1990).

- M. Michel CIRY, O , O ,
- artiste peintre et graveur, membre associé de l'Académie royale de Belgique (section peinture et gravure), membre de l'Académie des Beaux-Arts de Florence (élu membre correspondant le 16 janvier 1971, élu membre associé le 14 mars 1992).
- M. Pierre BOLOTTE,
- Préfet (Hre) de Région, Adjoint au Maire du XVI^e arrondissement de Paris et président de l'Association pour la connaissance et la mise en valeur du Patrimoine (4 octobre 1996).
- Prince Gabriel de BROGLIE O , , C , O ,
- Conseiller d'Etat, membre de l'Institut (1^{er} février 1997).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Comte de TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
- M. Lucien MUSSET, professeur émérite à l'Université de Caen (27 février 1960).
- M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du ministère des Affaires étrangères (13 mai 1961).
- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique (25 mai 1963).
- M. Marcel THOMAS, inspecteur général honoraire des Bibliothèques (11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence (11 février 1967).
- M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la marine (8 mai 1969).
- M. Jacques NOBECOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur en chef au Musée de l'Orangerie (22 mars 1969).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur général des Archives nationales (16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, ancien conservateur du Musée du Vieux Château de Dieppe (16 janvier 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue (25 mars 1972).
- Mme Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au C.N.R.S. (24 mai 1975).
- M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux (24 mai 1975).

- M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
Mme Christine de VOGUE-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).
M. Bernard LAVOINNE, éleveur, ancien membre de la Chambre d'agriculture (11 octobre 1980).
Mme Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature contemporaine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).
M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).
M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre 1986).
M. Henri DUBOIS, professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne, membre du Comité de la Société de l'Histoire de Normandie et de la Société de l'Histoire de France (10 janvier 1987).
Frère Jean-Pierre RIBAUT, vice-doyen chargé de la recherche, directeur du département des Lettres modernes à la Faculté libre des Lettres et Sciences humaines de Lille (10 juin 1989).
Prince Michel STURDZA, historien (7 octobre 1989).
M. Yves BOULONGNE, professeur émérite à l'Université de Paris X, vice-président du Comité international Pierre de Coubertin (31 mars 1990).
M. Claude VISINET des PRESLES, administrateur civil hors classe (e.r.), vice-président de l'Association des Ecrivains combattants (9 juin 1990).
M^e François PAPILLARD, avocat à la Cour d'Appel de Paris, conservateur du Musée Michelet à Vascoeuil (9 juin 1990).
M. le chanoine Pierre FLAMENT, historien, archiviste du diocèse de Sées, président de la Société historique et archéologique de l'Orne (9 juin 1990).
M. Jean MONGREDIEN, musicologue, professeur à la Sorbonne (23 mars 1991).
M. Jacques BRENNER, conseiller littéraire, romancier (11 mars 1992).
M. Joseph-Marc BAILBE, professeur émérite à l'Université de Rouen (20 juin 1992).
M. Alain NIDERST, professeur à la Faculté des lettres de Rouen (20 juin 1992).
M. Geoffroy de NAVACELLE, président d'honneur du Comité international Pierre de Coubertin (17 octobre 1992).
Mme Martine BAILLEUX, conservateur du Château-Musée Louis-Philippe à Eu (8 janvier 1994).
M. Philippe DELERM, professeur et romancier (22 avril 1995).
M. Robert VERGER, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen (20 mai 1995).
M. Gabriel LANGLOIS, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen (20 mai 1995).

- M. Jean-Paul WATTE, directeur du Museum d'Histoire Naturelle du Havre (20 mai 1995).
 M. Thibaut LE BERTRE, astronome à l'Observatoire de Paris, attaché de recherche au CNRS (20 mai 1995).
 M. Frank LESTRINGANT, historien (20 mai 1995).
 M. Philippe FIGUET, historien et critique d'art (22 juin 1996).
 Comtesse de TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville, (9 novembre 1996).

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1960).
 M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
 Mlle Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society, professeur à Oxford, Angleterre.
 M. Giulio PRUNAI, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
 M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).
 Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).
 M. René de CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).
 M. Alberto CAVALLARI, directeur du *Corriera della Serra*, professeur à l'Université de Paris II (22 janvier 1983).
 Princesse Greta STURDZA, art et science du jardin, Varengueville (7 mai 1983).

N.B. : La date mentionnée après chaque nom est celle :

- pour les membres titulaires : de leur réception ;
- pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;
- pour les membres associés et les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DECEDES

Membres titulaires

M. André RENAUDIN (27 mai 1961), décédé le 11 janvier 1997.

M. Charles SCHNEIDER (17 février 1962), décédé le 26 novembre 1997.

Membre associé

M. Paul GUTH (25 février 1984), décédé en octobre 1997.

Membre correspondant

M. le docteur Jean FOURNEE (28 octobre 1978), décédé le 24 mai 1997.

BUREAU

ANNEE 1997

Président : M. Alain GASPERINI

Vice-président : M. le Professeur Claude Helloin de MENIBUS

Secrétaire pour la classe des Lettres :

Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

Secrétaire pour la classe des Sciences :

M. Pierre HOMMERIL

Trésorier : M. Jacques DELECLUSE

Administrateur des Fondations et Legs :

M. Joseph LAFOND

Archiviste : M. François BURCKARD

M. Jean-Paul MATTEI, directeur de l'Institut de Recherches Linguistiques de l'Université de Paris, élu le 24 mai 1977.
 M. Théodore ZIEGLER, directeur de l'Institut de Recherches Linguistiques de l'Université de Paris, élu le 24 mai 1977.
 M. André RENAUDIN (27 mai 1907), élu le 13 février 1977.
 M. Charles SCHNEIDER (17 février 1907), élu le 26 novembre 1977.

Membre associé
 M. Paul GUTH (25 février 1904), décédé en octobre 1977.

Membre correspondant
 M. le docteur Jean FOURNIE (28 octobre 1918), décédé le 24 mai 1977.
 M. l'abbé Emile BEVIN, directeur de la Revue de l'Université de Montréal, Canada, élu le 14 mai 1967.
 M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1967).
 Mme Elizabeth-Anne FRANCIS, membre de l'Anglo-American Philological Society, professeur à Oxford, Angleterre, élu le 11 février 1967.
 M. Giulio PRIMA, directeur des archives de Florence, Italie, élu le 11 février 1967.

M. Toshio SUGI, professeur à l'Université de Tokyo, élu le 2 octobre 1967.
 Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne, Australie, élu le 22 octobre 1977.
 M. René de CHANTAL, directeur de l'Institut de Recherches Linguistiques de l'Université de Paris, élu le 7 février 1967.
 M. Alain GASPÉRINI (1961), élu le 7 février 1967.
 M. Albert CAYALLA, élu le 7 février 1967.
 M. le professeur Claude Hétu de l'Université de Montréal, élu le 7 février 1967.
 M. AZURIS, élu le 7 février 1967.

Secrétaire pour la classe des Lettres :
 Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUY
 Secrétaire pour la classe des Sciences :
 M. René HOMBERG

Treasurer : M. Jacques DELCLUSE
 Administrateur des Fondations et Legs :
 M. Joseph LAFOND
 Archiviste : M. François BURCARD

CHRONIQUE

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ANNEE 1997

11 JANVIER - En séance privée, M. Alain Gasperini est élu à la présidence de l'Académie et le Pr Claude de Ménibus à la vice-présidence. Installation du bureau 1997. Exposé du programme de l'année par le nouveau président.

25 JANVIER - En séance semi-publique, communication de M. Georges Mac Grath : "Les hasards d'une carrière. Une vocation interrompue - Réflexions sur le corps préfectoral".

1er FEVRIER - En séance privée, rapport par le Pr Jean-Pierre Lemercier en vue d'une proposition de candidature et élection du Prince Gabriel de Broglie comme membre associé. Puis est tenue une *Assemblée Générale* au cours de laquelle M. Delécluse, trésorier, présente un rapport financier.

5 FEVRIER - Grande Conférence de l'Académie sur le thème "L'Arizona, Far West du 3^e millénaire" avec la participation de MM. Pierre Hommeril et François Gay, membres de l'Académie et de Mme Françoise Hommeril.

8 FEVRIER - Messe annuelle à l'intention des défunts et des bienfaiteurs de l'Académie célébrée en la chapelle de la Communauté des Soeurs d'Ernemont par Mgr Bernard Morin et accompagnée à l'orgue par M. Louis Thiry.

1er MARS - En séance privée, hommage à notre confrère M. Maurice Morisset par le Pr Jean-Pierre Lemercier. Puis en séance semi-publique, communication de Me Max Brière : "Charles Péguy. L'incarnation de l'âme française".

5 MARS - Grande Conférence de l'Académie sur le thème : "Les reconstructions de Caen, le Havre, Rouen, 50 ans après" avec la participation de MM. Solignac-Lecomte de Caen, Brocard du Havre, Gasperini, architectes et de M. François Gay, géographe.

15 MARS - En séance privée, nouvelles et informations. Rapport sur les activités de la Conférence Nationale des Académies par M. Jacques Delécluse, puis rapport sur les finances de l'Académie par M. Delécluse, trésorier et M. J. Lafond, administrateur des Fondations et Legs.

26 AVRIL - - Séance privée au cours de laquelle M. Bernard Boullard prononce l'hommage au Pr Etienne Wolff, membre associé, suivi d'une Grande Conférence de l'Académie ayant pour thème : "L'architecture dans le règne végétal" par M. Bernard Boullard, membre de l'Académie et "Le règne végétal dans l'architecture" par M. Michel Nouvellon, architecte avec une abondante illustration de diapositives.

14 MAI - Grande Conférence de l'Académie sur le thème : "Le projet architectural, phase de création" par MM. Alain Robinne et J.-P. Delafenêtre, architectes.

24 MAI - En séance semi-publique, conférence de M. Thibaut Le Bertre, astronome à l'Observatoire de Paris, chargé de recherches au C.N.R.S., membre correspondant de l'Académie : "L'eau dans le Système Solaire", abondamment illustrée.

14 JUIN - La Sortie annuelle de l'Académie "Promenade dans la Somme" n'ayant pu avoir lieu, une séance privée est tenue au cours de laquelle un hommage est rendu à M. François de Laboulaye, ambassadeur de France, membre associé de l'Académie par Mgr Bernard Morin (cf. *Précis 1996*, p. 393), suivi d'un "Salon" au cours duquel sont échangées des réflexions sur la vie de l'Académie.

28 JUIN - Après la réunion des commissions des Prix, séance privée avant les "Grandes Vacances" de l'Académie.

10-11 OCTOBRE - Conférence Nationale des Académies à Paris avec la participation de plusieurs membres du Bureau.

11 OCTOBRE - En séance publique, conférence de M. Guy Nicot, architecte en chef des Monuments historiques et Palais nationaux : "Le Palais du Louvre transfiguré", abondamment illustrée de diapositives.

8 NOVEMBRE - Séance publique pour la réception du Prince Gabriel de Broglie, comme membre associé. Son discours en remerciement "La langue française et les médias" est suivi de la réponse du Pr Jean-Pierre Lemercier "Défense de la langue française dans une Académie de province".

15 NOVEMBRE - En séance privée, hommage à M. André Renaudin par M. Joseph Lafond qui étend son propos à l'évocation de "Rouen 30 et la suite" dont notre regretté confrère fut le fondateur. Puis rapports des commissions des Prix et établissement du palmarès des Prix littéraires, scientifiques, et artistiques et des Prix de la vocation et du dévouement.

22 NOVEMBRE - En séance publique, conférence de M. Jean Malaurie, membre titulaire de l'Académie des Sciences Humaines de Russie, membre de l'Académie : "Territoires autonomes du Nord Sibérien, passé, présent, avenir".

29 NOVEMBRE - En séance publique, conférence de M. Philippe Piguet, historien et critique d'art, membre correspondant de l'Académie : "Duchamp avant Duchamp ou quand Marcel Duchamp était peintre", accompagnée d'une abondante projection de diapositives.

6 DECEMBRE - Séance semi-publique. Conférence de M. Joseph-Marc Bailbé, professeur émérite de l'Université de Haute-Normandie, membre correspondant de l'Académie : "Un itinéraire normand, le voyage à Brindes de Jules Janin".

13 DECEMBRE - En séance privée, élection du Pr Claude de Ménibus à la présidence et de M. Jacques Delécluse à la vice-présidence.

Puis Séance publique annuelle des Prix. Le Pr de Ménibus prononce "L'éloge de la Vertu". Remise des Prix du Dévouement et de la Vocation, puis des Prix littéraires, et scientifiques, suivie d'un bouquet final "*La féerie des Orchidées*" présentée par M. Bernard Boullard.

Comme chaque année, les lauréats et leur famille sont conviés à une réception dans les salons de l'Académie.

Le Secrétaire de la Classe des Lettres

Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

8 NOVEMBRE - Séance publique pour la réception de l'éminent érudit de l'Institut de France, M. Louis Halévy, élu à la place de M. Paul Boyer. Discours de M. Halévy et de M. le Président de l'Académie.

13 NOVEMBRE - Séance publique pour la réception de l'éminent érudit de l'Institut de France, M. Louis Halévy, élu à la place de M. Paul Boyer. Discours de M. Halévy et de M. le Président de l'Académie.

22 NOVEMBRE - Séance publique pour la réception de l'éminent érudit de l'Institut de France, M. Louis Halévy, élu à la place de M. Paul Boyer. Discours de M. Halévy et de M. le Président de l'Académie.

29 NOVEMBRE - Séance publique pour la réception de M. Philippe Pigeat, élu à la place de M. Louis Halévy. Discours de M. Pigeat et de M. le Président de l'Académie.

6 DECEMBRE - Séance publique pour la réception de M. Louis Halévy, élu à la place de M. Paul Boyer. Discours de M. Halévy et de M. le Président de l'Académie.

13 DECEMBRE - Séance publique pour la réception de M. Louis Halévy, élu à la place de M. Paul Boyer. Discours de M. Halévy et de M. le Président de l'Académie.

10-11 OCTOBRE - Conférence Nationale des Académies à Paris pour la célébration du centenaire de la mort de Victor Hugo.

11 OCTOBRE - Séance publique pour la réception de M. Guy de Maupassant, élu à la place de M. Paul Boyer. Discours de M. de Maupassant et de M. le Président de l'Académie.

PRIX DE L'ACADEMIE

ANNEE 1997

PRIX GADON - PRIX DU DEVOUEMENT

Association "ARC-EN-CIEL" qui assure la scolarisation de jeunes enfants handicapés.

Présidente : Mme Laurence de KERGAL

Rapporteur : Me Max Brière.

PRIX PELLECAT - PRIX DE LA VOCATION

Estelle LE FRANC

Violoniste

Rapporteur : Professeur Jean-Pierre Lemercier.

François COLOMBIER

Architecte

Rapporteur : M. Alain Gasperini.

PRIX SCIENTIFIQUE

GRAND PRIX DE L'ACADEMIE

M. Michel DEMARES

"Atlas des orchidées sauvages de Haute-Normandie".

Editeur : La Société Française d'orchidophilie. Groupement de Normandie.

Rapporteur : Professeur Bernard Boullard.

PRIX LITTERAIRES

PRIX GOSSIER - Prix de Sciences humaines

M. Armand FREMONT

"La Mémoire d'un port - Le Havre".

Editions Arléa, Paris.

Rapporteur : Professeur Jean-Pierre Chaline.

PRIX BOUCTOT - Prix du roman

Mme Françoise LEGENDRE

"Le petit bol de porcelaine bleue".

Editions du Seuil, Paris.

Rapporteur : M. Gérard Hurpin.

PRIX VERMONT

M. l'abbé Bernard CASTETS

"Un curé normand à l'écoute des croyants et des non croyants".

Editions Bertout, Luneray.

Rapporteurs : Mgr Bernard Morin et M. Pierre Landemaine.

HOMMAGES DE L'ACADEMIE

Mme Catherine de BEAUNAY-COTELLE, "Hommage au chevalier Gabriel de CLIEU. La fabuleuse histoire du café au siècle des explorateurs dieppois".

Edition de l'"Association de Clieu" de Derchigny-Graincourt.

Rapporteur : M. Maurice Rémy.

M. Dominique SOULAS de RUSSEL

"Un révolutionnaire normand Robert-Thomas Lindet à travers sa correspondance familiale de 1789 à 1799".

Editions Bertout, Luneray.

Rapporteur : M. François de Beaurepaire.

M. Raymond RUFFIN

Trois volumes de documents sur l'histoire de la Normandie et de la Résistance normande pendant la Deuxième Guerre mondiale.

1- "Normandie 1939-1944. Le temps des épreuves".

2- "Le prix de la liberté. La résistance et la population dans la Bataille de Normandie. Juin-Août 1944".

3- "Résistance normande et Jour J".

Editions des Presses de la Cité, Jeannine Baland, 1994-1997.

Rapporteur : M. François de Beaurepaire.

Hommage à M. Gérard BERTOUT
 Editeur de la collection "La Mémoire normande"
 par Mme Chantal Lemercier-Quelquejay.

Hommage posthume à Eliette BOULLEN
 pour son œuvre poétique
 par M. Georges Mac Grath.

DISCOURS

CITATIONS DE L'ACADÉMIE

LAPORTE Gabriel : *Le Miracle permanent.*
 Edition à compte d'auteur.

LEGUAY Thérèse et Jean-Pierre : *Histoire de la Normandie.*
 Editions Ouest-France.

BRIARD Régine : *Racines. Contes normands.*
 Editions Bertout, Luneray.

NIEL Rolande : *Les mots et les jours en Pays de Caux.*
 Editions Bertout, Luneray.

BERTIN Frédérique - NOURRY Richard (photographies)
Sentiers des douaniers en Normandie.
 Editions Ouest-France.

LEGENDRE Bertrand : *Les métiers de l'édition.*
 Editions du Cercle de la librairie, Paris.

LEGAGNEUX Robert : *La Guerre des Trois.*
 Editions la Bruyère, Paris.

Hommage à M. Gérard BERTOUT
 Editeur de la collection "Les Mémoires normandes"
 par Mme Chantal Lemercier-Quignard
 PRIX BOUCTOT
 M. François de Brécourt
 Rapporteur

PRIX VEYEMONT
 M. Pierre de Brécourt
 "De la Normandie à l'Europe" (1944)
 Editions de la Normandie
 Rapporteur : M. François de Brécourt
 Edition à compte d'auteur

HOMMAGES DE L'ACADEMIE
 LEBRAY Thérèse et Jean-Pierre : Histoire de la Normandie
 M. François de Brécourt
 Briard Régine : Les Normands
 Editions de la Normandie
 Rapporteur : M. François de Brécourt

LEGENDE Bertrand : Les mémoires de l'édition
 Editions du Cercle de la librairie Paris
 Rapporteur : M. François de Brécourt

LEBAY Robert : Les Normands
 Editions de la Normandie
 1- "Normandie 1944-1945" (1944)
 2- "La Normandie 1944-1945" (1944)
 3- "Résistance normande et fait I" (1944)
 Editions des Presses de la Cité, Jeanine Bédal, 1994-1997
 Rapporteur : M. François de Brécourt

LA LANGUE FRANÇAISE ET LES MÉDIAS

DISCOURS DE RÉCEPTION

DISCOURS

DE

RÉCEPTION

On m'a déjà adressé la remarque que j'ignorais des sentiers battus. Il est vrai que dans plusieurs de mes ouvrages écrits à Paris, j'ai été guidé par des maîtres de ce genre. Et certains à noter, bien évidemment, sur les divers aspects de la vie littéraire. Ce n'est pas mon avis, mais il est certain que les écrivains normands sont nombreux et ils se sont par exemple, ils sont à Carpegny dans l' Eure, à Lingeville près d'Avranches, à Marolles près de Caen et en remontant plus haut, à Baugy dans l'Eure. A Bois-Hérault entre Bray et Caux, mon attachement est personnel et tout récent à l'Académie. C'est une affection de famille et de la bienveillance qui m'a valu l'honneur d'être introduit ici. La nouveauté de cette affiliation, la brièveté de mon séjour ne font qu'accroître ma considération de vos ancêtres et me font de leur être comblé.

DISCOURS



Le Prince GABRIEL DE BROGLIE
entouré du Président ALAIN GASPERINI (à droite)
et du Professeur JEAN-PIERRE LEMERCIER.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LES MEDIAS

DISCOURS DE RECEPTION

du Prince Gabriel de BROGLIE

en qualité de Membre associé de l'Académie

(8 novembre 1997)

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je veux, avant toute chose, exprimer mes très vifs remerciements à l'Académie de Rouen et à ses membres pour m'avoir fait l'honneur de m'appeler à siéger parmi eux. C'est une satisfaction profonde que j'éprouve en prenant place parmi des confrères auxquels doivent m'unir, m'unissent déjà, non seulement les liens du voisinage, mais les affinités de l'esprit et les agréments de la confraternité et aussi de l'amitié.

On m'a déjà adressé la remarque que j'empruntais des sentiers battus. Il est vrai que dans plusieurs des instances où je siége à Paris, j'ai été précédé par des membres de ma famille. Et certains d'ajouter, bien ingénument, que ces antécédents rendent la chose toute naturelle. Ce n'est pas mon avis, et ce n'est pas le cas ici. Mes antécédents normands sont nombreux mais ils ne sont pas rouennais. Ils sont à Étrépagney dans l'Eure, à Lingéard près d'Avranches, à Marcelet près de Caen et, en remontant plus haut, à Broglie dans l'Eure. A Bois-Hérault entre Bray et Caux, mon attachement est personnel et tout récent à l'échelle de l'Académie. C'est une conjuration de l'amitié et de la bienveillance qui m'a valu l'honneur d'être introduit jusqu'ici. La nouveauté de cette affiliation, la brièveté de mon initiation ne font qu'accroître ma considération de vos anciennetés et ma fierté de leur être comparé.

Depuis deux siècles et demi, l'Académie de Rouen accompagne la vocation de la capitale provinciale devenue métropole régionale et exprime, dans sa composition et dans ses travaux, son aptitude à s'ouvrir à tous les courants de la communication. Il en a souvent été question ici. Qu'il s'agisse de la presse, apparue en Normandie avant le milieu du XVIII^e siècle sous forme de simples feuilles d'annonce. Rouen n'a disposé de son journal qu'en 1785 avec le *Journal de Normandie* devenu en 1796 *Journal de Rouen et du département de la Seine-Inférieure* alors que Caen avait eu sa *Gazette* en 1732 et Le Havre son *Journal* en 1750. Qu'il s'agisse de l'édition qui a commencé beaucoup plus tôt à Rouen, il y a cinq siècles, comme l'a brillamment démontré votre confrère Guy Pessiot lors de sa réception ici-même il y a deux ans.

Nous abordons aujourd'hui les médias de masse. Quand sont-ils apparus dans notre région ? Le premier radio club fut fondé en 1923 à Fécamp par Fernand Le Grand, l'un des dirigeants de la Bénédictine qui transforma sa villa en station de radio. Radio Fécamp, devenue Radio Normandie en 1928, était entendue de l'autre côté de la Manche et diffusait de la publicité anglaise qui était interdite en Angleterre, ce qui provoqua les protestations du gouvernement britannique. L'émetteur se transporta à Louvetot, près de Caudebec. La station connut une existence mouvementée faite de procès et de poursuites car elle bravait le tout puissant directeur des PTT, Marcel Pellenc. La fréquence perturbait d'autres stations en Corse, à Marseille et les émissions à destination des chalutiers. Ce n'est qu'en juin 1939 qu'un accord international attribua à Radio Normandie une fréquence protégée, et que celle-ci inaugura ses studios au château de Caudebec.

La télévision, elle, est arrivée pour la première fois le 14 octobre 1956, par l'émetteur de Grand-Couronne. C'étaient les émissions de la seule chaîne française, relayées de l'émetteur de la Tour Eiffel. Puis, le 24 novembre 1964, à 19 h 25, Alain Peyrefitte a inauguré le premier journal télévisé régional diffusé par l'émetteur des Essarts, en présence de Jacques-Bernard Dupont, premier directeur général de l'ORTF. A l'époque, le journal régional durait un quart d'heure et couvrait les cinq départements. Le premier journal télévisé était diffusé pour un million de téléspectateurs potentiels, détenant environ 300 000 postes récepteurs. Il n'y avait pas, alors, de mesure de l'audience par sondage. C'est deux ans plus tard, en 1966, que fut inauguré l'émetteur de Saint-Contest à Caen qui donna naissance au second journal télévisé de Normandie*.

* Renseignements communiqués par M. Alain Gerbi, directeur de France 3 Normandie.

Je me devais, m'a-t-il semblé, de faire cette petite mise au point des origines qui n'avait pas encore été établie. C'était l'époque où de charmantes speakerines bafouillaient innocemment devant la caméra. Ainsi, le jour de l'inauguration, en 1964, émue, la première speakerine de Rouen interrogea son directeur général : "Quelles sont vos impressions, M. Durand, pardon M. Dupont ?" Elle s'appelait Jacqueline Alexandre et a fait une belle carrière de présentatrice depuis.

Le développement prodigieux des médias de masse qui marque notre demi siècle a-t-il modifié la situation de la langue ? En Normandie, oui, sans doute, ne serait-ce que par un puissant effet d'uniformisation qui a entraîné la raréfaction de l'usage des patois et l'atténuation des accents. Ce développement a-t-il modifié la situation de la langue en général ? Oui, aussi, dans une mesure que nous allons tenter d'évaluer en décrivant les rapports de la langue française et des médias.

"Le français se porte mieux". C'est ainsi que Maurice Druon, le secrétaire perpétuel de l'Académie française commençait son discours annuel sur l'état de la langue, le 5 décembre dernier. La Semaine de la langue, le Salon du livre ont été un succès, l'édition des dictionnaires marche bien, les journaux et les radios consacrent des rubriques régulières aux questions de langage, qui leur valent un abondant courrier, une radio lance un concours sur le vocabulaire, les championnats d'orthographe de Bernard Pivot rencontrent un large succès. Dans quelques jours, le sommet de Hanoï va rassembler quelque cinquante chefs d'État et de gouvernement de pays ayant le français en partage. Les nouvelles ne sont pas mauvaises.

Pour reprendre une expression de Jacques Chancel dans sa célèbre "Radioscopie", je dirais :

"Et la télévision, dans tout cela ?"

Les nouvelles de la télévision ne sont pas bonnes. L'audience baisse régulièrement, les sondages révèlent l'insatisfaction des spectateurs, les politiques n'ont que des griefs à formuler, les chefs d'entreprises incriminent le pessimisme des médias. Enfin, les intellectuels à leur tour instruisent le procès de la télévision sous les plumes de Pierre Bourdieu, Roland Cayrol, Régis Debray, Jean-Philippe Toussaint.

Et la langue dans tout cela ?

Prise de conscience d'un côté, crise de confiance de l'autre.

Comment les deux médias se combinent-ils ? Roland Barthes disait : "Il n'y a pas de crise de la langue, il y a une crise de l'amour de la langue". Régis Debray a écrit récemment : "Nous aimons haïr la télévision". Crise de l'amour, aimer haïr. On voit bien qu'il est difficile de se défaire de toute affectivité lorsque l'on parle des médias. Car ce n'est pas diminuer la langue que de la considérer comme un média, ce qu'elle est, au sens de Mac Luhan. J'examinerai donc sa situation, aussi objectivement que possible, sans nostalgie, sans militantisme linguistique en comparant sa situation menacée à cet autre média triomphant, la télévision.

Disons les choses plus crûment : la télévision n'est-elle pas en train de tuer la langue ? Ma réponse est non. Je vais essayer de la justifier devant vous.

La télévision maltraite l'usage, moins toutefois qu'on le dit.

La télévision chasse le texte, sans le faire disparaître complètement.

Mais, la télévision, c'est encore la langue, à la différence des nouvelles technologies qui la suivent.

La télévision et l'usage du français ? Ce simple énoncé donne des bouffées d'indignation et de colère. Mon propos n'est pas de donner un florilège des incorrections et des monstruosité que l'on entend à l'antenne mais de porter un jugement et de rechercher une explication. Je ne peux toutefois résister à l'envie, coupable, de vous donner un concentré de fautes courantes :

"Pour débiter cette communication, je reculerai un peu en arrière. En quatre occasions, j'ai initié les services d'observation du langage. Vous n'êtes pas sans ignorer que ces alternatives, qui résolvaient la crise, n'ont pas réussi. Sur l'instigation de votre président, cette réunion me donne l'opportunité de rentrer dans ce problème de la dégradation du français. Pour prévoir d'avance notre rencontre, j'ai établi un espèce de pense-bête, un *best-off* des principales fautes, car c'est de cette question dont nous allons parler.

Il vaut mieux que j'arrête."

La télévision ne fait pas bon ménage avec le langage. Ce média de masse a sur lui un puissant effet réducteur, nous l'avons dit : uniformisation de la langue courante, élimination des patois et des langues minoritaires, uniformisation de la prononciation sur un modèle

qui n'est pas forcément bon, mais qui a un très fort pouvoir d'attraction, relâchement de la syntaxe, rétrécissement du vocabulaire. La langue s'uniformise, s'appauvrit et s'alourdit.

Sur quelques points précis, elle subit une véritable mutation. L'interrogation ne se marque plus par l'inversion du verbe et du sujet, mais par une simple intonation en fin de phrase, ou par l'adjonction de l'horrible "qu'est-ce que". L'adverbe de négation "ne" n'est plus utilisé. Le passé simple et l'imparfait du subjonctif disparaissent, les fautes de genre, d'orthographe qui s'entendent parfois à la télévision, et de prononciation pullulent.

Mais ce n'est pas le principal. Plus importante est la destruction de la langue par l'audiovisuel. On emploie à la télévision beaucoup plus d'adjectifs et d'adverbes, et moins de verbes qui font la nervosité de la langue ou alors ce sont les verbes passe-partout comme "faire", "il y a", et moins de conjonctions de coordination, qui donnent un sens au discours. La maladie du franglais, qui a sévi depuis les années 60, a régressé. On entend moins d'expressions anglaises. Ce n'est plus à la mode. Dans les six mois qui ont suivi le débat au Parlement sur la loi relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon, c'était devenu une habitude de se reprendre après un mot anglais et de dire : "Pardon, M. Toubon". Mais le mal a pris une tournure plus insidieuse. Le virus se cache sous la forme d'anglicismes, de francisations malheureuses de verbes anglais, ou de tournures anglo-saxonnes.

La situation n'est cependant *pas aussi catastrophique* qu'on a coutume de le dire. Il serait trop facile d'imputer à la télévision toute faute de français à la télévision. Elle n'est, à cet égard, qu'un miroir, grossissant certes, mais ne donnant qu'un reflet. On ne saurait, ainsi, le rendre responsable de fautes qui sont entrées dans le langage courant, et même dans la langue des intellectuels. On est constamment choqué de la manière de s'exprimer des hommes politiques dont le discours est pourtant le métier, ou des chercheurs dont la clarté d'exposition devrait être le souci.

Concentrons-nous, si vous le voulez bien, sur les péchés de la télévision. Ils sont suffisamment graves. Il n'y a pas de raison que l'on s'y exprime plus mal qu'ailleurs. Il y aurait même toutes les raisons du contraire, à cause de la responsabilité collective de ceux qui s'y expriment et qui possèdent un pouvoir d'attraction, à cause du statut de service public de trois chaînes sur cinq en France.

La langue parlée à la télévision est lourde, redondante, abstraite, faussement technicienne. Elle s'éloigne de la langue écrite, ce qui n'est pas surprenant puisque c'est une langue orale, mais elle diffère aussi de la langue parlée couramment, et de celle parlée à la radio, qui est beaucoup plus précise, rapide, efficace. C'est qu'à la télévision, la parole n'est pas le seul message, et peut-être pas le principal. L'image inhibe celui qui s'exprime comme elle hypnotise celui qui regarde. L'orateur, victime de cet inconfort, prend des attitudes, cède à des modes. En voici quelques-unes. La préciosité a toujours menacé la langue française. A la télévision, elle donne le discours confus, embrouillé, prétentieux. On utilise des périphrases inutiles, des articulations trop lourdes comme : "il faut constater que, au jour d'aujourd'hui, je suis de ceux qui pensent que, c'est la raison pour laquelle", alors qu'il n'y a pas de relation causale entre la proposition qui précède et celle qui suit. On abuse du conditionnel, de la négation et même de la double négation comme : "nous ne pouvons pas ne pas penser que !" Quant aux modes, elles consistent à employer à tout propos des expressions nouvelles. Mais elles se succèdent à un rythme si rapide !

Toutes ces faiblesses sont, en réalité, des précautions qui tiennent à l'inconfort de l'orateur et qui l'amènent à utiliser des expressions toutes faites, à allonger les articulations, pour se donner le temps d'enchaîner ses idées.

Il s'y ajoute un procédé très répandu, qu'un petit livre a récemment mis en lumière de façon très mordante : il s'agit du Carpaccio. A l'origine, on servait au Harry's bar de Venise du filet de boeuf cru, rouge, tranché en lamelles très fines, accompagné de citron. Sous l'effet du citron, le rouge devient brun rougeâtre, couleur caractéristique des tableaux de Carpaccio. D'où le nom du boeuf en lamelle : premier transfert de sens. Puis on s'est mis à appeler Carpaccio d'autres plats découpés en tranche, carpaccio de saumon, de tomate, de champignons, second transfert de sens. A la télévision, le carpaccio consiste à pimenter son discours d'expressions prises en dehors de leur sens normal, empruntées à un autre vocabulaire.

Par exemple :

- au vocabulaire martial, ce qui relève une situation calme : essayer un tir de barrage, dévoiler ses batteries, etc. ;

ou :

- au vocabulaire sportif : donner un carton rouge, mettre la barre trop haut, entamer un marathon ;

ou :

- au vocabulaire biblique : le bouc émissaire, le veau d'or de la corruption, trouver son chemin de Damas.

En voici encore quelques exemples caricaturaux : "Le ténor du tribunal de la cité phocéenne a épinglé un gros poisson. Le parquet grince des dents". Et cet autre : "Assis entre deux chaises comme dans une partition bien réglée, il durcit le bras de fer et tente de sauver les meubles".

Ce sont des choses que l'on entend.

Je termine par ce commentaire d'une négociation syndicale : "le patron des syndicats entonne un credo qui risque de faire tache d'huile comme les trompettes de Jéricho".

Je caricature à peine. Amusez-vous à relever les carpaccio. C'est très amusant. Vous verrez qu'ils servent à dissimuler la réalité, à donner l'illusion de la compétence, à accrocher l'attention du téléspectateur assoupi.

Comment en est-on arrivé là ? Le relâchement n'était pas la loi de la télévision à son apparition. Mais elle s'est progressivement éloignée de ses origines, et dans cet éloignement, elle a progressivement chassé le texte.

A l'origine, la télévision diffuse une ou deux émissions par jour, qui sont des oeuvres présentées comme un spectacle et enregistrées, le plus souvent en film. Cette télévision de papa obéit à des contraintes techniques : la vidéo est lourde, le film cher ; à des raisons sociales : il y a peu de téléspectateurs, peu de chaînes ; et à des raisons de statut : la télévision est un monopole de service public avec une mission culturelle qui inclut, selon la formule consacrée des cahiers des charges : "la défense et l'illustration de la langue française".

Cette formule est toujours inscrite au fronton des chaînes, même privées, mais ce n'est plus qu'une antique devise. Le paysage a changé avec l'arrivée des télévisions privées en France à partir de 1985. Des chaînes plus nombreuses, financées par la publicité commerciale et recherchant la plus large audience, ont réduit, dans leur programme, la part du texte.

La télévision ne retransmet plus de théâtre, même sur les chaînes publiques. On n'y entend jamais de poésie. Pourquoi ? On y parle de livres, mais les écrivains s'y produisent, comme à la parade, de façon artificielle. Des films sont encore diffusés, en grand nombre, mais pas de grande qualité. Au contraire, les séries télévisées ou les *sit-com* se

multiplient, construites selon un procédé stéréotypé, sans intrigue, par tranche de douze minutes comportant nécessairement chacune une scène de violence et une scène d'amour, sans écriture des dialogues, et doublées à la hâte. On ose à peine parler de fictions. En tout cas, elles sont débiles. On voit moins de variétés, parmi lesquelles moins de ces chansons à texte qui firent le succès de tant de soirées avec Brassens, Brel, Montand, Aznavour et maintenant encore Dutheil, Souchon. On ne voit plus de documentaires de création, qui étaient des œuvres. A la place, beaucoup de sports, des jeux, et d'interminables plateaux.

La réalité est qu'il n'y a plus de textes écrits pour la télévision. L'adaptation qui était un genre littéraire, encore en honneur à la radio, est délaissée. Plus de présentateur à la voix solennelle et à la diction impeccable, plus de speakerines remplacées par des bandes-annonces. Même la météo est envahie par des bateleurs. Les textes lus sont mal rédigés. A cet égard, le prompteur, qui fait défiler un texte, peut être la pire des choses s'il fait défiler des bourdes ! Avez-vous remarqué que les sous-titres incrustés sous l'image de télévision, pas ceux des films de cinéma, sont truffés de fautes d'orthographe ?

La raison de cette situation est simple : le ressort de la télévision actuelle est le direct. L'ubiquité et l'instantanéité de la télévision, qui sont ses plus grandes forces, sont permises par la technique, encouragées par les nécessités de l'information et réclamées par les téléspectateurs. Rien ne résiste à cette loi, qui s'impose même à la qualité de l'expression, qui fait toujours prévaloir la rapidité de la transmission sur l'efficacité de la communication. Le direct en extérieur, en cas d'accidents, de troubles, d'exploits, le reportage sportif, l'interview de champion qui vient de remporter une épreuve ne donnent pas les meilleurs résultats du point de vue de la langue. Le procédé des micros-trottoirs qui consiste à soutirer deux phrases à des passants anonymes donnent de ce point de vue des résultats pitoyables.

Dans les studios, la situation n'est pas meilleure. Chaque émission a un dispositif. Plateau, éclairage, présence d'un faux ou vrai public, affluence du personnel technique, gêne causée par les caméras, tout cela est contraignant, plus qu'à la radio, crée le trac, décompose le discours, ampute le vocabulaire et brouille la signification. Certains présentateurs respectent leur auditoire, donnent à leur émission un tour de bonne compagnie et maîtrisent leur langue, Pivot, Cavada, Poivre d'Arvor, Philippe Tesson, Frédéric Mitterrand, et quelques autres. Le plus grand nombre des animateurs jouent la familiarité et se laissent aller à toutes les incorrections du français mal parlé. Les émissions de variétés atteignent

les sommets du mauvais usage, que ce soit dans le style relâché ou dans la suffisance.

Il est essentiel, dans ce palmarès à rebours, de distinguer les professionnels de la télévision des animateurs des émissions de variétés ou des invités. On ne le dira jamais assez. Les plus graves insuffisances de langage à la télévision ne viennent pas des professionnels, mais des invités, qui ne sont pourtant pas tous des chanteurs de rock. Du passant dans la rue à l'intellectuel, des chanteurs aux sportifs, du syndicaliste au fonctionnaire, et même à l'écrivain, on reste confondu de la maladresse, qui frôle l'incapacité des Français à s'exprimer en direct devant un micro, c'est-à-dire à improviser en public. Reste le cas des journalistes. Ils revendiquent la maîtrise de leur spécialité et leur indépendance d'expression. Mais cela ne devrait pas les empêcher de délivrer leurs messages ! Or, ceux-ci ne passent que par une langue intelligible et passent mieux dans une langue correcte. La situation s'est plutôt améliorée. Les journalistes de télévision ont pris conscience que leur métier était la communication, donc l'expression, qu'ils avaient une responsabilité en matière de langue qui dépasse la délivrance de l'information, qu'enfin les questions de langue sont intéressantes en elles-mêmes, les intéressent et intéressent aussi le public. Ils s'appliquent donc à s'exprimer clairement et efficacement, se corrigent à l'antenne, ce qui a une vertu pédagogique ; ils cherchent l'expression correcte, ils abordent les questions de langue. Mais ceci n'exclut nullement qu'ils soient les principaux responsables des travers décrits tout à l'heure, et notamment les inventeurs du *Carpaccio*. Ils sont aussi les responsables d'une tendance correctrice, assez nouvelle, l'hypercorrection. Dans un souci maladroit de bien dire, qui traduit l'insécurité linguistique, l'orateur commet des fautes : liaisons intempestives, rien n'est plus laid, prononciation laborieuse, comme d'appuyer sur les doubles syllabes, commentaire intelligent, de mettre un accent aigu là où il n'y en a pas, enrégistré, sécretariat, un e muet là où il n'y en a pas : un matche de football en directe du Parce des Princes, ou encore d'employer un mot savant à la place d'un mot simple. Enfin, rien ne changera le fait que la télévision est un média réducteur, qui ne laisse passer qu'une idée à la fois. Les Américains ont calculé qu'il fallait dix-huit secondes pour délivrer un message, quel qu'il soit. Au-delà, il s'affadit. Cela exclut les nuances, et rejette le texte bien loin hors de l'écran de télévision. Michel Tournier en a fait l'expérience un jour à la télévision. Il a proposé aux téléspectateurs une scène d'un roman de Stendhal, adapté pour la télévision, scène durant 3', et aussitôt après, la lecture de la page du roman qui correspond, et qui dure 1'. La page du roman exprime et fait voir beaucoup plus de choses !

Faut-il donc désespérer de la télévision, y renoncer ? Non, car la télévision, c'est encore la langue, et on peut tout redouter des *nouveaux médias* qui la suivent.

La matière principale de la télévision est, en concurrence avec l'image animée, encore la langue. La télévision est la fille du théâtre, du cinéma et de la radio. Elle est encore une représentation, avec un ou des auteurs, programmée, c'est-à-dire avec un agencement qui obéit à une idée, des rendez-vous avec l'ensemble du public, dont le principal se situe en début de soirée comme au spectacle. Elle diffuse une grande quantité de programmes dont la langue est une composante essentielle : les fictions, qui comportent un scénario, écrit, et des dialogues. Le journal, qui montre bien quelques images avec leur fond sonore, mais dont les informations sont, pour la plus grande partie, transmises par la parole du présentateur, qui a rédigé un texte, qu'il lit souvent.

Les documentaires montrent des images commentées par une voie *off*. Cela permet de les diffuser dans les différents pays en traduisant seulement le commentaire sans toucher à l'image. Mais cela fait du commentaire un véritable texte qui, parfois, donne un livre, comme l'excellente série *Les Aigles foudroyés* de Frédéric Mitterrand. Le texte des chansons aussi c'est encore la langue et même sur les plateaux, les interminables conversations, pour ne pas dire *talk-show*, accueillent parfois de bons échanges parlés, donc encore la langue.

Les chaînes thématiques du câble ne modifient pas sensiblement ce partage entre image et langue. Selon le thème, les proportions seront différentes : les chaînes de vidéomusique, de sport, de séries contiennent peu de langue. Les chaînes de cinéma, de documentaires de toute nature, les chaînes culturelles en contiennent davantage, plus que les chaînes tout public.

En revanche, on peut redouter un véritable glissement de terrain avec les nouvelles technologies.

L'informatique, déjà, ce n'est plus de la langue, malgré son nom. Il est significatif que le langage, en informatique, désigne non pas une langue, mais une construction, en signes numériques, qui incorpore beaucoup d'intelligence, peut-être un peu de logique, on appelle son produit le logiciel, mais qui ne fait plus du tout appel à la langue.

Lorsque l'informatique aboutit à un terminal d'ordinateur, de Minitel ou de télévision, l'écran peut bien afficher des lettres de l'alphabet, on sent

bien que leur arrangement n'obéit plus aux règles de la langue. Les noms propres ne doivent pas comprendre plus de tant de lettres. S'ils sont plus longs, ils sont tout simplement amputés. Les instructions ou indications données ne sont pas des phrases, mais des questionnaires que l'on remplit, ou renseigne. Dès que l'on peut remplacer les mots par des signes plus courts, on n'hésite pas. Cela s'appelle des icones, sans accent circonflexe, ou des pictogrammes. De même, dès que l'on peut, on remplace la phrase par un dispositif : des tableaux, des camemberts, des cadres en colonne ou en bande. Pour dialoguer avec l'ordinateur, plus besoin de mots, nous avons la souris, nous savons tous ce que c'est, qui va beaucoup plus vite.

Que faut-il penser des projets tendant à développer l'enseignement de l'informatique ? Comme nous sommes en France, cela commence par une filière, un CAPES, une agrégation ! Mais oui, il faut développer l'informatique à l'école même sans agrégation. Chaban-Delmas l'avait déjà proposé lors de sa campagne présidentielle en 1974, et Jean-Jacques Servan-Schreiber aussi. Les jeunes doivent savoir utiliser l'ordinateur comme ils utilisent la calculette. Il n'y aura bientôt plus de profession sans ordinateur. C'est en apprenant l'informatique à l'école qu'on le fera cohabiter avec la langue et la respecter.

Le satellite de télécommunication a libéré la télévision de ses lourds réseaux de diffusion terrestre. Leur capacité est illimitée, leur zone de diffusion couvre la planète. Mais leurs canaux sont consacrés à bien d'autres choses que la télévision : la météorologie, la surveillance, l'espionnage, le transfert de données pour les marchés, les bourses, les banques, etc. La langue doit se frayer un passage parmi tous les autres services commerciaux. C'est une question de largeur de bande, et l'image animée consomme beaucoup de largeur, et une question de tarif, donc d'audience. Il en est de même pour les *autoroutes de l'information*, bien mal dénommées. Ce sont des réseaux de câbles optiques ou autres, qui véhiculent toutes les sortes de services parmi lesquels la télévision.

Du moins le vidéodisque et les CD-Rom pouvaient-ils redonner espoir. Avec leur immense capacité de stockage, leur format réduit, leur facilité d'utilisation ils portaient l'espérance d'une nouvelle encyclopédie, d'une diffusion du savoir. Les premiers sujets de lancement confirmaient cette attente : tous les tableaux du Louvre, un CD-Rom sur Versailles en trois dimensions, la visite virtuelle de la splendide Abbaye de Cîteaux qui a disparu à la Révolution, on imagine à Rome les Thermes de Caracalla reconstitués par ordinateur. Hélas, il a fallu vendre les CD-Rom, s'adapter au public. Ils ne sont pas du savoir concentré, ils sont un

produit. Cela a beaucoup réduit les perspectives. Tout d'abord pour le contenu, on est passé de l'encyclopédie à l'anthologie ; cela coûte moins cher. Donc ce n'est plus l'oeuvre ou le texte intégral qui est emmagasiné, mais une sélection. D'autre part, même pour des extraits, c'est trop demander aux utilisateurs de trouver eux-mêmes ce qu'ils cherchent. Il faut les guider. D'où le souci des éditeurs de CD-Rom d'offrir un parcours, un jeu, des QCM, c'est-à-dire le contraire de l'encyclopédie. Et comme ce sont les enfants qui achètent les CD-Rom, le rôle de guide, de meneur de jeu est confié à un enfant.

La même ambiguïté, ne parlons pas encore de déception, s'applique à l'**Internet**. Ambiguïté, parce que personne ne peut encore prédire quelles seront les caractéristiques finales du grand réseau. Comme pour l'informatique, le langage est un code de transfert ou d'accès qui n'a rien à voir avec la langue. Le langage le plus répandu s'appelle Java, mais ce n'est pas du javanais ! Comme pour les autoroutes de l'information, la langue n'occupe qu'une partie de la capacité, à côté des transferts de données qui occupent un volume considérable. D'autre part, les conversations entre navigateurs du réseau ne sont pas consacrées à la langue. Reste que le Web véhicule une grande quantité d'informations spécialisées ou générales, de la documentation rédigée que l'on appelle *webzine*, comme magazine, et des oeuvres, et même des oeuvres intégrales. Mais les possibilités du réseau sont bien plus vastes qu'une simple banque de données ou de texte.

Tout d'abord, le réseau peut être utilisé en *push* ou en *pull*, c'est-à-dire en diffusion qui s'adresse à l'utilisateur passif, ou en navigation qui réclame l'initiative de l'utilisateur pour « surfer sur le Web ». Il peut être utilisé en direct, en temps réel différé, en téléchargement, continu ou non ; il peut être utilisé en réseau mondial ou en canal spécialisé, en utilisation gratuite, ou payante, ou financée par la publicité. Enfin, le réseau peut véhiculer le meilleur et le pire : le meilleur, c'est l'éducation - 50% des écoles américaines sont équipées d'un serveur Web, 10% en France - et la culture : je parlais de textes précédemment mais certains services vont plus loin. Des liens hypertextes permettent une lecture interactive, spécialisée. Le pire, c'est le trafic, la subversion, la pornographie. Si l'on songe que l'Internet peut, à terme, remplacer ou englober tous les réseaux audiovisuels et toutes les nouvelles technologies, on peut être perplexe sur l'avenir de la langue, des langues. Et le fait que près de 90% de la capacité du réseau mondial soit utilisé aux Etats-Unis n'est pas pour nous rassurer à propos de la maîtrise de cette transformation.

Nous assistons en effet, et j'aimerais terminer par là, à des transformations considérables. Elles se déroulent sous nos yeux. Nous en

sommes conscients, mais nous avons de la peine à démêler l'enchaînement des causes et des conséquences. La transformation dont nous parlons aujourd'hui, celle de la langue sous l'effet des médias audiovisuels n'est sans doute pas la plus importante. Mais, ne nous y trompons pas, elle est centrale, à la fois cause et conséquence de beaucoup d'autres transformations. Derrière la place de la langue à la télévision, il y a la place de la rhétorique, de l'œuvre écrite qui a joué un si grand rôle dans la civilisation depuis cinq siècles ! Derrière l'œuvre, il y a la réflexion, l'auteur, c'est-à-dire la reconnaissance, par la société, de la création individuelle. Il se livre de nos jours à travers le monde une gigantesque bataille entre la conception française du droit d'auteur qui se concentre dans le droit moral du créateur, et la conception anglo-saxonne du copyright qui privilégie l'exploitation économique du producteur. C'est une bataille de civilisation. La France mène le camp du créateur, le bon camp. Les Etats-Unis d'Amérique mènent le camp du copyright qui favorise les médias de masse et les nouvelles technologies de la communication, lesquelles sont américaines. Le droit d'auteur est à coup sûr une clé de voûte de l'individualisme. Mais c'est une clé de voûte qui risque de s'effondrer ! Le droit d'auteur est en effet l'un des principes menacés par l'intervention de l'ordinateur dans la création, c'est-à-dire l'apparition d'œuvres virtuelles, aléatoires, par la diffusion par satellite qui rend difficile le contrôle de la diffusion de l'œuvre, par l'Internet enfin qui dissimule l'origine et la destination des messages, par l'imprimante qui permet l'impression individuelle, sans contrôle, de toutes les œuvres consultées.

La langue serait-elle l'un des points de résistance de la civilisation ? Envisageons les choses sous un autre angle. L'audiovisuel a unifié le monde et l'a transformé en un village planétaire. Mais l'unification est superficielle et les médias n'ont pas fait disparaître, bien au contraire, le besoin d'identité que ressentent tous les hommes. L'identité peut tenir au sol, à l'ethnographie, à la race. Quel creuset plus fort et plus évolué d'identité que la langue ? Albert Camus avait proclamé : "La langue française est ma patrie !" Cela est vrai de toutes les langues qui sont, nous le savons bien, le lien le plus précieux entre tous et le plus respectueux de la liberté de chacun. Voilà le grand mot lâché : la liberté de l'individu !

La description des effets des nouvelles technologies de la communication sur le langage nous a peut-être amenés un peu loin. Mais ce ne sera pas en vain si nous sommes convaincus que ces transformations mettent en cause des valeurs qui sont les nôtres maintenant, mais qui sont en même temps permanentes et universelles. Si, par malheur, certains d'entre nous, cédant à la tentation d'abdiquer, n'en étaient plus tout à fait

convaincus, rappelons-nous que les générations qui nous ont précédés ont porté ces valeurs au plus haut degré de perfection, et que le monde entier nous les envie. C'est, à mon avis, notre devoir de les défendre et de les transmettre comme telles, c'est-à-dire comme universelles.

Au moment où je formule cette exhortation, dans ce lieu, je sens bien qu'elle n'y trouve point application. L'Académie de Rouen puise dans son histoire et dans ses travaux toutes les raisons et toutes les forces pour affronter les enjeux à venir de la communication sans compromettre les richesses accumulées et vivantes de la langue française. C'est sans aucun doute l'une des raisons pour lesquelles j'éprouve à être admis parmi ses membres tant de satisfaction et tant de gratitude profonde.

LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS UNE ACADEMIE DE PROVINCE

DISCOURS EN RÉPONSE

par M. Jean-Pierre LEMERCIER

Monsieur,

Il est d'usage qu'un nouvel Académicien "prenant séance" devant ses confrères, prononce, comme vous venez de le faire, le "discours en remerciement" auquel fait suite le "discours en réponse".

Mais aujourd'hui, bouleversant la coutume, c'est notre Compagnie entière qui doit vous exprimer sa gratitude. Car vous apportez à notre Académie le prestige de votre nom, l'éclat d'une brillante carrière, le renom d'un écrivain talentueux.

Vous appartenez à cette famille illustre depuis le Xe siècle, fixée en France au XVIIe siècle et liée à la Normandie depuis 1742, qui a donné à la France tant d'hommes célèbres dans le domaine des armes, de la diplomatie, de la politique, mais aussi des Sciences, des Lettres et des Académies... que le prénom est devenu nécessaire pour vous y désigner.

Déjà, votre carrière vous rend digne de vos ancêtres. Après un début en 1955 comme attaché à l'Ambassade de France en Italie, vous vous orientez progressivement vers le Conseil d'Etat. Auditeur en 1960, Maître de requêtes en 1967, vous devenez Conseiller d'Etat en 1985.

En même temps, vous êtes appelé dans plusieurs cabinets ministériels comme conseiller technique, deux fois aux Affaires sociales et deux fois aux Affaires culturelles. En 1970, vous êtes le directeur de cabinet du ministre chargé des affaires culturelles: le ministre est justement Monsieur André Bettencourt.

Ainsi m'est offerte l'occasion de rendre publiquement hommage à l'ancien ministre, membre associé de notre Compagnie depuis 1990, qui, malgré ses nombreuses charges équilibrant les responsabilités politiques, les mandats électifs toujours renouvelés, les activités culturelles, fruit de son idéal humaniste, ne manque jamais avec une courtoisie pleine de distinction, d'encourager les travaux et les manifestations de notre Académie.

Cette fonction dans le Cabinet de Monsieur Bettencourt au ministère des Affaires culturelles, marque la fin d'une période de votre carrière.

Dès lors, vers 1971, vos activités s'orientent vers l'audiovisuel. Vous voici successivement Directeur général adjoint de l'Office de Radio-diffusion Télévision Française (ORTF), Directeur général de Radio France, Président de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), Membre de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Président de la Commission Nationale de la Communication et des Libertés (CNCL).

Toutes ces responsabilités éminentes, et bien d'autres encore, que vous assumez dans l'audiovisuel ne semblent pas suffire à votre dynamisme et à votre enthousiasme. Depuis une quinzaine d'années vous vous lancez dans la lutte pour la défense de la langue française et nous ne saurions trop vous en féliciter. Vous devenez Vice-Président du Haut Comité de la langue française dont le président est le Premier ministre en exercice, Membre du Conseil supérieur de la langue française, Administrateur de la Bibliothèque Nationale de France, et tout récemment Président de la Commission générale de terminologie et de néologie dont le travail, me semble-t-il, doit être primordial face à l'accélération de la science, des techniques, de la culture sous toutes ses formes.

Cette énumération déjà longue de vos activités de carrière est loin d'être complète et je suis saisi de vertige au simple énoncé des présidences que vous assurez dans le domaine de l'histoire, de la diplomatie, des jurys littéraires, des conseils d'administration de diverses publications.

Vraiment, Monsieur, fournissant un tel travail, comment trouvez-vous le temps nécessaire à la retraite intellectuelle, à la réflexion, à l'écriture si parfaite qu'on retrouve dans les ouvrages littéraires que vous avez publiés ?

Parmi vos onze livres, six furent couronnés, cinq par l'Académie Française et un par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Vous y traitez avec virtuosité des problèmes de la langue et de l'expression comme "une image vaut dix mille mots" ou " le Français pour

qu'il vive" qui expose de façon documentée et réfléchie la situation de la francophonie en 1987.

Mais vous abordez avec prédilection, semble t-il, le genre historique, et vous excellez à broser des fresques d'ensemble sur "le Conseil d'Etat", sur "l'Histoire politique de la Revue des deux mondes", sur l'Orléanisme ou la Ressource libérale de la France", et, tout récemment sur le "XIXe siècle, L'éclat et le déclin de la France".

Cinq biographies sont encore l'occasion de retrouver l'Histoire, qu'il s'agisse de "Le général de Valence ou l'insouciance et la gloire", de "Séguir sans cérémonie ou la gaieté libertine", de "Madame de Genlis", de "La vraie Madame Gervaisais". Laissez moi insister sur votre livre traitant de Guizot puisque, vous me l'avez appris, cet homme clairvoyant avait déjà distingué notre Académie rouennaise comme l'une des plus anciennes et des plus illustres de France.

Une carrière si féconde, une oeuvre littéraire si appréciée vous ont déjà valu une brassée de lauriers. Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre du Mérite, Commandeur de l'Ordre des Arts et Lettres, Officier de l'Ordre de la francophonie, vous avez été élu à l'Académie de Versailles, à l'Académie Européenne des Sciences, des Arts et des Lettres.

Et voici que, quelques mois après votre élection à l'Académie de Rouen, vous fûtes admis à l'Académie des Sciences morales et politiques. Pour votre entrée à l'Institut de France, vous avez voulu que figurât parmi les membres d'honneur du Comité de l'Epée, le nom de notre Secrétaire perpétuel. Cette distinction que vous lui manifestez, témoigne de votre attachement profond à notre Compagnie et à notre Normandie. Nous en sommes très sincèrement touchés et reconnaissants.

Monsieur,

En choisissant pour discours de réception *La langue française et les médias*, en précisant les attaques qui menacent notre langage et notre culture dans tous les modes d'expression actuels et futurs, vous avez rejoint un sujet de préoccupation constante de notre Compagnie. C'est ce qui m'amène à vous exposer en réponse : *La défense de la langue française dans une Académie de province*.

Le 11 octobre 1995, devant la Conférence Nationale des vingt six Académies de province invitées aux cérémonies du bi-centenaire de l'Institut de France, Maurice Druon, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, lança un appel pathétique :

"Notre langue, dit-il, cet élément essentiel de notre patrimoine intellectuel, est menacée... Alors, je vous adresse une requête, une prière, une supplique : soyez nos relais dans la surveillance du langage ! Veillez sur notre langue dans vos provinces !"

Puis, il évoqua, entre l'Académie Française et nos Académies régionales des Sciences, des Belles Lettres, et des Arts, une flatteuse, oh trop flatteuse analogie : la pluridisciplinarité. Ainsi, pour veiller au langage dans les domaines de l'activité humaine, l'Académie Française a réuni des juristes, des historiens, des philosophes, des biologistes, des théologiens, des diplomates, des érudits, autant que de littérateurs purs. N'est-ce pas la même diversité de compétence que l'on rencontre dans les académies de province ?

Notre Compagnie, comme beaucoup d'autres, peut répondre à l'appel de Maurice Druon et contribuer modestement à la défense de la langue française, non seulement en son sein, mais encore dans la Cité et même au-delà dans le monde.

Dans nos séances privées, lorsqu'il s'agit de communiquer aux confrères réunis les travaux en cours, les recherches récentes, on voit se succéder des communications extrêmement variées concernant le Droit, la Justice, l'Histoire, la Botanique, la Géologie, les Mathématiques, l'Architecture, la Démographie, la Philosophie, la Médecine, l'Art sous toutes ses formes. Il ne s'agit pas de banales vulgarisations, mais toujours d'exposés précis, documentés, concernant des recherches et des réflexions de pointe. Comme l'exposé donne lieu à des débats et des échanges, le langage spécialisé est exclu. Il convient d'utiliser une expression qui soit accessible à tous, c'est-à-dire une langue française pure, sans abréviation et sans sigle.

Certes, il ne faudrait pas condamner globalement le jargon professionnel qui rend parfois des services aux spécialistes pour s'entendre entre eux clairement et rapidement. Dans ce cas, les termes nouveaux qu'il faut créer en raison des progrès de la technique et de la science sont contrôlés par la Commission générale de terminologie et de néologie que vous présidez. En fait, ce sont les abus inutiles qu'il faut rejeter, surtout lorsqu'ils sont utilisés hors du milieu professionnel.

Toutes les professions ont pêché et pêchent encore :

- Le rapport que Jacqueline de Romilly et Hélène Carrère d'Encausse ont présenté à l'Académie française, dénonce le monde de l'Enseignement composant "L'I.N.R.P., le C.R.D.P., le C.D.D.P.". Il faut entendre l'Institut national de la Recherche pédagogique, les Centres régionaux et départementaux de la documentation pédagogique, qui proposent aux écoles des exercices portant sur "des objets méta-linguistiques préconstitués" pour améliorer les "performances discursives et méta-langagières" et conseiller la lecture "inter-textuelle, trans-textuelle et l'hyper-textualité".....On y propose encore "la lecture tabulaire comme procédé expérimenté".

- Les Juristes ont acquis la célébrité dans ce domaine. Nous leur "donnerons acte" d'expressions comme le "de cujus", ou le "curateur au ventre". Mais ne viennent-ils pas de s'approprier un sigle jusqu'alors réservé aux garagistes qui montaient des freins avec système anti-bloquant : il s'agit de l'A.B.S. qui désigne désormais les abus de biens sociaux.

- Les médecins, j'en conviens, ne sont pas innocents. Les abréviations foisonnent au point que les praticiens ne se comprennent même plus d'une spécialité à l'autre. L'I.V.G. désigne l'insuffisance ventriculaire gauche pour le spécialiste du coeur, mais pour l'accoucheur c'est l'interruption volontaire de grossesse.

Quelle sensation de négligé n'éprouve t-on pas en écoutant les médecins qui utilisent les mots coupés, quand après les examens de "tomos" et de "cathés", il faut aller chez le "kiné".

Le docteur Julien Besançon le grand-père d'Alain Besançon, récemment élu à l'Académie des Sciences morales et politiques, était un humoriste de talent. Il critiquait le langage ésotérique de ses confrères : "quel besoin, disait-il, d'appeler un saignement de nez épistaxis, un mal de tête céphalalgie, un point de côté pleurodynie, la prévention des maladies prophylaxie, leur cause étiologie, l'étude des symptômes séméiologie". Quand pour vanter l'efficacité d'un traitement contre la fièvre, un auteur écrit "la cessation de l'hyperthermie amène l'euphorie, pour seulement exprimer que dès qu'il n'a plus de fièvre le malade se sent mieux, on croit entendre Molière, lorsque le médecin Purgon menace le malade

imaginaire : "Vous tomberez de la dyspepsie dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans l'hypoepsie et de l'hypoepsie dans l'apepsie".

Dans nos séances académiques, nous ne pourrions pas nous comprendre si chacun parlait un jargon professionnel que son voisin pourtant cultivé mais non initié dans la spécialité, ne connaîtrait évidemment pas.

Une seule langue nous est commune, un seul mode d'expression nous convient à tous permettant dans tous les domaines de décrire, d'informer et de convaincre.

Ce langage a permis, dans nos dernières séances académiques, de débattre de sujets très savants, aux mathématiciens d'exposer, exemples à l'appui, les questions qu'ils se posent sur les certitudes de la science, aux géologues d'expliquer le sort des plaques tectoniques, à l'historien de révéler les recherches récentes sur l'Alsace devenue française, à l'astronome de révéler la place de l'eau ou de ses composants dans le système solaire, ou encore aux juristes d'opposer le Droit européen et le Droit français.

En dehors de ces séances privées, l'Académie de province contribue à la défense de la langue française dans la cité et la région. Maurice Druon nous conseille : "N'hésitez pas à protester, auprès de leurs auteurs, contre les manquements dont se rendent coupables, par ignorance, négligence, snobisme ou vulgarité volontaire, vos journaux et médias locaux, contre les horreurs qu'invente, par soucis de lucre, la publicité, contre l'obscurité prétentieuse des circulaires administratives..."

Ces encouragements s'appliquent à tous ceux d'entre nous qui ont accès au public, aux diverses professions, et plus encore à ceux qui ont des responsabilités d'enseignement auprès d'élèves et de disciples.

C'est dans cet esprit véritablement animé d'une volonté missionnaire que notre confrère Jacques Delécluse, ancien directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen, s'est adressé depuis juin à un public de collégiens et d'étudiants pour défendre "la langue française dans le milieu des affaires".

Les séances publiques de l'Académie ne sont-elles pas des occasions de donner l'exemple ? Votre beau discours que nous venons d'entendre en ce lieu, Monsieur, contribue à l'illustration de la langue française.

Au delà de son siège et de la cité, à l'époque de la mondialisation, une modeste académie de province peut contribuer au prestige de la langue française dans le monde. Sans doute va-on penser qu'il appartient aux Institutions et aux organismes nationaux de promouvoir la francophonie. Toutefois, les membres de l'Académie de Rouen qui récemment encore, partent en mission en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique, en Russie, en

Afrique, en Turquie et jusqu'en Asie Centrale, y ont exprimé simplement, mais efficacement, la culture française.

Deux de nos confrères ont consacré une grande part de leur activité à promouvoir la francophonie : le Président Léopold Sédar Senghor, membre associé de l'Académie de Rouen depuis le 11 octobre 1980, et Pierre Landemaine, ici présent, dont la modestie va souffrir.

Le 9 mai 1987, le Président Senghor, devant notre Compagnie a défini la francophonie :

- soit l'ensemble des états qui emploient le français comme langue de communication internationale ou langue de travail,

- soit l'ensemble des personnes qui parlent le français dans leurs différentes fonctions,

- soit la communauté d'esprit qui résulte de ces emplois. Il s'ensuit une mentalité commune, une manière de penser, de sentir. Et cette communauté qui peut s'étendre aux cinq continents, bénéficiera de différents apports pour aboutir à "la civilisation de l'Universel".

Toutes les participations d'où qu'elles viennent, sont utilisées grâce "à l'esprit de méthode et d'organisation", qui est le génie du français.

Dans la mise en commun de toutes ces valeurs, les Normands ne viennent pas les mains vides. Que les amis de l'Académie de Caen partagent notre fierté! Le Président Senghor nous reconnaît un certain esprit lucide accompagné d'une certaine sensibilité délicate.

Puis ce grand amoureux de la francophonie a vanté les avantages du français : la symbiose culturelle, le goût, la grâce, le charme, la logique naturelle et l'admirable clarté. Il est persuadé que la langue française garde une place comme langue universelle.

C'est pourquoi, pour conclure, le Président Senghor, invita ses confrères rouennais à défendre la langue française dans les conférences internationales en parlant français, en exigeant des traductions simultanées et des documents en français, en portant l'effort pour la publication en français d'ouvrages fondamentaux. Mais il insista en outre pour que dans la rédaction en français soient développées les vertus majeures du génie français : logique et précision.

C'est un autre apôtre de la francophonie, notre confrère Pierre Landemaine qui vient à son tour honorer notre Compagnie.

En sa qualité de Consul de Mauritanie de 1962 à 1981 et de Consul général du Sénégal en Seine-Maritime depuis 1963, il s'est attaché à promouvoir la francophonie dans la population africaine tant à Rouen que sur les rives du fleuve Sénégal.

A Rouen, la création d'un foyer d'accueil des immigrés mauritaniens et sénégalais a permis de développer la formation professionnelle, religieuse et culturelle. Ainsi, dès 1966, 225 africains soit 18% de la communauté étaient atteints par les efforts de scolarisation, tandis que par ailleurs des cours d'alphabétisation, ébauche de la culture francophone, étaient ouverts 3 fois par semaine de 20 heures à 21 heures.

Sur les rives du fleuve Sénégal s'opposent par la culture et l'ethnie, deux groupes de populations : les araboberbères musulmans, arabophones, et les négro-africains, francophones.

En 1989, le massacre de six cents négro-africains dans la ville de Nouakchott fut le prélude de terribles mesures : fermeture des écoles francophones et expulsion hors de la Mauritanie de 160 000 négro-africains qui furent refoulés dans des camps de réfugiés le long du fleuve Sénégal.

Notre confrère Landemaine, visitant les camps, s'est apitoyé sur le sort des jeunes émigrés qui n'étaient plus scolarisés et qui ne pouvaient plus développer leur culture francophone.

Dans un premier temps, il trouva les moyens de les regrouper à Saint Louis du Sénégal pour leur permettre d'y fréquenter le lycée français.

Déjà, plusieurs de ces jeunes ont réussi le baccalauréat et sont entrés à l'Université francophone de Dakar.

Dans un autre temps, il créa à Barkevuy un groupe scolaire de quatre classes pour mener les enfants jusqu'au certificat d'études primaires et développer le début d'une culture francophone. Il est intéressant de savoir que l'école a été édifiée avec l'argent des Sénégalais qui travaillent à Rouen et qui mettent régulièrement de côté une partie de leur salaire pour cette action culturelle locale francophone.

L'Education Nationale du Sénégal a exprimé officiellement sa reconnaissance à notre confrère en donnant à cette école le nom de "Groupe scolaire Pierre Landemaine", qui vient d'être solennellement inauguré en juin 1997.

En regard de la poussée d'arabisation en Mauritanie et au Sénégal où le financement par le riche Koweït développe la culture arabophone et l'islamisation, la lutte courageuse de notre confrère pour défendre la langue française n'honore-t-elle pas notre modeste Académie de province ?

Le 10 octobre dernier, à la fondation Singer - Polignac, s'est tenue, sous l'égide de l'Institut de France, la Conférence Nationale des plus anciennes Académies des Sciences, Lettres et Arts.

Avec votre talent habituel, vous y avez exposé "les Institutions de la francophonie". Il fallait apporter de la clarté et des connaissances

approfondies pour conduire l'auditoire à travers les arcanes de la politique et de l'administration. Car au fil des années, l'orientation se modifie aussi fréquemment que l'autorité de tutelle passant du Ministère de la Culture à celui des Affaires extérieures.

Vous appuyant sur les bases historiques, puis expliquant la floraison des institutions, pour aboutir, depuis 1986, à la "francophonie des sommets", n'avez-vous pas exprimé que l'avenir n'est pas tant dans les institutions complexes que dans le développement empirique transversal?

C'était un encouragement donné à toutes les Académies de province qui, comme celle de Rouen, manifestent leur intérêt pour la francophonie.

C'était aussi reconnaître la vitalité et l'activité francophones de la Belgique, du Maroc, des Athéniens et du Québec qui étaient représentés et apportaient en ce jour un vibrant témoignage.

Lorsque Madame Têtu de Labsade, au nom du Canada, lançait avec l'ardeur que lui permettaient sa jeunesse et sa féminité : "Pour la langue française, soyez tranquilles. De l'autre côté de l'Atlantique, le Québec veille !", nous aurions pu reprendre : "Dans l'Hexagone, les Académies de province veillent aussi".

Monsieur,

En vous présentant avec une naïve satisfaction et une puérile fierté, les efforts des Académiciens de Rouen pour défendre la langue française et la culture francophone, ne vais-je pas provoquer le sourire de condescendance de celui qui a dirigé et dirige encore plusieurs des Institutions et des organismes nationaux qui ont en charge la francophonie ?

Puissiez-vous du moins comprendre combien nous admirons votre oeuvre et combien nous sommes heureux de vous accueillir comme membre associé de notre Compagnie!

Puissiez-vous être assuré que nous vous suivrons avec foi, ardeur, enthousiasme, dans votre combat pour "la défense et l'illustration de la langue française"!

apportées pour rendre l'éducation plus efficace et plus utile. C'est par là que nous espérons que l'enseignement de la langue française sera plus efficace et plus utile. C'est par là que nous espérons que l'enseignement de la langue française sera plus efficace et plus utile.

Vous appuyez sur les bases historiques et linguistiques de la langue française. Vous appuyez sur les bases historiques et linguistiques de la langue française. Vous appuyez sur les bases historiques et linguistiques de la langue française.

Le rôle de la langue française est de servir de lien entre les différents peuples de la francophonie. Le rôle de la langue française est de servir de lien entre les différents peuples de la francophonie. Le rôle de la langue française est de servir de lien entre les différents peuples de la francophonie.

Déjà, nous avons vu que la langue française est de plus en plus utilisée dans les pays de la francophonie.

En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française. En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française.

Enfin, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française. Enfin, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française.

En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française. En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française.

Puisse-t-il vous être agréable de nous adresser quelques lettres et de nous faire connaître vos impressions sur ce que nous avons écrit. Puisse-t-il vous être agréable de nous adresser quelques lettres et de nous faire connaître vos impressions sur ce que nous avons écrit.

En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française. En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, nous devons nous appuyer sur les bases historiques et linguistiques de la langue française.

LES HABARDS D'UNE CARRIÈRE
UNE VOCATION INTERROMPUE
QUELQUES REFLEXIONS SUR LE CORPS PREFERCTORAL
CONFÉRENCES PUBLIQUES

(donnée à Caen le 12 novembre 1977)
ET

COMMUNICATIONS

Bonjour Monsieur le Préfet, au revoir Monsieur le Préfet !

Monsieur le Préfet, une appellation, qui, chaque jour, pendant 17 ans et 6 promotions successives, me fut décernée.

Il est vrai que pour m'initier, j'avais eu droit auparavant à son directeur dans tous les sens du terme : Monsieur le Sous-Préfet. Pourtant, et, dans ma jeunesse, après le baccalauréat par exemple, alors que l'on commence à songer sérieusement à une carrière, l'on n'évalait dit-je, surtout pas la carrière préfectorale, pour quoi par Préfet je me serais senti.

J'aurais dit : "Mais n'y songez pas quand même". Un tel poste, en vérité, en aucune manière ce ne serait être pour moi ; un tel titre d'est sûr, ne pourrait me convenir. Cela réglé je l'aurais fait, même de l'époque où, par la suite des choses, afin de me permettre de poursuivre mes études de Droit, j'étais devenu Rédacteur à la Préfecture de Caen, et même Attaché au Cabinet du Préfet.

C'est qu'en effet, dès mon plus jeune âge, j'avais une toute autre ambition. Je voulais être Maître, Officier de Marine.

Né à Bréhal, entre la Manche, mon enfance s'était essentiellement passée au bord de la mer, tout d'abord à Granville puis à Cherbourg. Intégré de 1926 à 1931 au lycée de cette ville, de ce grand port de guerre, était-on avec tant, j'avais comme correspondants, pour mes sorties dominicales, deux familles de marins qui furent pour moi d'une grande aide, et de précieux conseils.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

ET

COMMUNICATIONS

LES HASARDS D'UNE CARRIERE

UNE VOCATION INTERROMPUE

QUELQUES REFLEXIONS SUR LE CORPS PREFECTORAL

par M. Georges MAC GRATH

(Séance du 25 janvier 1997)

Bonjour Monsieur le Préfet, au revoir Monsieur le Préfet !

Monsieur le Préfet, une appellation, qui, chaque jour, pendant 17 ans en 6 préfectures successives, me fut décernée.

Il est vrai que pour m'habituer, j'avais eu droit auparavant à son diminutif dans tous les sens du terme : Monsieur le Sous Préfet. Pourtant, si, dans ma jeunesse, après le baccalauréat par exemple, alors que l'on commence à songer sérieusement à une carrière, l'on m'avait dit : pourquoi pas la carrière préfectorale, pourquoi pas Préfet : je me serais esclaffé.

J'aurais dit : "vous n'y songez pas quand même". Un tel poste, en vérité, en aucune manière ce ne saurait être pour moi ; un tel titre c'est sûr, ne pourrait me concerner. Cette réplique je l'aurais faite, même en l'époque où, par la force des choses, afin de me permettre de poursuivre mes études de Droit, j'étais devenu Rédacteur à la Préfecture de Caen, et même Attaché au Cabinet du Préfet.

C'est qu'en effet, dès mon plus jeune âge, j'avais une tout autre ambition. Je voulais être Marin, Officier de Marine.

Né à Bréhal, dans la Manche, mon enfance s'était essentiellement déroulée au bord de la mer, tout d'abord à Granville puis à Cherbourg. Interne de 1926 à 1931 au lycée de cette ville, de ce grand port de guerre, disait-on avec fierté, j'avais comme correspondants, pour mes sorties dominicales, deux familles de marins qui furent pour moi d'une grande bonté, et de précieux conseil.

A chaque sortie, lorsque je n'étais pas consigné, ce qui m'arrivait de temps à autre, tant je me rebellais contre l'odieux régime d'internat qui nous était imposé, j'étais reçu tour à tour, par un officier de la Royale, un Capitaine de Frégate, bientôt promu Capitaine de vaisseau, puis chez un Capitaine au long cours, pilote du port de Cherbourg.

Dans ces deux familles, j'entendais souvent parler Marine, mais de différente façon.

C'est qu'en effet, chez l'une comme chez l'autre ce n'était pas du tout la même.

Sans méconnaître l'attrait, le prestige de la Marine de Guerre, j'étais davantage attiré et avant tout séduit, par la carrière exceptionnelle à mes yeux des Officiers de la Marine Marchande, surtout des Capitaines des grands paquebots venant de Rotterdam, du Havre, ou de Southampton et faisant escale à Cherbourg avant d'entreprendre la traversée de l'océan.

Le transport aérien, aujourd'hui si répandu, était alors inexistant. On ne traversait l'Atlantique qu'en bateau. Le transport maritime était donc très florissant.

Tous les trois ou quatre jours arrivait à Cherbourg un train transatlantique (ainsi le nommait-on) en provenance de Paris, ayant à son bord des voyageurs huppés avec d'imposants et riches bagages, occupant wagons-lits ou couchettes de première classe, mais aussi des émigrants avec leur baluchon à l'épaule, misérablement regroupés en troisième classe.

Les trains transatlantiques, avec leurs voyageurs riches ou pauvres, stoppaient à l'extrémité des quais du port de commerce. Leurs occupants apercevaient alors dans le lointain le paquebot qui allait les recevoir pour cinq jours et les conduire au port de New-York ; cette destination étant pour les uns le signe évident de leur réussite et, pour les autres au contraire le gage de leur ultime espérance.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le port de Cherbourg en effet ne disposait pas, en l'époque, de quai en eau profonde, où auraient pu accoster les navires de fort tonnage. Il n'y avait pas non plus de gare maritime digne de ce nom. En tenait lieu un abri provisoire installé en bout de quai.

Les grands paquebots de 150 mètres de long et davantage, étaient donc dans l'obligation de jeter l'ancre face à la ville, quelques milles au large de la digue du Hommet clôturant la rade, les protégeant du ressac.

A leur sortie du train transatlantique, les voyageurs devenus des passagers, étaient pris en charge par de petits steamers (certains étaient

encore des navires à aube), que l'on appelait " transbordeurs " pour être conduits à bord des paquebots.

Se tenant, en permanence à quai, dans l'avant-port, ils pouvaient à tout moment appareiller pour emprunter le chenal les conduisant en haute mer.

Arrivés à la hauteur des grands paquebots ils se plaçaient bord à bord, près de ces monstres impressionnants qui les dominaient de leur quatre ou cinq ponts. Une porte de coupée s'ouvrait alors à mi-hauteur de la coque du Transatlantique. Une passerelle était jetée avec le transbordeur et les passagers, quittant le paquebot ou y entrant, effectuaient méthodiquement leur mouvement aux ordres du capitaine du transbordeur.

Il arrivait parfois, en fonction des horaires des escales des grands paquebots que les émigrants soient dans l'obligation de séjourner à Cherbourg. Ce séjour avait lieu au célèbre Hôtel Transatlantique construit pour eux.

Curieusement aujourd'hui, les bureaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cherbourg Cotentin sont installés dans cet établissement qui a donc totalement changé de destination.

Grâce à mon parent, pilote du port, j'eus quelquefois l'occasion, un dimanche où je sortais chez lui, de faire la petite traversée que je viens d'évoquer. J'en conserve encore aujourd'hui un souvenir ébloui.

Ces paquebots qui, dans les années d'après-guerre 14-18, et d'avant-guerre 39-45, faisaient ainsi escale, en cette extrémité, cette pointe du Cotentin qu'est la ville de Cherbourg étaient surtout anglais : le Queen Mary, le Queen Elisabeth de la Cunard, d'autres bateaux de la White Star Line. Il y avait aussi un américain : l'Amérique, c'était son nom tout simplement. Mais aussi des allemands : le plus célèbre étant le Brémen, imposant par ses dimensions exceptionnelles (et construit, un peu comme un défi, par nos ennemis d'hier). Sans oublier bien sûr l'Ile de France, d'autres encore, de la Compagnie Générale Transatlantique.

Aussitôt à bord, on me confiait à un marin qui me faisait parcourir les salons luxueux, les riches galeries marchandes, descendre les escaliers majestueux, emprunter les coursives.

J'étais confondu, admiratif, enthousiaste. Quelle merveille pour le pauvre lycéen ignorant de tout que j'étais alors : comme, si vous voulez par exemple, "Le petit Chose" des Contes du Lundi d'Alphonse Daudet.

Pas étonnant donc, qu'à l'issue de mes études secondaires, je songeais avant tout à une carrière dans la Marine Marchande. J'optais tout naturellement pour celle de Commissaire de Bord, sur les grands paquebots.

Pourquoi ce rôle, plutôt que celui de Capitaine ?

Parce qu'en même temps que ma passion pour la mer, je me sentais confusément attiré par le contact humain, le service des autres.

Sur les navires à passagers, ce sont les Commissaires, vous le savez bien, qui assument cette tâche. Quelles sont leurs attributions ?

Sous l'autorité du Commandant, ils assuraient alors les relations avec les passagers (de mille à mille cinq cents personnes), ce qui suppose beaucoup de sagesse, de patience et de diplomatie. Relevaient d'eux les personnels (plusieurs centaines) du service général, chargés de l'accueil, des réceptions, de l'hôtellerie, des finances, des approvisionnements, sans oublier l'inévitable contrôle de gestion.

Ces fonctions, dès le lycée, j'y avais réfléchi. Je savais que leurs titulaires devaient posséder la licence en droit, et le brevet de Commissaire de la Marine Marchande. Ensuite, il fallait être agréé par une Compagnie de Navigation.

Aujourd'hui la voie aérienne a totalement supplanté le transport maritime des personnes, du moins sur les grandes distances. Ne subsistent plus que les relations maritimes rapprochées.

Mes chers confrères, j'avais songé aussi, en faisant mon Droit, à la carrière de Commissaire de la Marine Nationale.

On trouve ceux-ci sur les grandes unités de notre flotte de guerre, avec des attributions comparables, à quelques nuances près, à celle que je viens de décrire, mais sous l'angle strictement militaire évidemment.

Mes études de Droit terminées, je décidais d'entrer dans ce Corps, au titre des réserves, en prenant part au concours ouvert à cet effet. Appelé ainsi à accomplir mon service dans la Marine Militaire, je pourrais ensuite poursuivre ma carrière dans ma vraie vocation : à bord des paquebots.

Effectivement, j'entrais en Octobre 1936 à l'Ecole du Commissariat de la Marine à Brest, comme élève aspirant de réserve. J'étais heureux. Mon destin se précisait. Ma future carrière de marin se dessinait. Mais les médecins, obnubilés par la crainte des pensions à verser après réforme, décidèrent de me renvoyer devant la Commission de réforme précisément. Celle-ci sans ménagement me déclara inapte au service à la Mer et me réforma.

Ainsi tous mes projets, échafaudés depuis si longtemps avec le plus grand soin, en un instant, s'effondraient. Terriblement mortifié je rejoignais la Préfecture de Caen pour y retrouver, mélancoliquement, mon poste de Rédacteur au Cabinet du Préfet et dans une certaine consternation y demeurer 5 ans. Car, en effet, par dépit, et pour apporter un démenti cinglant au jugement des Médecins de Marine, dès mon retour à Caen, j'avais souscrit, dans l'Armée de terre, en qualité de simple soldat cette

fois, un engagement pour la durée de la guerre que l'on sentait toute proche - ce qui ne posa aucun problème de la part du service de Santé des Armées.

*

Mes chers Confrères, il me faut maintenant parler de l'**Administration Préfectorale**, au sein de laquelle, en définitive, j'ai fait carrière une vie entière, sauf après mon départ en congé spécial, 13 années accomplies en qualité d'Avocat au Barreau de Rouen.

*

En raison de ma vocation maritime, je n'avais jamais songé à entrer dans cette carrière. En vérité elle m'intimidait et me déroutait quelque peu. Ajouterai-je même que son caractère représentatif, d'une part, et son aspect politique de l'autre me rebutaient ?

C'est qu'en effet, de cette profession, je ne voyais que l'aspect extérieur, assez décevant à mes yeux, et non pas l'aspect constructif et réalisateur, riche, si l'on veut s'y consacrer pleinement, de satisfactions morales et de joies intérieures profondes. Je ne songeais donc, après mon échec inattendu dans la marine, et pour les raisons que je viens d'évoquer, à entrer dans le Corps Préfectoral. Mais alors que faire ? Poursuivre ma carrière dans les bureaux des Préfectures - pourquoi pas après tout ?

Cependant, aimant le Droit, cette gymnastique de l'esprit qui m'a toujours passionné, j'envisageais plutôt d'entrer dans la magistrature administrative, en l'espèce, les Conseils de Préfecture inter-départementaux, chargés de trancher (sous réserve d'appel au Conseil d'Etat) les litiges entre les Collectivités Publiques et les particuliers.

A l'époque, les années d'entre les deux guerres puis l'occupation, l'ENA n'existait pas encore. Le recrutement à tous les postes publics se faisait par concours spécialisés.

Effectivement, on annonça bientôt le recrutement de Conseillers de Préfecture appelés (l'idée était en l'air) à devenir les juges de nos tribunaux administratifs d'aujourd'hui alors en projet. Hélas il fallait avoir 26 ans. J'en étais encore loin. Décidément, il faut bien le constater, le sort s'acharnait sur moi, ou du moins, à l'encontre de mes intentions de carrière.

Lorsque tout à coup, c'était en 1941, la presse publia un avis de recrutement par concours de 20 postes de Chef de Cabinet de Préfet. On

exigeait des candidats deux licences ou un Doctorat ; mais il n'y avait pas de condition d'âge. Ce concours était une nouveauté. On voulait par ce moyen mettre fin au népotisme. De tels postes, étaient le marchepied vers les nominations de Sous-Préfet et de Préfet.

Candidat sans conviction, pour les raisons que vous savez, et cependant admis, j'entrais ainsi par la grande porte, en cette carrière, dont j'avais connu tant d'acteurs, qui m'avaient pour la plupart témoigné bienveillance, intérêt et amitié mais dont je n'avais jamais envisagé, d'être un jour le collègue.

En définitive, en ce métier de Chef de Cabinet, de Sous-Préfet puis de Préfet qui, au départ, semblait si peu me passionner, je suis resté pendant 30 années, en 10 postes successifs. Ce fut pour moi, l'occasion de découvrir, sous l'aspect service-public, la France profonde, nos provinces par exemple, leurs richesses si diverses et si variées, de découvrir aussi les paradoxes...voire les contradictions de notre vieux pays et de son administration, ses mérites et ses défaillances, ses réussites et ses déboires ; de connaître aussi l'Algérie où l'on m'envoya à deux reprises, tout d'abord au temps de l'Algérie Française, image éloquente du succès de l'effort commun de ses deux populations : l'Européenne et la Musulmane, la splendeur de ses villes, Alger la Blanche plus belle alors que Nice, de ses cultures et de ses plantations, celles de la Mitidja par exemple, aux portes d'Alger, avec ses bougainvilliers et ses micocouliers, contrée qui autrefois, avant la conquête, n'était que marécages malsains ; mais aussi ensuite l'Algérie souffrante, dévastée par ses luttes intestines, l'incompréhension réciproque des uns, partisans authentiques de la réussite française, voulant y maintenir notre présence, tel qu'elle, sans concession, et des autres, au contraire, admettant ou même demandant l'indépendance complète, sans partage, voire même pour certains, dominés par un intégrisme religieux sans rémission.

Nous avons quitté l'Algérie. N'y demeure plus qu'une poignée de fidèles profondément attachés à leur sol ou à leur mission. Ils sont les témoins ou hélas les victimes de la guerre civile, qui, en ce pays de rêve aux horizons extraordinaires, a succédé avec une plus grande cruauté encore à la guerre d'indépendance.

Il me faut maintenant, vous parler plus complètement, chers confrères, de ces deux caractères de la carrière préfectorale, auxquels tout à l'heure, j'ai fait une brève allusion qui me décourageaient un peu autrefois, qui en tout cas, semblaient si éloignés de ma tournure d'esprit : le caractère représentatif et le caractère politique.

Le premier tout d'abord : *le caractère représentatif.*

Il est illustré avant tout, c'est évident, par l'uniforme. C'est un peu celui d'un Amiral. Mais là s'arrête la comparaison, car sa raison d'être, c'est l'image d'Epinal, le symbole du pouvoir, le but recherché étant, me semble-t-il, de décerner d'emblée à son représentant, au moins par son extérieur, une autorité et un prestige officiels, de lui permettre en un mot, de s'imposer - mais peut-être aussi de répondre à un sentiment confus du public, qui tient à cette distinction et souhaite le maintien de ce décor théâtral, hérité de l'Ancien Régime et fortifié par Napoléon.

Sachez en tout cas, du moins est-ce mon avis, que si, au début, on peut aimer le revêtir, cet uniforme, et se coiffer de la casquette au double bandeau de feuilles de chêne et d'olivier entrelacées, on s'en lasse assez vite. Et pour ma part, je me suis vu parfois, discrètement reprocher, d'être venu en tenue civile (pourtant soignée, me croyant tiré à quatre épingles) présider quelque comice agricole ou célébrer officiellement les mérites de nos compagnes, à l'occasion de la fête des mères.

L'uniforme, c'est donc un rite, qui ne semble pas près de s'effacer, à ce point même qu'à son arrivée dans un nouveau poste, le Préfet, pour une part, sera jugé sur la façon de le porter.

Mais en définitive, n'est-ce pas naïveté que tout cela - c'est sûr !

Car ce qui doit compter avant tout pour le Préfet, afin d'assurer son autorité, c'est sa manière de faire, sa capacité, son sérieux, son énergie et son sang-froid, aussi bien que son sens de la diplomatie.

Mais réunir et déployer autant de qualités, n'est-ce pas en un certain sens, rechercher la quadrature du cercle. Comme chacun sait, personne n'y est jamais arrivé.

Le rôle représentatif joué par les membres du Corps Préfectoral les amène à rencontrer les personnalités les plus diverses, appartenant à tous les milieux, les plus élevés comme les plus modestes.

Dans une communication, "Mes rencontres avec de grands hommes", j'ai évoqué ce sujet. Je n'y reviens donc pas, ajoutant cependant combien ces échanges, ces entretiens ont toujours été pour moi fructueux et enrichissants, m'incitant à la réflexion et bien souvent à l'humilité.

En voici un exemple saisissant, remontant aux années 1949-1950, durant lesquelles j'étais Sous-Préfet de Médéa, dans le Sud Algérien.

J'ai eu l'occasion de me rendre bien souvent alors, au Monastère N.-D de l'Atlas, si tragiquement célèbre aujourd'hui. Distant de Médéa d'une

dizaine de km, il est construit à 1100 m d'altitude, au cœur de l'Atlas Tellien.

Les membres de cette petite communauté, vivaient leur vocation, dans le silence et l'isolement, entourés de la considération et du respect des indigènes (ainsi les appelait-on alors) occupant les "mechtas"¹ du voisinage.

A ma première visite, ces moines trappistes avaient été fiers de me présenter leur frère Luc, docteur en médecine, arrivé depuis peu dans la communauté. Il était exactement de mon âge. J'admirais, dans son cas, la haute portée symbolique, et le renoncement que supposait sa vocation. Hélas, vous savez l'horrible massacre, dont avec ses frères, il fut misérablement l'objet.

Et voici maintenant, tout autre chose : *l'aspect politique* de la fonction préfectorale.

Entendons-nous bien : le Préfet n'est pas appelé, dans sa circonscription à jouer de rôle politique.

Mais représentant du gouvernement, il doit dans son comportement, ses manières d'être, ses discours, apparaître, sans cesse, en accord complet avec les points de vue, les avis, les recommandations du Pouvoir.

Autrement dit, en toutes circonstances, ses préférences, quelles qu'elles soient, doivent s'effacer, au moins dans ses attitudes professionnelles devant les options du chef de l'Etat et des Ministres. C'est une règle fondamentale. Si, à un candidat à cette carrière, elle apparaît insupportable, mieux vaut pour lui, d'y renoncer tout de suite.

Mais, l'alternance alors me direz-vous ! Les gouvernements changent : leurs choix politiques peuvent être différents, voire opposés, que devient alors le Préfet !

Il reste en place, et assure localement la permanence de l'Etat, la continuité du Service Public. C'est de sa part un devoir de loyauté vis-à-vis des nouveaux responsables, et de leur part, le nécessaire respect de la probité et de la dignité de l'Institution Préfectorale.

En France, tous les gouvernements, à leur arrivée au pouvoir, déclarent écarter, ce qu'ils appellent "la chasse aux sorcières" et s'y tiennent honnêtement, le "spoils system", pratiqué en Amérique n'a pas cours chez nous². Du moins dans le principe. Car il est relativement légitime, qu'après un certain temps, les nouveaux Elus, c'est à dire les nouveaux venus au pouvoir appellent près d'eux, dans les grands postes de l'Etat, ceux qu'ils estiment être davantage proches de leurs conceptions et de leurs idées.

En définitive, si le Préfet, dans l'exercice de ses fonctions touche à la politique, c'est parce que son métier l'exige ; mais en ce domaine plus qu'en tout autre, il se doit de garder l'objectivité et la sérénité indispensables à l'accomplissement en toute équité de la tâche qui lui est confiée.

Je voudrais aussi, à l'occasion de cette communication, évoquer brièvement trois autres aspects importants de la carrière préfectorale : tout d'abord la responsabilité du Préfet devant la Justice, ensuite le Préfet et la décentralisation, enfin, l'ordre public.

D'abord la responsabilité du Préfet devant la Justice.

Ici bien sûr une distinction immédiatement s'impose. Le Préfet, en tant que simple citoyen est, comme tout un chacun, responsable devant la Justice des actes qu'il accomplit à titre privé. Il est arrivé dans le passé, mais rarement il faut le dire, que certaines défaillances d'ordre strictement privé d'un Sous-Préfet ou d'un Préfet aient été sanctionnées par une juridiction.

C'est le Droit Commun. N'en parlons pas davantage.

Mais en dehors de cet aspect personnel, le Préfet qui représente l'Etat, peut être traduit devant une juridiction administrative ou civile en vue d'obtenir l'annulation d'un acte qui lui est reproché, voire même l'attribution de dommages et intérêts à raison du préjudice subi à l'occasion de cet acte.

Ce n'est plus sa responsabilité personnelle qui est en jeu, mais celle de la Collectivité pour le compte de laquelle il est intervenu : en l'occurrence l'Etat.

En pareille matière, rien n'est plus exemplaire que de s'appuyer sur des cas personnels.

En voici un : pendant ma longue carrière administrative, je n'ai été qu'une seule fois l'objet d'un tel recours. C'était dans le Jura en 1969, un médecin, dans une commune isolée de la région Doloise du nom de Petit Noir, s'était vu reconnaître depuis longtemps par un de mes prédécesseurs le droit de pratiquer la propharmacie³. S'écoulèrent ainsi de longues années, puis s'installa tout à coup dans ce village un jeune docteur qui me demanda dans un esprit d'équité, m'écrivait-il, de lui décerner le même avantage.

Cela me semble raisonnable. Je lui donne satisfaction. Ce qui provoque immédiatement une véritable tempête locale. Population,

Conseillers Généraux et Maires concernés s'agitent et me demandent de rapporter mon arrêté.

Soucieux d'apaiser les esprits, j'accueille leur demande, mais en même temps, j'abroge, ce qui me paraît logique l'autorisation anciennement accordée, mais l'objet recherché ne fut pas atteint.

Au contraire l'agitation s'amplifia. Et par exemple des élections législatives devant avoir lieu, la commune de Petit Noir n'ouvrit pas le bureau de vote pour protester. Mes arrêtés sont alors soumis à la censure du tribunal administratif de Besançon avec à l'appui une importante demande de dommages et intérêts. Les journaux locaux rapportent ces faits en les embellissant. La grande presse, *Le Monde* par exemple, s'en empare.

A l'occasion de ce contentieux, j'ai vraiment été très préoccupé. Entraîner par sa gestion condamnation éventuelle de l'Etat à une forte indemnité, est évidemment très préoccupant et tout à fait inconfortable. Mais en définitive, ce n'eut pas lieu, le tribunal administratif rejetant, après plusieurs mois de délibéré, le pourvoi présenté. Quel soulagement !

Aujourd'hui ce ne sont plus seulement des problèmes d'ordre matériel ou pécuniaire comme celui que je viens d'évoquer qui entraînent action en Justice contre le Représentant de l'Administration.

Des exemples récents nous montrent que des Préfets peuvent être déférés devant la Justice pénale à raison d'autorisations diverses délivrées en toute logique et bonne conscience par arrêté préfectoral, après instruction légale et réglementaire approfondie même. Il peut se faire cependant qu'un fait ancien et méconnu, ou qu'une étude technique sans doute consciencieuse mais jugée insuffisante entraîne, en cas de sinistre grave, la condamnation de l'Autorité Administrative concernée.

Je n'approfondirai pas davantage ce sujet d'actualité ajoutant qu'aujourd'hui donc le Préfet doit être plus que jamais extrêmement attentif aux modalités d'exercice de ses attributions et des pouvoirs qui lui sont décernés.

Cependant, peut-on, malgré toute sa vigilance, être toujours sûr d'avoir fait tout ce qu'il fallait ? Evidemment non. Tout cela fait partie en un mot des risques du métier.

Le Préfet et la décentralisation : celle-ci consiste, comme vous le savez, à confier aux représentants élus des collectivités locales : régions, départements et communes, la responsabilité directe de l'Administration

de leur territoire. Cette réforme a été mise en place en notre pays il y a une quinzaine d'années environ.

En ce qui concerne les régions, il n'y eut pas de problème. A leur origine, c'étaient de simples circonscriptions administratives. Lorsqu'elles furent érigées en collectivités territoriales, dotées de la personnalité juridique, leur Président fut tout naturellement chargé de leur administration.

En revanche, avant la décentralisation, le représentant légal du département était le Préfet. La réforme intervenue, ce rôle disparut. Ce fut pour le Préfet une "capitis diminutio" sans précédent.

En général, peu préparés à cette tâche, les Présidents de Conseils Généraux se saisirent alors des Affaires Départementales, avec une bonne volonté évidente, s'entourant dans ce but, d'un personnel venant pour partie des Préfectures, ou au contraire nouvellement recruté.

Après un inévitable "rodage", ce système a trouvé son rythme de croisière. Mais au départ, il a rencontré quelques difficultés, voire même de sérieux et regrettables dérapages, dont la presse, hélas s'est fait trop souvent l'écho.

Quant aux communes, depuis longtemps administrées par leurs Conseils Municipaux et leurs Maires, mais soumis à la tutelle du Préfet, leurs délibérations comme les Arrêtés Municipaux sont désormais exécutoires de plein droit.

Sur ces différentes collectivités, le Préfet n'exerce plus, qu'un pouvoir de contrôle "a posteriori", relevant telle erreur, dénonçant tel abus, ou telle entorse à la loi, susceptible parfois d'entraîner la saisine de la Chambre Régionale des Comptes, ou du Tribunal Administratif.

Mais j'arrête ici ces explications d'ordre juridique. Une communication à l'Académie ne saurait revêtir un aspect trop technique. Au reste, j'ai quitté l'Administration avant la mise en application de la Réforme. Je ne peux donc en parler que par ouï-dire. Ce qui est certain, c'est qu'elle était inévitable.

Il m'est permis cependant de regretter l'époque d'autrefois et le rôle joué alors par le Préfet au sein des Collectivités Locales et principalement du Département dont il était le représentant.

A cet égard, évoquerai-je ici un instant le travail de l'équipe Franco-espagnole - pour la France : le Préfet de Hautes Pyrénées que j'étais alors, les maires des communes de Saint Lary et d'Aragnoet - et pour l'Espagne, le Gouverneur de la province de l'Huesca et l'Alcade de Bielsa -

dans la réalisation du tunnel international Aragnouet - Bielsa (L'émission d'Arte, jeudi 30 janvier en soirée, en fera l'illustration.⁴)

Aujourd'hui sans doute, des accords comparables peuvent également intervenir mais sous une forme différente, les Contrats de Plan par exemple, et sans doute de façon moins spontanée et plus complexe.

J'avais l'ambition, à l'occasion de cette communication de vous parler aussi complètement que possible, d'un rôle incombant au Corps Préfectoral, bien connu de tous, spectaculaire, parce qu'entraînant le recours à la force publique : c'est *le maintien de l'ordre public*.

Cet aspect de la carrière, à lui seul, mériterait de larges explications, de nombreux commentaires. Je ne peux évidemment l'envisager. Aussi me bornerai-je à quelques remarques, accompagnées de deux exemples.

Représentant de l'Etat, le Préfet, en cette qualité doit veiller au respect de l'ordre public. Lorsque ont lieu de grandes manifestations, professionnelles, sociales ou politiques, concernant sa circonscription, il se doit bien entendu de prendre les dispositions nécessaires pour éviter tout débordement et qu'elles ne dégénèrent. Il peut même aller jusqu'à l'interdiction, en certains cas exceptionnels.

Dans l'action, manifestants, contre-manifestants peuvent en venir aux mains. Des bâtiments publics ou autres peuvent être visés, si ce n'est la Préfecture elle-même, symbole de l'autorité. Le Préfet doit tout prévoir. Mais quoi précisément ? Il y a toujours en pareil cas une inévitable part d'inconnu. Bien sûr, il faut s'informer, prendre des contacts, donner toutes directives voulues aux forces dont on dispose.

Mais peut-on être toujours sûr d'avoir tout prévu et bien prévu ? En ce domaine, il y a toujours un risque. C'est un pari qu'il faut accepter, avec les conséquences en résultant pour les autres, comme pour soi-même.

Parmi les opérations de maintien de l'ordre dont j'ai eu la responsabilité, ce sont les manifestations paysannes, qui, sans nul doute ont été les plus offensives, les plus dures. Cette remarque, qui n'a rien de péjoratif (c'est tout simplement un constat) a, je crois, une portée générale. Des exemples l'illustrent, comme il y a quelques années, l'incendie du Parlement de Bretagne à Rennes, le siège, voire même l'entrée en force en divers bâtiments publics.

Il faut en voir la raison dans le bouleversement dont la vie rurale est l'objet depuis plus d'un demi-siècle. Les structures professionnelles d'autrefois, ne permettant plus aux ruraux de vivre, ont, en certaines régions, éclaté.

Par ailleurs, le marché commun agricole, l'Europe verte, la mécanisation inévitable des exploitations et par voie de conséquence

l'endettement en résultant -ajoutons aujourd'hui, la crise de la vache folle- causent au niveau des prix des fluctuations insupportables auxquelles il est bien difficile de remédier.

Comme tous mes collègues, j'ai eu à connaître aussi, en divers départements l'incidence des grandes grèves nationales ou régionales d'ordre social ou corporatif, entraînant parfois paralysie totale ou partielle de secteurs entiers d'activité. Souvenons-nous de 1968, cette période énigmatique de notre histoire, ce psychodrame, comme certains l'ont appelé, et qui à mes yeux demeure toujours inexpliqué.

En de telles circonstances, le Préfet peut se sentir isolé. Mais il se doit quand même de poursuivre sa tâche et vaille que vaille, veiller au grain.

Pour terminer cette partie de mon étude, et en même temps mettre un terme à ma communication, je rapporterai ici deux anecdotes, survenues à l'occasion de deux manifestations, dont j'avais tout lieu de craindre qu'elles se termineraient mal, et dont le hasard voulut au contraire, qu'elles prirent fin au mieux.

La première concerne Rouen -et les grandes grèves de l'été 1953. Les chemins de fer, les P.T.T. et la plupart des services publics étaient arrêtés. J'étais secrétaire général de la Préfecture. Mon patron était Monsieur Jean Mairey, Préfet de Seine-Inférieure et IGAME de Rouen.

Un beau jour, las de toute cette pagaille, M. Mairey, sans prévenir quiconque, décida soudainement de se rendre seul en début d'après midi, rue Verte, à la Direction de la S.N.C.F. occupée par les grévistes, pour discuter avec eux des modalités d'une éventuelle reprise. C'était une idée de choc, osée, inattendue, qui donc pouvait séduire et réussir. Mais hélas ce n'eût pas lieu. Et M. Mairey, les discussions ayant pris fin, fut par les grévistes retenu prisonnier. La nouvelle se répandit. Et bientôt des centaines de manifestants affluaient rue Verte. La police me tenait constamment informé, mais alertait également Paris.

Je réfléchissais aux mesures à prendre pour récupérer mon patron. Mais en vérité, je n'eus pas à le faire bien longtemps. Car tout à coup, un coup de téléphone du Ministre de l'Intérieur lui-même m'invita, au besoin par la force, à faire libérer immédiatement le Préfet.

J'échafaudais alors un plan en ce sens avec toutes les forces de police disponibles. Les choses étant au point, je donnais aussitôt l'ordre d'exécution... et dans l'instant suivant, le contrordre.

Car, j'apprenais en effet, au même moment, alors que C.R.S. et Gendarmes Mobiles allaient partir, que les manifestants eux-mêmes (il

était déjà tard et la soirée très avancée) décidaient tout-à-coup de se disperser et de rentrer chez eux, permettant ainsi à M. Mairey de revenir à sa Préfecture. Je n'oublierai jamais les consignes de leur Chef : allez Camarades, c'est fini, on rentre chez nous ; et n'oubliez pas, demain matin, rendez-vous à 9h au Bois de la Garenne. Pour le Préfet comme pour moi-même, quel soulagement ! Mais que serait-il advenu, si gendarmes mobiles et C.R.S, étaient entrés en action, s'ils n'avaient pas été décommandés, à temps, quelques instants avant le début du retrait des grévistes.

On serait allé au-devant de très graves incidents. D'où en ce domaine, l'importance du renseignement et des transmissions.

Le 2^e événement, que j'ai tenu à vous rapporter, la 2^e anecdote donc, se situe en 1969 à Lons-le-Saunier, préfecture du département du Jura, dont j'étais alors le titulaire.

L'agitation, était grande dans les milieux ruraux, à cause de la chute du prix du lait, et par voie de conséquence du fromage de Comté produit par "les Fruitières" et représentant la principale ressource de l'Agriculture Départementale.

Un grand rassemblement avait lieu à Lons. Après avoir rappelé, avec fermeté, et non sans une certaine violence hélas, leurs revendications, les manifestants se dirigèrent en masse vers la Préfecture ; avec l'intention - en paroles du moins - d'y entrer de force.

Il faut dire que quelque temps auparavant ils avaient brûlé sur la place centrale de Dole l'effigie du Ministre de l'Agriculture qui était pourtant leur Député apprécié, Jacques Duhamel.

Mais, Dieu merci, les grilles d'accès aux bureaux, remplacées depuis peu, avaient bien entendu été soigneusement verrouillées.

Par ailleurs j'avais disposé, sous les arbres, dans le parc, 2 pelotons de gendarmes mobiles, chargés d'intervenir, si besoin était. Poussées par les manifestants, les grilles résistaient. Mais pour combien de temps ? Je demandais alors au Commandant de la troupe, d'envoyer immédiatement ses militaires, au long de ces grilles, à l'intérieur de la Préfecture, face aux manifestants, pour stopper le cas échéant leur entrée en masse.

J'assistais alors, à un scénario inattendu, incroyable et qui aujourd'hui encore provoque de ma part une immense hilarité.

Répondant à mon appel, l'officier concerné, un Capitaine, procéda aussitôt comme à l'exercice ou une manoeuvre, au regroupement de ses hommes dispersés sous les couverts, avec appels réglementaires : Rassemblement colonne par trois - garde à vous - prenez vos distances - arme au pied - l'arme à la bretelle - Enfin l'inévitable en avant marche !

Cela prit du temps - le temps réglementaire lui aussi, avec pause après chaque mouvement, c'est-à-dire de longues minutes.

Dehors les grilles tenant toujours, les manifestants (plus d'un millier) estimant leur agitation suffisante et n'apercevant ni C.R.S., ni Gendarmes, finissaient par se lasser. Ils se retirèrent subitement, vidant sur la voie publique à leur départ un camion entier d'os de bêtes d'abattoir qu'ils avaient pris sur place et que depuis tout au long du parcours ils trimbalaient avec eux.

Mais là encore, qui peut dire ce qui se serait passé si les forces de l'ordre avaient instantanément rejoint leur poste à l'entrée de la Préfecture ? Ou si les grilles avaient cédé ?

En conclusion, il faut en pareille circonstance constamment tout organiser, tout prévoir soigneusement avec évidemment une grande part d'inconnu. Il y a aussi le hasard imprévisible et qui cette fois grâce au Capitaine, respectueux de l'ordre serré, à la Préfecture de Lons, me fut favorable.

Mais il n'en est pas toujours ainsi et de toute manière on ne peut pas vraiment compter sur lui.

Voici la fin de cette communication, qui, comme son titre l'indique, n'avait d'autre objet que de vous rapporter les faits inattendus, m'ayant privé de la carrière qu'en mon adolescence et ma jeunesse, j'avais soigneusement choisie, me conduisant ainsi à en accomplir une autre, toute différente, à laquelle je n'avais jamais songé, mais, vivante, passionnante même parce que constamment tournée vers les problèmes humains.

En terminant je n'aurai garde d'oublier, de remercier tous ceux qui, dans les Préfectures, et les services administratifs quel que soit leur fonction en toutes circonstances, aident si utilement et intelligemment, leur chef, ajoutant un mot particulier de reconnaissance à l'égard de l'épouse du Préfet qui sans nul doute remplit auprès de lui, par sa présence ses encouragements et ses conseils, un rôle précieux - que dans mon cas j'ose appeler irremplaçable.

Enfin un grand merci à vous tous qui m'avez écouté, avec patience, bienveillance et gentillesse, vous rapporter des faits un peu trop personnels, sans doute, mais que j'ai la vanité de croire n'être pas totalement inutiles par exemple pour la Petite Histoire.

NOTES

1. Groupe d'habitations sommaires : "les gourbis" habités par des familles rurales.
2. Ces remarques ne s'appliquent pas évidemment à l'Occupation et à la Libération ; celle-ci s'accompagna (sauf exception concernant par exemple, l'auteur de ces lignes) d'un bouleversement complet de l'Administration.
3. Vente de médicaments par un médecin en l'absence d'une pharmacie locale.
4. Il s'agit du film "Les Pyrénées à la frontière de l'Histoire" tourné fin août 1996 par Carmin Film, en association avec France Image Région, coproduction Phaestos France 3 Sud (Toulouse).

P É G U Y
L'INCARNATION DE L'ÂME FRANÇAISE

par le bâtonnier Max BRIÈRE

(Séance du 1er mars 1997)

Il est un geste de Charles Péguy que je me plais à rappeler au début de mon propos, tant il me semble le témoignage le plus émouvant de la pureté de ses sentiments.

2 août 1914 : Péguy a reçu son ordre de mobilisation. Il doit rejoindre son régiment pour le 4 août. Après avoir dit adieu à sa femme et à ses trois enfants, il s'installe à Paris, chez Geneviève Favre, la mère de Jacques Maritain. Il loue un fiacre et sanglé de son uniforme étroit qui faisait que ses hommes l'appelèrent "le pion", il parcourt la capitale pour se réconcilier avec les amis que des malentendus ou des dissentiments avaient pu écarter de lui et ils étaient assez nombreux car il est exact que Péguy s'est beaucoup brouillé.

Son mérite est d'autant plus grand qu'il était un violent et qu'il avait du mal à pardonner. Il ne disait pas le "Pater" à cause de ces mots : "Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons". Il préférait dire "L'Ave Maria" qui n'oblige à rien.

Avant de faire la guerre, il se voulait donc en paix. "Je vis dans cet enchantement d'avoir quitté Paris les mains pures. Vingt ans d'écume et de barbouillage ont été lavés instantanément".

Ainsi a-t-il pu partir le coeur pur pour cette guerre dont il pressentait qu'il ne reviendrait pas.

Ne sont-elles pas prémonitoires, ces strophes tirées de cet immense poème intitulé "Eve" :

*"Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle, mais
pourvu que ce fut pour une juste guerre.*

"Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre

"Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle

*"Heureux ceux qui sont morts car ils sont retournés dans la
première argile et la première terre*

"Heureux ceux qui sont morts pour une juste guerre

"Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés."

Péguy peut être emporté vers son destin avec le même esprit mystique que celui qui l'animait aux grands jours de l'affaire Dreyfus. Comme autrefois, on l'entendait alors fredonner "La Carmagnole".

Ah ! quel éclat avait ce mois d'août 1914 !

Qu'ils étaient beaux les soldats français avec leur pantalon garance !
Hélas !

Quelle bouleversante destinée que celle de ces jeunes hommes qui se sont jetés dans la guerre corps et âme, animés d'un élan invincible avec l'illusion que c'était la dernière des guerres, celle où la victoire de la France déciderait de la transfiguration du vieux monde, de l'avènement d'une humanité nouvelle.

Quand Péguy est tombé, la guerre avait encore pour lui le sens qu'il lui avait donné au premier jour.

Ce fut le 5 septembre 1914, l'un des jours les plus sombres de cette guerre où la petite fille espérance, si chère à Péguy, apparaît presque comme un mirage. Depuis trois jours, le gouvernement a quitté Paris pour Bordeaux. L'armée de Joffre a évacué l'Alsace et la Lorraine, et Lille et Charleroi, et se retrouve devant Paris.

C'est ce jour-là que vers quatre heures et demie de l'après-midi, le 279^e régiment d'infanterie reçoit l'ordre d'enlever à la baïonnette, Monthyon un village près de Meaux.

L'attendent, les trois kilomètres d'un terrain raviné, un ruisseau à franchir et des troupes d'élite parfaitement armées.

La 19^e compagnie avance par bonds. L'adversaire recule mais ne cesse autant de tirer.

Le capitaine tombe. C'est la moisson des épis mûrs qui commence. Le lieutenant le remplace.

Comme il sied à un officier qui commande l'assaut, il reste debout toujours même lorsque sous le feu il crie aux hommes de se coucher et que ceux-ci lui crient d'en faire autant.

On raconte ce dernier dialogue :

« Nous n'avons pas de sac, mon lieutenant, nous allons tous y passer. »

« Ça ne fait rien, répond-il. »

« Moi non plus, je n'en ai pas ! Tirez, Tirez toujours, Nom de Dieu. »

C'est alors qu'une balle en pleine tête abat le lieutenant, tout d'un bloc « couché dessus le sol, à la face de Dieu. »

Vint la nuit. Il paraît que l'ennemi s'est retiré.

Vint la nuit, semblable à toutes les nuits d'après la mort.

« 0 Nuit, qui berce toutes les créatures

« Dans un sommeil réparateur

« 0 ma nuit étoilée, je t'ai créée la première

« Toi qui endors, toi qui ensevelis déjà dans une ombre éternelle

« Toutes mes créatures

« Tu me rappelles ce grand silence qu'il y avait dans le monde

« Avant le commencement du règne de l'homme

« Mais surtout Nuit, tu me rappelles cette nuit et je me la rappellerai

« Éternellement

« La 9^{ème} heure avait sonné. C'était dans le pays de mon peuple d'Israël

« Tout était consommé. Cette énorme aventure

« Seules, quelques femmes étaient demeurées

« Et la Mère était là

« Et peut-être aussi quelques disciples, et on n'est pas bien sûr.

« C'est alors, ô nuit que tu vins et dans un grand linceul, tu ensevelis.

Au nom de Péguy, permettez-moi d'associer celui d'un jeune Rouennais, Robert Turpin, dont Monsieur Nobécourt a évoqué avec émotion la figure dans son discours de réception à l'Académie en 1939. Alors qu'il était âgé de 18 ans, du lycée Corneille où il préparait le concours d'entrée à Polytechnique, il fut envoyé en 1916 sur le front de l'Artois où il fut blessé mortellement. Lui aussi, il avait pressenti sa tragique destinée :

*«Car la nuit est venue, une nuit sans étoile
«Et sans lune et le ciel couvert de sombres voiles
«D'un deuil mystérieux semble se revêtir
«Mais ce deuil n'est-il pas le tien, ô ma pauvre âme
«Que je sens vaciller en moi comme la flamme
«D'un lointain feu follet qui va s'évanouir.»*

Cette nuit, qui a enveloppé Péguy et Turpin comme tant d'autres, n'était-elle pas, toutefois, la voie qui conduit à la lumière et à l'union divine, cette voie que le romancier Léon Tolstoï a évoquée dans son récit «La mort d'Ivan Illitch».

Approchant de la mort, Ivan Illitch s'enfonce dans la nuit. Le désespoir et la peur le guettent.

Mais soudain, une lumière apparut devant lui, comme une présence qui l'attend pour le consoler.

« C'est donc cela » se dit-il, et il connut la paix.

La paix, Péguy l'a connue dans cette soirée du 5 septembre 1914. Il avait 41 ans. Autour de lui, que de «blés moissonnés»...

*

Le 22 août 1914 à Rossignol, en Belgique, le petit-fils de Renan, le lieutenant Psichari, de 10 ans plus jeune, reçoit une balle dans la tempe. Ainsi disparaissait cet «Ernest au grand coeur» dont Péguy avait pu dire : «Quelle âme pure ! moi qui n'ai jamais eu de frère, je l'aime comme un frère, et je sais, par lui, ce que c'est d'avoir un frère».

Dans la mort, Péguy fut rejoint, un mois plus tard par celui qui fut son ami, Henri Alain Fournier tué aux Eparges, l'auteur de cette oeuvre de rêve qu'est «Le Grand Meaulnes» auquel il avait pu dire : «Fournier, appelez-moi Péguy tout court quand vous m'écrivez. Je vous assure que je l'ai bien mérité, ajoutant avec timidité : «Puisque vous avez pris le chemin de m'aimer».

La mort sur le champ de bataille, elle sera aussi au rendez-vous pour l'ancien camarade de Sainte Barbe, le plus fidèle et le plus réceptif des coéquipiers des «Cahiers de la Quinzaine», Joseph Lotte.

«Que vais-je devenir, sans mon Péguy» écrivit-il le soir même où il apprit la mort du poète. La semaine suivante, dans la cour de la caserne, on demanda au rapport des volontaires pour le 136ème d'active. Le sergent Lotte n'hésita pas un instant. Il quitta la Territoriale pour passer dans l'active et fut aussitôt dirigé sur l'armée de Maud'huy qui se battait devant Arras.

Les lettres qu'il écrivit alors sont comme un écho d'outre-tombe de la voix de Péguy. Deux jours après Noël, il tombait mortellement frappé d'une balle au front comme Péguy. C'était le jour de la fête de la Saint-Jean, le Saint de l'amitié, de la tendresse, de la fidélité.

La relève de Péguy fut assurée par l'un de ses plus fidèles amis, Claude Casimir Périer, fils du Président de la République, lui aussi lieutenant de réserve au 276ème régiment d'infanterie. Ce fut lui qui prit le commandement de la compagnie de Péguy après sa mort. Il fut tué à son tour, en 1915 devant Crouy.

*

Par sa mort, Péguy est entré dans la légende. Le ton a été donné par Maurice Barrès dans un article de «L'Echo de Paris» du 17 septembre 1914. «Nous sommes fiers de notre ami. Son sacrifice multiplie la valeur de son oeuvre. Ce Péguy, que tous n'avaient pas compris (et Barrès était de ceux-là) comme la mort va lui donner un sens puissant et clair. Le voilà sacré : Debout les morts.»

Et cependant, le fonctionnaire chargé de rédiger ses droits à la Légion d'Honneur à titre posthume aurait refusé de l'inscrire au titre de la Marne, alléguant qu'il est tombé le 5 septembre et que la Marne ayant commencé le 6, il ne serait pas mort sous le signe de la victoire. Quelle dérision !

De toute façon, bien qu'il fut auréolé du martyre, son oeuvre n'en resta pas moins peu connue jusqu'en 1940. Le passage de l'ombre à la lumière va se faire de façon fulgurante. Fin 1940, Péguy est devenu l'actualité, la prophétie, la mode et même la mode de Vichy.

Il est facile, sans doute, de s'emparer du réquisitoire dressé par Péguy contre la corruption politique et sociale, mais qu'on n'en fasse pas le penseur d'une révolution dite nationale plus ou moins moralisante, fondée sur des principes soi-disant chrétiens. C'était oublier la consigne formelle

de Péguy «qu'on ne fasse pas surtout de moi un Père de l'Eglise. C'est déjà bien assez d'en être le fils».

Mettant en relief ses thèmes religieux, certains cléricaux ont voulu voir en lui un écrivain d'église quand ce n'était pas de sacristie. Abondant dans ce sens, l'un de ses biographes n'a-t-il pas été jusqu'à dire que sa mère était chaisière d'église alors qu'elle était rempailleuse de chaises.

En avril 1943, Bernanos a pu écrire à propos de Péguy : «Cet homme incomparable qui, par sa sincérité totale, sa prodigieuse fraîcheur d'âme, a réussi ce coup miraculeux d'échapper toute sa vie aux imbéciles, est réduit maintenant à la triste condition d'accessoire pittoresque de la propagande cléricale ».

On cite de lui des anecdotes, des boutades, - vraies ou fausses - qui font pousser de petits cris aux dévotes.

La seule chose qui me console c'est que, quoi que puissent tenter désormais à son sujet - dans l'intérêt de la bonne cause -, bien entendu, certains prêtres médiocres et leur clientèle, Péguy ne peut tomber plus bas. Dans le bazar littéraire, il faut maintenant le chercher dans le rayon à deux sous.

Et puis, quelle partialité, voire quelle mauvaise foi pour accaparer Péguy ?

En 1940, le premier numéro de la nouvelle formule de la NRF publie sous la direction de Drieu La Rochelle un texte de Péguy, incomplet bien sûr.

On réédite son ouvrage «De la France» en l'amputant d'un passage particulièrement critique sur la philosophie allemande.

Ainsi, de ses écrits, on nourrit l'idéologie officielle et on en fait un Péguy qui ne combat plus, qui accepte la défaite.

C'est encore Bernanos qui a dénoncé l'annexion du plus héroïque des Français depuis Corneille au parti de la déroute. Il en est d'autres, toutefois, qui lisaient autrement.

Dès le 17 juin 1940, Edmond Michelet, rédigeant le premier tract de la résistance polycopia des lignes que Péguy avait écrites en 1913, mais qui reprenaient alors une terrible actualité :

«En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme.

«Demander la victoire et n'avoir pas envie de se battre, je trouve que c'est mal élevé. Celui qui ne rend pas une place peut être tout républicain qu'il voudra et tout laïque qu'il voudra. J'accorde même qu'il soit libre penseur. Il n'en sera pas moins petit cousin de Jeanne d'Arc. Et celui qui rend une place ne sera jamais qu'un salaud quand même il serait marguillier de sa paroisse. Et quand même il aurait toutes les vertus. Et puis on s'en fout de ses vertus, ce qu'on demande à l'homme de guerre, ce n'est pas des vertus. Et ce que Jeanne d'Arc demandait à ses hommes, ce n'était pas des vertus, c'était une vie chrétienne. Et c'est infiniment autre chose. La morale a été inventée par les malingres. Et la vie chrétienne a été inventée par Jésus-Christ».

Voilà un appel du 17 juin qui mérite d'être entendu.

Les poètes de la Résistance, Aragon, Eluard, Pierre Emmanuel, savent aussi qu'il est des leurs, et de Gaulle le citait en ses discours : «Mère, voyez vos fils qui se sont tant battus».

En Janvier 1945, il sera même question d'admettre Péguy au Panthéon. Pourquoi pas ? Ainsi que l'a dit Alain Fournier, Péguy n'est-il pas «l'âme française» par excellence, passionné du peuple Français, de sa culture, de ses traditions, de son langage ?

A défaut du Panthéon, en 1950, c'est la Sorbonne qui, en présence du Président de la République, va rendre hommage à Péguy à l'occasion du cinquantième de la fondation des Cahiers de la Quinzaine. Ironie du sort que cette célébration ait lieu dans cette Sorbonne, à l'égard de laquelle Péguy a eu les mots les plus durs lui reprochant son attitude peureuse devant «tout ce qui est de la pensée» dépassant la mesure en allant jusqu'à la traiter d'ogresse.

Le triomphe de la Sorbonne va être de courte durée.

Péguy va bientôt être balayé du champ culturel par le raz de marée marxiste léniniste qui emporta dans les années 1950, la part la plus active des intellectuels.

Un bouillant polémiste, Henri Guillemin, s'employa alors à avilir le gérant des Cahiers, «utopiste, austère se laissant prendre aux

concupiscences du siècle, homme pitoyable tout juste bon à se noyer dans l'eau bénite».

Contre cette malveillance systématique, le secours viendra de l'université, de nombreux travaux et thèses étant consacrés à Péguy.

Il viendra aussi du Centre Charles Péguy mis par la ville d'Orléans, à la disposition des chercheurs et de l'Association des Amis de Charles Péguy qui publia de nombreuses études.

Ainsi l'écrivain est-il sorti du placard hypocrite et désuet où il avait été récemment confiné.

L'idéologie totalitaire s'étant évanouie, rien ne s'oppose plus à la diffusion de la pensée de Péguy autour de laquelle les Français de toute obéissance peuvent se trouver rassemblés.

C'est ce que Jacques Chirac, alors Premier Ministre, a exprimé le 7 octobre 1986 quand il a accueilli à l'aérodrome de Lyon-Satolas, le Pape Jean-Paul II : «Si la France est divisée et contrastée, si les familles d'esprit s'y opposent depuis toujours, si les affrontements d'idées sont plus vifs qu'ailleurs, il est bien un fonds commun qui nous rassemble : celui qu'a chanté Péguy et qui repose sur une certaine conception de l'homme».

*

Ensemble, nous pouvons, maintenant, partir à la découverte de Charles Péguy. Il naquit à Orléans, la ville du siège historique de Jeanne d'Arc, le 7 janvier 1873. Son père, fils de vigneron, menuisier de son état, mourut quelques mois après sa naissance des suites de la guerre de 1870 qu'il avait faite comme mobile du Loiret. Originaires du Bourbonnais, ses ancêtres maternels étaient bûcherons. L'enfant grandit entre deux femmes : sa grand-mère et sa mère.

A sa grand-mère, il dédiera «La chanson du Roi Dagobert» qui est d'une drôlerie savoureuse :

«A la mémoire de ma grand-mère

«Paysanne

«Qui ne savait pas lire

«Et qui première m'enseigna

«Le langage français.»

Elle racontait à l'enfant les histoires du temps où elle gardait les moutons.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, sa mère s'est faite rempailleuse de chaises. Une aquarelle représente la maison du faubourg de Bourgogne à Orléans. Il y a devant la porte, les chaises que l'on rempaille et après l'école Péguy travaillait à rassembler la paille.

Ce monde de son enfance est demeuré la plus grande expérience de sa vie. Il a été profondément marqué par la vie provinciale qu'il a menée pendant 15 ou 16 ans au milieu de petites gens d'autrefois, sérieux, honnêtes, appliqués à leur métier. Ce menu peuple là, Péguy en était, Péguy l'aimait.

Comme de ses origines paysannes, Péguy tire fierté de la pauvreté de ses débuts dans la vie.

Une bourse lui permettra d'entrer au Lycée d'Orléans où, de façon brillante, il fera toutes ses études secondaires, puis de préparer le concours de l'Ecole Normale Supérieure où il est reçu en 1894.

Ce furent alors deux ou trois merveilleuses années de jeunesse qui ne cesseront de chanter en lui.

Tout était pur, alors, tout était jeune.

Devant le scandale de la misère, le Normalien studieux devient un militant socialiste et dreyfusard bouillonnant de «la passion de la vérité et de la justice». Alors Péguy quête pour les verriers de Carnaux qui font grève afin d'obtenir que leur journée de travail soit réduite à dix heures.

De même, il élève sa protestation contre les massacres des Arméniens par le Sultan Abdul Hamid.

Toutefois, par une de ces décisions inattendues dont il était coutumier, il obtient un congé de l'Ecole Normale et se retire à Orléans, où, pendant l'année scolaire 1895-1896, il écrit sa première «Jeanne-d'Arc».

C'est un long drame de 752 pages non numérotées qu'il dédie «à toutes celles et à tous ceux qui seront morts de leur vie humaine pour l'établissement de la République universelle».

Jeanne d'Arc, oui, mais une Jeanne socialiste comme Péguy, une Jeanne révoltée devant les misères qu'elle côtoie, qui se met en route de Domrémy à Vaucouleurs.

L'oeuvre ne connut aucun succès. Et pourtant, elle renferme quelques belles pages lorsque Jeanne quitte Domrémy :

"Adieu, Meuse endormeuse et douce de mon enfance, qui demeure aux prés où tu coules

"Tout bas.

"Meuse, adieu : j'ai déjà commencé ma partance

"En des pays nouveaux où tu ne coules pas.

"Voici que je m'en vais en des pays nouveaux

"Je ferai la bataille et passerai les fleuves :

"Je m'en vais m'essayer à de nouveaux travaux

"Je m'en vais commencer là-bas les tâches neuves.

"Et pendant ce temps-là, Meuse ignorante et douce

"Tu couleras toujours, passante accoutumée

"Dans la vallée heureuse où l'herbe vive pousse

"Ó, Meuse inépuisable et que j'avais aimée."

De retour à l'Ecole Normale, en 1897 et 1898, il va vivre avec l'affaire Dreyfus des heures d'une "inouvable béatitude révolutionnaire".

L'affaire prend pour lui une sorte de grandeur sacrée ; se plaçant à un point de vue mystique, il se refusait à ce que la France perdit son âme en sacrifiant un innocent à son salut temporel.

Avec quelle ardeur il s'engage !

Le 13 janvier 1898 dans le journal *L'Aurore* de Clemenceau, paraît le fameux article de Zola "J'accuse". "Ce fut comme un éclair de foudre" dit Péguy ; "le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner. La passion de la vérité, la passion de la justice, l'impatience du faux, l'intolérance du mensonge et de l'injustice occupaient toutes nos heures, obtenaient toutes nos forces".

On se rend chez Zola, puis chez Jaurès qui, convaincu de l'innocence de Dreyfus se lance dans la bataille. L'affaire prend alors un tour décisif. Autour de la Sorbonne, c'est l'affrontement raconté par les frères Tharaud : "Péguy marchait en tête, sa grosse canne noire à la main qu'il tenait par le milieu comme un bâton de commandement. On le voyait alors déployer ses talents de stratège dont il était très fier. Mouvements tournants prodigieux qui tantôt nous menaient à la victoire, tantôt à la débâcle où nous ne sauvions que l'honneur".

De l'affaire, Péguy retiendra une joie éphémère. Le 19 novembre 1899, il participe à la fête populaire organisée par *La Petite République*, le journal de Jaurès. Ils sont 300 000. Il marche au coude à coude avec les ouvriers, il chante la Carmagnole. On crie Vive Jaurès ! Vive Zola ! Parfois Vive Dreyfus ! On se laisse porter par cette vague, mais c'est la dernière fois qu'il marche aux côtés des socialistes, lesquels en éprouveront une immense déception.

La rupture commence dès que s'apaise l'exaltation du combat de l'affaire Dreyfus.

C'en est trop lorsque le congrès socialiste décide que "les journaux devront se conformer strictement aux décisions du congrès interprétées par le Comité Général".

Non, Péguy n'acceptera jamais de se taire pour ne pas déplaire.

Un événement marque le point de non retour. Le 31 mars 1905, Guillaume II va à Tanger pour marquer son appui au Sultan du Maroc et mettre ainsi en garde la France contre toute tentative de protectorat.

Alors s'impose pour Péguy la menace du danger qui plane sur la France. Il publie "Notre Patrie" et commence de haïr l'internationalisme pacifiste de Jaurès, qu'il considère comme une illusion criminelle.

Il est sans pitié et tombe dans l'excès allant jusqu'à écrire en 1913 : "En temps de guerre, il n'y a plus qu'une politique et c'est la politique de la convention nationale, et la politique de la convention nationale, c'est Jaurès dans une charrette et un roulement de tambour pour couvrir cette grande voix".

C'est trop. Sans doute, Péguy, n'a-t-il pas armé le bras de l'assassin Vilain, qui, bien qu'ancien élève des Jésuites de Reims, n'a jamais lu Péguy.

Essayons au moins de comprendre Péguy jusque dans ses outrances. Quelle pouvait être l'attitude, en 1914, d'un Français, lieutenant de réserve, élevé dans le souvenir d'un père engagé volontaire en 1870, devant une France amputée de l'Alsace et une partie de la Lorraine, alors que de l'autre côté, il était avéré qu'aucun socialisme pacifique ne freinerait l'élan guerrier ?

Si Péguy s'est élevé avec tant d'ardeur contre la condamnation de Dreyfus, c'est parce que, pour lui, toute injustice était intolérable.

Et c'est, obéissant aux mêmes mobiles que l'anticléricale qu'il était à l'époque, va s'indigner du sort fait aux religieux qui lors de l'affaire des Congrégations vont être interdits d'enseignement et expulsés.

Les Cahiers de la Quinzaine

S'éloignant de Jaurès et du parti socialiste, Péguy se décide à lancer un journal vrai "indépendant des puissances de masse et d'argent". "Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dire bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse, tristement la vérité triste, qui ne gueule pas la vérité quand il sait la vérité se fait le complice des menteurs et des faussaires".

Et, le 5 janvier 1900 paraît le premier numéro des "Cahiers de la Quinzaine" ; au total, 229 cahiers jusqu'à l'été 1914.

Elle était étroite et profonde cette boutique du n° 8 rue de la Sorbonne au fond de laquelle on découvrait Péguy.

Ce sont des idées qu'il vend dans sa boutique (des idées qui l'enfièvent, l'usent et le ruinent). Entraîné par le cœur, il métamorphose l'existence, il rouvre le chemin du surnaturel et, dans sa foi, il trouve l'enthousiasme et la gaieté, tant et si bien qu'on parle de lui comme d'un Saint.

Dans la boutique où ils sont élaborés, s'y côtoient socialistes, anarchistes, royalistes, catholiques et protestants, juifs, écrivains, critiques, philosophes, économistes, peintres et musiciens, tous unis dans l'admiration qu'ils vouaient à Péguy, mais chacun attaché à ses propres idées.

Pour Péguy, le monde se divisait en deux parties : les abonnés aux Cahiers, qui étaient les élus et les autres qui ne valaient pas cher. Il faut dire que c'était deux parties bien inégales en nombre, les Cahiers comptant, au plus, 1 200 abonnés - ce qui était insuffisant pour boucler.

Encore en 1911, il se lamente : "Je suis pauvre, je suis pauvre. J'ai autant de peine à vivre qu'il y a dix ans. N'importe, ça ira ! Ca démarrera tout d'un coup ! Il me faut l'Académie !" Il ne l'aura pas.

Il ne s'en agite pas moins comme un beau diable, cumulant toutes les tâches matérielles et intellectuelles de sa publication, allant jusqu'à compléter le courrier des lecteurs par des lettres attribuées à des personnages de complaisance, par exemple, à un certain Monsieur le Drapier qui, bien entendu, était d'Elbeuf, et ces mystifications enchantaient Péguy qui avait conservé de l'Ecole Normale le goût du canular.

Les idées les plus étranges lui passaient par la tête, telle celle de fonder une association de ceux qui ne quittent pas Paris au mois d'août.

"Les Cahiers de la Quinzaine" une "inépuisable fontaine" à laquelle il est bon de boire à longs traits. Aucun problème de cette époque charnière entre les XIXe et XXe siècles qui n'y ait été traité en polémiste, en philosophe, en moraliste, en poète.

S'il est sans complaisance, Péguy ne manque pas d'humour. Voici par exemple, comme il traite nos députés qui débattent à la Chambre du privilège des bouilleurs de cru.

"Fait inouï et fait vraiment nouveau. A la Chambre, c'était les empoisonneurs qui se battaient entre eux pour savoir qui aurait le privilège de nous empoisonner. C'était la question de savoir si nous serions empoisonnés par les énormes empoisonneurs du Nord, par les gros entrepreneurs des Charentes ou par les moyens empoisonneurs du Midi, ou par les petits empoisonneurs de l'Est ou de la Normandie."

Qu'importe que cette répartition géographique soit discutable ! Péguy poursuit : "Tous les partis brisés, le socialiste bouilleur était l'ami le plus cher du nationaliste bouilleur. Bouillons conjointement. Socialistes, ne parlons plus de Marx ou de Proudhon. Républicains, laissons dormir cette fameuse déclaration des droits de l'homme. Catholiques, laissons les évangiles. Une seule question : quel poison, quel alcool empoisonnera plus de monde ?"

Et le privilège des bouilleurs de cru fut maintenu.

Ne pensez-vous pas qu'il nous manque aujourd'hui des Péguy pour dénoncer l'envahissement de la corruption politique et sociale, pour s'élever contre tout ce qui est laid et injuste ? La foi catholique à laquelle il va bientôt adhérer apporte un sang nouveau à son action.

Le Chrétien

Comment Péguy a-t-il retrouvé Dieu et l'avait-il vraiment quitté ? Il ne nous a jamais livré le secret de son cœur. Ne forçons point son intimité. "Quand un enfant se réconcilie avec sa mère, cela ne regarde que lui."

Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il ne s'agit pas d'une irruption soudaine du divin comme celle de Claudel à Notre Dame.

Sa foi, Péguy l'exprima notamment par la forme poétique. En 1910, paraît "Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc" qui sera suivi du "Porche du Mystère de la deuxième Vertu" et du "Mystère des Saints Innocents".

La chrétienté découvre un nouveau poète qu'Alain Fournier salue avec enthousiasme.

Dans "Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc", l'immense discussion entre Madame Gervaise et Jeanne, qui aurait pu rester une discussion purement théologique et froide, est admirablement angoissante.

"Alors, Madame Gervaise, quand vous voyez qu'une âme se damne ?

"Jamais nous ne savons si une âme se damne.

"Et quand vous voyez, Madame Gervaise, que vos prières sont vaines ?

"Jamais nous ne savons si la prière est vaine. On verra, on verra mon enfant"

Et Jeannette se remet à filer.

"Ainsi soit-il, Madame Gervaise."

Un silence puis : "Orléans qui êtes au pays de Loire". Le rideau tombe.

Jeanne a-t-elle pour autant trouvé la paix ? "Le Porche du Mystère de la deuxième Vertu" nous la fait au moins entrevoir.

"Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance

"Et je n'en reviens pas

"Cette petite espérance qui n'a l'air de rien du tout

"Cette petite fille espérance

"Immortelle."

Cette espérance, Péguy a peine, cependant, à y croire. Il se dit homme de Dieu, mais se refuse aux sacrements. Qu'est-ce donc que ce converti à moitié qui ne fait pas baptiser ses enfants ? Pour respecter l'athéisme de sa femme, il s'en est tenu là jusqu'au bout, en dépit des démarches de Jacques Maritain qui heurteront l'épouse de Péguy.

"Je ne vais jamais à la messe, ce serait trop violent pour moi."

On sait seulement une messe en sa vie d'homme ; c'était le 15 août 1914, en l'église de Longpont. On peut penser qu'alors il avait retrouvé tout à fait l'espérance, mais au prix de quelles souffrances. Il était en lui une certaine dureté de coeur dont il avait bien du mal à se défaire et il ne se sentait pas digne d'assumer entièrement sa foi.

Que d'efforts il lui fallut pour maintenir en vie et indépendants les "Cahiers de la Quinzaine". Les humiliations ne lui furent pas non plus épargnées. Le grand prix de littérature de l'Académie Française qu'on lui annonce et qu'on lui refuse, le poste de Conservateur à la bibliothèque Mazarine refusé également.

Mais il est des souffrances plus intimes.

Lorsqu'il était à Sainte-Barbe, il avait voué une grande affection à l'un de ses camarades, Marcel Baudouin, un de ces êtres à la Gérard de Nerval, inexplicable et charmant, ayant toujours l'air absent mais récoltant en fin d'année tous les prix. Or, Marcel Baudouin mourut pendant son année de service militaire, à la suite d'une courte maladie.

Chez les peuples primitifs, il est une croyance, c'est que les qualités d'un mort peuvent se transmettre à un vivant. Une idée de cette sorte s'empara de Péguy après la disparition de Marcel Baudouin. Il décida qu'il était nécessaire qu'il épousât la soeur de son camarade (qu'il connaissait à peine) afin de prendre, à ce foyer des Baudouin, la place de l'ami disparu.

Ainsi, épousa-t-il Charlotte Baudouin ; ce mariage lui donna des enfants, mais pas l'harmonie du bonheur. La présence de la belle-mère au foyer y était peut-être pour quelque chose. Il paraît que Péguy n'aimait pas le mot "gendre".

"On devient le fils, ou alors, on reste étranger."

Peu à peu, il deviendra étranger chez lui, en même temps que naîtra son amour pour Blanche Raphaël, mais Péguy est un homme de devoir. Il se défend de cet amour et aidera même au mariage de Blanche.

Il s'exprime sous une forme nouvelle, celle des quatrains : deux vers de six pieds et deux de quatre enlacés, qui lui fut dictée par le choc des roues du chemin de fer alors qu'il voyageait de Paris à Orléans. Dans ces quatrains, il livre un peu de son intimité.

C'est la longue "Ballade du coeur qui a tant battu". Sept strophes portent le nom de Blanche en acrostiche.

Cette détresse cachée est émouvante :

*"Coeur qui a tant battu
 "D'amour, d'espoir
 "Ô coeur, trouveras-tu
 "La paix du soir
 "Coeur qui a tant battu
 "D'amour, de haine,
 "Coeur tu ne battras plus
 "De tant de peine."*

Et ce fut cette peine qui, avant tout, le conduisit comme pèlerin à Chartres en juin 1912 et en juillet 1913. Sans doute, a-t-il accompli, en même temps, une démarche d'action de grâces pour la guérison de son fils Pierre, mais ce sont surtout ses angoisses, ses tristesses, ses luttes qu'il est venu confier à Notre-Dame.

"Péguy est venu en désespéré. Il ployait sous le poids de soucis financiers, de la maladie, de l'isolement, de l'impression d'être un étranger dans son foyer, de sa conscience de catholique sans sacrement, de l'impossibilité morale où il se trouvait de faire baptiser ses enfants. Il ployait sous le poids de son amour passionné pour Blanche Raphaël dans l'histoire duquel, même au moment des terribles flambées, il eut la grandeur de rester pur."

Péguy est sur la route de Chartres, comme un pénitent qui souffre d'un bonheur interdit. Le ton est donné dès la 3ème strophe de la "Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres".

*"Etoite du matin, inaccessible reine,
 "Voilà que nous marchons vers votre illustre Cour*

"Et voici le plateau de notre pauvre amour"

"Et voici l'océan de notre immense peine."

La première strophe, qui a le rythme de la marche du pèlerin, figure l'accablement du poète devant cette immense plaine.

"Etoile de la mer, voici la lourde nappe

"Et la profonde houle et l'océan des blés

"Et la mouvante écume et nos greniers comblés

"Voici votre regard sur cette immense chape

"Un sanglot roule et court par delà l'horizon."

Il éprouve

"Et la juste terreur et le secret tourment

"De se trouver seul devant la face de Dieu."

Mais le pénitent n'est pas seul.

Péguy s'est confié à son ami Lotte : " On voit le clocher de Chartres à 17 kms sur la plaine. De temps en temps, il disparaît derrière une ondulation, une ligne des bois. Dès que je l'ai vu, ça a été une extase. Toutes mes impuretés sont tombées d'un coup, j'étais un autre homme."

"Ferme comme un espoir sur la dernière côte

"Sur le dernier coteau (a surgi) la flèche inimitable."

Après avoir prié dans la cathédrale, tout fourbu, Péguy loue une chambre dans une auberge proche du sanctuaire et, assis sur une chaise de paille, il contemple "la flèche sans péché".

Le lendemain matin, il se réveille dans une "aube lustrale" et va, à nouveau s'agenouiller dans la cathédrale dont les vitraux le baignent, dans l'ombre de la nef, de leur inégalable lumière, symbole d'une lumière qui nous attend en nous apportant la paix en calmant notre angoisse.

Péguy ne s'en tient pas à cette "Présentation de la Beauce" qui est aussi celle de son propre coeur à Notre-Dame de Chartres. Il exprime le plus intime de son expérience avec ses "Prières dans la Cathédrale". Il s'agit d'être là en toute simplicité, dans un état d'abandon dans "les bras maternels qui se tendent vers nous".

Au retour de son second pèlerinage à Chartres, Péguy se lance dans la composition d' "Eve" vaste poème liturgique qu'il voulait comparer à toute l'oeuvre de Dante.

Aux yeux de Péguy, l'avocat que je suis n'a pas qualité pour présenter ce poème.

*"Et ce ne sera pas ces maîtres du barreau
 "Qui plaideront pour nous dans un dernier procès
 "Ce n'est pas leur bavette et leur grandiloquence
 "Qui viendra nous chercher dans nos tacites terres."*

A tort, me semble-t-il, Péguy semble d'ailleurs faire plus confiance aux avocates qu'aux avocats, à en juger par ces vers :

*"Et nos yeux chercheront pour l'âme scélérate
 "Le maternel manteau d'une illustre avocate
 "Et nos yeux chercheront pour l'âme candidate
 "L'éblouissant manteau d'une jeune avocate
 "Et nos yeux chercheront pour l'âme renégate
 "Le manteau de vertu d'une grande avocate
 "Et nos yeux chercheront pour l'âme lauréate
 "Le manteau de candeur d'une belle avocate."*

Certains, au nombre desquels André Gide, ont brocardé ces répétitions à n'en plus finir et ces rimes tirées du dictionnaire des rimes.

La critique est incontestablement valable pour les derniers vers que je viens de vous lire, qui prêtent à sourire.

Pourtant, Péguy a eu quelques beaux accents pour Eve, première mortelle sortie pure des mains de Dieu et gâchée par le mal humain qui rassemble en elle toute la condition de l'humanité perdue et rachetée.

Il faut savoir lire Péguy.

Chacune de ses oeuvres est le fait d'un débordement de son coeur. Les répétitions traduisent un jaillissement intarissable, un courant dans lequel on se plonge et qui nous entraîne.

Par cette litanie, "l'âme de l'auteur emplit la nôtre, et c'est la communion, la pieuse communion en Dieu".

Le message de Péguy

Ce qui est inouï, c'est que la démarche solitaire d'un homme rongé d'angoisse et de faiblesse, allant demander à la Vierge des grâces de fidélité, a entraîné des milliers de jeunes pèlerins sur la route de Chartres avec le même élan spirituel que celui qui anima Péguy.

Jean Ohnimus qui fut l'un des participants du Pèlerinage des étudiants en 1962 en dégage la leçon :

"C'était un ressourcement comme disait Péguy, un surgen de l'antique race spirituelle de l'éternel instinct de Dieu qui toujours jettera les pèlerins sur les routes et courbera leur front dans les cryptes des cathédrales.

Ce rassemblement de toute une jeunesse, Péguy n'en était-il pas l'initiateur ? Ce soir là, il était sûrement parmi nous".

Même si nous ne sommes pas sur la route de Chartres, Péguy reste pour nous un symbole nous ayant laissé une certaine image de la France.

D'une France véridique, car c'était cela le sens de l'affaire Dreyfus.

D'une France juste, car c'était cela son socialisme.

D'une France libre, car c'était cela son amour de la patrie.

D'une France humaine, car c'était cela sa quête d'un humanisme chrétien.

De Péguy, on s'attendait à voir un auteur et on trouve un homme qui nous laisse un message d'une actualité plus grande que jamais.

Le mariage Péguy, comme à agacités bosses nos de notes de
à certains textes il ne suffisait pas de dire "oui", il fallait
Ce qui est inouï, c'est que la démarche solitaire d'un homme, tout
d'angoisse et de tristesse, était devenue, à la fin, un geste de
fidélité, et certains des milliers de jeunes poètes sur la route de Péguy
avec le même élan spirituel que celui qui anima Péguy.

Jean Chastanier dit dans son livre sur Péguy, "Péguy, un homme de
en 1962 on dégage la ligne de son œuvre et on voit qu'il est
"C'est un homme qui a toujours été un homme de Dieu, un homme de
l'antique et spirituelle de l'éternel instinct de Dieu qui toujours jette
les choses sur les choses, toujours les choses dans les choses, dans
cathédrales."
Ce rassemblement de toute une jeunesse, Péguy n'en était pas
l'initiateur ? Ce soit-il, il était l'âme de son époque.
"Péguy est un homme qui a toujours été un homme de Dieu, un homme de
l'antique et spirituelle de l'éternel instinct de Dieu qui toujours jette
les choses sur les choses, toujours les choses dans les choses, dans
cathédrales."

Même si nous ne sommes pas la route de Chartres, Péguy reste
pour nous un symbole nous veut être un certain usage de la France.
D'une France républicaine, c'est cela la route de Chartres.
D'une France juste, car c'était cela son socialisme.

D'une France libre, car c'était cela son socialisme.
D'une France libre, car c'était cela son socialisme.
D'une France libre, car c'était cela son socialisme.

Pourquoi Péguy a eu quelques beaux succès pour son œuvre, pour
que la France ne s'écroule, que la France ne s'écroule, que la France
nous laisse un message d'une grandeur que nous ne pouvons jamais oublier.

Il faut savoir lire Péguy

Chaque de ces œuvres est le fait d'un abandon de soi-même. Les
répétitions traduisent un équilibre mental, un certain équilibre
ou se plonge et qui nous entraîne.

Par cette lecture, l'âme de l'auteur capte la nôtre, et c'est la
communauté, la plus communautaire de Dieu.

L'ARCHITECTURE DANS LE RÈGNE VÉGÉTAL

par M. Bernard BOULLARD

(Conférence du 26 avril 1997)

A la base de tout édifice végétal se situe la brique, l'unité de structure vivante qui a reçu, en fin de XVII^e siècle, le nom de cellule.

Il s'agit toujours de briques creuses, puisque toute cellule est constituée par une paroi squelettique périphérique et par une cavité centrale, ou lumière. Mais les variations morphologiques des cellules sont multiples (cf. fig. 1) :

- * du fait des fluctuations dans l'épaisseur et la nature chimique de la paroi, parfois pourvue de perforations ;
- * du fait, aussi, des nuances du contenu avec
 - . ses lacs intérieurs ou vacuoles,
 - . son noyau "chef d'orchestre", plus ou moins massif,
 - . ses organites épars à valeur de sites de synthèse, d'accumulation de réserves grasses, amylicées ou azotées,
 - . ses inclusions parfois brillamment colorées en rouge, en orangé, en jaune, en brun, comme on en retrouve dans les cellules de pièces florales ou de parois de fruits,
- * ou bien encore du fait de leur morphologie éminemment déliée, riche de circonvolutions, harmonieuse et équilibrée ; une morphologie qui permet, à de telles cellules, de flotter par milliards de milliards dans les niveaux superficiels de nos océans ... et c'est alors d'Algues planctoniques qu'il s'agit, ce que les praticiens de la pêche hauturière savent aussi bien que les bancs de poissons qui les recherchent pour s'en nourrir.

Parfois chacune des cellules d'une espèce végétale se conduit donc en ermite, et mène sa vie isolément, dans l'eau ou sur le sol, contre l'écorce d'un arbre ou dans la moindre anfractuosité de la pierre d'un monument. L'individu est alors qualifié d'être unicellulaire. Mais, le plus souvent, c'est le groupement, la condition cénobitique, qui prime : les cellules, filles et soeurs, demeurent alors groupées en ensembles typiques.

C'est ainsi de structures nettement plus élaborées qu'il s'agit.

* Dans les cas les plus simples de juxtaposition, on parle seulement d'individus coloniaux ; c'est un mode de vie courant chez des Algues (ainsi tenues pour assez inférieures au plan de l'organisation) (cf. fig. 2).

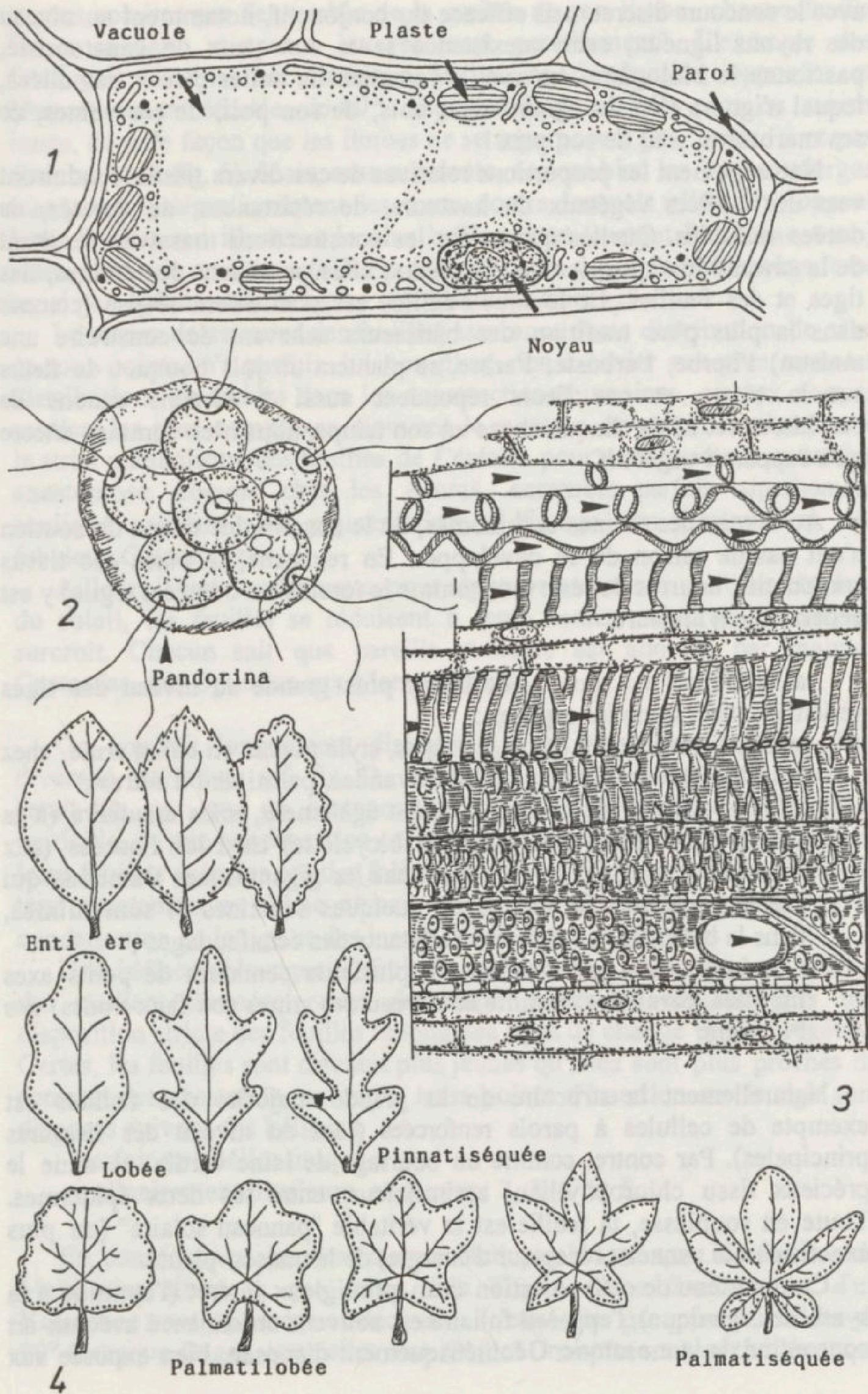
* Lorsque l'intimité des soudures et la spécialisation des cellules participantes sont encore plus marquées, on parle alors de tissus. Les plus massifs des monuments du Règne végétal, pesant des dizaines de tonnes, parfois hauts d'un hectomètre, sont tous constitués par la juxtaposition de tissus, assemblage respectant des normes et dont rendent compte les études d'anatomie végétale. Sans s'adonner à un énorme effort d'imagination, il est aisé de comparer :

- . les tissus de revêtement (épiderme et liège), au crépi d'une maison ;
- . les tissus de soutien, dont les parois sont renforcées par d'importants dépôts de cellulose ou de lignine, à l'armature métallique d'un béton armé, ou à des poutres-maîtresses ;
- . les tissus conjonctifs, assurant le remplissage des interstices, au torchis de nos maisons à colombages, ou à la laine de verre (surtout pas d'amiante) de nos cloisons isolantes ;
- . les tissus sécréteurs, impliquant la fantaisie des senteurs et des arômes, à de secrètes alcôves où se synthétisent la luxure et la gourmandise ... souvent volatiles ;
- . les tissus conducteurs de sève brute ascendante (c'est du bois qu'il s'agit) et de sève élaborée descendante (c'est au liber que l'on songe), aux savantes tuyauteries d'un édifice ou d'une machinerie, éléments d'un exceptionnel intérêt (dont un aperçu est donné fig. 3) !

La puissance évocatrice du mot "bois" est prodigieuse, de la charpente du vénérable édifice à la vieille armoire sculptée ... cela pour le sentiment !

Les cernes, implacables horloges annuelles, matérialisent l'écoulement du temps en nous rappelant, par la succession des bois clair et sombre, l'alternance des saisons.

La coexistence d'éléments conducteurs (les vaisseaux, diversement agrémentés par des dépôts de lignine) et d'éléments de soutien (les fibres),



L'architecture dans le Règne Végétal. B. Boullard. Pl. 1

avec le concours discret mais efficace du conjonctif, notamment au niveau des rayons ligneux, cette coexistence saute aux yeux de l'anatomiste, passionne le biologiste, émerveille l'amateur de belles pièces travaillées, lequel n'ignore rien du "grain" d'un bois, de son poli, de ses veines, de ses marbrures ... ni de son prix !

Naturellement les proportions relatives de ces divers tissus conduiront vers des édifices végétaux de hauteurs, de résistances, de duretés, de durées variables. Quelles que soient les constructions massives résultant de la savante juxtaposition de matériaux, elles possèdent des racines, des tiges et des feuilles. Et lorsque l'édifice est pleinement réalisé (comme dans la plus pure tradition des bâtisseurs achevant de construire une maison) l'herbe, l'arbuste, l'arbre, se plantera un joli bouquet de fleurs sur la tête... et ces fleurs répondent aussi à certains canons de l'architecture. Mais chaque chose en son temps, nous n'en sommes encore qu'à l'appareil végétatif.

Au niveau des racines et rhizomes, on le conçoit, les tissus de soutien n'ont pas de raison de se développer. En revanche, la place des tissus conjonctifs, bourrés de réserves (comme le torchis est bourré d'argile) y est généralement majeure.

La variabilité est souvent beaucoup plus grande au niveau des tiges aériennes avec, selon les espèces :

- . un net renforcement dans les angles, style poteau en béton armé, chez les Menthes, les Sauges ou les Lavandes, parmi tant d'autres ;
- . ailleurs s'observera un renforcement également, mais annulaire (à la manière du métal d'un cadre de bicyclette) chez les Poacées (aux chaumes creux), et en particulier chez les gigantesques Bambous qui peuvent atteindre 30 mètres en quelques semaines et sont mimés, dans le bâtiment, par les plus résistants des échafaudages ;
- . à moins encore qu'il s'agisse de plusieurs centaines de petits axes lignifiés, parallèles, comme au niveau des stipes (ou faux-troncs) des Palmiers.

Naturellement la structure de la grande majorité des feuilles est exempte de cellules à parois renforcées (sauf au niveau des nervures principales). Par contre, comme un bourrage de laine verdie, se situe le précieux tissu chlorophyllien, assimilateur, entre les deux épidermes. Toute en souplesse, la feuille est le véritable "panneau solaire" (ou plus exactement le panneau récepteur d'énergie) de la maison-plante.

Compte-tenu de cette vocation d'un prodigieux intérêt (l'aptitude à la synthèse organique), l'appareil foliaire est souvent ordonnancé avec un art consommé de la mosaïque. Géométriquement disposée, bien exposée aux

rayons solaires par l'ensemble de la surface de son limbe, chaque feuille "en a sa part, et toutes les reçoivent pareillement". L'exemple des feuillages d'Erables est classique, les paires de feuilles, opposées et alternativement décalées de 90° , disposent là de pétioles plus ou moins longs, de telle façon que les limbes ne se superposent pas, ne se "font pas d'ombre" (cf. fig. 5). Mais, sans nul doute, ce sont bien les Vignes-vierges masquant systématiquement les murs contre lesquels elles développent leurs feuilles qui illustrent le plus brillamment (surtout l'automne venu) cette notion de mosaïque foliaire. A un moindre degré, le phénomène reste aussi perceptible chez le Lierre colonisant les troncs d'arbres.

Le réseau de nervures des feuilles, assurance d'une distribution de sève en tous points, n'a parfois, lui non plus, rien à envier aux plus savantes distributions de fluides dans les constructions humaines, ou aux noeuds routiers les plus complexes. Souvent le système de nervation abandonne le strict parallélisme des feuilles de Céréales pour constituer un ensemble anastomosé, comme chez les Arums, ensemble parfois superbement souligné par une vive pigmentation, à l'image des Crotons ou des fabuleux Caladiums.

Ailleurs il arrive même que, pour répondre aux excès marqués d'ardeur du soleil, les feuilles se réduisent à leurs seules nervures, acérées de surcroît. Chacun sait que pareille stratégie est adoptée par maintes Cactacées, des Opuntias aux Mammillarias.

On pourrait longuement disserter sur la forme des feuilles : leur diversité est inouïe (cf. fig. 4). Ainsi toute feuille composée-palmée ne serait-elle pas que la juxtaposition de feuilles simples d'un même verticille, qu'une condensation en somme ! D'ailleurs, chez les Schefflera, leurs feuilles palmées ont des folioles dont les pétiolules ne s'insèrent pas tous exactement au même niveau. On a bien l'impression qu'il y a eu condensation de la tige et des insertions foliaires originelles.

Une indiscutable rigueur, fruit d'une évolution lentissime, au rythme des milliers d'années, voire davantage encore, a conduit vers une disposition stricte des feuilles le long des tiges de chaque espèce végétale. Certes, les feuilles sont d'autant plus jeunes qu'elles sont plus proches du sommet des axes mais, en outre, leurs points d'insertion sur la tige sont disposés suivant des hélices :

- parfois une hélice unique ;
- ordinairement plusieurs, et souvent 2, 3, 4 ou 5.

En conséquence, ce n'est aucunement par hasard que les feuilles du Maïs sont alternes ; que celles d'un Thym, d'une Sarriette ou d'un Kalanchoe sont opposées et décussées (c'est-à-dire par paires décalées de 90° à chaque étage), que celles d'un Gaillet Croisette sont verticillées, que

celles des Iris ou des Clivias sont distiques (à savoir toutes opposées dans un même plan), ou que celles du Cabaret des Oiseaux sont opposées et connées (donc soudées entre elles deux à deux en ménageant un petit réservoir, un petit abreuvoir pour la gent ailée), d'où le nom de ce *Dipsacus* original que nous répétons, Cabaret des Oiseaux.

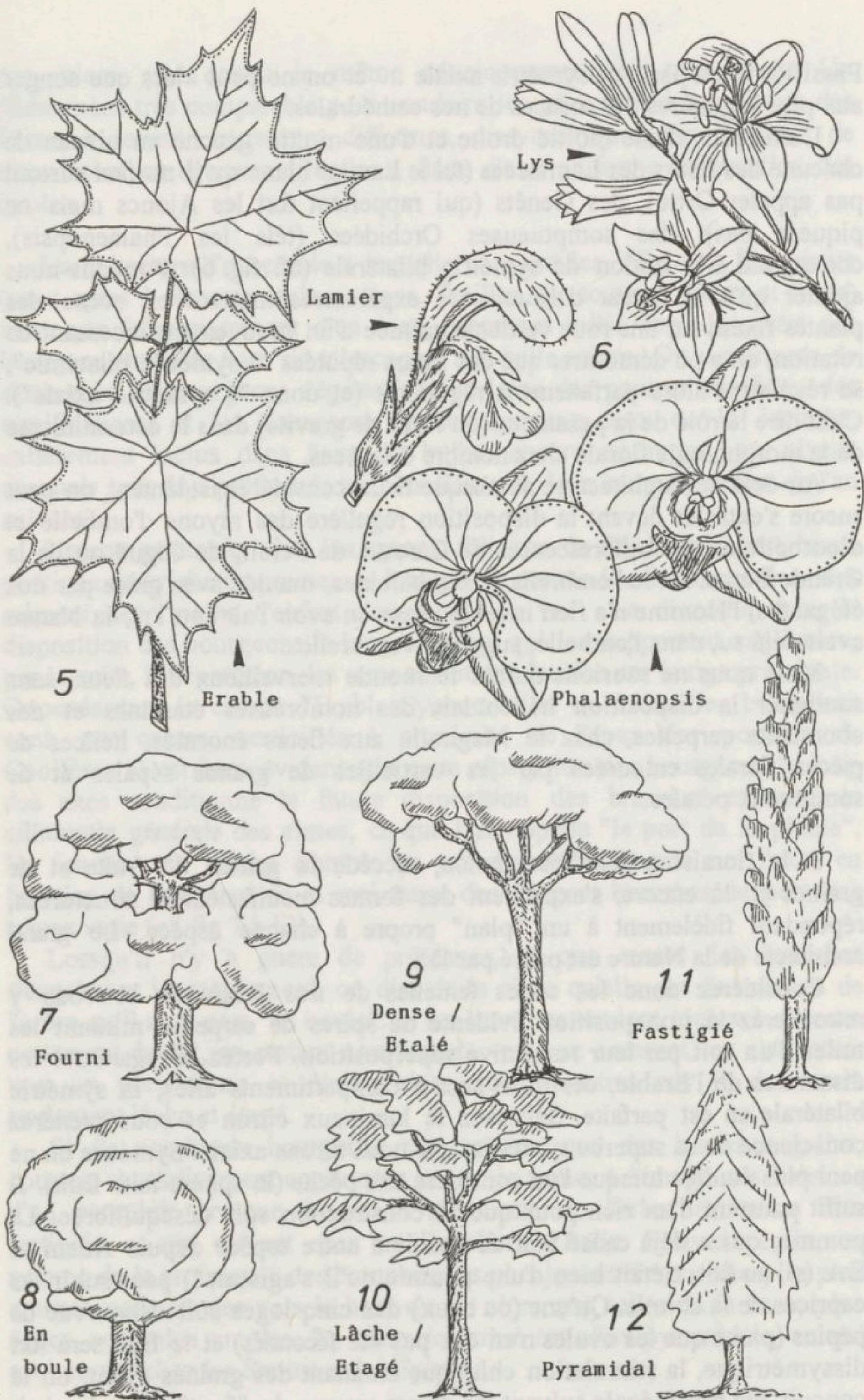
Si l'on se réfère aux Fritillaires (des Liliacées dont plusieurs espèces offrent un réel intérêt horticole), les 24 feuilles d'un individu peuvent se représenter schématiquement (chacune par un arc de cercle), disposées suivant 3 hélices, et les 8 feuilles appartenant à chacune de ces 3 hélices peuvent être soulignées par une même couleur conventionnelle (bleu, vert ou rouge), les feuilles de chaque hélice étant numérotées de 1 (pour les plus anciennes) à 8 (pour les plus jeunes).

Chez les *Lépidodendrons*, gigantesques cousins arborescents des Fougères d'âge carbonifère, de nombreuses "feuilles" relativement longues et étroites recouvraient la tige. Les coussinets qui demeurent perceptibles sur les restes fossiles des axes, à l'emplacement de l'insertion des feuilles détachées, étaient déjà disposés suivant plusieurs hélices s'enroulant autour du tronc.

Goethe, écrivain talentueux et excellent botaniste, a, depuis longtemps, prétendu à juste titre que les pièces florales ne sont que des feuilles modifiées. On conçoit donc que la théorie des hélices multiples concerne aussi les fleurs. Cette notion de fleur, dans une très large acception, peut s'appliquer dès le groupe des Fougères et plantes affines. Qui ne connaît les belles Prêles (avec leur teneur élevée en silice). Elles ressemblent manifestement à un jeu de construction par emboîtement d'articles et étagelement de verticilles de rameaux. Au sommet des axes s'élaborent des cônes fertiles (que l'on préfère appeler des strobiles). L'arrangement des écailles de ces strobiles, pareillement verticillées, révèle un parfait sens de la symétrie.

Il conviendra d'être attentif en considérant les "floraisons" de ces autres plantes, plus évoluées, que sont les Cycadales. En effet ces végétaux élaborent aussi des strobiles, tant mâles que femelles, mais les diverses pièces (étamines ici, carpelles là) en sont emboîtées suivant des spires d'une parfaite régularité.

Venons-en rapidement aux fleurs des végétaux les plus évolués. Quel paradis pour l'amateur de symétries en tous genres ! Lorsque toutes les pièces sont parfaitement disposées par rapport au centre de la fleur, par rapport à son axe, comme c'est le cas chez les Lys (cf. fig. 6), ou chez les



L'architecture dans le Règne Végétal. B. Boullard. Pl. 2

Passiflores, on parle de symétrie axiale ... et on ne peut alors que songer aux plus régulières des rosaces de nos cathédrales.

L'existence d'une moitié droite et d'une moitié gauche au niveau de chacune des fleurs des Lamiacées (tel le Lamier blanc qu'il ne faut surtout pas appeler Ortie), des Genêts (qui rappellent fort les Ajoncs mais ne piquent pas), des somptueuses Orchidées (tels les Phalaenopsis), correspond à la notion de symétrie bilatérale (cf. fig. 6). Pouvons-nous ajouter qu'à la faveur d'astucieuses expériences mettant en scène des plantes fixées sur une roue verticale animée d'un mouvement incessant de rotation, on a pu démontrer que des fleurs réputées "à symétrie bilatérale", se révélaient alors parfaitement régulières (et donc "à symétrie axiale"). C'est dire le rôle de la pesanteur (ou force de gravité) dans le déterminisme de la morphologie florale chez nombre d'espèces.

Au-delà de l'architecture de chaque fleur, considérée isolément, on peut encore s'extasier devant la disposition régulière des rayons d'ombelle et d'ombellules des inflorescences de Carotte, de Persil, de Ciguë ou de la Grande Berce. Avec l'ombrelle et ses baleines, maniée avec grâce par nos élégantes, l'Homme n'a rien inventé ; sans en avoir l'air (ou l'r), la Nature avait déjà su, dans l'ombelle, suggérer l'ombrelle.

Mais nous ne saurions quitter le monde merveilleux des fleurs sans souligner la disposition hélicoïdale des nombreuses étamines et des abondants carpelles, chez le Magnolia aux fleurs énormes, hélices de pièces florales entourées par les verticilles de grands sépales et de somptueux pétales.

A la floraison, à la fécondation, succède la genèse de fruits et de graines et, là encore, s'expriment des formes manifestement structurées, répondant fidèlement à un "plan" propre à chaque espèce. Le grand architecte de la Nature est passé par là !

Considérez donc les cônes femelles de nos Résineux et vous y retrouverez la juxtaposition évidente de spires de carpelles mimant les tuiles d'un toit par leur respective superposition. Portez le regard sur les disamares de l'Erable, ces fruits secs à compartiments ailés, la symétrie bilatérale en est parfaite. Saisissez le lumineux citron et vous prendrez conscience de sa superbe symétrie, que nous dirons axiale. Symétrie on ne peut plus étudiée lorsque l'on considère une pêche (la sphère faite fruit). Il suffit pourtant d'un rien pour que la construction soit déséquilibrée. La pomme, qui a déjà causé tant de soucis à notre espèce depuis Adam et Eve (si, au fait, c'était bien d'une pomme qu'il s'agissait !) peut subir les caprices de la chimie. Qu'une (ou deux) des cinq loges soit dépourvue de pépins (parce que les ovules n'en ont pas été fécondés) et le fruit sera fort dissymétrique, la stimulation chimique émanant des graines ayant, on le conçoit, été très inégale suivant les divers rayons du "fruit", dont la chair

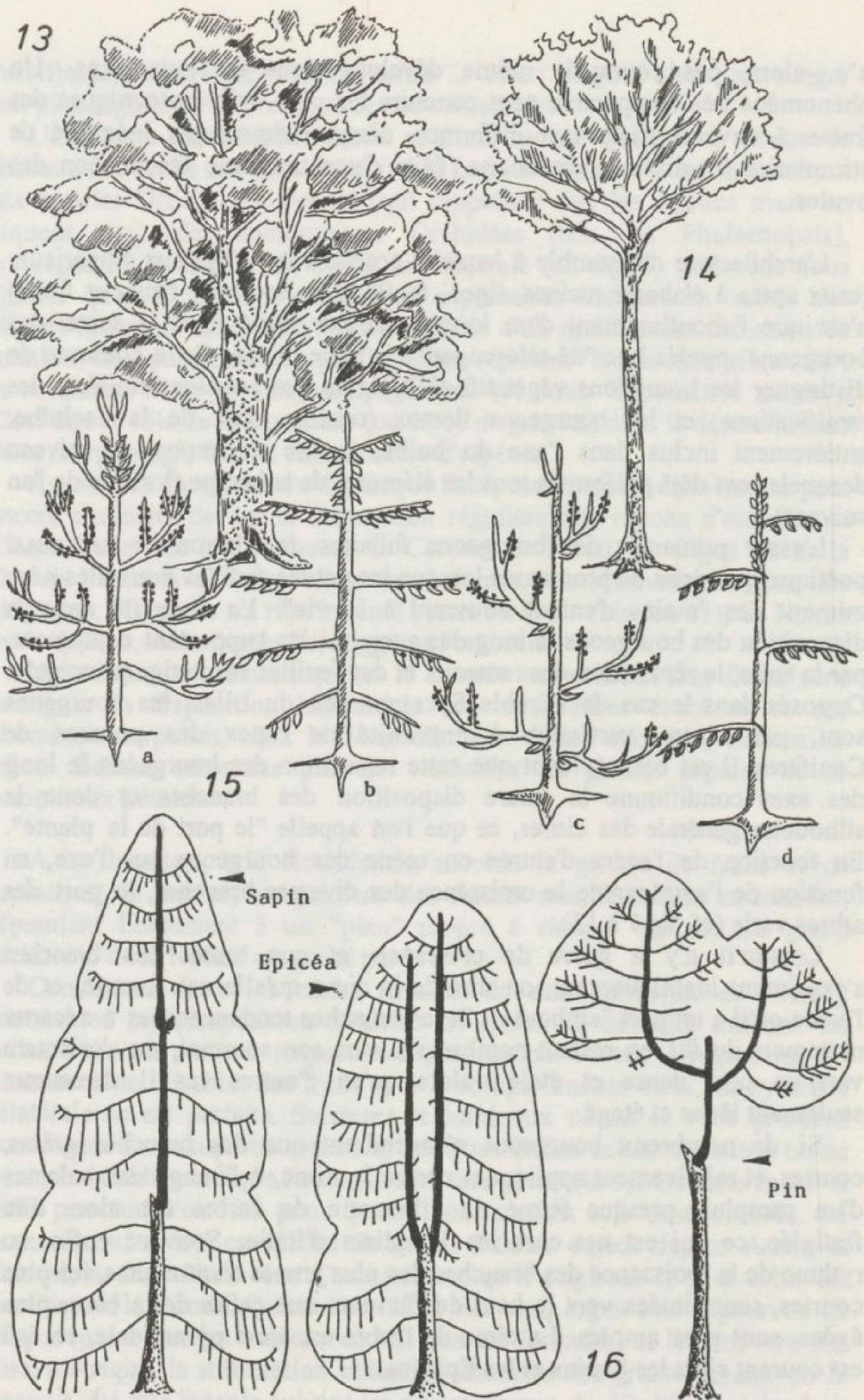
n'a, alors, pas connu le même développement en tous sens. Un phénomène très comparable peut conduire les plus cylindro-coniques des fraises à devenir tristement difformes, dissymétriques par inégalité de stimulation en diverses directions, faute d'une uniforme fécondation des ovules.

L'architecture d'ensemble à laquelle accèdent les Végétaux Supérieurs (ceux aptes à élaborer racines, tiges, feuilles, et, souvent, fleurs et fruits) n'est que l'aboutissement d'un long processus initié dans le secret des bourgeons appelés à se "dé-télescoper" à la belle saison. On a coutume de distinguer les bourgeons végétatifs (à l'origine des pousses feuillées, des ramifications) et les bourgeons floraux (comme ceux de la Jacinthe, entièrement inclus dans l'axe du bulbe, encore au repos, au niveau desquels sont déjà préformés tous les éléments de la hampe florifère de l'an suivant).

L'essor printanier des bourgeons foliaires de Marronnier est aussi poétique que riche de promesses lorsque les petites feuilles nouvelles-nées miment des "mains d'enfant s'ouvrant à la vie". La diversité dans la disposition des bourgeons le long des axes qui les supportent expliquera, par la suite, la répartition des rameaux et des feuilles sur la tige principale. Opposés dans le cas de l'Erable Sycomore ou du Lilas, les bourgeons sont, par contre, verticillés à proximité de l'apex des pousses de Conifères. Il est bien évident que cette répartition des bourgeons le long des axes conditionne la future disposition des branches et donc la silhouette générale des cimes, ce que l'on appelle "le port de la plante". En fonction de l'ordre d'entrée en scène des bourgeons sur l'axe, en fonction de l'ampleur de la croissance des diverses branches, le port des arbres varie (cf. fig 7 à 12).

Lorsqu'il n'y a guère de préséance, et que toutes les branches s'expriment identiquement, on dira de la cime qu'elle est fournie, et de l'arbre qu'il a un port "en boule". Si les branches tendent toutes à s'écarter nettement du fût, en restant nombreuses vers son sommet, on s'orientera vers un port dense et étalé ; alors qu'en d'autres cas il demeurera seulement lâche et étagé.

Si de nombreux bourgeons n'engendrent que des branches grêles, courtes, et relativement appliquées contre le tronc, à l'image des baleines d'un parapluie presque fermé, la silhouette de l'arbre est alors dite fastigiée, ce qui est net chez les Peupliers d'Italie. Souvent enfin, au rythme de la croissance des branches, les plus jeunes d'entre elles, les plus courtes, sont situées vers le haut du fût alors que celles de la base, plus âgées, sont plus amples. La cime de l'arbre est alors pyramidale, ce qui est courant chez les Sapins et les Epicéas.



L'architecture dans le Règne Végétal. B. Boullard. Pl. 3

Lorsque, très précocement, de multiples bourgeons sont actifs et entrent en compétition, tout près du collet de l'espèce ligneuse, son port est alors buissonnant.

Indépendamment de la répartition des bourgeons et de leur activité relative, certains arbres acquièrent des ports tout à fait caractéristiques : soit que la folle souplesse des pousses les rendent pleureurs, et l'image de la cascade romantique surgit dans nos esprits ; soit que les rigueurs du climat (le froid, le vent) imposent au courageux ligneux un port couché, voire rampant, comme en révèlent les Pins mughos des Monts Tatras.

Parfois aussi l'architecture de la cime d'un arbre dépend fortement du bon vouloir de l'homme. Nous savons que chacun pense au "façonnage" des arbres fruitiers à la faveur des opérations de taille ; mais c'est plutôt l'art forestier qui illustrera notre propos en opposant, chez une même essence, le Pin ou le Hêtre (cf. fig. 13 et 14), par exemple :

* la forme botanique, esthétique, majestueuse, dense et en boule, de l'arbre isolé au milieu d'une pelouse (cf. fig. 13) ;

* et la forme forestière, économiquement précieuse, avec son long fût sans branches et sa cime bien délimitée, telle quelle apparaît dans toutes les pinèdes ou hêtraies bien conduites (cf. fig. 14).

Comparativement à la croissance des animaux qui cesse à l'âge adulte, celle des arbres peut sembler indéfinie : chaque année supporte un nouvel accroissement qui se superpose, tant au niveau des racines que des tiges et branches, aux précédents, à la manière des poupées gigognes emboîtées. Et ceci peut durer des dizaines, des centaines, voire des milliers d'années.

La plupart des Résineux possèdent un axe principal unique ; le bourgeon terminal joue un rôle capital ; il subsiste, en théorie, durant toute la vie de l'arbre. Il édifie un axe vertical d'ordre 1, se résolvant à son sommet en ramifications de plus en plus ténues.

L'étude de l'architecture d'un arbre permet de comprendre sa stratégie de croissance et d'occupation de l'espace, inscrite dans ses gènes et caractéristique de l'espèce. Quatre modèles architecturaux (cf. fig 15 a, b, c, d) seulement se rencontrent chez nos Résineux, ce qui confère au groupe une certaine unité. Le plus fréquent, le modèle "a" (celui des Pins, Epicéas, Séquoias) se caractérise par un axe vertical et des branches redressées organisées en couronnes étagées. Le modèle "b", qui se rencontre chez les Sapins, le Douglas ou l'If, est très proche du précédent, mais les branches des verticilles successifs demeurent horizontales. Le modèle "c" (présent chez les Cyprès, les Genévriers, les Thuyas) possède un axe vertical le long duquel s'étagent les branches de façon diffuse (et nullement en couronnes). Le modèle "d" enfin, beaucoup plus rare

(comme chez les Tsugas) débute par un axe vertical, qui s'incline bientôt à l'horizontale, puis est relayé par un axe du même type, développé à partir d'un bourgeon latéral. Cet axe second s'incline à son tour ... et ainsi de suite avec des axes de rang 3, 4, etc.

Lorsqu'un arbre a épuisé tous les ordres de ramifications permis par son espèce, son développement se trouve bloqué. Il va alors mettre en oeuvre un processus grâce auquel il pourra "répéter", "copier", "reproduire" sa propre architecture.

Il en résulte ainsi de nouveaux petits arbres portés sur le sujet initial, ce qui complique le modèle architectural de base. C'est ce qui se produit chez le Cyprès, ou chez le Thuya âgé, par marcottage naturel de branches basses. Chaque sujet vénérable mime alors une gerbe de sujets élémentaires.

Des phénomènes comparables de "répétition" de structure, on dit de "réitération", se produisent aussi lorsqu'il y a blessure, traumatisme. Nous en proposons trois représentations chez le Sapin, l'Épicéa et le Pin (cf. fig. 16). Pareilles réitérations suggèrent que, par-ci, par-là, sur l'arbre initial existent des points végétatifs qui échappent à l'action inhibitrice, dominatrice de la cime.

*

Pouvons-nous proposer quelques considérations finales ?

Dans un langage intellectuel, le mot "architecture" sous-entend un certain ordre, l'existence de constructions, d'organisations ou de structures particulières. Il s'agit même, parfois, sinon souvent, d'organisations fortement hiérarchisées. Il ne faudrait surtout pas croire que, dans le Règne Végétal, tant de structures géométriquement, architecturalement optimales, ont apparu d'emblée sur notre planète. L'évolution morphologique, tout autant que biologique et comportementale, a exigé des milliers, des millions et même (depuis les formes originelles simplissimes) des milliards d'années pense-t-on. La Nature a tâtonné, a essayé, a recommencé, a perfectionné ses productions ! Elle a, bien des fois, réécrit sa copie. Nos amis britanniques disent que, pour progresser, elle a dû recourir à la technique du "trial and error" (de l'essai et de l'erreur).

La Nature tente, et verra "si cela marche" en fonction du faisceau de conditions écologiques. Ainsi les fleurs les plus évoluées des temps actuels (qui sont peut-être celles des Orchidacées) ne représentent que l'aboutissement (de nos jours ! car l'Évolution est toujours en marche)

d'une lentissime genèse initiée dans les eaux tièdes de cascades australiennes, sous des formes d'une extrême ténuité, puis dans des marais de la fin du Silurien, il y a près de 400 millions d'années, lorsque les plus gigantesques des Plantes Vasculaires, dites déjà "Supérieures", ne dépassaient pas alors la hauteur d'un stylo à bille, le calibre d'un crayon pour agenda !

La Nature fait preuve d'une splendide obstination, d'un admirable génie inventif. Quelle est la Force ? Quel est le Moniteur ? De quelle Essence est la puissance inspiratrice ? Qui mérite le titre de Grand Architecte de cette fabuleuse Evolution structurale au sein du Monde Végétal ... et des quatre autres Règnes, Animaux, Champignons, Protozoaires et Monères ?

Nous ne prendrons pas publiquement parti aujourd'hui afin de ne pas risquer de choquer vos propres convictions intimes, mais, bien sûr, nous avons notre propre petite idée. Oui "petite" idée, car chacun de nous ne saurait prétendre à plus, n'étant que poussière, voué à redevenir poussière... le plus tard possible évidemment !

Il est intéressant de noter que les végétaux les plus anciens de la terre, les algues, ont des cellules qui sont étanches à l'eau. Cette propriété est due à la présence de la cuticule, une couche mince de substance lipidique qui recouvre la surface des cellules.

La cuticule est formée de plusieurs couches de cellules mortes qui ont été recouvertes de cette substance lipidique. Elle est très résistante et empêche l'eau de pénétrer dans les cellules. Cette propriété est essentielle pour la survie des végétaux dans un environnement aquatique.

Les cellules végétales ont également des parois cellulaires qui sont très épaisses et contiennent de la cellulose. Cette paroi cellulaire est également étanche à l'eau et empêche l'eau de s'échapper des cellules. Cette propriété est essentielle pour la survie des végétaux dans un environnement terrestre.

Peut-on proposer quelques considérations finales ?

Dans un langage intellectuel, le mot "étanchéité" sous-entend un certain ordre, l'existence de courbes, d'organes ou de structures particulières. Il est même, dans ce sens, le contraire de l'ouverture. Il ne faut pas croire que, dans le règne végétal, les cellules sont étanches à l'eau. Elles sont étanches à l'eau, mais elles sont également étanches à l'air. Cette propriété est essentielle pour la survie des végétaux dans un environnement terrestre.

La Nature teste, et vérifie si cela marche en fonction de l'évolution des conditions géologiques. Ainsi les plus vieilles des formes de vie (qui sont peut-être celles des organismes les plus anciens) ont des cellules qui sont étanches à l'eau et à l'air.

LE RÈGNE VÉGÉTAL DANS L'ARCHITECTURE

par M. Michel NOUVELLON

Architecte honoraire

(Conférence du 26 avril 1997)

La création artistique relève rarement de la génération spontanée dans le domaine architectural plus encore que dans les autres. Chacun apporte sa pierre ... ou sa brique à cet énorme chantier dont les historiens ont pour mission de décrire le déroulement. Description parfois bien ardue tant celui-ci est chaotique. Pourtant qu'on la conteste ou la poursuive, l'étape passée marque toujours la suivante. Et comme il faut un début à tout, le DOLMEN assumera ce premier vagissement de l'architecture. Monument mégalithique, il constitue, en effet, la seule oeuvre construite totalement originale. Le premier concepteur qui, pour honorer les morts de sa communauté, posa horizontalement une pierre sur deux autres verticales, idée profondément nouvelle, engendra de ce fait la vaste et interminable saga du domaine bâti.

De cette création sans passé chacun ira ensuite de son ajout. Moulurations, rabotages et assemblages divers vont désormais compliquer à plaisir ce premier pas. Le but de tout cela, construire des volumes délimitant des espaces répondant aux divers besoins des hommes et des dieux. La volumétrie produite ainsi, meublera par la suite les promenades urbaines ou champêtres des quidam en mal de rencontres ou de méditations.

Mais très vite les hommes habillèrent, décorèrent ces formes plus ou moins géométriques. Si "Au commencement était le verbe", les bons ouvrages faisaient défaut. Pour suppléer cette absence c'est dans leur environnement végétal que les concepteurs ... en herbes puisèrent l'inspiration pour habiller et construire les volumes demandés. La Nature, bonne fille, répondit "présente !"

Le catalogue mis ainsi à leur disposition peut paraître aujourd'hui vaste et complexe, il n'en fut pas toujours ainsi. Au début Imhotep¹ et même Senenmout² travaillèrent par grandes masses dépouillées. Même quand ce dernier allègera ses volumes par un jeu de pleins et de vides, la sobriété restera de mise. Piliers et colonnes protodoriques³ constitueront les seules fantaisies qu'il se permettra, comme il n'assignera aux sculptures non intégrées au construit qu'un but essentiellement pédagogique.

Petit à petit une conception plus décorative, plus ornée va voir le jour. Les éléments mêmes de la construction, porteurs et remplissages, emprunteront une partie de leur aspect à la flore qui les entoure. Pourquoi la flore ? Parce que dans la civilisation primitive elle forme l'essentiel de l'environnement direct. Ce dernier ignorant le bulldozer reste relativement préservé hormis quelques incendies plus ou moins provoqués et à l'efficacité limitée. Et puis on ne peut imiter que ce qui vous précède et avant les Architectes, il n'y avait que des petites fleurs. La nature, ultra-présente, va donc constituer une mine inépuisable d'inspiration même si les constructeurs de l'époque brident déjà leur imagination. En se limitant à quelques cas de figures pour orner des volumes jugés trop froids, ils vont rendre ces "lieux communs" architecturaux plus médiatiques. Médiatisation à l'usage des Maîtres d'ouvrages mais dont, par la suite, le bon peuple fera son miel.

Puis petit à petit, à travers l'histoire de l'Architecture qui, je le rappelle, ne s'arrêtera pas en 1830⁴, la végétation environnante va nourrir l'imaginaire des bâtisseurs. Nourriture non limitée à l'abécédaire formel mais également étendue au répertoire structurel. En clair et en résumé, le végétal va servir de déclencheur ou de palliatif imaginatif en trois "créneaux" différents mais souvent complémentaires à savoir :

- LA GRAMMAIRE FORMELLE
- LA CREATION D'ATMOSPHERE
- L'INSPIRATION DE FORMES ARCHITECTONQUES (les structures)

LA GRAMMAIRE FORMELLE

La représentation végétale dans l'ornementation des bâtiments va, curieusement, aller du symbolique à la reproduction fidèle. Ce processus fort bien décrit au siècle dernier par Aloïs Riegl⁵ aboutira en notre début

de siècle à un mélange des genres où abstraction et figuration feront bon ménage. D'Hector Guimard⁶ à Josef Hoffmann⁷ sans oublier Auguste Perret⁸ et ses piliers à feuilles de lotus du Musée des Travaux Publics de Paris (1937), chacun traduira "Mère-nature" à sa manière.

Le végétal simplifié

Le chapiteau égyptien inaugure la série. Parmi les sept colonnes utilisées sous l'Empire des Pharaons, quatre relèvent de cette simplification formelle : les colonnes Campaniformes, Palmiformes, Lotiformes et Composites. Le souci de trouver une représentation simple, accessible aux spectateurs est évident. Mais la nécessité d'une exécution facile à partir des matériaux utilisés (Calcaire, Grès et surtout Granit de la région des Cataractes) et d'un outillage encore sommaire⁹ ne fait que renforcer cet a priori. Cette simplification se retrouvera plus tard, mais pour des raisons purement intellectuelles, dans le bouquet de lotus de la frise grecque¹⁰.

La reproduction fidèle

La feuille d'acanthé décorant les chapiteaux corinthiens¹¹ et composites du monde gréco-romain entame, en Occident, cette nouvelle représentation de la nature dans la construction. Le perfectionnement de l'outillage et le grain du marbre Pentélique explique en partie la naissance et le développement de cette représentation. Sa diffusion dans la Rome antique répond de même à l'utilisation du marbre alors que le Travertin cantonnait la Grande Grèce dans le Dorique. Une fois lancée, sautant le Moyen Age où elle laissa quelques feuilles ici ou là¹², l'acanthé fleurira moult façades. De la Renaissance débutante aux pâtisseries indigestes de la seconde moitié du XIXe siècle, elle va marquer bien des chefs-d'oeuvre et masquer bien des horreurs. Plus récemment, d'aucun s'essayèrent même à la réintroduire dans les espaces bâtis. Charles Moore, architecte américain, est malheureusement de ceux-là¹³.

Entre ces deux périodes d'utilisation intensive de l'archétype de la flore classique, se glissera, tout aussi fidèlement reproduite, une végétation plus indigène. Le chou frisé et autres plantes de notre herbier commun vont, au temps des cathédrales, agrémenter chapiteaux et rampes de gâbles. La richesse et la complexité de leur représentation sera, une fois de plus, le fruit de la texture de la pierre utilisée plus que de la volonté ou de l'habileté du maître-maçon. Le Tuffeau de Loire ou la pierre coquillée Beauceronne commandera la main du sculpteur.

Phase terminale mais non définitive de la représentation végétale sur des volumes bâtis, celui de l'Art Nouveau. De 1880 à 1905 en réaction aux énormes pièces montées néo-byzantino-gothico-classique du siècle dernier, un Art, un monde nouveau va se construire.

Désormais la flore décorant volumes et surfaces se veut à l'image d'un monde différent. Son graphisme souple et délié relève de la même cuvée que les femmes imaginées par Alfons Mucha¹⁵ qui, délivrées des corsets et crinolines, hantent étangs et forêts plus que les salons. Liberté des corps et des formes, même combat, celui du Modern'Style prolongeant dans le décor celui des Impressionnistes sur la toile. Une grande bouffée d'air ! Dans ce but, foin de la feuille d'acanthé ou du chou frisé ; l'iris, le lys et la liane sont les nouvelles références.

Une parenté existe également entre ces formes allergiques à la ligne droite et le décor Louis XV. Les appliques à bougies et les moulurations des boiseries environnantes de cette époque Rococo paraissent tout droit sorties des cartons d'Emile André¹⁶ ou de Victor Horta¹⁷. Mais laissons là cette piste "hors sujet" qui risque de brouiller mon propos.

Le végétal comme symbole et mode de développement

Dépassant le stade de la représentation fidèle ou simplifiée, on aborde ici le rapport entre le développement végétal à partir d'un coeur, d'un bourgeon et celui d'un ensemble bâti partant d'un module, d'un volume basique. Ce thème particulièrement riche nécessitant force explications, je me bornerais à donner deux exemples.

Le Gothenaum de Dornach en Suisse construit de 1924 à 1928 par Rudolf Steiner¹⁸ développe ses volumes non en fonction de règles constructives techniquement rationnelles mais à l'imitation de la croissance végétale. Ce faisant, il oppose une rationalité "naturelle" à la caleulette des Ingénieurs B.A. Corporation parfaitement estimable par ailleurs. Le même Steiner sèmera les dits volumes de quelques signes ésotériques liés à sa Théosophie fumeuse¹⁹ et indiquant leur filiation avec le règne végétal.

Dans la même famille "créative" se retrouvent les Maisons de la Prairie de Frank Lloyd Wright²⁰ commis de 1901 à 1909 et ses maisons Usoniennes nées entre 1932 et 1959. Quelle que soit la période, le développement organique (le terme est de Wright lui-même) de ces habitations part d'un coeur, généralement la cheminée, ou d'un module de base non orthogonal. Souvent il mélangera les deux. Cette conception permettra ou amorcera toutes les évolutions ultérieures.

LA CREATION D'ATMOSPHERE

La découpe en chapitres à finalité pédagogique reste quelque peu artificielle. La grammaire formelle, la décoration qu'elle engendre génère également une atmosphère qui lui est propre. L'ambiance fruit du décor roman cistercien a peu à voir avec celui de l'Art Nouveau, tant par les thèmes, les couleurs et la composition graphique. Mais sans schématisme pas de discours audible, j'en reviens donc à mon propos et son simplisme.

Parmi le monde végétal, la forêt par sa densité, la répétition de ses éléments verticaux, la fermeture horizontale créée par son feuillage forment un ensemble protecteur. Elle constitue pour les espaces construits une source inépuisable d'inspiration. Les productions en découlant, nombreuses et variées, jalonnent la totalité de l'histoire de l'Architecture que l'origine de ces "forêts" construites soit structurelle ou formelle. Par exemple cette référence sylvestre fait partie des lieux communs récurrents des historiens du gothique en panne d'image.

Comment cette atmosphère forestière est-elle rendue ? Tout simplement par la multiplication des points porteurs réels ou fictifs et, parfois, la forme enveloppante des couvertures. Contrainte de limites de portées ou volonté purement décorative, peu importe, ce qui compte c'est la forêt de colonnes.

Parmi les exemples innombrables, mentionnons pour mémoire :

- les *salles hypostyles des temples égyptiens*
- les *grands vaisseaux gothiques à triples ou quintuples nefs* avec accentuation du phénomène des jeux de verticales étant obtenue par la démultiplication des piliers en faisceaux
 - Barcelone : Les Galeries du Parc Güell (1900-1914) d'Antonio Gaudi (1852-1926)
 - Racine (U.S.A.) : Bureaux de la Johnson Wax Company (1936) de F.L. Wright (1867-1959)
 - Paris : Salle des Colonnes de l'Institut du Monde Arabe (1984) de Jean Nouvel.

L'INSPIRATION DE FORMES ARCHITECTONIQUES

Pour terminer cet exposé succinct, mentionnons l'influence des botanistes et de leurs études sur les structures végétales. Directement ou

par personnes interposées, ils transposeront, par la suite, leurs études dans le domaine bâti.

Du profil saisissant de certains végétaux comme la Victoria Regia (le nénuphar géant) aux nervures structurant n'importe quelle feuille, découlera la constitution d'une bonne partie des espaces couverts. De la voûte du Mirhab de la mosquée de Cordoue (965) aux auvents des entrées secondaires de l'UNESCO à Paris (1953) de P.L. Nervi (1891-1979), la liste à dresser reviendrait à réécrire l'histoire de la construction.

Parmi la cohorte des jardiniers-botanistes qui influenceront, marqueront l'Architecture, mentionnons plus particulièrement l'architecte-ingénieur Sir John Paxton (1801-1865). Avant de réaliser Lily House (1849) - La maison des lis - et surtout Crystal Palace de Londres (1852-1854), il exercera le rôle de chef-jardinier du Duc de Devonshire à Chatsworth (Derbyshire).

En résumé, cette membrane mince soutenue par un treillis raidisseur, si courant dans la nature qu'il paraît en être l'essence même, va devenir le type même de la voûte nervurée.

CONCLUSION

Arrivé à la fin de ce rapide survol, débuté avec Imhotep (XXVIIe siècle avant Jésus-Christ) et terminé temporairement avec P.L. Nervi (1891-1979), deux éminents confrères, il me faut bien conclure sinon mon propos, du moins mon discours.

J'ai essayé, à travers lui, de modestement montrer que les créateurs sévissant dans le bâtiment, quand ils ne se contentèrent pas de reproduire ou de développer les recherches précédentes, s'inspirèrent de ce qui les entourait. Leur environnement végétal leur servit souvent d'école en nourrissant et provoquant leur imaginaire. Que souhaiter de plus que de voir cette tradition se perpétuer et, pourquoi pas, aidée par l'ordinateur.

NOTES

1. Architecte, médecin, grand-prêtre et ministre de Djoser qui construisit l'ensemble de Saqqarah (2650 av. J.-C.).
2. Architecte de la reine Hatshepsout, et même un peu plus pour celle-ci, selon les mauvaises langues historiennes. Maître du Temple de Deir-el-Bahar (XVe s. av. J.-C.).

3. Ordre égyptien dont la colonne aux flancs généralement verticaux est surmontée d'un chapiteau constitué d'un simple tailloir parallélépipédique.
4. Pour être plus précis, à la fin de l'architecture néo-classique juste avant les délires de l'éclectisme.
5. « L'expérience nous enseigne ... que la représentation réaliste des fleurs à des fins décoratives, dont on connaît la vogue aujourd'hui, ne date que des périodes plus récentes », p. 8.
Aloïs Rieghl, critique d'Art autrichien (1858-1905) in « Questions de style », Wien 1893, Ed. Hazan, Paris 1992, 289 pages.
6. Hector Guimard (1867-1942), architecte Art nouveau, auteur des entrées du métropolitain parisien.
7. Josef Hoffmann (1870-1956), architecte autrichien,. La référence porte surtout sur le Palais Stollé de Bruxelles (1905-1911).
8. Auguste Perret (1874-1954).
9. Même si le fer paraît avoir été connu dès l'époque des pyramides, cf. Auguste Choisy, « Histoire de l'architecture », p. 19, t. 1, Ed. Vincent, Paris 1954, (1899), 512 pages.
10. Cf. « La grammaire des styles », p. 23. Henry Maretin, Ed. Flammarion, Paris 1947, (1927), 63 pages, frise de l'Erechteion (421-406 av. J.-C.), Philolles arch.
11. Le premier chapiteau corinthien est attribué par Vitruve à Callimaque qui en donne une version légendaire, cf. « Les dix livres d'architecture », p. 72, planche XIII, Ed. Les libraires associés, Paris 1965, 203 pages (Rome, 30 av. J.-C., traduction de Charles Perrault, 1673).
13. La Nouvelle Orléans, Piazza d'Italia, 1975-1978, Charles Moore Arch. (U.S.A.), in « Le Post-Modernisme », Paolo Portoghesi, p. 41, Ed. Electa-Moniteur, Paris 1983 (Milan 1982), 154 pages.
15. Alfons Maria MUCHA (1860-1939), peintre, affichiste et décorateur tchèque. Après s'être essayé dans la peinture d'histoire en Moravie, il devint le designer-type de l'Art Nouveau à Paris.
16. Emile ANDRÉ (1871-1933), architecte Art Nouveau de l'Ecole de Nancy.
cf. « Nancy. Architecture 1900 », p. 18. Guide de l'Exposition du même nom, Nancy 1976.
cf. « L'architecture de l'Art Nouveau » sous la direction de Franck Russel, p. 123, Ed. Berger-Levrault, Paris 1982 (Londres 1979), 332 pages.
17. Victor HORTA (1861-1947), architecte Art Nouveau belge. A visiter plus particulièrement sa maison-agence transformée en musée (1898), 23-25 rue Américaine - Bruxelles-St Gilles.

18. Rudolf STEINER (1861-1925), architecte d'origine serbe, auteur (du moins à ma connaissance) de deux oeuvres seulement : Le Gothenaüm et une maison d'habitation pour un sculpteur.
19. cf. « Pour un nouveau style en architecture », Rudolf Steiner, Ed. Triades, (Dornach 1914), Paris 1969, 159 pages.
20. « Primus inter Pares », F.L. WRIGHT (1867-1959), architecte américain. Un des plus grands de ce siècle par la perfection et l'originalité de son oeuvre qui en fait un créateur tout à fait à part.



PARIS. Entrée de Métro.
H. GUIMARD.



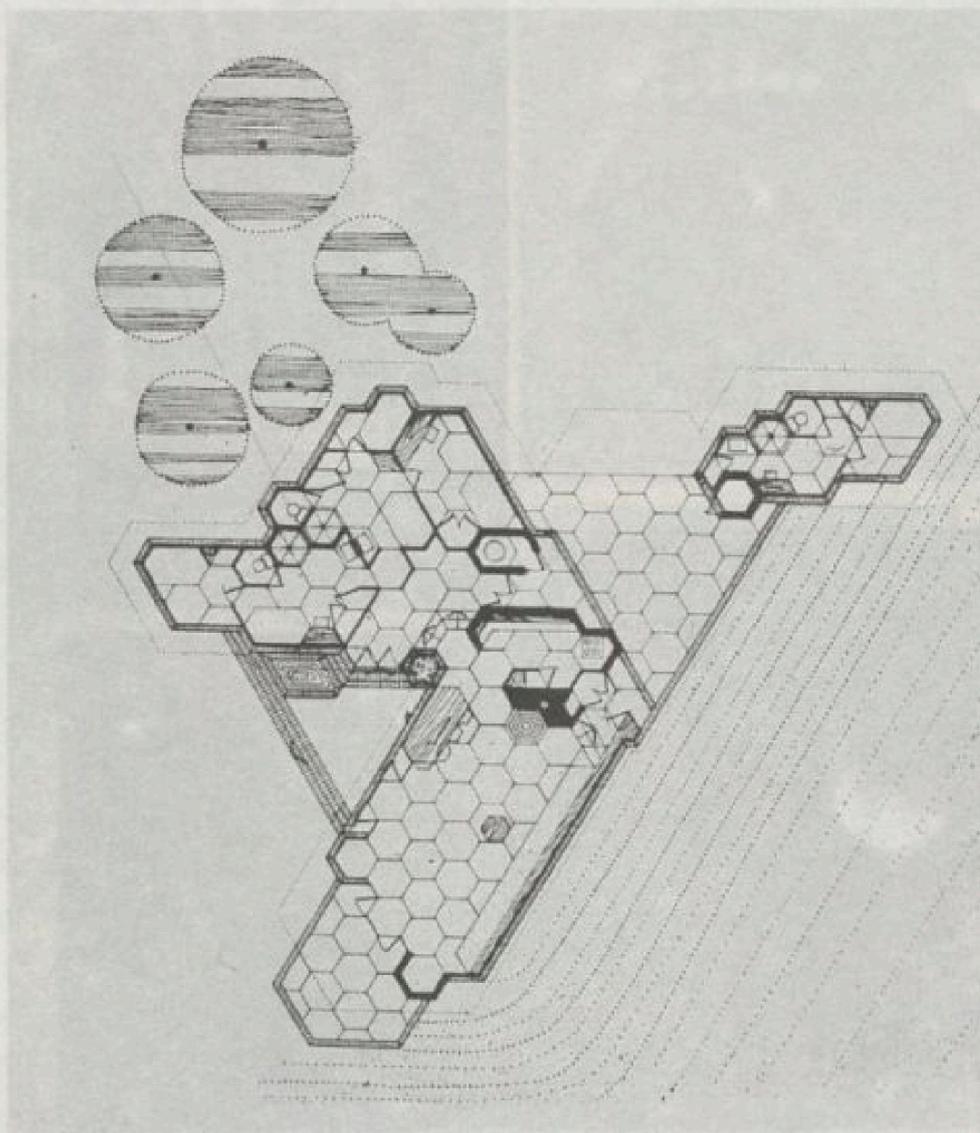
PARIS. 16^e : Musée des Travaux Publics. 1937. A. PERRET.



PARIS. *Affiche Art Nouveau.*
A. MUCHA.



BRUXELLES. *Maison Agence.*
Façade sur rue. 1898. V. HORTA.



HILLSBOROUGH (Calif.). *Sydney Bazett House. 1940.*
F. L. WRIGHT.



*CORDOUE. La Mosquée.
Vue intérieure. 785-987.*



REIMS. Cathédrale Notre-Dame. 1231 env.

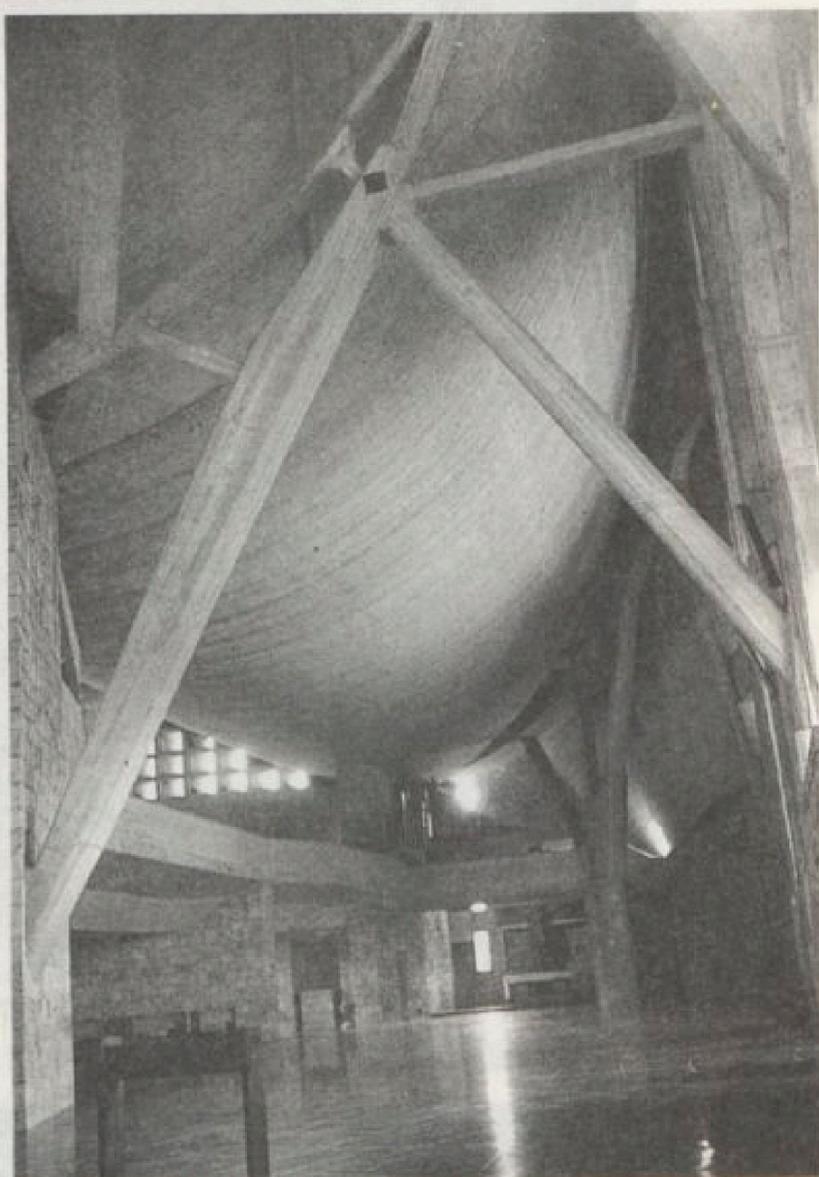
*BARCELONE. Parc Güell. Les Galeries.
1900-1914. ANTONIO GAUDI.*





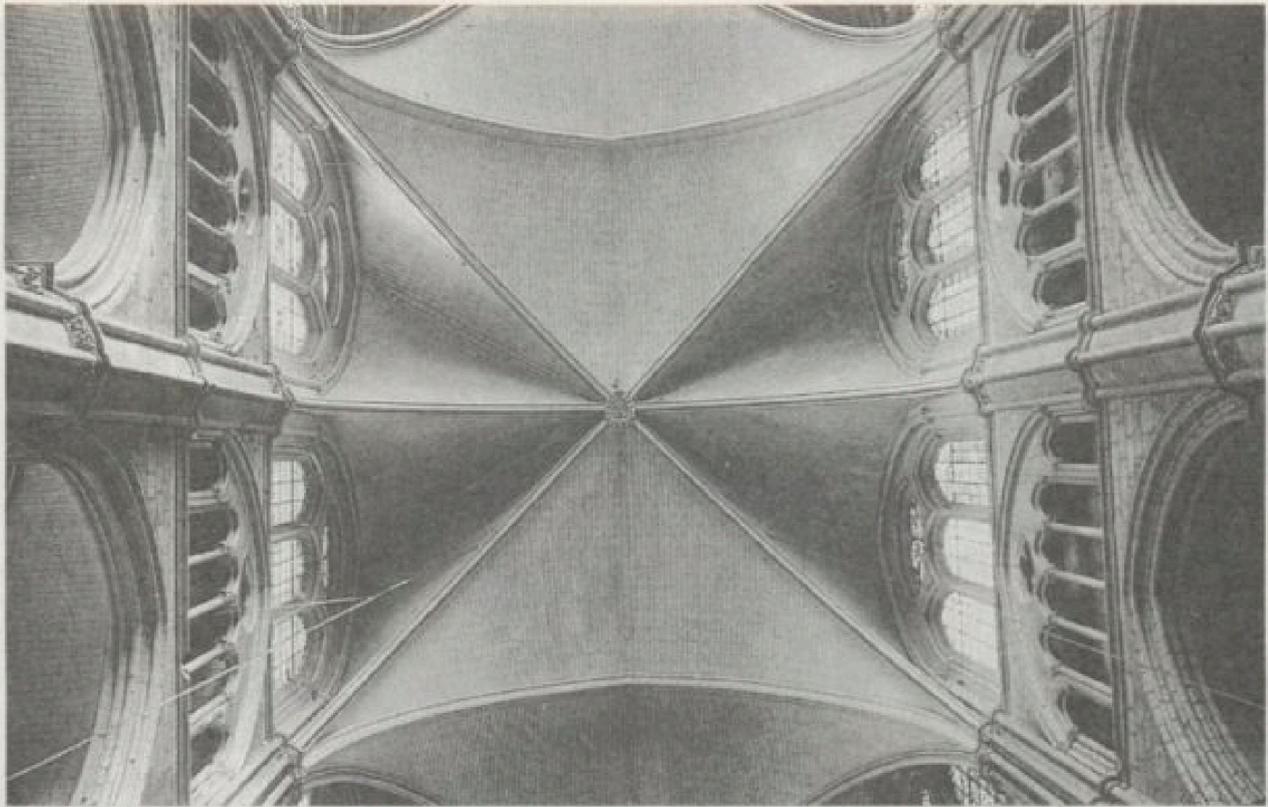
*RACINE (USA). Johnson Wax Company.
Bureaux. 1936. F. L. WRIGHT.*

*FLORENCE. Eglise St.-Jean.
Autoroute du Soleil. 1961.
GIOVANNI MICHELUCCI.*

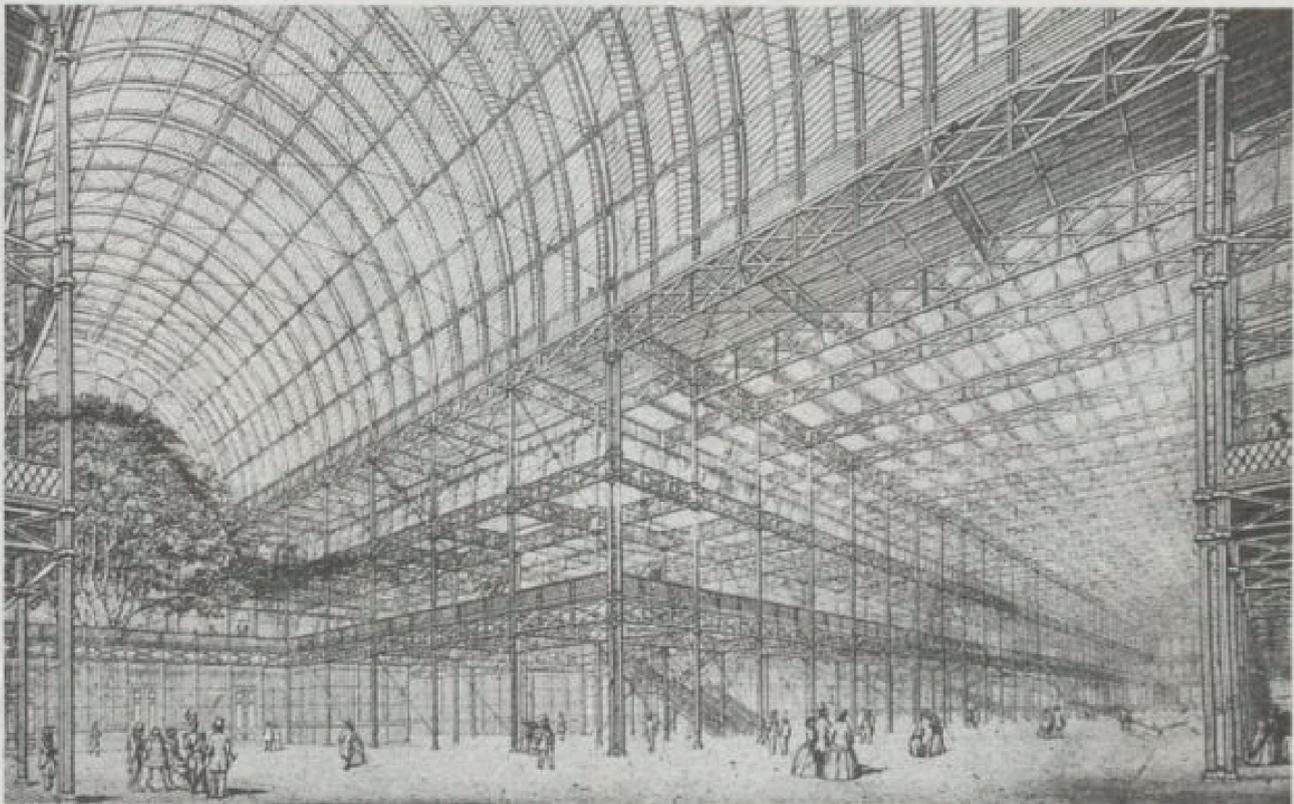


*CORDOUE. La Mosquée.
Voûte du Mirhab. 965.*

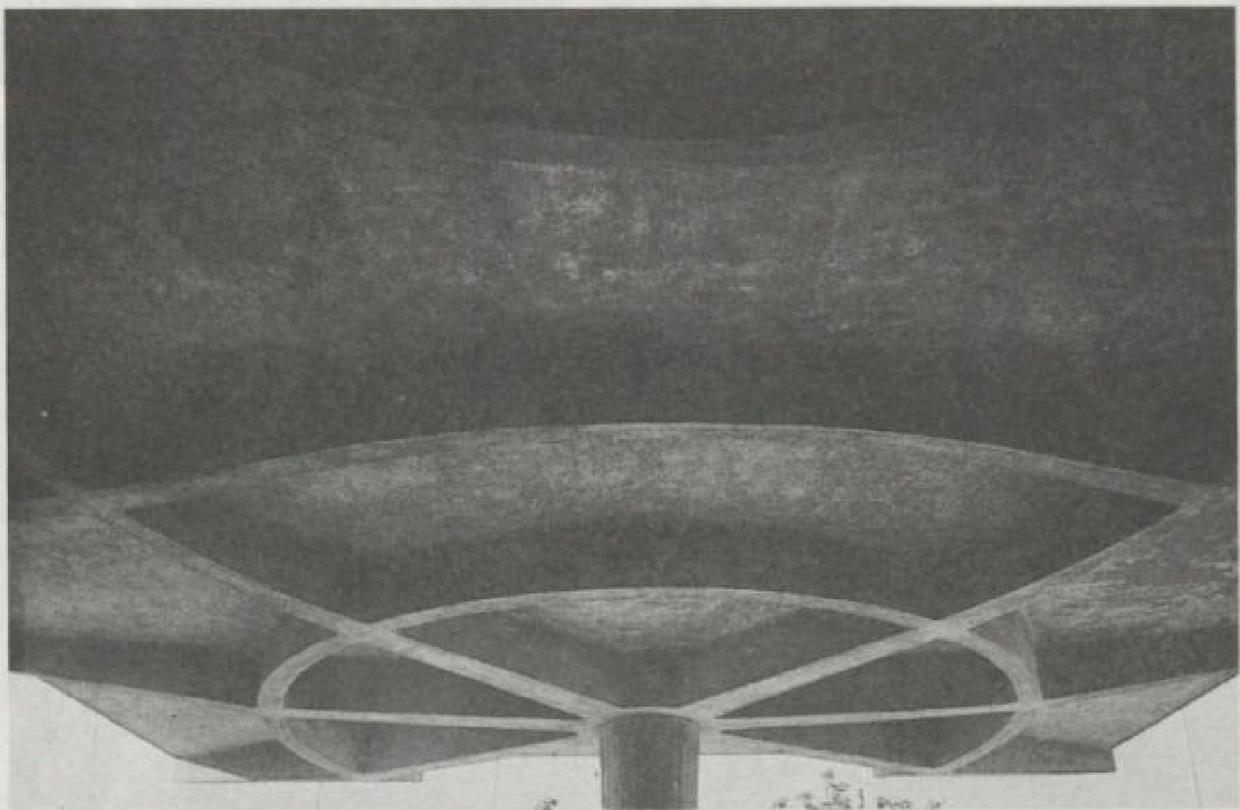




BOURGES. Cathédrale St. Étienne. 1210-1260.



LONDRES. Crystal Palace. 1851. Sir JOHN PAXTON.



*PARIS. UNESCO. Auvent des entrées secondaires. 1952.
P. L. NERVI, M. BREUER, B. ZERFHUSS.*

L'EAU DANS LE SYSTEME SOLAIRE

par M. Thibaut LE BERTRE

Astronome à l'Observatoire de Paris

Membre correspondant de l'Académie

(Séance du 24 mai 1997)

Est-il besoin de rappeler l'importance de l'eau à des rouennais ?

Cependant, je ne suis pas venu vous parler de l'importance économique ou historique de l'eau pour notre belle région, mais de l'eau en tant qu'agent physique. En effet, l'eau modèle la surface de notre planète. Les trois quarts de la Terre sont recouverts par l'eau des mers et des océans. Les glaciers du Groenland et de l'Antarctique couvrent aussi une part importante de la surface terrestre. Lorsque l'on observe la Terre de l'espace, on voit une planète bleue, couleur qui lui vient des mers et des océans. L'apparence est changeante non seulement parce qu'elle tourne, mais aussi parce qu'il y a des nuages qui se forment, puis se dissipent. Ces nuages sont eux-mêmes d'énormes masses d'eau condensée en fines gouttelettes. Certaines zones émergées, mais jouissant d'une atmosphère humide ou bien bénéficiant d'un réseau hydrographique dense, par exemple sous les tropiques, apparaissent en vert du fait de la végétation.

L'eau joue un rôle fondamental dans l'équilibre thermique à la surface de la Terre. Le jour, la vapeur d'eau et les nuages filtrent une partie du rayonnement solaire. La nuit, le phénomène inverse se produit : le refroidissement de la surface terrestre par rayonnement infrarouge est réduit. Les mers et les océans, qui recouvrent les 3/4 de la surface de notre planète, jouent le rôle de réservoir, accumulant l'énergie solaire le jour, et la recyclant pendant la nuit. Ces deux effets permettent d'amortir les variations diurnes de température. Et de même pour les variations saisonnières.

Ce ne sont là que quelques exemples pour illustrer l'importance de l'eau.

Mais qu'est-ce qui fait que cet élément est si important à la surface de la planète Terre ?

D'abord, l'eau est abondante : 1 500 milliards de millions de m^3 (dont 97% dans les océans). Si elle était répartie uniformément à la surface de la Terre, elle formerait une couche de près de 3 kilomètres d'épaisseur. Cependant, l'importance de l'eau est uniquement un phénomène de surface. En effet, la masse totale de la Terre est de 6 000 milliards de milliards de tonnes, l'eau n'en représentant donc $1/4\ 000e$.

Ensuite, elle a des propriétés physiques remarquables. On la trouve sous forme liquide dans les conditions habituelles de température et de pression, ce qui est exceptionnel pour une molécule aussi petite.

Enfin, l'eau est un solvant remarquable. Sans entrer dans des détails de physique qui seraient fastidieux, cette propriété provient de son moment dipolaire qui a une valeur particulièrement élevée. Les liaisons chimiques peuvent donc être déliées avec facilité et, comme dans un liquide les éléments peuvent circuler relativement facilement (beaucoup plus que dans un solide), tout en étant présents avec des concentrations élevées (beaucoup plus que dans un gaz), ces éléments qui ont été libérés peuvent se recombinaer de façons multiples avec une grande efficacité. Si on se rappelle que l'eau est sous forme liquide à une température suffisamment élevée pour que nombre de réactions chimiques puissent se développer efficacement, mais néanmoins pas trop, ce qui pourrait conduire à la destruction des nouvelles molécules, on se rend compte que l'eau est un milieu idéal pour le développement de nombreuses réactions chimiques, et donc pour la production de molécules complexes, en particulier organiques.

On trouve aussi l'eau sous forme de gaz dans l'atmosphère terrestre. Elle y est concentrée principalement dans les couches les plus basses. Son échelle de hauteur n'est que de 2 km, alors qu'elle est de 8 km pour les autres éléments (azote, oxygène, etc.). Par ailleurs, sa concentration dépend beaucoup de la température ambiante et de la latitude géographique. Parfois, dans l'atmosphère, elle se condense sous forme de gouttelettes ou de cristaux.

On la trouve aussi sous forme de glace dans les calottes polaires, et aussi sur certaines montagnes (glaciers). Dans les régions polaires, la

glace forme une couche qui peut atteindre plusieurs kilomètres d'épaisseur. On trouve de l'eau dans le sol. D'abord sous forme liquide dans les nappes phréatiques, mais aussi dans des combinaisons avec les roches terrestres (argiles). Il faut mentionner ici les sols des régions polaires où l'eau se trouve sous forme solide mélangée avec d'autres composants ; on parle alors de permafrost (ou pergélisol). Enfin, du fait de sa petite taille, la molécule d'eau peut être piégée dans les réseaux cristallins. C'est ainsi qu'on la trouve dans certaines roches terrestres contenant des silicates hydratés.

A-t-on des raisons de supposer que l'eau puisse être aussi un élément important ailleurs dans le Système Solaire, et, de façon plus générale, au-delà dans l'univers ? Il faut rappeler ici quelques connaissances de base. La molécule d'eau est composée de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène (H_2O). Dans l'Univers, la matière baryonique (c'est-à-dire celle que nous connaissons par l'expérience immédiate) est constituée essentiellement d'hydrogène et d'hélium. L'hydrogène est le plus simple des atomes, son noyau est composé d'un proton. Le noyau d'hélium, lui, est composé de 2 protons et de 2 neutrons. C'est un élément chimiquement inerte, comme le néon, l'argon, le krypton, le xénon, que l'on appelle, en chimie, les gaz rares. Dans l'Univers, 75% de la masse est sous forme d'hydrogène et 25% sous forme d'hélium. A peu près... En fait, on trouve de 1 à 2% de la masse sous la forme des autres atomes. Pas n'importe lesquels, en effet ce pour-cent est dominé par l'oxygène (0,8%), le carbone (0,3%), l'azote (0,1%) et le fer (0,1 à 0,2%). Le reste des éléments est à l'état de traces.

Abondances (en masse) des éléments dans l'univers :

Hydrogène	74%
Hélium	24%
Carbone	0,3%
Azote	0,12%
Oxygène	0,8%
Silicium	0,07%
Magnésium	0,05%
Fer	0,16%

Dans les endroits où peuvent se former des molécules, on s'attend donc à trouver en priorité de l'hydrogène moléculaire (H_2), de l'hélium (He qui, lui, reste sous forme atomique, car chimiquement inerte), puis des molécules hydrogénées, et enfin d'autres molécules telles que

l'oxygène moléculaire (O_2), le monoxyde de carbone (CO), etc. En fait, tout cela dépend des réactions chimiques et des conditions physiques.

Les éléments constitutants de la molécule d'eau (hydrogène et oxygène) étant des éléments abondants dans l'Univers qui se combinent facilement, on devrait s'attendre à trouver cette molécule en quantités appréciables. Mais il faut faire attention car il peut y avoir des phénomènes de ségrégation, certaines régions, ou certains objets dans la nature, étant appauvris (ou enrichis) en certains éléments. Un excellent exemple en est fourni par notre bonne vieille Terre, dont la surface solide (la croûte, disent les géophysiciens) est composée de silicates, c'est-à-dire de silicium, oxygène, fer, magnésium, et en moindre mesure d'aluminium et calcium. Les deux éléments les plus abondants dans l'Univers en ont donc quasiment disparu. En fait on se rend compte que lors de sa formation, à l'origine du Système Solaire, la planète Terre a perdu les éléments atomiques les plus légers, non seulement l'hydrogène et l'hélium, mais aussi le carbone. L'atmosphère terrestre que nous connaissons aujourd'hui, l'eau, le carbone et ses composés ne sont pas d'origine primaire. Leur origine est encore le sujet de nombreuses interrogations, mais on est sûr qu'elle est secondaire. En fait l'exploration du Système Solaire que nous allons entreprendre va nous permettre d'apporter des éléments de réponse, en regardant ce qui se passe ailleurs dans le Système Solaire, dans des conditions plus ou moins différentes de celles connues sur Terre, et en essayant de reconstituer les mécanismes qui ont prévalu à la formation de celui-ci.

Pour étudier l'eau dans l'Univers, il faut donc s'en remettre à l'observation astronomique. Cependant, détecter cet élément important depuis la surface de la Terre n'est pas aisé ; pour une raison très simple qui est que justement notre atmosphère contient de l'eau. Cette eau sous forme gazeuse, cette vapeur d'eau si on préfère, absorbe le rayonnement électromagnétique qui nous vient de l'espace à des longueurs d'onde, des fréquences, caractéristiques de la molécule d'eau. Et c'est justement ces longueurs d'onde dont on a besoin pour étudier l'eau. Donc, l'information sur l'eau dans l'espace est absorbée par l'eau dans notre propre atmosphère. Nous baignons dans un environnement qui agit comme un filtre. Il nous faut donc rechercher des sites d'observation privilégiés dans des zones arides, telles que les déserts. Ici, il faut noter ce qui pourrait paraître paradoxal : un des sites terrestres qui attirent fortement les astronomes c'est l'Antarctique. Cela pourrait surprendre puisque ce continent est recouvert d'une épaisse couche de glace, donc d'eau. En fait, les températures y sont si fortement négatives, que quasiment toute l'eau atmosphérique en a disparu par condensation. La vapeur d'eau étant

concentrée dans les couches basses de notre atmosphère (rappelons que son échelle de hauteur est de 2 km), chaque étape dans l'ascension au-dessus du niveau de la mer permet un gain considérable, d'où l'intérêt de monter sur les montagnes (à 2 000, 3 000, voire 4 000 mètres d'altitude). On peut faire encore mieux que monter au sommet des montagnes : embarquer les instruments d'observation dans des avions ce qui permet de s'élever beaucoup plus (de 10 000 à 15 000 mètres), ou en ballon stratosphérique ce qui permet d'atteindre des altitudes encore plus élevées (de l'ordre de 40 km). La solution ultime est bien entendu d'embarquer télescopes et instruments dans des satellites qui orbitent à quelques centaines de km, voire quelques milliers de km, au dessus de la surface du Globe. Enfin, pour les objets du Système Solaire, on peut avoir recours à l'exploration spatiale qui permet l'observation rapprochée ou même, dans le cadre de certaines missions spatiales comme VIKING sur Mars ou GALILEO sur Jupiter, l'analyse "in situ".

On ne peut envoyer une sonde spatiale sans en avoir éprouvé non seulement la technique, mais aussi les principes de fonctionnement et en particulier les principes de télédétection. Pour cela, on utilise notre propre planète. On observe par avion, ou mieux par satellite, des régions de la Terre représentatives de conditions différentes, et l'on tente ainsi de tester et de calibrer les appareils que l'on embarquera dans d'autres satellites. Par exemple, on observera avec un radar comment réagit la surface de la mer, des déserts, ou de la glace qui recouvre le Groenland et l'Antarctique. Ceci contribue, du fait de notre connaissance a priori de la surface terrestre, à tester, qualifier, calibrer, les différentes techniques de télédétection que l'on peut imaginer.

Tous ces développements sont un peu fastidieux (et je vous prie de m'en excuser), mais ils sont essentiels si on souhaite comprendre la démarche des astronomes, et si l'on souhaite aussi mettre un peu de sens dans la présentation des multiples découvertes faites récemment grâce à l'exploration du Système Solaire. J'aurais pu me limiter à une description du genre touristique, mais, il m'a paru que ce n'était pas vraiment l'objectif de cet exposé, ce que vous attendiez de moi.

Un point d'importance est qu'à l'heure actuelle, on ne peut plus dissocier l'étude des planètes et de leur satellites, de celle de la Terre, et réciproquement. Ainsi, avec l'exploration spatiale, une nouvelle science est née : la planétologie.

Alors, maintenant, si vous le voulez bien, partons à l'exploration du Système Solaire en utilisant comme fil conducteur l'eau.

Passons à notre proche voisine : la Lune. Elle a un diamètre de 3 400 km, le quart du diamètre terrestre. Son volume est donc 50 fois plus petit, et de même sa masse (en fait le facteur est de 81, car la densité moyenne de la Terre -5,5- est un peu plus grande que celle de la Lune -3,3-). La Lune n'a pas d'atmosphère, sa surface est criblée de cratères d'origine météoritique¹. On pourrait se demander pourquoi la surface de la Terre ne présente pas un même aspect criblé. Il y a deux raisons à cela. D'abord, l'atmosphère terrestre protège un peu sa surface et surtout, du fait de l'activité atmosphérique (la météo), les traces des cratères d'impact à la surface terrestre sont rapidement effacées. D'ailleurs, l'eau joue un rôle fondamental dans ce travail d'érosion. La deuxième raison, c'est que la surface de la Terre est composée de plaques qui bougent les unes par rapport aux autres, ce qui entraîne par subduction la disparition de certaines structures de surface.

Quelques diamètres approximatifs (km) :

Mercure	5 000
Vénus	12 000
Terre	12 800
Lune	3 400
Mars	6 800
Jupiter	140 000
Io	3 600
Europe	3 100
Ganymède	5 200
Callisto	4 800
Saturne	120 000
Encelade	500
Thétys	1 000
Dioné	1 100
Rhéa	1 500
Titan	5 000
Japet	1 500
Uranus	50 000
Neptune	50 000
Triton	2 700

Et maintenant, il y a-t-il de l'eau sur la Lune ? Comme il n'y a pas d'atmosphère, on peut dire qu'il n'y a pas d'eau sous forme gazeuse. De même, comme il n'y a pas d'atmosphère, on peut en conclure que les températures y sont extrêmes. Exposé au Soleil, le sol lunaire prend une température élevée : + 125 degrés Celsius. Pendant la nuit lunaire, on mesure les températures de - 175 degrés Celsius. L'eau ne pourrait survivre ni sous forme liquide, ni sous forme solide (elle s'évaporerait ou

se sublimerait). Ceci vaut pour les parties du sol lunaire qui sont exposées périodiquement au rayonnement solaire. Cependant, près des pôles lunaires, il existe des cratères suffisamment profonds pour que leurs fonds ne soient jamais exposés au Soleil. Ici la température reste toujours en dessous de - 180 degrés Celsius, et on pourrait imaginer que de l'eau sous forme solide puisse y subsister. En effet, les Américains ont envoyé une sonde spatiale autour de la Lune en orbite polaire avec l'objectif d'obtenir une cartographie complète de la surface lunaire et notamment des régions autour des pôles, qui n'avaient pas pu être cartographiées auparavant par les satellites qui avaient des orbites voisines du plan équatorial. L'écho radar obtenu du fond d'un des cratères de cette zone polaire a des caractéristiques similaires à celui donné par les glaces du Groenland... On peut donc conserver l'espoir de découvrir un jour de l'eau sous forme solide à la surface de la Lune.

Passons maintenant à notre voisine Mars. C'est une planète dont le diamètre est de l'ordre de 6 800 km (à peu près la moitié donc du diamètre terrestre). Son volume est donc de 1 huitième, et sa masse aussi. Elle tourne sur elle-même comme la Terre en 24 heures. Sa période de révolution autour du Soleil est de 700 jours, un peu moins de 2 ans. Si on examine au télescope l'image de la planète, on réalise que son aspect change non seulement en fonction de sa rotation, mais aussi des saisons et, plus simplement, au cours du temps : on voit de grands nuages, qui couvrent une partie de la planète, se former et se dissiper. Mars a une atmosphère ; notre espoir est donc grand d'y trouver de l'eau. Cependant, cette atmosphère est ténue : la pression à la surface est d'à peine 1 millième de la pression à la surface terrestre. La composition aussi est différente ; l'atmosphère martienne est dominée à 95% par le gaz carbonique (CO_2). L'azote (N_2) n'y représente que 3%, l'oxygène 0,1% et l'eau 0,03%. La température moyenne à la surface est de -55 degrés Celsius. Si il y a de l'eau, elle ne peut être sous forme liquide. En effet, à ces températures, la glace passe directement à l'état gazeux en se sublimant, et inversement la vapeur d'eau se condense directement sous forme solide. On peut comprendre cet effet en se souvenant du phénomène de gelée blanche. Lorsqu'il fait froid, l'eau atmosphérique se condense directement sous forme de glace sur les toits des maisons, sur les pare-brise des voitures, ou sur la végétation, sans passer par l'état liquide. Sur Mars, si il y a de l'eau, elle alterne entre l'état solide et l'état gazeux.

C'est aussi ce que l'on observe en examinant les calottes polaires au cours du temps. Ces calottes sont blanchâtres comme la glace et changent de taille en fonction des saisons. Elles atteignent leur taille maximale lorsque l'hiver règne dans leur hémisphère, et minimale lorsque c'est le

tour de l'été. On a cru pendant longtemps que ces calottes étaient composées de glace d'eau. Mais, en fait, il s'agit principalement de glace carbonique (c'est-à-dire du gaz carbonique, CO_2 , solide).

Au cours des missions VIKING, on a observé aussi un effet diurne de gelée blanche, qui est exactement le même que celui que nous connaissons à la surface de la Terre (c'est-à-dire lié à l'eau).

Enfin, la cartographie à grande échelle de la surface de Mars a montré l'existence de structures rappelant les réseaux hydrographiques terrestres. Ceci est très surprenant puisque, si il y a de l'eau, celle-ci, du fait de la température et de la pression qui prévalent à la surface, ne peut être sous forme liquide. Par ailleurs, on n'a pas d'évidence directe d'eau dans les lits fluviaux martiens. Pour expliquer ces paradoxes, on suppose que le sol martien a une constitution similaire aux permafrosts terrestres que l'on observe en Sibérie ou dans le Grand Nord Canadien. Lorsqu'un projectile, tel que ceux qui ont criblé la surface lunaire, percute le sol martien, l'énergie cinétique libérée lors de l'impact provoque la fusion de la glace, et, pendant quelque temps, un écoulement de boue (du genre débâcle) qui produirait de telles structures, caractéristiques d'un réseau hydrographique.

Il n'y a pas de vent sur Mars. Les photographies prises par satellite montrent que l'on peut voir sur la surface de Mars un réseau de vallées et de canaux qui ont été formés par l'érosion.

Certaines de ces vallées sont très profondes et longues. La plus longue est le Val de la Lune, qui a une longueur de 4 000 km.

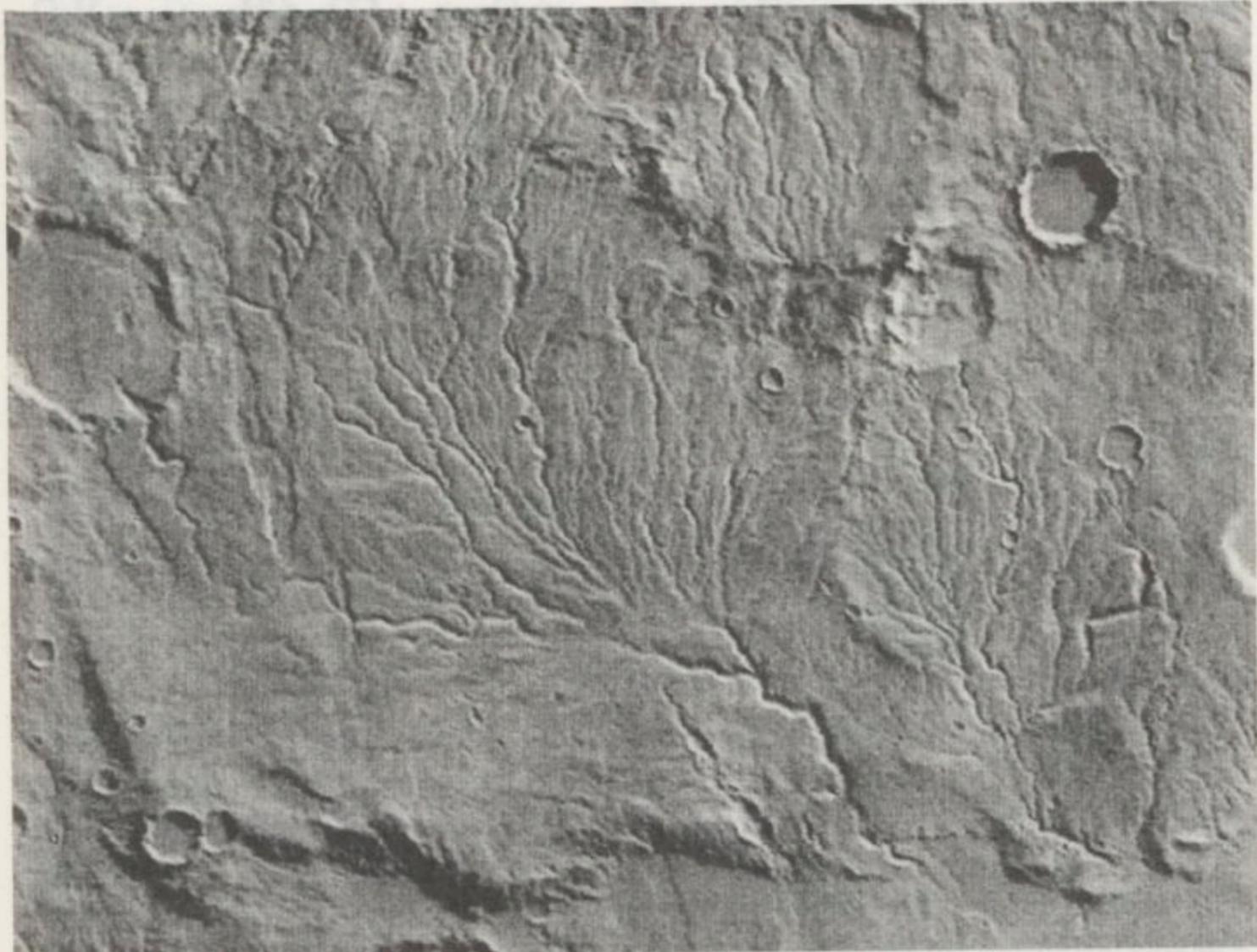


Figure 1 : Un réseau de vallées à la surface de Mars (cliché NASA).

Cette hypothèse devait être testée par la mission franco-soviétique MARS 96. Malheureusement, le lanceur soviétique a explosé en vol, anéantissant les efforts de nombreux collègues, et nous laissant dans l'incertitude pour quelques années encore.

Il n'y a donc pas de canaux à la surface de Mars (!), mais de gigantesques canyons déserts.

Composition atmosphérique (en%)

	H ₂	He	N ₂	O ₂	CO ₂	CH ₄	H ₂ O
Venus			3		96		0,1
Terre			78	21			1
Mars			3		95		0,03
Jupiter	90	10					
Saturne	90	10					
Titan			90			5	
Uranus	83	15				2	

- H₂ : hydrogène moléculaire
- He : hélium
- N₂ : azote moléculaire
- O₂ : oxygène moléculaire
- CO₂ : dioxyde de carbone (ou gaz carbonique)
- CH₄ : méthane
- H₂O : eau

Passons à notre autre voisine, la planète Vénus. C'est presque la soeur de la Terre : son diamètre est de 12 000 km, à comparer à 13 000 km pour la Terre. De même, sa masse est peu différente, légèrement plus petite. Par contre, son atmosphère est beaucoup plus dense. La pression au sol est de 90 bars². La composition est aussi très différente ; essentiellement du gaz carbonique (95%) et un peu d'azote. Mais il y a de l'eau : de l'ordre de 0,1%, alors que la concentration moyenne sur Terre est de 1%. Cependant, comme l'atmosphère est beaucoup plus dense, la quantité d'eau (en masse) dans l'atmosphère est 10 fois plus grande que dans l'atmosphère terrestre.

L'atmosphère est si dense que l'on a un effet de serre considérable : la température à la surface de Vénus est de l'ordre de 400 degrés Celsius. Il ne peut y avoir ni glace ni eau liquide, même aux pôles car la circulation atmosphérique y maintient une température trop élevée. La cartographie de la surface de Vénus par radar n'a montré aucune évidence d'érosion liquide. En définitive, il y a beaucoup moins d'eau sur Vénus que sur la Terre ; si

elle pouvait se condenser, elle formerait une couche de seulement 1 mètre d'épaisseur... L'absence d'eau liquide à la surface de Vénus explique aussi la teneur élevée en gaz carbonique de l'atmosphère, car il n'a pas pu être dissout puis piégé dans les carbonates, comme sur Terre. Enfin, les nuages que l'on peut voir sur les photographies retransmises par satellite sont composés de gouttelettes d'acide sulfurique, et non d'eau !

Continuons avec Mercure. Elle ressemble plus à la Lune qu'à la Terre. Son diamètre est de 5 000 km. Sa surface, comme celle de la Lune, est criblée de cratères, résultats d'impacts météoritiques. Il ne semble pas qu'il y ait d'atmosphère. La température moyenne est de 150 degrés Celsius. Donc, en principe, il ne peut y avoir d'eau à la surface de Mercure. Cependant, on pourrait avoir le même effet que celui invoqué pour la Lune : près des pôles, certains fonds de cratères jamais atteints par les rayons solaires pourraient être à des températures très basses (approximativement - 200 degrés Celsius) et abriter de la glace.

Retournons maintenant vers l'extérieur du Système Solaire. Nous avons la ceinture des astéroïdes. Ce sont de petits corps ; le plus gros (Cérès) a un diamètre de 1 000 km. Au fur et à mesure que l'on considère des objets de plus en plus petits, on en trouve en quantité croissante. Néanmoins l'essentiel de la masse des astéroïdes est dans les trois ou quatre plus gros. Les plus petits semblent être des fragments d'objets plus grands, disparus dans des collisions anciennes. Ils peuvent donc présenter des formes très irrégulières. La plupart ont des orbites qui les placent entre Mars et Jupiter. Cependant, un petit nombre circule dans des zones plus intérieures et certains ont des orbites très allongées qui leur permettent de venir ainsi à l'intérieur du Système Solaire, et même à proximité de la Terre. Ces objets sont probablement à l'origine des météorites et donc aussi des cratères tels que le Meteor Crater en Arizona. Ils sont trop petits pour retenir une atmosphère. Mais certains pourraient contenir de l'eau sous forme de silicates hydratés. Aussi certains pourraient être en fait des résidus de noyaux cométaires et contenir à ce titre de l'eau sous forme de glace, ce dont nous reparlerons plus loin.

Passons maintenant aux planètes géantes que l'on trouve au delà, dans les parties extérieures du Système Solaire. D'abord, Jupiter la plus grande de toutes avec un diamètre de 140 000 km, soit 10 fois le diamètre terrestre. Plus de la moitié de la masse du Système Solaire (hormis le Soleil) est dans Jupiter, mille fois la masse de la Terre. On observe une atmosphère très dense, avec des bandes et des tourbillons témoignant d'une météorologie violente. Lorsque l'on considère Jupiter (et ce sera de même pour les autres planètes géantes), il faut réaliser que ces planètes

n'ont pas de surface solide. Ce que l'on observe, c'est le sommet des nuages. Notre vision depuis l'extérieur est limitée à un niveau correspondant à une pression de approximativement 0,1 bar. Les nuages visibles sont constitués d'ammoniac (NH_3) solide et plus profondément d'hydrogénosulfure d'ammonium (NH_4SH). Des vents circulant à plusieurs centaines de km/heure (100 à 200 mètres/seconde) dominent. L'observation depuis l'extérieur, que ce soit à partir de la Terre ou des sondes spatiales VOYAGER, n'a donné accès qu'aux couches supérieures de l'atmosphère Jovienne qui sont à des températures de l'ordre de -120 à -150 degrés Celsius.

L'atmosphère a une composition en hydrogène et hélium proche de celle du Soleil : les 3/4 de la masse sont en hydrogène moléculaire et le dernier quart en hélium. Par conséquent, cette composition n'a pas du être beaucoup modifiée depuis la formation du Système Solaire. On s'attendrait donc à y trouver de l'eau. C'est, entre autres, avec cet objectif que la sonde GALILEO a été lancée vers Jupiter. Cette sonde a survolé Jupiter en décembre 1995. Un module de descente avait été éjecté auparavant pour sonder l'atmosphère. Ce module a pénétré directement dans l'atmosphère pendant que la sonde, restée en orbite autour de la planète, retransmettait les résultats des mesures vers la Terre. Le module a bien survécu la traversée des nuages déjà connus, et a mesuré la composition atmosphérique à différentes altitudes avec succès. Aucune trace d'eau n'a été détectée ! S'il est normal qu'en altitude, là où les températures sont très basses (par exemple -120 Celsius, lorsque la pression est de 1 bar), on ne trouve pas de trace d'eau (puisque alors elle s'y serait condensée et aurait précipité), comment se fait-il que, plus profondément, là où la sonde a mesuré des pressions de l'ordre de 3 bars et des températures voisines de 0 degrés Celsius, on ne trouve aucune trace d'eau. C'est un résultat à l'heure actuelle inexplicable, mais sûrement très important car il révèle l'existence de processus chimiques ou météorologiques que nous ignorons. Le module de plongée a disparu dans les profondeurs de Jupiter, par contre l'orbiteur continue à observer la planète et à fournir une moisson d'informations qui vont nous permettre de mieux comprendre la météorologie complexe et fascinante du Roi du Système Solaire.

Comme les autres planètes géantes, Jupiter est entourée d'anneaux et d'un cortège de satellites ; on dénombre au moins une quinzaine de satellites. Les plus importants sont les satellites galiléens, ainsi nommés parce qu'ils ont été découverts en 1610 par Galilée. Par ordre croissant de distance à la planète, on trouve Io, Europe, Ganymède et enfin Callisto. Ce sont des objets de taille respectable : de 3000 à 5000 km de diamètre ;

des tailles comparables donc à celles de la Lune ou de Mercure. Comme la Lune, ils sont en rotation synchrone (c'est-à-dire que leurs périodes de rotation sur eux-mêmes sont égales à leurs périodes de révolution autour de la planète ; ils présentent donc toujours la même face vers Jupiter). De plus, et c'est un point important pour comprendre leur évolution, les 3 satellites intérieurs sont en résonnance 2:1, c'est à dire que la période de révolution de Europe est exactement le double de celle d'Io, et que celle de Ganymède est le double de celle d'Europe. Du fait de l'énergie dissipée par les phénomènes de marée, ces périodes s'allongent, mais en conservant leurs rapports. Callisto n'a pas encore atteint l'état stable où sa période serait exactement le double de celle de Ganymède.

En partant de l'extérieur vers l'intérieur, nous trouvons donc Callisto qui présente une surface criblée d'impacts météoritiques. Le fond des cratères diffuse fortement la lumière solaire. Il apparaît que la surface de ce satellite est constituée de glace. En fait, la densité moyenne est de 1,8 grammes / centimètre cube. Il semble donc être formé d'un mélange à 50/50 de glace et de silicate. Pour le suivant, Ganymède, on observe une surface beaucoup plus lisse avec des cratères d'impact en moins grand nombre, impliquant une solidification plus récente de la surface. La densité moyenne est de 2 grammes/centimètre cube, indiquant aussi une composition avec encore à peu près 50% de la matière sous forme de glace. Puis, nous avons Europe qui lui aussi présente une surface glacée. Son aspect rappelle la banquise terrestre. De nombreuses fractures sillonnent la surface et laissent voir en profondeur un matériau plus sombre. Les bords de ces fractures, par contre, sont brillants comme on l'attend de la glace. On observe aussi quelques impacts, encore moins nombreux que sur Ganymède. Sa densité moyenne est de l'ordre de 3 indiquant que son intérieur devrait être relativement dépourvu de glace. Cependant, il se pourrait que l'on ait de l'eau liquide à l'interface entre l'intérieur rocheux (silicate ?) et la croûte de glace. Ce serait alors le seul endroit du Système Solaire (en dehors de la Terre) où l'eau se trouverait sous forme liquide. Enfin, Io, le satellite le plus proche de Jupiter, montre une surface qui témoigne d'une activité volcanique intense. On remarque qu'il y a très peu de cratères, ce qui indique que la surface est "jeune". La comparaison entre les images obtenues récemment par la sonde GALILEO et les images obtenues il y a quinze ans par VOYAGER montre des bouleversements importants sur certains sites. Il n'y a pas de trace d'eau à la surface d'Io, et la densité moyenne (de l'ordre de 3,5) laisse peu d'espoir sur sa présence dans son intérieur. En fait, les données récentes de la sonde GALILEO semblent indiquer que Io est composé d'un noyau de fer et de sulfure de fer entouré d'un manteau de silicates partiellement fondus, alimentant ainsi l'activité volcanique. Celle-ci serait aussi à l'origine

d'éruptions de gaz composé de soufre et de dioxyde de soufre (SO₂). Enfin, on a des évidences de lacs de soufre fondu.

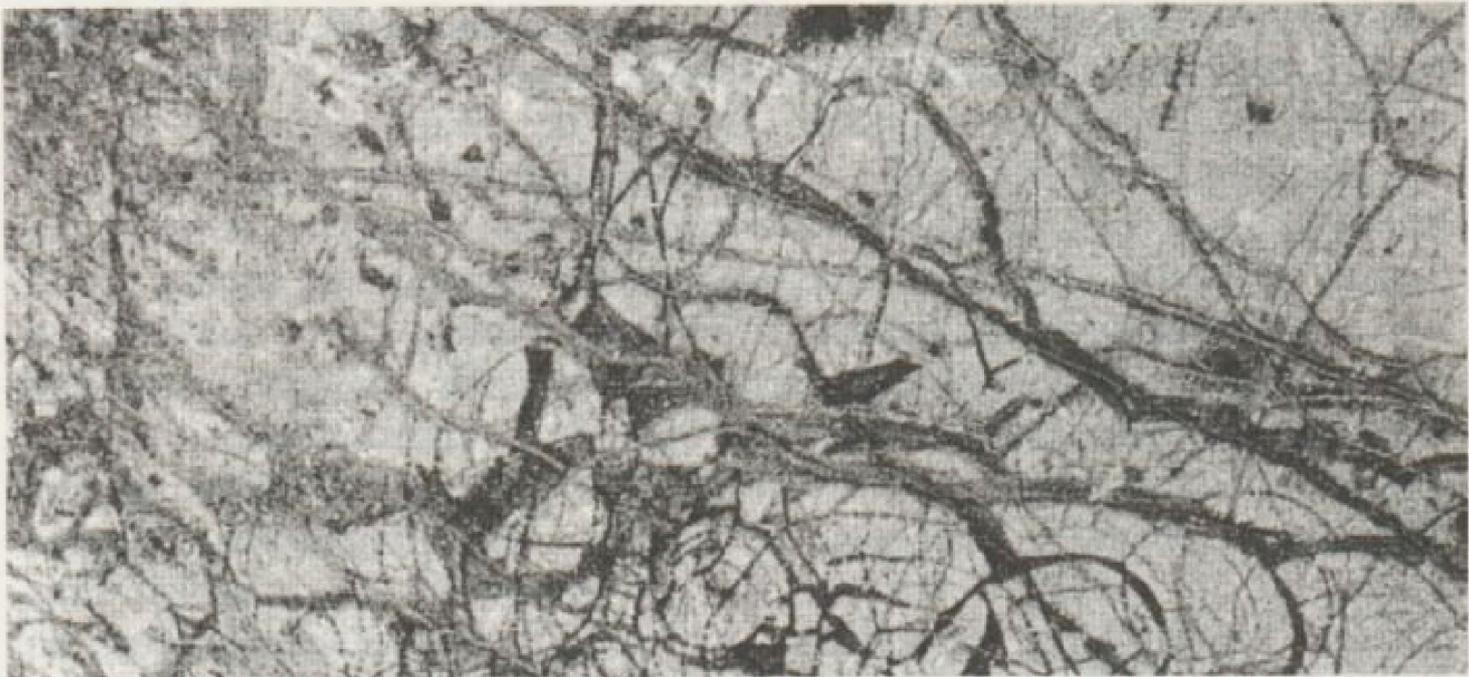


Figure 2 : La surface d'Europe vue par la sonde GALILEO : la croûte de glace est fissurée. C'est par ces fissures, dont certaines atteignent 20 km de large, que pourrait s'écouler de l'eau liquide (cliché NASA).

Lorsque l'on observe le système des satellites galiléens, on constate donc un effet très clair de ségrégation. L'abondance en eau décroît fortement de l'extérieur vers l'intérieur du système jovien. On explique ce phénomène par la dissipation d'énergie dans les satellites provenant des effets de marée. Ceux-ci sont considérables du fait de leur proximité à la planète et des résonnances entre eux. Le chauffage interne est d'autant plus effectif que l'objet est proche de la planète. Et donc, plus il sera proche de la planète, moins il aura pu conserver de l'eau dans son intérieur. Io orbite à une distance équivalente à 6 rayons joviens, Europe à 10 rayons joviens, Ganymède, 15 et enfin Callisto à 25. Pour comparaison, la Lune se trouve à 60 rayons terrestres. C'est aussi cette dissipation d'énergie par l'effet des marées qui serait responsable de l'activité volcanique observée encore actuellement à la surface d'Io.

Les autres satellites de Jupiter sont beaucoup plus petits, de l'ordre de 100 km ou moins, et ressemblent plutôt à des astéroïdes.

Les 3 autres planètes géantes et leurs cortèges de satellites sont beaucoup moins bien étudiés. D'abord parce que ces objets sont au moins deux fois plus loin de nous que Jupiter, ensuite parce que, s'ils ont été explorés de façon spectaculaire dans les années 80 avec les sondes VOYAGER, ils n'ont pas reçu de visite depuis.

On ne peut cependant s'empêcher d'admirer Saturne. C'est une planète de 120 000 km de diamètre entourée du plus magnifique système d'anneaux du Système Solaire. Ces anneaux sont composés de milliards de petits blocs de glace de quelques centimètres orbitant la planète dans un disque de quelques mètres d'épaisseur. Ce disque n'est pas parfaitement plat, ce qui fait que, vu par la tranche, il se présente avec une épaisseur de 1 km. C'est la grande quantité de blocs de glace et la valeur élevée de la réflectivité de la glace qui fait que les anneaux de Saturne sont aussi brillants et spectaculaires. On ne connaît de l'atmosphère de Saturne que les couches extérieures. Comme pour Jupiter, on trouve qu'elle est composée essentiellement d'hydrogène moléculaire et d'hélium. La température y est de l'ordre de -150 Celsius. Dans ces couches, on ne s'attend donc pas à trouver d'eau.

Le système des satellites de Saturne est dominé par un des objets les plus fascinants du Système Solaire, Titan. Son diamètre est considérable : 5 000 km, comparable donc à Ganymède et Callisto, ainsi qu'à la planète Mercure. Sa densité est par ailleurs comparable à celle de ces deux satellites de Jupiter : 1,9 grammes/centimètre cube. Il pourrait donc être, comme eux, composé en grande partie de glace. Mais surtout, et là ce

satellite est unique, il possède une atmosphère dense ; la pression à la surface y serait de l'ordre de 1,5 fois la pression à la surface terrestre. La composition est dominée par l'azote (90%) et le méthane (5%). Mais aussi de nombreuses molécules organiques y ont été détectées, éthane, propane, éthylène, etc. ainsi que le gaz carbonique et le monoxyde de carbone. La surface pourrait être recouverte de méthane (et d'éthane) liquide. Titan est un objet fascinant donc, qui fera l'objet d'une mission du type GALILEO et dénommée CASSINI en l'honneur du grand astronome, premier directeur de l'Observatoire de Paris. Un module plongera dans l'atmosphère de Titan pour l'étudier et l'analyser, pendant qu'un orbiteur étudiera sa surface par radar.

Les autres satellites de Saturne sont moins bien connus. Les plus gros sont, comme les satellites galiléens, en rotation synchrone. On suppose que certains, comme Thétys ou Dioné et Rhéa (avec des diamètres de l'ordre de 1 000 à 1 500 km), contiennent de la glace en grande quantité ; en effet leur densité est encore plus faible : moins de 1,5 grammes/centimètre cube. L'examen de la surface de ces satellites montre que les cratères ont une structure différente de celle des cratères des planètes telluriques ou de la Lune. Le relief y est beaucoup plus mou, les montagnes sont, relativement au diamètre, moins élevées, le fond des cratères est presque à la même altitude que le sol environnant. Le pic central est peu élevé. Ceci tend à montrer que l'impact s'est produit dans un matériau beaucoup plus visqueux, ou bien un matériau qui, depuis, a flué, tendant ainsi à en effacer la trace. Sur certains d'entre eux (Encelade et Dioné) on a trouvé des évidences de volcanisme ; il pourrait s'agir alors d'un volcanisme à base d'eau ! Encelade et Dioné sont en résonance 1:2 ; Encelade se trouve à 4 rayons saturniens et Dioné à 6. On suppose donc que l'énergie alimentant ce volcanisme provient des effets de marée intenses induits par cette résonance et cette proximité. Japet, avec un diamètre de 1 400 km et une densité de 1,1 grammes/cm³ est particulièrement intéressant puisqu'il pourrait être ainsi composé presque exclusivement de glace. Sa surface montre un très grand contraste de luminosité (on parle en fait d'albedo) entre l'hémisphère antérieur et l'hémisphère postérieur : on constate un facteur 10 sur l'albedo. C'est le contraste le plus extrême que l'on observe entre les deux hémisphères d'un satellite en rotation synchrone.

Dans tous ces cas, on peut véritablement parler de "satellites de glace".

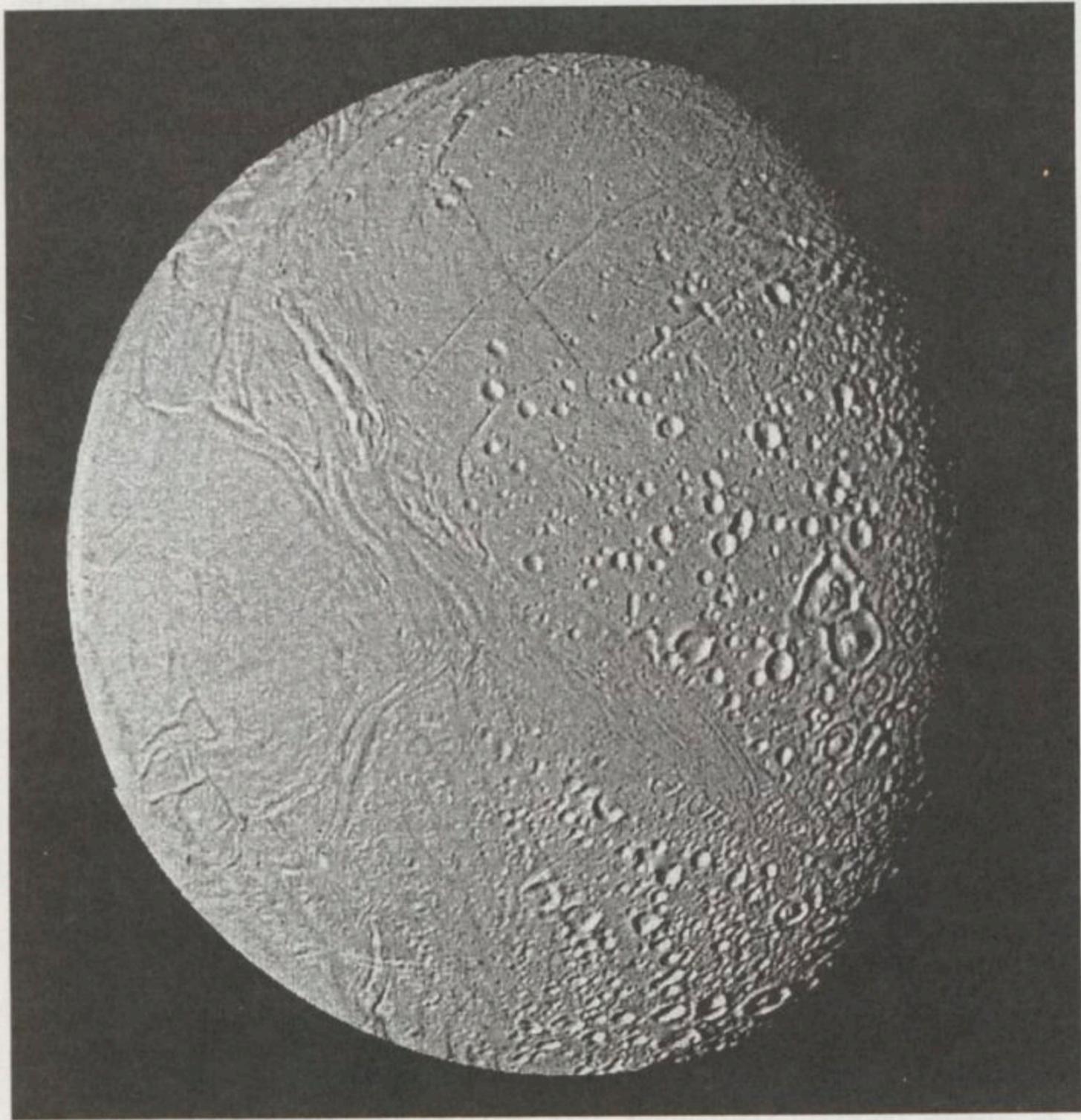


Figure 3 : Un satellite de glace, Encelade (cliché NASA).

Si nous continuons notre exploration, nous rencontrons Uranus et Neptune, deux planètes géantes de diamètre comparable (50 000 km). Toutes deux sont elles aussi entourées d'anneaux et accompagnées d'un cortège de satellites. On trouve aussi autour de ces planètes une multitude de petits corps de quelques dizaines de km de diamètre, ou moins, dont l'existence a été révélée grâce à la mission VOYAGER, en 1986 pour Uranus, et en 1989 pour Neptune.

La couleur bleue de Uranus et Neptune n'est pas une indication de présence d'eau ; elle est due au méthane contenue dans l'atmosphère. Cependant, les éléments dominants de ces atmosphères sont, comme pour Jupiter et Saturne, l'hydrogène et l'hélium. Une particularité d'Uranus est que son axe de rotation est presque dans son plan orbital. Uranus possède 5 gros satellites de diamètres entre 400 et 1 600 km. Ceux-ci orbitent dans son plan équatorial, et donc dans un plan perpendiculaire à celui de l'écliptique. Peu est connu de ces satellites. Leur densité laisse supposer que ces satellites pourraient aussi être de glace, comme ceux de Saturne. Les quelques photographies obtenues par VOYAGER 2 confirment cette supposition. La géométrie du système des satellites d'Uranus en rend difficile son exploration par survols comme dans les autres systèmes.

L'atmosphère de Neptune est plus contrastée que celle d'Uranus, mais sa couleur bleue provient aussi du méthane. Les compositions de leurs atmosphères sont très similaires et dominées par l'hydrogène et l'hélium. On note des bandes qui témoignent de vents très forts (jusqu'à 2 000 km/heure). Triton est le principal satellite de Neptune (2 700 km de diamètre). Cet objet a la particularité d'être en orbite rétrograde (c'est-à-dire qu'il tourne en sens inverse du sens de rotation général du Système Solaire). Dans ces conditions, les effets de marée tendent à le rapprocher de la planète et non à l'en éloigner. Son destin est donc écrit. Sa densité est relativement élevée, approximativement 2 grammes/cm³. On a découvert qu'il possède une atmosphère ténue, composée principalement d'azote et de méthane. Sa surface montre des cratères, et surtout des volcans apparemment encore en activité. Compte tenu de la température de surface (approximativement -235 °C), de son atmosphère composée d'azote, de sa densité, etc. on suppose que le matériau composant la lave est de l'azote ou du méthane liquide ! En nous éloignant du Soleil, il semble que nous quittions maintenant la zone du Système Planétaire où l'eau joue un rôle actif. On sait peu de choses sur Pluton ; mais d'après ce que l'on sait, il devrait ressembler beaucoup à Triton.



Figure 4 : Triton, principal satellite de Neptune : un monde de glace à -235 degrés sous zéro. On a des évidences (notez les taches sombres visibles en plusieurs endroits du cliché) de volcanisme à base d'azote et de méthane liquides (cliché NASA).

Nous sommes arrivés dans un monde lointain (nous sommes à plusieurs milliards de km de la Terre). Un monde sombre et froid : le Soleil y paraît tout petit et chauffe au mieux les objets à une température de -200 Celsius. On s'attend à ce que la glace joue un rôle important dans ce monde, et c'est ce que l'exploration spatiale, qui démarre tout juste, tend à nous montrer. Une seule sonde a frôlé rapidement Uranus et Neptune avant de disparaître vers les confins du Système Solaire.

Nous en avons pourtant des échantillons proches qui nous sont fournis par les miracles de la mécanique céleste. En effet, c'est dans les confins du Système Solaire que se sont formées les comètes. On pense qu'elles se sont formées en quantité astronomique (!) à l'origine du Système Solaire il y a 4,5 milliards d'années, et que la plupart auraient contribué à la formation des planètes géantes. Certaines, une minorité, mais néanmoins en grande quantité, auraient été éjectées vers l'extérieur du Système Solaire ce qui aurait assuré leur survie. Puis, par les perturbations gravitationnelles induites par les planètes géantes, et principalement Jupiter (puisque c'est la plus massive), elles seraient ramenées à différents intervalles de temps vers l'intérieur du Système Solaire. Leur étude a montré que ce sont des corps de quelques km ou quelques dizaines de km de diamètre constitués d'un mélange de glaces et de poussières. De façon imagée, on parle de "boules de neige sale". L'eau en domine la composition, mais on trouve aussi dans ces glaces du dioxyde de carbone (CO_2 , le gaz carbonique bien connu de tous, mais ici sous forme solide), du méthanol, de l'acide cyanhydrique, du sulfure d'hydrogène, et des tas d'autres molécules. La présence de sulfure d'hydrogène, bien qu'à l'état de trace (0,2%), est particulièrement intéressante, car cette molécule se sublime à des températures de l'ordre de -200 degrés Celsius. Sa présence montre que le noyau s'est formé à cette température ou à une température encore plus basse, donc dans la même zone que les planètes géantes ou bien même au delà. Les grains de poussière sont des particules silicatées de quelques microns dont les propriétés physiques ressemblent beaucoup à celles des grains du milieu interstellaire.

Lorsqu'une comète s'approche du Soleil, la glace se sublime sous l'effet du rayonnement solaire. Le gaz s'échappe du noyau entraînant avec lui les autres molécules et les grains. C'est ainsi que se forme un nuage : on parle de la "coma" (chevelure). Puis, le gaz, sous l'effet du rayonnement ultraviolet (UV) solaire, est ionisé ; certaines molécules sont photodissociées. Les ions sont entraînés dans le vent solaire. Les poussières, quant à elles, sont entraînées sous l'effet de la pression de radiation des photons solaires. C'est ainsi que l'on assiste à la formation des queues cométaires dont la taille peut atteindre plusieurs dizaines de

millions de km, alors que l'objet source, le noyau, ne fait que quelques km de diamètre.

Une comète pourra survivre à plusieurs passages auprès du Soleil, et disparaîtra peu à peu. Eventuellement, sa disparition sera accélérée par la rupture en plusieurs morceaux du noyau. Les particules de poussières se disperseront dans le milieu interplanétaire. Les étoiles filantes que l'on observe parfois au cours des belles nuits en sont les témoins. Les comètes peuvent aussi disparaître à la suite d'une collision avec une planète. Ce phénomène a été observé en juillet 1994, lorsque la comète Shoemaker-Levy a percuté Jupiter.

Considérons une comète qui a fait récemment la une de l'actualité : Hale-Bopp (mars 1997). C'est un objet exceptionnel ; en effet, en absolu cette comète était 100 fois plus brillante que Hyakutake (mars 1996), mais la configuration dans l'espace fut beaucoup moins favorable pour nous, spectateurs terrestres, de telle sorte que leurs brillances apparentes furent comparables. Cela illustre combien il faut se méfier des apparences. A proximité du Soleil, le taux de dégazage en eau fut de l'ordre de 100 tonnes par seconde et à peu près autant dans les autres éléments, ce qui représente pour un objet de 20 km de diamètre un taux d'érosion de 1 cm par jour. Il est bien évident qu'un objet soumis à un tel effet ne peut survivre très longtemps. Lors d'un passage au périhélie, un tel objet perd une couche de plusieurs mètres d'épaisseur. Les passages successifs d'une comète près du Soleil peuvent aussi avoir un effet de ségrégation sur la composition de la comète, la glace étant perdue par le noyau de façon préférentielle, celui-ci pourrait s'enrichir progressivement en silicates ; sa surface pourrait ainsi ressembler de plus en plus à celle d'un astéroïde.

On s'intéresse beaucoup aux comètes, et pas seulement parce qu'elles donnent lieu à des spectacles fantastiques qui ont frappé l'imagination humaine probablement depuis l'aube de l'humanité. Il est de plus en plus évident que ce sont des reliques datant de l'époque de la formation du Système Solaire. Du fait de leur petite taille et de leur stockage dans les confins du Système Solaire depuis son origine jusqu'à récemment, ces objets n'ont pas subi de modifications majeures depuis leur formation. Leur étude doit donc nous permettre d'accéder à de précieuses informations sur les conditions physiques dans la nébuleuse solaire primitive. L'idéal serait bien sûr de pouvoir effectuer une analyse "in situ" de la composition d'un noyau cométaire. On a déjà beaucoup appris avec la mission GIOTTO qui a permis en 1986 le survol à 500 km du noyau de la comète Halley. Ce fut un exploit remarquable : la comète était alors à plusieurs dizaines de millions de km de la Terre et le survol s'est effectué à la vitesse relative

(de la sonde par rapport au noyau) de 70 km/seconde. Cette opération a donné une moisson de résultats sur le noyau et sur la composition de la coma. Le succès, à la fois technique et scientifique, de cette mission spatiale a été tel qu'il a conduit l'Agence Spatiale Européenne à développer une nouvelle mission de rencontre avec une comète : la mission ROSETTA. Il s'agit cette fois-ci d'aller à la rencontre d'une comète, alors qu'elle se trouve encore loin du Soleil, donc inactive, de mettre alors la sonde en orbite autour du noyau et d'accompagner l'objet pendant toute une révolution autour du Soleil. On pourra ainsi observer in situ toutes les phases de l'activité cométaire. On a envisagé aussi qu'un module soit détaché de l'orbiteur, et aille se poser à la surface du noyau pour y effectuer des analyses directes de sa composition.

Une autre façon d'accéder à des informations sur la formation des planètes, est d'observer l'environnement proche d'étoiles plus jeunes que le Soleil à différentes étapes de l'évolution stellaire. Ces observations sont très difficiles. En effet, même si ces environnements ont des dimensions colossales qui se comptent en milliards de km (par exemple, Neptune est à 5 milliards de km du Soleil), les étoiles même proches sont tellement loin que ces systèmes nous apparaissent angulairement dans le ciel comme très petits. Aussi, la lumière de l'astre central domine très largement celle provenant de son environnement, et éblouit l'observateur. Il faut donc disposer de télescopes puissants, de très bonne qualité optique, et équipés d'instruments performants. On arrive aujourd'hui à un stade de développement technique qui permet de telles observations. C'est ainsi que l'on commence à étudier des environnements d'objets stellaires jeunes dans un état comparable à celui dans lequel était notre Soleil il y a 4 milliards d'années. L'analyse spectrale de ces systèmes solaires en gestation a permis d'établir que la lumière détectée est de la lumière stellaire réfléchiée par une myriade de petits grains de glace similaires à ceux observés dans les anneaux de Saturne. On a aussi mis en évidence la présence d'objets de quelques km de diamètre dont les propriétés rappellent fortement celles des comètes du Système Solaire. Il apparaît que nous sommes en présence de systèmes planétaires en formation. D'ailleurs, dans certains cas, on a aussi suspecté la présence de planètes. On voit sur cet exemple deux choses sur lesquelles je voudrais attirer votre attention. D'abord, l'eau n'est pas spécifique à notre système planétaire : elle apparaît ailleurs dans d'autres systèmes planétaires en gestation. La deuxième chose, c'est que l'on voit que l'étude d'autres systèmes peut nous fournir des informations sur le nôtre, son histoire et son évolution, et sur les processus physiques qui y ont été déterminants. L'établissement de lois générales nous aide ainsi à mieux décrire et à mieux comprendre notre propre Système et son histoire.

Pour mener toutes ces études, on a recours à des techniques de plus en plus sophistiquées, et aussi, de façon extensive, aux techniques spatiales. Rappelons qu'un des avantages déterminants des observatoires spatiaux réside dans leur situation au dessus de l'atmosphère, ce qui permet de s'affranchir de l'absorption atmosphérique. Les recherches astronomiques en général, et en particulier celles sur l'eau dans l'Univers, sont en train de faire un bond en avant impressionnant grâce à l'observatoire ISO lancé par l'Agence Spatiale Européenne en novembre 1995 (17/11/95). Cette mission spatiale est un véritable succès qui non seulement permet d'effectuer des percées observationnelles, mais aussi illustre les performances technologiques dont sont capables les grandes firmes européennes telles que l'Aérospatiale, DASA ou Matra Marconi. Le satellite ISO permet d'explorer la fenêtre spectrale qui s'étend, dans l'infrarouge, de 2 microns à 200 microns. L'Agence Spatiale Européenne a prévu de poursuivre cette exploration avec le satellite FIRST qui permettra de couvrir le domaine de 100 à 800 microns. Cet observatoire, dont le lancement est prévu en 2007 par une Ariane 5, sera positionné au point de Lagrange L2. Le principal objectif de ce programme est l'étude de la matière froide dans l'Univers, et un des objectifs majeurs en est l'étude de la formation des étoiles et de leurs cortèges planétaires.

En conclusion, j'espère vous avoir sensibilisés à l'importance de l'eau dans l'Univers qui vient d'une part de son existence largement répandue et d'autre part des informations qu'elle nous livre sur l'état d'un objet et sur son histoire. J'espère aussi vous avoir convaincus du bien fondé de la démarche des scientifiques qui dans tous les pays du Monde, sans beaucoup se soucier des frontières, organisent l'exploration de l'Univers.

NOTES

1. On trouvera de très belles illustrations sur tous les objets du Système Solaire dans les nombreux livres publiés régulièrement. On pourra aussi consulter sur la toile des sites tels que :
<http://hplyot.obspm.fr/np/nineplanets/nineplanets.html>
ou <http://rosetta.ias.fr/solar/eng/homepage.htm>
2. 1 bar correspond à peu près à la pression atmosphérique au niveau de la mer.

Pour mener toutes ces études, on a recours à des techniques de plus en plus sophistiquées, et aussi, de façon extensive, aux techniques spatiales. Rappelons qu'un des avantages déterminants des observatoires spatiaux réside dans leur situation au-dessus de l'atmosphère, ce qui permet de s'affranchir de l'absorption atmosphérique. Les recherches astronomiques en général, et en particulier celles sur l'eau dans l'univers, sont en train de faire un bond en avant impressionnant grâce à l'observatoire ISO lancé par l'Agence Spatiale Européenne en novembre 1995 (WILKES). Cette mission spatiale est un véritable succès qui non seulement permet d'effectuer des mesures observationnelles, mais aussi illustre les performances technologiques dont sont capables les grandes firmes européennes telles que l'Aérospatiale, DASA ou Matra Marconi. Le satellite ISO permet d'explorer la région spectrale qui s'étend, dans l'infrarouge, de 2 microns à 200 microns. L'Agence Spatiale Européenne a prévu de poursuivre cette exploration avec le satellite FIRST qui permettra de couvrir le domaine de 100 à 800 microns. Cet observatoire, dont le lancement est prévu en 2007 par une Ariane 5, sera positionné au point de Lagrange L2. Le principal objectif de ce programme est l'étude de la matière froide dans l'univers, et un des objectifs majeurs en est l'étude de la formation des étoiles et de leurs cortèges planétaires.

En conclusion, l'espèce vous avoir sensibilisés à l'importance de l'eau dans l'univers qui vient d'une part de son existence largement répandue et d'autre part des informations qu'elle nous livre sur l'état d'un objet et sur son histoire. L'espèce nous avoir convaincus du bien fondé de la démarche des scientifiques qui dans tous les pays du monde, sans beaucoup se soucier des frontières, organisent l'exploration de l'univers.

NOTES

1. On trouvera de très belles illustrations sur tous les objets du système solaire dans les nombreux livres publiés régulièrement. On pourra aussi consulter sur la toile des sites tels que : http://www.jpl.nasa.gov/edu/edu2000/edu2000_0001.html ou http://www.nasa.gov/edu/edu2000/edu2000_0002.html
2. Il par correspond à peu près à la pression atmosphérique au niveau de la mer.

LE PALAIS DU LOUVRE TRANSFIGURÉ

par M. Guy NICOT

Architecte en chef

des Monuments historiques et Palais nationaux

(Séance du 11 octobre 1997)

HISTOIRE

Nul autre monument n'est aussi confondu avec l'Histoire de France que le Palais du Louvre. Aussi, la métamorphose dont il vient de bénéficier, ne peut être évoquée qu'après le rappel de son histoire construite.

Philippe Auguste renforce les fortifications lutétiennes en mettant une forteresse, véritable serrure de la cité à l'ouest.

Charles V, en roi sage, humanise les lieux tout en repoussant le rempart dès 1365.

François Ier rase le donjon, pour élever le premier bâtiment "Renaissance" de Paris, avec Pierre Lescot et Jean Goujon.

Henri II et Catherine de Medicis donnent une amplitude maximum à la composition, qui va jusqu'aux Tuileries.

Henri IV lance le "grand dessein", dont la peinture murale de la galerie des Cerfs à Fontainebleau donne la meilleure représentation.

Louis XIII construit le pavillon de l'Horloge et lui donne une aile au Nord, égale à celle de la Renaissance, les dimensions de la cour Carrée sont fixées.

Louis XIV construit la cour Carrée avec Le Vau et Perrault pour la colonnade sur Saint-Germain-l'Auxerrois.

Versailles reçoit la Cour de France, et le Louvre, notamment sous Louis XVI, est destiné à devenir un Muséum, à l'instar de celui du Pape à Rome.

La République confirme cette destinée. Le Louvre devenu Muséum Central des Arts ouvre ses portes au public le 10 août 1793, un an jour pour jour, après la chute de la Royauté.

Napoléon Ier est pris d'une véritable frénésie architecturale pour le Louvre. Les artistes y sont exclus, les collections augmentent avec les biens de guerre. Il confie à ses architectes Percier et Fontaine de nombreux aménagements intérieurs. L'arc de Triomphe du Carrousel est élevé. La rue de Rivoli affirme sa percée dans le quartier du Palais Royal.

Victor Hugo veut que l'on fasse du Louvre "une Mecque de l'intelligence".

Napoléon III s'installe aux Tuileries en 1852. Par décret du 15 mars 1852, le Louvre va être réuni aux Tuileries. Ainsi s'engage le plus vaste chantier du Louvre avec les architectes Visconti et Lefuel. Trois nouveaux corps de bâtiment sont construits, délimitant la nouvelle cour Napoléon, avec ses cours intérieures, une salle du manège, ses escaliers monumentaux, et plus tard, une salle des Etats.

L'aile et le pavillon de Flore sont reconstruits entre 1861 et 1867.

Le 23 mai 1871, quelques Communards incendient les Tuileries, le feu dure deux jours, mais il faudra attendre onze ans pour que leur démolition soit décidée, laissant le Louvre les bras ouverts sur le jardin des Tuileries.

En 1981, François Mitterrand, président de la République, décide que le Musée du Louvre sera le seul affectataire des lieux. Le Ministère des Finances est installé dans un bâtiment parfaitement adapté, à Bercy. L'Etablissement Public du Grand Louvre (E.P.G.L.) est créé pour appliquer un programme muséographique d'ensemble sur une surface conquise de 163 250 m². La restauration du Palais en tant que Monument Historique s'engage, avec ses 113 000 m² de façades et 68 000 m² de couverture.

A la reconquête des surfaces supérieures, s'ajoute un immense sous-sol continu qui comprend la base de la forteresse de Philippe Auguste, un accueil central sous la pyramide, l'auditorium, les anciens fossés de Charles V, une desserte générale des lieux, des zones de chalandage.

Une description exhaustive de ces travaux dépasserait le cadre d'une conférence, et seule la cour Napoléon fait ici l'objet d'un développement qui traite d'une part, le constat de l'importante érosion de la pierre et des sculptures, et d'autre part, la description des travaux spécifiques.

ÉTAT DES LIEUX

Le Grand Dessein

Depuis 1882, le Louvre reste les bras ouverts sur le jardin des Tuileries, en l'absence du Palais qui en porta le nom pendant plus de quatre siècles. Cent ans après, à l'intérieur, le ministre des Finances reste pris dans l'étau muséographique : au nord, l'Union des Arts décoratifs et au sud le Louvre dont on dit que c'est un *théâtre sans coulisse* par manque de surface de réception et d'exposition. Le ministère qui a les mêmes difficultés de surface, atténuées toutefois par la création d'entresols et de cloisonnements, ne peut accueillir l'évolution technique contemporaine.

L'histoire du Louvre et des Tuileries est marquée par le "Grand Dessein" d'Henri IV, roi des Français, qui l'inaugure avec la Grande Galerie au sud ; Napoléon III, empereur, le poursuit, en assurant au nord la symétrie architecturale. François Mitterrand, président de la République, décide quant à lui, en septembre 1981, la réalisation du Grand Louvre, en donnant au service du ministère des Finances à Bercy un lieu et un cadre construit appropriés à une gestion moderne. L'unité architecturale tant recherchée par les architectes chargés de la réunion du Louvre aux Tuileries trouve sa logique dans l'exploitation des lieux entièrement cédés au musée. Il s'agit bien là de l'accomplissement ultime du "Grand Dessein". Le projet du Grand Louvre constitue l'un des programmes les plus ambitieux entrepris par l'État. À terme, le Palais restauré pour ce qui concerne façades et couvertures, abritera l'un des tout premiers musées du monde, le Louvre ayant atteint sa capacité maximale d'exploitation muséologique.

L'établissement public du Grand Louvre (E.P.G.L.) est désigné comme maître d'ouvrage sur un territoire qui va des fossés côté Saint-Germain-l'Auxerrois aux grilles de la place de la Concorde. Trois tranches de travaux sont établies.

Première tranche

- Mise au jour de la forteresse de Philippe Auguste et restauration des façades de la cour Carrée.
- Aménagement en sous-sol de la cour Napoléon avec création d'un accès central qui engendre le parti général de fonctionnement du Grand Louvre à partir de la pyramide de Ieoh Ming Pei.
- Laboratoire des Musées de France, doté d'un accélérateur de particules (AGLAE) permettant d'approfondir la connaissance des oeuvres :

authenticité, nature et vieillissement des matériaux, détermination des provenances et des modes de fabrication.

Deuxième tranche

- Restauration de la cour Napoléon : façades et couvertures.
- Extension du musée dans l'ancien ministère des Finances avec couverture des cours Marly, Puget et Khorsabad.
- Présentation des peintures françaises des XVIII^e et XIX^e siècles, en périphérie de la cour Carrée.
- Aménagement du jardin du Carrousel comme accès majeur au Louvre par voie automobile avec parc de stationnement, gare de tourisme et prolongement de la galerie commerciale. Les parkings libéreront les quais de la Seine et la rue de Rivoli des autocars de stationnement. La création de trois salles pour les activités de la mode doit redonner le calme et la sécurité à la cour Carrée.
- Construction d'un amphithéâtre pour l'École du Louvre (600 places), d'une galerie commerciale, desservis directement par le métro, à côté du pavillon de Rohan.
- Création de deux nouveaux guichets pour assurer une entrée piétonnière dans le jardin du Carrousel et la desserte des multiples activités du sous-sol.
- Restauration du pavillon de la bibliothèque.
- Nettoyage des façades rue de Rivoli entre le jardin de l'Oratoire et le pavillon de Rohan.
- Aménagement du jardin de l'Oratoire.

Troisième tranche

- Redéploiement muséologique de l'ensemble des départements.
- Création de locaux administratifs.
- Restauration de la cour Lefuel, du pavillon de Flore et des façades et couvertures du palais.
- Aménagement des jardins des Tuileries, de l'Infante et Raffet.

Au total, ce grand chantier, étalé sur dix ans, représente un investissement de 5,9 milliards de francs dont 2,2 pour la première partie et 3,7 pour la seconde (non compris 600 millions de francs provenant d'investissements publics et privés). L'aménagement du jardin des Tuileries n'est pas compris dans ce budget, il bénéficie d'une ligne budgétaire indépendante du crédit réservé aux Monuments historiques (Direction de l'Architecture au ministère de la Culture).

Quelques dates

Septembre 1981 : François Mitterrand, président de la République annonce la réalisation du Grand Louvre et le déplacement des services du ministère des Finances. Novembre 1983 : début des fouilles archéologiques. Décembre 1985 : achèvement de l'aménagement des fossés de Philippe Auguste ; Duval, architecte.

25 juin 1986 : ouverture au public de la cour Carrée restaurée ; Duval, architecte.

Mars 1987 : mise en service des souterrains Lemonnier (futur accès aux parkings sous le Carrousel).

14 octobre 1988 : inauguration et ouverture au public du sol de la cour Napoléon.

30 mars 1989 : ouverture au public de la pyramide de Ieoh Ming Peï avec accès au musée : Richelieu (passage), Sully, Denon, et aménagement du sous-sol de la cour Napoléon.

Juillet 1989 : fin du déménagement du ministère des Finances. Démarrage des travaux de la deuxième tranche.

Décembre 1992 : inauguration des salles réservées à la peinture française des XVIII^e et XIX^e siècles sur la cour Carrée ; Italo Rota, architecte.

Novembre 1993 : restauration des façades et couvertures de la cour Napoléon ; Nicot et Kahane, architectes. Aménagement muséographique de l'aile dite Richelieu ; Peï, Macary et Wilmotte, architectes. Couvertures des cours Marly, Puget et Khorsabad ; Peter Rice, concepteur. Création en sous-sol du jardin du Carrousel : gare routière, fossé Charles V, galerie marchande, liaison métro ; Macary, architecte et SARI, maître d'ouvrage. Amphithéâtre de 600 places pour l'École du Louvre ; Nicot et Kahane, architectes. Trois salles pour les présentations de mode ; Grandval, architecte. Deux nouveaux guichets permettant le passage entre la rue de Rivoli et le jardin du Carrousel et la desserte du sous-sol Carrousel ; Nicot, Kahane et Macary, architectes.

Mise en circulation définitive nord-sud sur la place du Carrousel avec la pyramide inversée d'I. M. Peï, autour de laquelle un sens giratoire permet d'amortir les deux orientations différentes données par les guichets.

Restauration du pavillon de la Bibliothèque sur la place du Palais-Royal ; Nicot et Kahane, architectes.

Nettoyage des façades sur la rue de Rivoli entre le jardin de l'Oratoire et le pavillon Marsan ; Nicot et Kahane, architectes. Aménagement de l'aile Mollien et retour ; Pin et Bizouard, architectes.

Fouilles et restaurations. A la recherche du passé

Les fouilles archéologiques menées sous la cour Napoléon par Yves de Kisch, directeur des fouilles et Pierre-Jean Trombetta, ont permis de mieux connaître l'épaisseur historique des lieux entre les églises Saint-Nicolas, Saint-Louis du Louvre et le Palais-Royal. L'approfondissement de la cour Marly a donné avec précision la position du cimetière de l'hôpital des Quinze-Vingts. Le creusement de l'espace du Carrousel sur 15 mètres de profondeur a révélé le grand fossé en eau de Charles V, avec ses murs d'escarpe et de contrescarpe et sa plate-forme d'artillerie, située à mi-distance entre la rive de Seine et la porte Saint-Honoré.

La découverte de fragments de peintures murales du XIV^e siècle, dans les ruines d'un bâtiment résidentiel en deçà du mur d'escarpe, constitue le plus ancien témoignage médiéval des lieux. Un faubourg des XV^e et XVI^e siècles a été complètement exhumé, et dans un état de conservation excellent. Les maisons et dépendances élevées devant la *voyrie sur les fossés* appartenaient à un lotissement dont le dessin est d'une régularité étonnante. En prolongement des mises au jour de 1986, on a procédé au dégagement des ailes latérales du château des Tuileries inscrites dans le projet de Philibert Delorme entre 1564 et 1570. Ces fouilles ont révélé que le projet de ce célèbre architecte de Catherine de Medicis était plus avancé qu'on ne le pensait en ce qui concerne les deux corps en retour d'équerre. L'image grandiose donnée par Jacques Androuet Du Cerceau en 1579 dans *ses Plus excellents bastiments de France* se trouve ainsi confirmée par une découverte archéologique. Le logis de la cour des Suisses, construit à partir des années 1715-1722, a révélé la fonction sociale des lieux à travers maints objets qui vont d'un superbe Bourdaloue provenant de la manufacture de Strasbourg - signé Paul Hannong (1754-1760) - à de nombreux grès et verres dont les derniers sont les bouteilles fondues lors de l'incendie du 10 août 1792. Le dépouillement scientifique des fouilles archéologiques du jardin du Carrousel, exécutées en 1989 et 1990 sous la direction de Paul Van Ossel, fournira de précieuses indications sur un aspect mal connu de l'histoire de Paris.

En cette année 1989, le contraste est étonnant entre le nouveau revêtement de la cour Napoléon - pavement clair, parfaitement ordonné autour de la pyramide - et les façades noires, sans relief. La cour Napoléon est reconnue comme la première vitrine du Louvre puisqu'elle sert de cadre à l'entrée principale du musée. La noirceur des façades, conséquence d'une détérioration épidermique de la pierre, occulte des effets ponctuels importants de desquamation et de fissuration. Cette même noirceur, également aggravée par la fiente des pigeons et les colonies de lichens,

cache des restaurations exécutées sur un matériau non nettoyé avec des produits de substitution tels que le ciment, le gainstone ou autres.

Des parements sculptés ont complètement disparu, qu'il s'agisse de pierres vermiculées aux angles des pavillons comme de nombreuses frises. Les parties saillantes, corniches, consoles d'amortissement, frontons de fenêtres, présentent des brèches importantes. Les colonnes et pilastres n'ont gardé que quelques cannelures et leur base n'est plus qu'un moignon informe. Les sculptures en ronde-bosse, cariatides, groupes, Génies et Hommes illustres sont mutilés et certains, tel Sully, éclatent en morceaux... Comment la pierre, décrite par Philibert Delorme, a-t-elle pu subir une érosion aussi importante en cent cinquante ans ? Pourtant notre pays dispose d'un large éventail de pierres de dureté différente. *Je croy certainement qu'il ne se trouvera royaume ne país, quel qu'il soit, mieux meublé et garny de diversité de pierres pour bastiments que cestuy-ci. De sorte que nature y a si bien pourvue qu'il me semble qu'on ne sçaurroit trouver nation qui ait plus beau moien de bastir que les François...* Au Moyen Age, la pierre dure était généralement retenue, mais le choix en était parcimonieux puisqu'un déplacement de quinze kilomètres équivalait au prix d'extraction. À partir de la Renaissance, on est moins regardant sur la qualité des pierres employées car l'architecture classique, avec ses entablements saillants, protège les murs contre la pluie. Au XIXe siècle, on a utilisé la pierre de façon rationnelle et mis à part les fondations, les élévations sont en pierre tendre moins coûteuse, plus facile à sculpter et constituant un bon isolant thermique. La grande quantité de pierres mises en oeuvre entre 1852 et 1857, dans certaines conditions hivernales connues, le relief important des façades de la cour Napoléon, constituent des facteurs favorables à une telle érosion, aggravée par le milieu urbain. Une observation pratique et scientifique, après lavage, doit permettre de mieux connaître ce phénomène et d'en réduire les effets dans la mesure du possible.

LA NOUVELLE JEUNESSE DU LOUVRE

Organisation de chantier

La cour Napoléon vient d'être rendue au public ; on ne peut la lui reprendre pour réaliser la restauration des façades et ce d'autant que la périphérie est marquée par les trappes "Matra" : sorties de secours indispensables pour l'utilisation de l'ensemble des sous-sols. Sous l'impulsion de Jean-Claude Dumont, directeur de l'E.P.G.L. qui assure la conduite générale de l'opération, un chemin de roulement est monté sur

les trois côtés, au niveau des ouvertures en plein cintre des arcades, à 7 mètres du sol, respectant les aires de circulation piétonnière. Des rails permettent à des wagonnets d'évacuer ou de livrer les matériaux à pied d'oeuvre. Les piétements de cet ensemble enserrant et protègent les fûts des candélabres. Un seul escalier d'accès occupe l'angle nord-est de la cour, permettant ainsi une meilleure surveillance du chantier. Deux façades continuent d'abriter le musée dont la sécurité nocturne est renforcée par la présence de chiens de garde ; le troisième côté correspond au chantier Richelieu. Le jardin de l'Infante, facilement accessible depuis les quais, est transformé en dépôt de chantier. Il est relié au chemin de roulement par un pont transbordeur. Les livraisons exceptionnelles peuvent avoir lieu le matin, avant neuf heures ou le mardi, jour de fermeture du musée. Une "base vie" est installée pour un effectif de plusieurs centaines d'ouvriers, conformément aux règlements sanitaires, dans les anciennes écuries de l'Empereur, cour Lefuel.

Observations

Il n'existait aucun document graphique complet. Afin d'enregistrer les différentes étapes de diagnostic et de décision spécifique, un relevé précis d'architecte est réalisé à un centimètre par mètre. On ne peut y faire figurer les joints de l'appareillage des pierres, cachés sous une épaisse couche noirâtre.

Le chantier est décomposé en tranches verticales : pavillon-aile-pavillon, logique qui rappelle les conditions mêmes de la construction. Un devis descriptif des travaux est établi avec une estimation, base indispensable d'un appel d'offres auprès d'entreprises qualifiées selon des normes officielles. Le cahier des charges porte une clause inhabituelle, mais indispensable, qui engagera l'entreprise retenue à porter, après l'exécution des travaux de lavage, les joints réels de la construction sur le relevé d'architecte. Cette condition permettra le nécessaire remplacement des pierres érodées, tout en respectant les crédits impartis. Les entreprises désignées procèdent au montage d'échafaudages pour les façades et de parapluies pour les couvertures afin de protéger les volumes intérieurs et de respecter le calendrier malgré les intempéries. La véritable analyse n'a pu être faite qu'après le nettoyage, par application de la vapeur, des façades et des sculptures intégrées. Ce procédé, utilisé uniquement en période chaude afin d'éviter un choc thermique, est celui qui introduit le moins d'eau dans les murs de façade. De surcroît, des appareils enregistreurs d'humidité, contrôlés de façon permanente, permettent d'éviter tout incident dans la zone musée.

Les façades en pierre calcaire présentent des zones d'érosion dues, soit à un matériau extrait d'un banc médiocre en carrière, soit à une mauvaise orientation, soit encore à des rejets d'eau importants. Visconti attirait déjà l'attention du ministre sur l'insuffisance notoire des carrières, qui entravait la mise en oeuvre de pierres d'une nature et d'une qualité autres que celles prévues dans le devis. Les têtes de faune traitées en gargouilles rejetaient à certains endroits, avec une régularité destructrice, les eaux de couverture ; la statue de Vauban était amputée de tout le côté droit et le corps de Sully, déjà réparé avec une armature en fer à l'arrière, avait éclaté en morceaux. L'eau récupérée sur les rampants des frontons était projetée sur les cariatides d'angle des pavillons ainsi vouées à une destruction progressive. Compte tenu de l'orientation des bâtiments par rapport aux pluies et aux vents dominants, l'effet du gel sur une pierre imbibée d'eau s'est révélé désastreux sur les frontons du nord, particulièrement celui du pavillon Colbert ruiné et qui a dû être complètement reconstruit.

Analyses scientifiques

Le Laboratoire de Recherche des Monuments historiques (L.R.M.H.) a réalisé une étude générale sur l'origine et la nature des pierres utilisées dans la cour Napoléon. Les élévations sont en pierre de Saint-Maximin (Oise) avec un coefficient de dureté de 17 en soubassement, véritable liais, de 13 pour la franche fine en bandeaux et corniches et de 9 pour la pierre tendre des parements.

Les Hommes illustres, sculptés entre 1848 et 1870, sont en calcaire fin à milioles du lutétien (carrières de Saint-Maximin, Conflans-Sainte-Honorine, banc royal) ainsi qu'en calcaire oolithique jurassique supérieur de la Meuse (carrières de Savonnières et de Beauvilliers). Le même laboratoire a établi un protocole de restauration qui permet d'agir en connaissance de cause à tous les stades de la restauration.

Le Laboratoire central des Ponts et Chaussées - section géologie et matériaux naturels - a réalisé sur 24 statues des Hommes illustres une étude visant à déterminer le degré d'altération du matériau. Des mesures soniques de la vitesse de propagation des ondes, effectuées directement sur les statues, ont traduit l'altération de la surface et la fissuration interne. La totalité de ces mesures a été reportée sur un relevé photographique général. Des petites carottes ont été prélevées dans la partie la plus saine du socle de chaque statue pour servir de repère et suivre l'évolution du matériau en fonction de sa localisation. Afin de mieux comprendre les différentes phases d'altération développées, le laboratoire a complété ces observations et mesures par une étude au microscope électronique à balayage et par des analyses (sonde EDAX) sur des échantillons caractéristiques. Les résultats

de cette étude ont permis de choisir soit la conservation sur place après nettoyage et traitement soit le remplacement partiel ou total de l'oeuvre.

Le centre d'étude du Bâtiment et des Travaux publics a participé à des mesures préventives. Il a également mis au point des produits de consolidation et d'hydrofugation parfaitement adaptés au matériau naturel.

Façades

Toute pierre en oeuvre a d'abord été une roche formée dans un milieu géologique dont les conditions thermiques, chimiques, hydriques et aussi généralement les pressions diffèrent nettement de celles qui caractérisent l'environnement d'un monument. (Examen pétrographique des altérations superficielles de la pierre - L.R.M.H., Philippe Bromblet à qui nous devons l'expérimentation scientifique développée ci-après). La pierre, extraite de son contexte naturel, va donc subir des altérations d'origines biologique, physico-chimique et physique.

Les altérations superficielles d'origine biologique correspondent à ces patines brunes d'oxalates et à ces microbio-érosions caractérisées par des petits cratères à la surface de la pierre. Les oxalates sont des minéraux qui prennent par oxydation la couleur de divers composants : chlorophylle, carotènes ou protéines générées par des bactéries ou des algues vertes. L'acide oxalique ainsi produit est capable de dissoudre la calcite pour provoquer la cristallisation d'oxalates de calcium. Il s'agit d'une altération qui se déroule sous la surface de la pierre, en substituant des oxalates de calcium à la calcite. Epaisse de 0,1 mm environ, la partie brune se conserve dans les zones mouillées mais protégées des pluies battantes et du ruissellement, qui ne permettent pas aux produits d'altération de demeurer sur place. De la même façon, les lichens développent, depuis la surface de la pierre jusqu'à plus de 10 mm de profondeur, un réseau très dense d'hyphes, creusant des chéneaux très fins qui fragilisent la pierre et facilitent son érosion ultérieure.

Les altérations superficielles d'origine physico-chimique sont provoquées par des agents atmosphériques ; elles se sont intensifiées depuis le début de l'ère industrielle, à cause de la pollution. Les mécanismes de ces altérations dépendent principalement de l'exposition de la pierre et se reconnaissent par une coloration spécifique :

- Les zones blanches, situées dans les parties exposées aux pluies et aux ruissellements, correspondent à une pierre érodée par dissolution avec quelques éléments compacts plus résistants. Fréquemment, il subsiste en

surface une mono-couche de cristaux de calcite mis en solution en fin de pluie et reprécipités, faute de pouvoir être évacués.

- Les zones grises, véritables dépôts pulvérulents non cimentés, sont constituées d'apports de particules par voie sèche, localisés dans les parties abritées.

- Les zones noires correspondent à une couverture de croûte épaisse de quelques millimètres avec excroissances centimétriques locales. On y trouve du gypse et des particules atmosphériques d'origines variées, produites par la combustion du charbon et des dérivés du pétrole. Les émanations des moteurs sur les quais de la Seine et la pollution atmosphérique favorisent la cristallisation du gypse par leur teneur en métaux lourds catalyseurs, par leur teneur en soufre, voire en calcium, et par leur forte réactivité chimique due à leur importante surface et à leur micro-porosité. Ces croûtes noires constituent des dépôts au-dessus de la pierre sans autre action sur le support que d'empêcher le matériau de respirer.

Il est fréquent que ces deux types d'altération se conjuguent : une altération ancienne d'origine biologique due à d'abondants recouvrements biologiques responsables de la formation de la partie brune d'oxalates et une altération liée à la pollution atmosphérique responsable de la croûte noire. La pollution industrielle croissante, à partir du XIXe siècle, aurait entraîné la disparition des lichens, des algues et l'interruption de l'altération biologique, relayée par la formation d'une croûte noire (Del Monte, 1992). De la même façon, dans les parties exposées aux pluies et aux ruissellements, l'érosion et la dissolution caractéristiques des zones blanches auraient succédé aux microbio-érosions.

Les altérations internes d'origine physique proviennent de la position de la pierre dans le monument, en fonction de sa nature spécifique. Un mur est constitué d'un assemblage de pierres dont l'équilibre et le rôle de support dépendent en tout point des règles statiques de la construction ; et ce, pour autant que l'homogénéité du mur est assurée.

Ainsi, une pierre posée en délit, c'est-à-dire en position verticale par rapport à sa structure géologique horizontale, n'assurera pas son rôle statique dans le mur ; son parement sera d'autant plus vulnérable à l'érosion ambiante. Cette cohérence du mur implique également une homogénéité de nature et de dureté de la pierre. Une pierre tendre introduite dans un mur fera "éponge" et attirera l'humidité avec des effets retardateurs qui en feront une zone favorable au gel. Une pierre dure agira en "boulet" avec une érosion accrue en périphérie.

À partir du constat général de l'érosion et d'un calepin précis d'intervention, les pierres à remplacer ont été marquées. On ne peut pas remplacer une pierre par un placage qui ne tiendrait pas pour les raisons statiques évoquées à l'instant, mais aussi parce qu'il ne résisterait pas au gel. Une épaisseur minimale de 15 cm est à respecter. Les parties en saillie, notamment les corniches, doivent conserver leur queue d'origine dans la construction. La restauration des murs a été exécutée progressivement en employant des pierres de même provenance et d'un coefficient de dureté en parfait accord avec la partie concernée. Les pierres érodées sont extraites du mur en laissant un évidement suffisant pour y introduire la nouvelle pierre, avec son parement ou son profil, en accord architectural avec le monument. Cette méthode s'appelle un "relancis". L'ensemble des opérations a exigé la mise en oeuvre de 1500 m³ de pierres sur près de 2 hectares de façades. Il va sans dire que tout traitement d'un mur, quel que soit le but recherché, est à proscrire. En effet, un durcissement ne peut intéresser qu'une épaisseur réduite de pierre, derrière laquelle les phénomènes migratoires ne tarderaient pas à la rendre pulvérulente, provoquant ainsi le détachement brutal du " bouclier " et, par voie de conséquence, une érosion accrue et incontrôlable. Un nettoyage régulier de la pierre est donc la condition *sine qua non* de sa pérennité.

Sculptures ornementales

Les façades ainsi restaurées ont pu laisser en relief la masse de pierre correspondant aux sculptures intégrées telles que profils de corniches, denticules, moulurations, frises, bases et fûts de colonnes, chapiteaux, pierres vermiculées, têtes de lions et de faunes... Cette phase intermédiaire laisse au sculpteur un volume "équarri" qu'il traitera en fonction d'autres éléments existants par "estampage" ou modèles en plâtre élaborés à partir de documents d'archives. Les règles observées pour les parements ont été respectées pour toutes ces sculptures intégrées de la cour Napoléon. Les parties neuves n'ont pas été patinées artificiellement car la patine est un phénomène naturel ; seuls quelques passages trop marqués ont été atténués par des produits naturels à base de terre.

Ronde-bosse

Les sculptures en ronde-bosse parmi lesquelles on peut citer par ordre d'importance *Les Génies* qui s'appuient sur les dés de la balustrade haute, les personnages assis aux angles des pavillons, les allégories de *La Guerre*, et de *La Paix* par Préault, ont bénéficié d'un protocole de restauration établi par le Laboratoire de Recherche des Monuments

historiques mené de front avec le traitement des statues des Hommes illustres. Les interventions à prévoir pour leur conservation sont les suivantes :

1. Élimination des lichens et algues. Seule une élimination mécanique est envisageable.
2. Préconsolidation. A faire si nécessaire. Produits à utiliser Paraloid B 72 ou Wacker OH selon le cas.
3. Grattage des concrétions épaisses au scalpel.
4. Élimination des salissures restantes.
Microsablage et/ou pâte Mora (le microsablage doit être fait par un sculpteur spécialisé en restauration. Cette méthode permet d'éliminer les croûtes noires sur l'ensemble de la sculpture en projetant des produits testés, tels que l'oxyde d'alumine de 29 microns avec un matériel de microsablage adapté aux travaux minutieux de restauration).
5. Purge des supports de ragréage et/ou apports sculptés.
6. Élimination des sels si nécessaire (cataplasmes en pulpe de papier ou poudre de cellulose en suivant l'élimination des sels dans ces produits par tests qualitatifs).
7. Consolidation. Wacker OH.
8. Goujonnages, recollages. Résine époxyde Araldite AY 103.
9. Apports d'éléments sculptés, ragréages. Mortier à base de chaux hydraulique naturelle Lafarge.
10. Patine minérale et hydrofugation. Wacker BS 280.

Ces règles ont été appliquées pour l'ensemble des sculptures en ronde-bosse, en fonction de leur état. Vouloir restituer à une sculpture ancienne une partie manquante implique le creusement du matériau ancien, au risque de perdre encore davantage de matière originelle. Ainsi dans beaucoup de cas, l'emploi d'un matériau de "ragréage" parfaitement étudié a été retenu. Il s'agit de créer un matériau identique à la pierre, tant au point de vue de l'aspect que des réactions aux variations climatiques dans le temps. Il s'agit d'un mélange de poudre de pierre identique (38%), de sable siliceux (35%), de chaux hydraulique (11%) et d'un consolidant (16%). De nombreuses expériences de laboratoire ont permis de mettre au point ce matériau après des essais préalables *in situ*. Cette intervention ne peut avoir lieu que sur des sculptures en ronde-bosse qui peuvent être consolidées dans la masse, c'est-à-dire retrouver une homogénéité structurelle. Quelques sculptures disloquées ont dû être refaites à nouveau, grâce à l'inventaire photographique établi par Baldus à la demande d'Achille Fould. C'est le cas du génie symbolisant *L'été* de Dubray, sculpté en 1992 par Hoog et Bouvier ainsi que des quatre groupes de

Barye, *La Paix* et *La Victoire* sur le pavillon Richelieu, *La Force* et *L'Ordre* sur le pavillon Denon, sculptés en 1992 par Fancelli.

Hommes illustres

Parmi les 86 sculptures, une première évaluation avait permis de fixer à 12 le nombre de statues particulièrement touchées par l'érosion. L'auscultation sonique réalisée par le Laboratoire central des Ponts et Chaussées en ajouta 2 atteintes dans leur texture. La réalisation de 14 nouvelles statues, tout en portant atteinte à l'authenticité de l'ensemble, aurait posé le problème de l'entreposage des oeuvres originales. Une troisième incidence a réglé ce problème d'éthique, c'est le coût. En effet, l'extraction en carrière de Saint-Maximin d'un bloc parallélépipédique de 1 m par 1,10 m sur 3,15 m de haut n'est pas courante. Son prix d'acquisition et sa livraison dans un rayon de 100 km autour de Paris reviennent à 300 000 francs. Ce prix, après appels d'offres auprès des sculpteurs, était, pour les mieux-disants, doublé pour un travail réalisé dans un délai de trois mois.

C'est ainsi que seules ont été copiées ou plutôt réinterprétées cinq sculptures gravement endommagées ou totalement détruites : en 1992, *Rabelais* de Robert par Sofianos et *Poussin* de Rude par Tabart. En 1993, *Houdon* de Rude par Bouvier, *Sully* de Debray et *Colbert* de Gayraud par Fancelli. On sait que dès leur arrivée à l'entrepôt (hangar de l'île des Cygnes), les statues étaient soumises à une silicatisation selon le procédé de l'ingénieur Kuhlmann, apprenti sorcier de Lefuel ! La nature du produit utilisé à l'époque n'est pas connue. Les fonds des plis du vêtement ont fait l'objet d'analyses chimiques et minéralogiques. Il y a effectivement un dépôt d'environ 1 mm, très compact, dont les micro-analyses montrent la prédominance de silicium. Il s'agirait d'une silice amorphe. Il faut savoir qu'à l'époque, Viollet-le-Duc préconisait le traitement des pierres au silicate de potassium.

Les statues des Hommes illustres ont donc bénéficié d'un traitement mixte : remplacement d'une partie manquante en pierre de même nature et application d'un matériau de ragréage armé, dans les parties moins importantes. L'illustration de cette méthode nous est donnée par la statue de Vauban. Cette très belle sculpture de Crauck, située sur la rotonde de Beauvais, avait entièrement perdu sa partie droite par l'effet de l'eau provenant d'une tête de faune transformée en gargouille. Le bras droit fut ajouté en pierre ; la joue, la perruque, la tunique, l'épée et la botte furent traitées en matériau de ragréage sur une structure en cuivre, avec quelques

pénétrations formant mortaises. L'ensemble de la statue ayant retrouvé son aspect originel, il fallait lui redonner une homogénéité de résistance et une tenue dans le temps. Ainsi Vauban, grand architecte, bon vivant, n'a pas démenti sa réputation en supportant sans sourciller 18 litres de consolidant avec l'assurance que sa tunique, qui a bénéficié d'une hydrofugation, ne lui jouerait pas à nouveau un mauvais tour.

Couvertures

Les couvertures du Louvre sur la cour Napoléon prolongent dans le ciel la majesté des façades. La réfection des couvertures en ardoise est rendue délicate par la courbure des dômes et par l'importance des surfaces à traiter. Plus de 100 tonnes d'ardoise (modèle première carrée forte) sont posées ; cela correspond à près de 1 000 tonnes brutes abattues en fond de mine.

Aux quelque 600 m² de plomb, s'ajoutent les innombrables motifs décoratifs qui ornent le couronnement des dômes, dont les plus spectaculaires correspondent aux pavillons Denon et Richelieu. Le pavillon Sully, dont la couverture a été restaurée il y a une vingtaine d'années, n'a pas fait l'objet de travaux lors de la campagne de restauration actuelle. Le démontage et le nettoyage de cet important décor en plomb exigent des précautions d'hygiène afin d'éviter le saturnisme : port de combinaisons appropriées, travail en laboratoires spécifiques avec une ventilation forcée et un lavage permanent. Les pièces manquantes sont reconstituées selon des méthodes traditionnelles, par moulage ou façonnage à la main sur des mandrins. Ces méthodes ancestrales, mais irremplaçables, permettent la création des couronnes impériales, des guirlandes et la remise en état d'un abondant décor avec des lions qui surgissent aux angles des lanterneaux et dont le rugissement se confond avec les vents puissants en ces bords de Seine. La seule restauration des couvertures du pavillon Denon a exigé la mise en oeuvre de 45 tonnes de plomb. Le traitement de près de 7 hectares de toitures a permis de corriger certaines dispositions anciennes très néfastes.

Ainsi les têtes de faunes inscrites dans la corniche haute ne sont plus traitées en gargouilles ; elles étaient à l'origine d'une érosion intense en certains endroits des façades et sur la statuaire, provoquant en particulier la mutilation de la statue de Vauban, l'éclatement de celle de Sully... Les chéneaux anciens sont remplacés par des chéneaux à double rétention qui évitent les débordements en période de dégel. L'eau de pluie des rampants de frontons ne se répand plus sur les cariatides d'extrémité.

L'ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL

La façade des Tuileries, à l'est, vers le Louvre, a d'abord bénéficié de la Cour Royale, limitée en largeur par le château de Catherine de Medicis, avec au sud la cour des Princes et plus réduite, au nord, la cour des Suisses. Cette cour donnait par un portail monumental sur la place du Carrousel qui doit son nom au carrousel donné en 1662. Sous la Révolution, la guillotine y fut installée du 22 août 1792 au 10 mai 1793, sauf le 21 janvier pour l'exécution du roi qui eut lieu à la Concorde. Peu après le coup d'État de brumaire, les Tuileries devinrent la résidence des consuls, mais seul Bonaparte et sa famille s'y installèrent. Le Premier consul et général avait l'habitude de passer en revue devant le château, tous les cinq jours à midi, les troupes qui se rendaient aux frontières, cérémonie appelée la *Revue du Quintidi*. Pour commémorer les victoires remportées en 1805, Napoléon Ier fit élever par Denon, entre 1806 et 1808, et sur les dessins de Percier et Fontaine, un arc de triomphe sur l'itinéraire de ses troupes. L'édifice, imitation de l'arc de Septime Sévère à Rome, a 14,60 m de hauteur, 19,50 m de large et 8,75 m d'épaisseur. Flanqué de huit colonnes corinthiennes en marbre rouge, il est surmonté de soldats de l'Empire en grande tenue et d'un groupe de bronze dû à Bosio (1828), *la Restauration conduisant la paix dans un char traîné par quatre chevaux* et complété par les deux renommées : *La Victoire* et *La Paix* en plomb doré de Lemot. Les quatre faces sont ornées de six bas-reliefs en marbre : face est, à droite du grand arc, *La Bataille d'Austerlitz* par Espercieux, à gauche, *La Capitulation d'Ulm* par Cartellier ; face ouest, à droite, *L'Entrevue de Tilsit* par Ramey père, en pendant *L'Entrée de l'armée française à Munich* par Clodion ; au nord *L'Entrée à Vienne* par Deseine ; au sud *La Paix de Presbourg* par Le Sueur.

L'arc de triomphe du Carrousel, privé du palais des Tuileries depuis plus de 100 ans, exposé ainsi aux vents d'ouest chargés de pluie, avec l'action conjuguée du gel, présente aujourd'hui un degré d'érosion alarmant. Après un nettoyage prudent, réalisé à l'automne 1993, il devra bénéficier d'une restauration comparable à celle de la cour Napoléon dans le meilleur délai possible.

CONCLUSION

Le palais du Louvre, au coeur de Paris, est une véritable encyclopédie de pierre dans laquelle se déchiffre l'histoire de France. Si l'on privilégie généralement le détail, seule l'idée grandiose qui a présidé à son édification peut la rendre intelligible.

La cour Napoléon, qui vient de retrouver son aspect originel, s'affirme, avec sa puissance décorative, comme l'ultime témoignage classique du XIXe siècle.

Hervé Grandsart fixe ainsi la réalité sociale du moment.

Le programme iconographique, éminemment politique et laïc, mérite attention. Loin d'exalter un pouvoir solitaire avec les dieux, il exprime la foi positive bien contemporaine en la réconciliation des hommes avec l'histoire et la nature, grâce aux bienfaits conjugués de la Science et des Arts avec l'action lucide d'une dynastie élue. À ce pouvoir politique revenait bien entendu l'honneur de proclamer sur les frontons, entre ciel et terre, la nouvelle histoire régénérée. Au fronton Sully, sorte de point focal de l'ensemble, un buste colossal de Napoléon Ier nous rappelle que ce demi-dieu amorça la synthèse. Lui répondant, les deux autres frontons glorifient à l'image d'un Nouveau Testament, l'accomplissement du processus sous le règne réparateur et unificateur du nouvel empereur, représenté debout au centre du fronton Denon, en costume contemporain puisque agissant pour le compte des hommes (au reste, seule effigie de Napoléon III encore en place à Paris). Les couronnements, groupes isolés et bas-reliefs des pavillons accueillent une profusion d'allégories souvent répétitives, des bienfaits de la nature et des diverses activités humaines qui peuvent enfin s'épanouir. Parmi elles, de pittoresques machines apparaissent, ici et là, en fond de bas-reliefs. hymne au machinisme et au progrès scientifique.

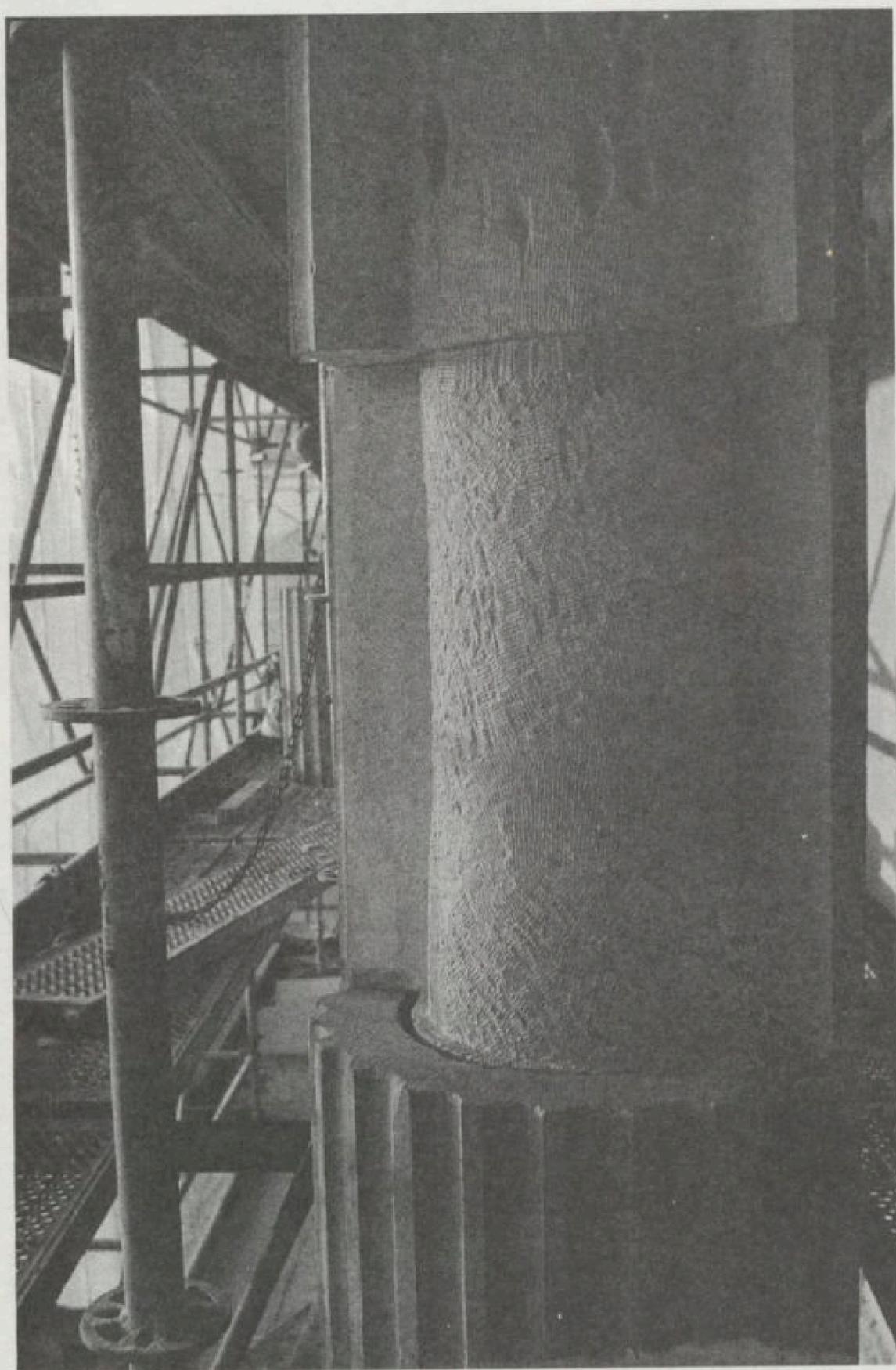
Nous sommes ici à l'apogée d'un empire dont l'éclectisme puise sa forme architecturale dans les moeurs de l'époque. Les costumes de ce Second Empire sont révélateurs d'une vie bourgeoise quelque peu ostentatoire et tapageuse. L'art lyrique est contrôlé par une censure équilibrée de subventions officielles. La libéralisation du théâtre en 1848 avait favorisé un foisonnement de créations. Le grand théâtre lyrique voit le jour trois mois avant l'Empire, et Napoléon III a le génie de garder l'Opéra national. Alors que Berlioz compose *L'Enfance du Christ*, Bizet et Lecocq font rêver une société dont Offenbach, qui a 33 ans au moment de la construction de la cour Napoléon, met joyeusement en musique le dévergondage.

Ce plan gigantesque qui effraya tant de dynasties s'achève avec une rapidité merveilleuse. Moins de 150 ans après cette déclaration de Théophile Gautier, la non moins spectaculaire intervention indispensable à la sauvegarde du monument a mis en évidence les mécanismes d'érosion de la pierre. La restauration sous toutes ses formes permet de sauver ce patrimoine exceptionnel, à condition que s'engage un processus nouveau

d'entretien. Il ne s'agit plus d'attendre les dégradations pour exécuter des travaux importants, avec leurs conséquences inévitables sur l'authenticité historique de l'oeuvre, mais de les éviter par une observation et un entretien réguliers : dépoussiérage, élimination des lichens et incrustations, consolidations et hydrofugations ponctuelles. Telles sont les conditions pour assurer la pérennité de cette unique cathédrale laïque du XIXe siècle et du Palais-Musée qui la contient.



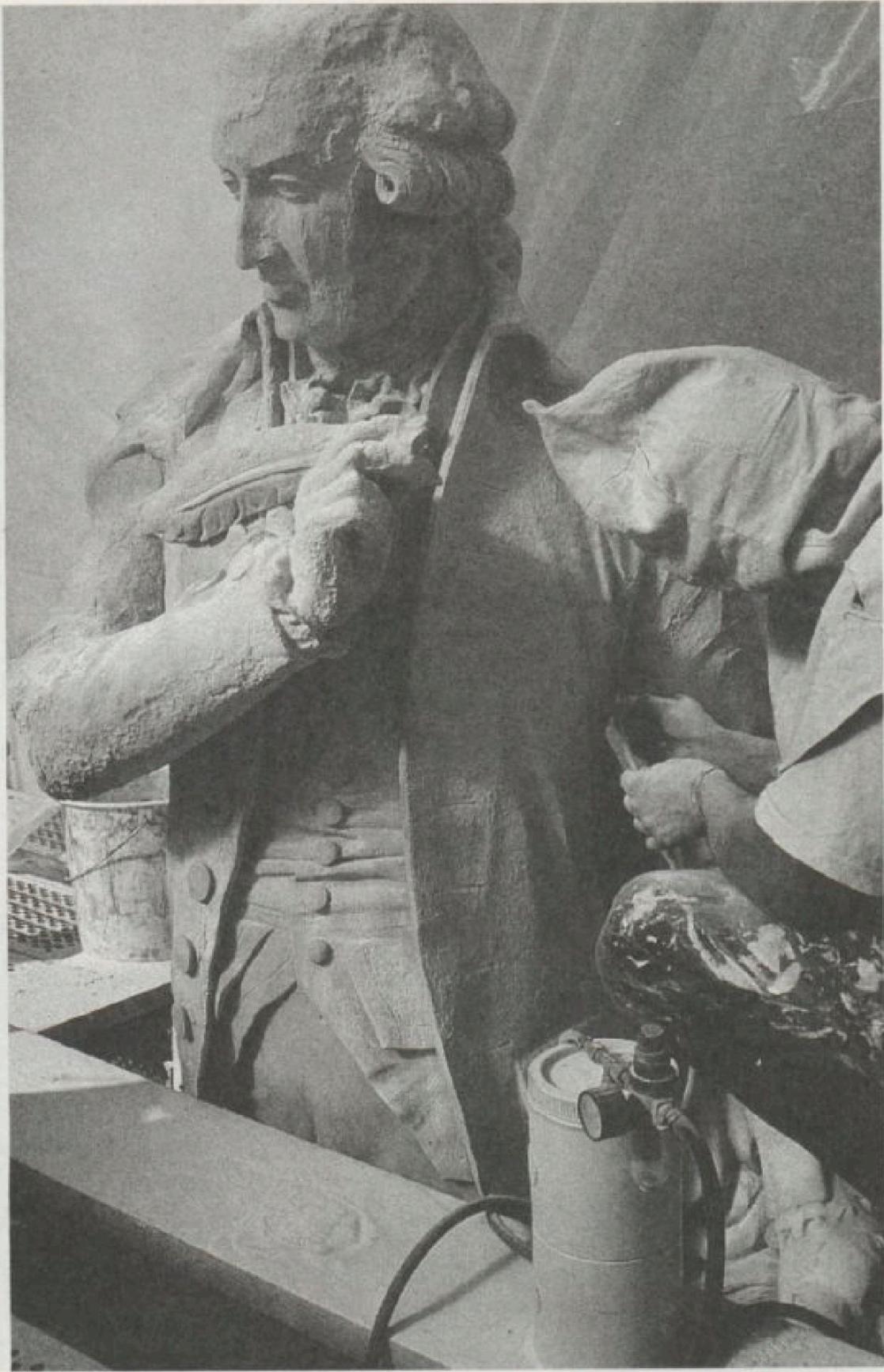
Restauration façade.



Restauration colonne.

Ornementation intérieure - Pavillon Denon

d'estreien. Il ne s'agit plus d'attendre les dégradations pour effectuer des travaux importants, avec leurs conséquences inévitables sur l'authenticité historique de l'œuvre, mais de les éviter par une observation et un entretien réguliers : décaussage, élimination des filaments et insectes, les con-
duits de l'œuvre.



Lalande restauré.

Restoration façade.



Ornementation toiture - Pavillon Denon.



Sculpture d'un chapiteau.



Mise à jour du fossé Charles V.

DUCHAMP AVANT DUCHAMP
OU
QUAND MARCEL DUCHAMP ETAIT PEINTRE

par M. Philippe FIGUET

Historien et critique d'art

Membre correspondant de l'Académie

(Séance du 29 novembre 1997)

En matière d'histoire de l'art, d'une histoire - c'est vrai - surtout moderne, force est d'observer que le fait du scandale est très souvent pour l'artiste le vecteur dynamique d'un succès de carrière assuré. Les exemples sont légion en cette matière : rappelons-nous Manet et son *Déjeuner sur l'herbe*, présenté au Salon des Refusés en 1863 ; rappelons-nous Monet et son *Impression, soleil levant*, exposé chez Nadar en 1874 ; rappelons-nous enfin les oeuvres tout feu, tout flamme des Matisse, Derain, Vlaminck, Van Dongen et les autres, dont la participation au Salon d'Automne de 1905 leur valut le nom de "fauves".

Le scandale, Marcel Duchamp connaît et il lui doit beaucoup. S'il y a tout d'abord échappé en 1912, lorsqu'il se vit interdire par ses pairs d'accrocher au Salon des Indépendants son *Nu descendant un escalier*, - un nu ? que n'avait-il pas fait là ? le genre est hérétique ! -, il n'a pas tardé à le rattraper. Invité à participer au mois de février 1913 à l'*Armory Show*, la première des grandes expositions d'art international organisées à New York, il y envoya quatre tableaux dont le *Nu*. Le tollé fut général. Perçue comme une provocation, la peinture de Marcel Duchamp subit l'assaut tant du public que de la presse. "Il devint le point focal de l'exposition... la plupart des gens riaient ou devenaient enragés" rapporte Milton Brown dans son *Histoire de l'Armory Show* publiée en 1963. On parla à son propos "d'explosion dans une fabrique de tuiles" et la très

sérieuse revue *Art News* lança un concours pour la meilleure explication. Mais si la critique était violente, la plupart de la communauté artistique, elle, ne cachait pas son intérêt à l'égard d'une oeuvre qui ne manquait ni d'audace, ni d'invention. D'aucuns parmi les plus jeunes perçurent même en Duchamp un véritable maître. Aussi lorsque, deux ans plus tard, celui-ci se décida à traverser enfin l'Atlantique et débarqua à New York en juin 1915, il y fut accueilli en héros. Le mythe Duchamp commençait. Cela commençait d'autant plus fort que les quatre tableaux qu'il avait exposés à l'*Armory Show* avaient tous été vendus et que, très perturbé par l'accueil qui avait été réservé à son *Nu*, Marcel Duchamp avait pris la décision d'abandonner la peinture. Il était tout entier absorbé par le projet d'une oeuvre unique en son genre, un *Grand Verre* auquel il donnera le nom énigmatique de *La mariée mise à nu par ses célibataires, même*. Cette oeuvre qui allait l'occuper jusqu'en 1923 devait connaître une fortune considérable ; elle allait surtout littéralement oblitérer ce qui la précède, c'est-à-dire dix ans d'une activité toute entière consacrée à la peinture.

*

Ni nécessaire, ni suffisant, le fait du scandale ne peut être considéré comme une condition *sine qua non* du concept même de création. S'il s'est trouvé des oeuvres qui ont fait scandale, jamais aucun scandale n'a fait une oeuvre. Pour cela, il y faut du temps et du travail, du savoir et de l'intuition, des certitudes et des doutes. Il y faut par-dessus tout une grande disponibilité et une grande ouverture d'esprit, une grande lucidité aussi. C'est exactement ce dont jouissait Marcel Duchamp. A ce point même d'exaspérer les siens et de s'exaspérer soi-même. A ce point de pouvoir se remettre sans cesse en question et passer sans crier gare d'une chose à l'autre pour éviter le piège de la répétition, pour échapper aux dangers de la rente de situation.

Peintre à part entière, Marcel Duchamp l'a été les dix premières années de sa carrière, de 1902 à 1912. De cette période, pourtant par nature fondatrice, l'histoire n'a que rarement retenu les événements. La dernière fois - encore n'était-ce que de façon partielle - ce fut ici même à Rouen, au Musée des Beaux-Arts, au printemps 1996, dans une exposition intitulée "L'Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp, 1878-1914". Ce fut l'occasion d'y retrouver certains des aspects de l'oeuvre qu'avait accomplie l'artiste en un temps où il n'avait pas encore acquis la réputation qu'il allait connaître. Il nous a semblé intéressant de revisiter cette période de façon plus systématique pour tenter d'apprécier au plus juste ce qu'il en a été de l'attitude d'un artiste dont on oublie trop facilement qu'avant d'être Duchamp, l'auteur du *Grand Verre* et l'inventeur

du ready-made, il fut un peintre, un peintre absolument. "Duchamp avant Duchamp" ou "Quand Marcel Duchamp était peintre" en quelque sorte.

Henri-Robert-Marcel Duchamp est né le 28 juillet 1887 à Blainville Crevon, une petite commune de la Seine-Maritime au nord-est de Rouen. Si elle peut s'honorer d'avoir donné naissance à un esprit aussi singulier, il faut bien dire que sa reconnaissance reste assez virtuelle : ni le nom d'une rue, ni celui d'une place, ni celui d'un bâtiment public ne rappelle en effet la mémoire de celui qui hante tous les dictionnaires d'art du XX^e siècle. Incluse dans un parcours touristique le long de la vallée du Crevon qui comprend Martainville et Ry - là même où Flaubert a placé l'action de *Madame Bovary*, Blainville qui compte aujourd'hui un bon millier d'âmes, plus du triple que du temps où naquit l'artiste, est pleinement intégrée au développement économique de la région rouennaise ; elle a conservé toutefois son âme, voire certains des aspects qu'a pu lui connaître le jeune Marcel.

De bonne bourgeoisie normande, celui-ci a grandi dans une atmosphère provinciale très flaubertienne. Son père, Justin-Isidore, était notaire ; il exerça à Blainville de 1885 à 1905, période au cours de laquelle il fut aussi maire de la commune pendant quelques années. Droit et rigoureux, c'était un homme affable et d'une grande ouverture d'esprit. Dévoré par la passion des échecs, dont il avait inoculé le virus à ses enfants, il n'était pas moins attentif à toute préoccupation artistique. La mère de Marcel, Marie-Lucie-Caroline Nicolle, de son nom d'état civil, affectionnait particulièrement la musique et les soirées y étaient volontiers consacrées. Mais surtout la famille comptait un artiste dans son ascendance. Agent maritime à Rouen, Emile-Frédéric Nicolle, le grand-père maternel de Marcel, était aussi peintre et graveur (il fut portraituré à l'eau-forte par Jacques Villon en 1891). Elève de Bérat et de Meryon, il exposa au Salon dès 1864, participa à toutes les grandes manifestations artistiques régionales et réussit à se faire un nom en publiant plusieurs recueils édités par Cadart. Essentiellement consacrés à Rouen, ceux-ci figurent en bonne place dans l'historiographie de la capitale normande. A Blainville, les oeuvres du grand-père tapissaient les murs de la maison éduquant inévitablement le regard des enfants dont elles constituaient le décor familial.

Au nombre de six, dont les quatre premiers devinrent artistes, les enfants Duchamp comptaient trois garçons et trois filles : né en 1875, Gaston, l'aîné, n'est autre que le peintre Jacques Villon ; Raymond, le deuxième, né en 1876, est le sculpteur cubiste Raymond Duchamp-Villon ; puis vient Marcel, né en 1887, Suzanne, née en 1889, qui a fait de la peinture, enfin Yvonne, née en 1895, et Magdeleine en 1898. Quatre

enfants sur six, on pourrait penser que l'influence du grand-père a été déterminante. C'est beaucoup dire. Interrogé un jour à ce sujet, Jacques Villon ne parla que d'"influence de témoin", comme pour souligner que son grand-père ne lui avait transmis aucune espèce de legs esthétique. Pas plus à lui qu'aux autres d'ailleurs, encore moins à Marcel qui n'était âgé que de sept ans lorsqu'Emile-Frédéric Nicolle mourut en 1894.

*

Plus que n'importe qui, ce sont en fait ses deux frères aînés qui vont entraîner Marcel Duchamp à poursuivre une carrière artistique. Si Gaston s'est tout d'abord essayé à emboîter le pas de son père en faisant des études de droit, il les a très vite abandonnées pour entrer à l'atelier de Cormon ; quant à Raymond, contraint d'interrompre ses études de médecine pour des raisons de maladie, il a choisi de s'adonner à la sculpture. A l'époque où Marcel n'était encore qu'un jeune adolescent, il est probable, comme l'écrit Arturo Schwarz, l'un de ses meilleurs exégètes, "que les visites à Blainville qu'effectuaient deux fois par an ses frères établis à Paris - et durant lesquelles la conversation portait sur leurs expériences parisiennes - poussèrent le jeune Marcel à suivre la même voie". On imagine en effet assez facilement l'ascendant que les deux grands pouvaient exercer sur leur cadet. Gaston et Raymond avaient réciproquement douze et onze ans de plus que Marcel ; quand celui-ci était encore à l'école, ceux-là faisaient déjà partie de la nouvelle génération qui allait bientôt oser la révolution cubiste.

Dès 1895, Gaston collabora en tant qu'illustrateur sous le nom de Jacques Villon à toutes sortes de publications. Ses dessins paraissaient dans *Le Rire*, la *Nouvelle Revue Parisienne* et *Le Courrier Français* ; il éditait des gravures chez Edmond Sagot et faisait des affiches pour différents cabarets. Venu à la peinture au début du siècle, il participa activement au Salon d'Automne dès sa création en 1903 pour s'imposer par la suite parmi les cubistes les plus orthodoxes. Raymond, quant à lui, les études médicales abandonnées, apprit la sculpture en autodidacte envoyant dès 1902 aux différents salons des oeuvres qui témoignent d'une parfaite maîtrise technique mais surtout d'un sens du rythme très personnel.

Tout destinait donc le jeune Marcel qui s'entendait au mieux avec ses frères à suivre leur exemple. Cela ne tarda pas d'ailleurs car, chez lui, tout a toujours été affaire de précocité. Marcel Duchamp n'attendit pas d'avoir plus de quinze ans pour prendre le pinceau et entamer une carrière que plus rien ne devait jamais arrêter. Plus rien, sauf quand il en décida. Ainsi quand il se résolut à s'arrêter de peindre en 1912 après en avoir éprouvé

toutes les manières les plus contemporaines et avoir conclu qu'il ne serait jamais un "intoxiqué de la térébenthine".

*

La peinture à l'huile, c'est pourtant par là qu'il commença. Comme tous les autres. Marcel Duchamp n'a donc que quinze ans quand il brosse en 1902 ses trois premières oeuvres : *Paysage à Blainville*, *L'Eglise de Blainville* et *Jardin et chapelle à Blainville*. Les sujets dont il se saisit sont ceux de son immédiat entourage, ceux tout simplement d'un jeune garçon dont on peut aisément supposer que les aires de jeu et de promenade sont le village qu'il habite et ses environs. Ce faisant, Marcel n'a pas d'autre objectif que de peindre ce qui est sous ses yeux. Il suit en cela les préceptes du mouvement impressionniste qui constitue alors l'avant-garde du temps. Vingt-six ans après leur première apparition, les impressionnistes avaient encore fait parler d'eux à l'Exposition Universelle de 1900 : on se souvient en effet qu'à l'inauguration, un artiste pompier avait barré la route du cortège présidentiel devant l'entrée de leur exposition implorant le Président de la République de ne pas cautionner par sa visite ce qu'il jugeait comme "le déshonneur de l'art français". Ce déshonneur-là, c'est le camp que choisit l'artiste en herbe pour faire ses premiers pas, marquant d'emblée son goût irrésistible pour tout ce qui est de l'ordre d'une nouveauté, voire d'une rupture. Qu'il y soit ainsi sensible dès son plus jeune âge dit l'extraordinaire acuité qu'il avait à percevoir ce qui allait constituer l'une des pages les plus importantes de l'histoire de l'art. Qu'il se place d'emblée sous cette tutelle souligne surtout sa volonté de s'afficher tout de suite du côté des modernes sans passer par les étapes d'un apprentissage classique, encore ordinairement convenu à l'époque.

Duchamp n'adhère pas à l'impressionnisme (les temps ne s'y prêtent plus, l'impressionnisme est plus une mouvance qu'un groupe), Duchamp s'y réfère. Il s'en sert, pourrait-on dire, comme base de lancement, et il s'en sert très vite. S'il use d'une touche légère pour broser son premier tableau, *Paysage à Blainville*, posant vivement celle-ci sur la toile du bout du pinceau, à la façon tant d'un Corot que d'un Monet, il en use d'une toute autre manière avec les deux autres. Quelque chose d'une épaisseur y est à l'oeuvre qui procède d'un traitement empâté de la matière picturale. Ainsi de *L'église de Blainville* dont les surfaces claires n'en sont pas moins fortes et résistantes tandis que le premier plan, lourdement assombri, socle en quelque sorte la composition conférant au tableau une puissante gravité. Ainsi de *Jardin et chapelle à Blainville* dont la touche d'une très grande liberté et d'une extrême rapidité, voire d'une certaine violence, est encore plus épaisse. La couleur ne semble plus être posée à

l'aide du pinceau mais directement utilisée à la sortie du tube dans un empressement à se débarrasser de la question du figurable. Par endroits, la touche ne vise plus à informer le sujet, ni même à le suggérer, elle se contente de l'évoquer, dans un magma pigmentaire où tout se confond. C'est que nous voici, d'ores et déjà, sur le seuil d'une nouvelle histoire de la peinture, davantage expressive que ressentie. En l'espace de trois tableaux, de l'impressionnisme à l'expressionnisme, Marcel Duchamp, quinze ans, nous offre un saisissant raccourci d'histoire.

En 1902, Marcel Duchamp est encore en âge scolaire. Il poursuit ses études au lycée Corneille de Rouen, pensionnaire à l'école Bossuet qui en est une annexe. Si la peinture ne l'occupe que de façon très épisodique, s'arrêtant même de la pratiquer pendant un an, il consacre au dessin le plus clair de son temps cherchant à développer son habileté dans ce domaine. Ses modèles favoris sont ceux qui constituent son entourage immédiat, c'est-à-dire ses trois soeurs, avec une nette préférence pour Suzanne, sa cadette de deux ans ; Duchamp ne cachera pas qu'il avait pour elle une affection véritablement amoureuse. Aquarelle, mine de plomb, crayon de couleurs, fusain, lavis, Marcel Duchamp explore toutes les techniques. Figure en mouvement, figure assise, debout, de profil, de face, de trois-quart, de dos, Marcel Duchamp fait tourner ses modèles, il étudie toutes les poses. Ici, en pleine action, Suzanne joue au volant ; là, songeuse, elle s'enferme dans ses pensées. La manière est adaptée à chacun de ces moments : la silhouette accuse l'idée de déplacement, le trait multiplié s'attarde sur la figure rêveuse. Ici, à Paris, c'est Raymond que Marcel croque à petits coups rapides ; là, c'est un *Cocher sur son siège* qui passe devant lui. Là enfin, il fixe *Magdeleine au capuchon rouge* comme s'il l'avait photographiée. Le dessin, pour Duchamp, ce n'est pas tant cette école de la probité dont parlait Ingres que cette "manière de voir la forme" comme le disait Degas. La voir, c'est-à-dire la projeter, en avoir le dessein. Non pas simple copie du réel mais vision projetée. Pour ce qu'il est l'enregistrement de la voix haute de la pensée, le dessin offrira à Marcel Duchamp tout au long de sa carrière le support idéal à la conceptualisation de ses idées. Plus que chez d'autres, il est le vecteur de cette "manière de voir", qui est toujours chez lui une manière de concevoir.

En ces années d'apprentissage, Duchamp s'applique à soumettre la peinture aux feux croisés de toutes les expériences. En 1904, le portrait qu'il fait de *Marcel Lefrançois* marque plus qu'un changement radical dans sa façon de peindre par rapport à ses premiers essais. Il procède d'une véritable réaction contre la palette impressionniste et prévient du genre de

total renversement d'attitude dont l'artiste ne cessera de nourrir son travail et sa réflexion au fil du temps. Quasiment noir et blanc - le noir, couleur bannie des impressionnistes, ce portrait a été peint selon une technique très ancienne en vogue à la Renaissance qu'a parfaitement décrite Arturo Schwarz : "Après avoir brossé l'oeuvre à l'huile, Duchamp laissa sécher la couleur, puis y revint avec de l'essence et des laques pour donner du brillant". Ainsi cette peinture s'offre-t-elle à voir comme un démenti des influences précédentes, et Duchamp de faire valoir par là son esprit d'indépendance à l'égard de toute école.

*

Cette année 1904, comme il termine ses études et passe son baccalauréat, Marcel Duchamp décide donc de s'engager dans la carrière artistique. Il n'a aucune peine à convaincre un père pour lequel l'exemple des deux aînés est une garantie. Au mois d'octobre, Marcel les rejoint à Paris, s'installe avec Jacques Villon à Montmartre, rue Caulaincourt, et s'inscrit à l'Académie Julian, l'une des plus réputées du temps. Une nouvelle vie commence.

Peu enclin malgré tout à suivre la préparation de l'école des Beaux-Arts telle qu'elle était dispensée chez Julian, Marcel Duchamp décide de suivre les traces de son frère en s'adonnant au dessin humoristique. Grâce à ce dernier qui en fait une véritable profession, il introduit sans tarder le milieu, exécutant toutes sortes de travaux notamment pour *Le Courrier Français* et *Le Rire*. On n'a peut-être pas assez souligné l'importance de cette activité chez Marcel Duchamp, une activité qui l'occupera jusqu'en 1910 et qui a compté pour lui de façon déterminante. Elle est en effet l'occasion de jeux graphiques et verbaux très nombreux qui ne sont pas sans éclairer les développements ultérieurs de sa démarche. L'extrême liberté qu'offre une telle pratique lui permet de multiplier toutes sortes de petites saynètes, dans la veine des Léandre, Steinlein et autres Willette, d'y cultiver son sens de l'emporte-pièce et de l'incongru, d'y inventer mille et une situations tant mystérieuses que dérisoires. Il y témoigne d'une acuité sans partage, croquant sans vergogne les travers du petit monde des humains, jonglant avec les mots faciles, bref revalorisant la dimension artistique de l'humour. Duchamp qui est un fervent lecteur de Rabelais comme de Jarry prend beaucoup de plaisir à la fréquentation du milieu bohème et frondeur des caricaturistes montmartrois, acquérant à leur contact la trempe de l'esprit parisien.

Hélas pour lui ! son séjour dans la capitale va être brutalement interrompu du fait de ses obligations militaires. Préférant devancer l'appel plutôt que de tomber sous le coup de la conscription de deux ans qui

allait être votée à la fin de l'année 1905, Marcel Duchamp se porte volontaire. De retour à Rouen en juillet, il est versé à la suite d'un brillant examen d'ouvrier d'art, section imprimerie, dans un peloton d'élèves officiers où il fait seulement un an de service.

*

Rendu à la vie civile, il retrouve la rue Caulaincourt dès octobre 1906 mais il s'y retrouve seul. Villon a quitté Montmartre pour s'installer avec Raymond dans un pavillon à Puteaux où ils disposent d'ateliers plus importants et plus confortables. A Paris, Marcel vit seul, ne rendant visite à ses deux frères que tous les dimanches. Il en profite pour reprendre les cours de l'Académie Julian avec la ferme intention cette fois de présenter le concours de l'école des Beaux-Arts. Malgré tous les soins qu'il met à le préparer, Duchamp se voit refuser dès la première épreuve, une étude de nu au fusain. Toute sa vie, il en garda une profonde amertume allant jusqu'à faire du problème du nu l'une des préoccupations majeures de son oeuvre. "De tels petits faits ne sont pas à négliger dans la psychologie d'un artiste, car bien des oeuvres sont nées de ce désir de prendre une revanche sur une déception ou une critique" note judicieusement Alexandrian un autre biographe de l'artiste.

Est-ce cet échec qui l'amène un temps à hésiter entre la peinture et le dessin humoristique ? La question mérite d'être posée car, s'il n'a pas abandonné la première, il réserve au second une véritable primeur. En mai-juin 1907 s'ouvre au Palais des Glaces le premier Salon des Humoristes. Marcel Duchamp y participe. Il a vingt ans, c'est la première fois qu'il s'expose. Le choix n'est pas innocent, c'est certain ; dans tous les cas, il fait sens - *a posteriori*.

En cette année 1907, le genre de tableau que brosse parallèlement Duchamp manifeste à nouveau son insatiable curiosité pour une pratique à propos de laquelle il se pose toutes sortes de questions et parmi celles-ci la plus importante : "Qu'est-ce que la peinture ?" Duchamp ne prétend pas apporter *une* réponse, il cherche à éprouver la pertinence d'un mode au regard de la modernité de son temps. Pour ce faire, il multiplie les expériences : tantôt il interroge la manière plus intimiste des nabis, comme dans cet *Homme assis devant une fenêtre* représentant Félix Barré, un acteur ami de la famille ; tantôt il vérifie certaines recettes, comme en témoigne *Sur la Falaise*, vrai petit bijou de marine. L'influence du fauvisme dont le scandale a éclaté deux ans auparavant et auquel Duchamp, comme tous les artistes de sa génération, ne peut échapper lui offre d'autres possibilités. Comme s'il voulait absolument les écumer, il n'y résiste pas : cette *Maison dans les pommiers*, motif saisi du jardin de la maison de Puteaux, et cette *Maison en forêt* peinte au cours de l'été en

Normandie sont éminemment redevables à cette nouvelle avant-garde qu'est alors le fauvisme. A ceci près toutefois que si la touche y est fébrile, voire nerveuse, s'emparant de la surface pour la remuer sens dessus dessous à l'instar d'un Derain ou d'un Vlaminck, Duchamp use encore en revanche de tons sourds et graves qui n'ont rien à voir avec l'énergie colorée de leur palette.

*

L'année 1908 est marquée par deux événements sans rapport entre eux mais qui vont fortement marquer la vie de Duchamp. Au mois de juillet, l'artiste quitte Montmartre pour s'installer à Neuilly dans un appartement où il restera jusqu'en 1913, se rapprochant ainsi de ses deux frères avec lesquels il va pouvoir échanger de façon plus fréquente. C'en est fini de l'isolement dans lequel le tenait paradoxalement la vie parisienne (on les voit tous trois quelques années plus tard dans le jardin de Puteaux : Jacques Villon, Raymond Duchamp-Villon et Marcel Duchamp). L'autre événement est la découverte qu'il fit des tableaux de Matisse au Salon d'Automne de cette année 1908. L'artiste y présentait tout un lot de peintures aux couleurs plus stridentes les unes que les autres, telle que la flamboyante *Desserte rouge*. Duchamp n'a jamais caché la très forte impression qu'exercèrent sur lui ces tableaux.

Deux peintures, l'une faite à Rouen, l'autre à Puteaux, en portent nettement témoignage dans ce qu'elles révèlent de l'expérimentation qu'il fait de la couleur. Si dans la première, *Maison rouge dans les pommiers* (celle qu'occupait le peintre Kupka, voisin de Villon), le souvenir des nabis façon Bonnard le dispute à l'effet Matisse, dans la seconde, *Pivoines dans un vase*, ce dernier est pleinement avoué, tant dans la composition d'un grand dépouillement que dans l'accentuation très décorative du motif. Jamais Duchamp n'avait usé jusqu'alors de coloris d'une telle stridence ; l'exemple de Matisse l'entraîne une nouvelle fois à l'exploration méthodique du fait de peindre. Et parce qu'il se refuse à choisir définitivement un camp plutôt que l'autre, Duchamp est à même de revenir ensuite à une palette plus sourde, à des tons plus austères, comme c'est le cas du portrait qu'il fait de sa soeur *Yvonne* à Veules-les-Roses l'année suivante.

*

Cette année-là, qui est sans doute la plus cruciale pour l'artiste, correspond tout d'abord aux nombreuses rencontres qu'il fait dans le cadre des réunions organisées par ses frères le dimanche à Puteaux. Celles-ci sont fréquentées tant par les artistes de l'avant-garde cubiste de la future

Section d'Or : Gleizes, Metzinger, Kupka, de la Fresnaye, etc. que par des poètes comme Apollinaire. On discute, on débat, on échange ses points de vue. C'est un véritable "brain-trust" permanent. Duchamp est omniprésent. Non seulement il écoute mais, malgré son jeune âge, il est écouté. 1909, c'est ensuite l'année d'une décision. Celle qu'il prend d'entrer en compétition en exposant successivement deux tableaux au Salon des Artistes Indépendants puis trois autres, quelques mois après, au Salon d'Automne.

Deux ans après avoir participé au Salon des Humoristes, le voici donc entré dans l'arène. Marcel Duchamp n'a pas encore 22 ans quand il accroche courant mars sur les cimaises des serres de l'Orangerie qui abrite le Salon des Indépendants une *Vue de Saint-Cloud* et un *Paysage*, deux peintures datées de 1908. Aucune trace dans la presse n'y fait particulièrement allusion. Comment en serait-il autrement ? Ce qu'il montre n'est pas plus dérangeant que cela et sa contribution est noyée dans la masse. Il en va de même au salon d'Automne où il expose en compagnie de ses deux frères, trois oeuvres très différentes : une *Etude de nu*, cette figure de Saint-Sébastien que l'on peut voir en façade de l'église de Veules-les-Roses et le tableau intitulé *Sur la falaise*, vieux déjà de deux ans. Somme toute, c'est sur la pointe des pieds que Marcel Duchamp fait son entrée dans le monde de l'art. Qui aurait pu jamais imaginer alors quel trublion il allait devenir ?

Mais l'heure n'a pas encore sonné. Pour l'instant, l'artiste reste totalement partagé entre les deux influences de l'intimisme et du fauvisme. Il va et vient de l'un à l'autre, les combine comme pour mieux les épuiser, forçant tantôt la couleur, tantôt la forme. Très vite, toutefois, l'autorité de Matisse est battue en brèche par celle de Cézanne que Duchamp découvre chez Vollard en 1910. Le choc est considérable, mais comme il en est de ces profonds séismes dont les ondes mettent un certain temps à paraître en surface, l'effet Cézanne attendra pour se manifester.

Au printemps, Marcel Duchamp participe à nouveau au Salon des Indépendants. Pour le jeune artiste qu'il est, les salons sont les seuls endroits où il peut se montrer. Il y accroche quatre tableaux dont deux études de nus, une nature morte et un masque. Le nu revient en force dans l'iconographie du peintre. L'un des premiers tableaux qu'il exécute en ce début d'année 1910 est une *Femme nue assise dans un tub*. La palette y est encore tempérée d'intimisme. En revanche, ceux qui suivent, cette *Femme nue aux bas noirs* mais plus encore ce *Nu rouge* avouent clairement leurs dettes au fauvisme. Duchamp atteint là un rare degré de

saturation que contredit aussitôt ces *Deux nus* davantage modérés qu'il installe façon Matisse dans un cadre naturel et luxuriant. Duchamp se plaît à cultiver toutes ces contradictions car il n'est pas question pour lui de se laisser enfermer dans des débats d'école. Le tableau qu'il intitule *Bateau-lavoir* en est un autre exemple. Si le modèle est celui d'une péniche appartenant à une vieille femme qui, en semaine, tenait un lavoir près du pont de Neuilly, le titre du tableau de Duchamp est un clin d'oeil. Il renvoie au fameux ensemble d'ateliers de la rue Ravignan où habitaient Picasso, Juan Gris, Van Dongen et les autres. Nous l'avons dit : Duchamp a le goût des pirouettes verbales. Le linge qui sèche sur la péniche n'est autre que l'image analogique des toiles que les artistes faisaient eux-mêmes sécher dans leurs ateliers. A la touche fauve, Duchamp ajoute une note d'humour - à ses yeux, la dimension peut-être la plus importante.

Cette année 1910, Marcel Duchamp brosse encore tout un ensemble de portraits qui, à l'égal des oeuvres précédentes, sont chargés des mêmes inflexions. Il s'y "affirme comme coloriste et révèle sa parfaite maîtrise à saisir l'immédiat, la chaleur d'un regard, l'expression d'une physionomie", ainsi que l'a noté Claude Pétry dans le catalogue de l'exposition rouennaise, l'an passé. Si *Clémence* y est encore représentée dans le confort intimiste de sa chambre, *Nana* ou *Femme brune au corsage vert* se détache en revanche sur un fond dépouillé digne de la *Marguerite* de Matisse. Du *Docteur Ferdinand Tribout*, un ancien camarade de classe du temps de l'école Bossuet, Duchamp nous offre un portrait d'une grande vigueur, proche de la caricature, qu'un Van Dongen ne dénigrerait pas. Le *Portrait en buste de Chauvel* - Georges Chauvel, sculpteur, était né à Evreux en 1886 - conclut enfin une série toute entière dominée par cet effet de mode fauve que la fortune critique post-mortem de Cézanne va bientôt mettre en échec.

L'influence de Cézanne sur Duchamp se manifeste tout d'abord dans le portrait de son père qu'il exécute à Rouen au cours du premier semestre 1910. Solidement charpenté, ce tableau en appelle tant à un mode de construction qu'à une palette camaïeu qui relèvent des canons du cubisme première manière. Il ne bascule pas encore franchement du côté de ce que l'histoire a retenu sous le nom de "cubisme cézannien" mais il signale très clairement la nouvelle direction du travail de l'artiste. Dans cette qualité-là, Duchamp brosse par ailleurs une très intéressante *Partie d'échecs*, un sujet dont on peut remarquer qu'il advient assez tardivement dans l'oeuvre du peintre quand on sait la passion qu'il avait pour ce jeu-là. La scène se passe dans le jardin de Puteaux ; Jacques Villon et Raymond disputent une partie tandis que leurs épouses prennent le thé. Hommage déclaré -

c'est le premier et unique du genre dans toute l'oeuvre de Duchamp - à l'auteur des fameux *Joueurs de Cartes*, ce tableau est présenté par lui avec quatre autres au Salon d'Automne de 1910. Particulièrement remarqué, il vaut à Duchamp le titre de sociétaire, c'est-à-dire l'avantage de pouvoir exposer au Salon sans plus avoir à passer devant le jury. Marcel Duchamp n'a que 23 ans.

Point commun à ces deux derniers tableaux, le portrait du père et cette partie d'échecs, toutes les figures qui y sont représentées offrent à voir des visages pensifs. Tout y est de l'ordre d'un suspens. Rien ne vient perturber ni la solitude du père, ni l'attention des joueurs à laquelle participe le silence des dames. Duchamp semble vouloir ménager un espace particulier, non pas tant psychologique que mental. "Ce qui intéresse Duchamp, observe Arturo Schwarz, c'est d'élaborer l'image mentale d'une situation plutôt que de faire jouer les couleurs". Telle est bien en effet la leçon de Cézanne, celle du moins qu'a retenue le jeune Marcel.

Au fil du temps, il s'avère en fait que Duchamp cherche à se dégager de toute pratique picturale fondée sur des mécanismes exclusivement visuels. Le *Portrait du Docteur R. Dumouchel* qu'il réalise à Neuilly en est un excellent exemple. Il y joue d'un contraste chromatique très accentué, conférant à son modèle une attitude ambiguë : si le portrait lui-même reste naturaliste malgré un certain côté caricatural, il montre une main - et une seule - aux doigts tendus et écartés, curieusement entourée d'un halo. A propos de ce tableau, l'artiste a fourni lui-même à deux reprises de précieuses indications qui nous permettent de mieux comprendre ses intentions. Dans une conférence prononcée à Saint-Louis, en 1964, Duchamp l'a ainsi évoqué : "Il s'agit ici du portrait d'un étudiant en médecine, un ami à moi, le Dr Dumouchel, qui montre mon intérêt pour le fauvisme, en 1910. Il rappelle le coloris violent d'un Van Dongen et, en même temps, des détails, comme le halo de la main, indiquent mon intention d'ajouter une touche de distorsion volontaire." Treize ans plus tard, dans une lettre adressée à ses collectionneurs, Louise et Walter Arensberg, qui venaient d'acquérir le tableau, Duchamp leur précisait : "Le "halo" autour de la main, qui n'est pas expressément motivé par la main de Dumouchel est un signe de mes préoccupations subconscientes vers un métraréalisme. Il n'a pas de signification définie ni d'explication, sinon la satisfaction d'un besoin pour le "miraculeux" qui a précédé la période cubiste." Surtout il insistait sur le fait que ce portrait "recèle une note d'humour qui indique mon futur changement de direction et mon abandon de la peinture simplement rétinienne". Une déclaration qui a valeur, a posteriori, de manifeste au vu et au su de la façon dont l'oeuvre de Duchamp s'est développée.

On retrouve curieusement la figure de Dumouchel dans une oeuvre immédiatement postérieure dont le sujet, s'il ne manque pas de surprendre, corrobore la nouvelle orientation du peintre. Intitulée *Paradis*, elle met en scène les deux personnages d'Eve et d'Adam dans le contexte fortement assombri d'un paysage forestier. La façon dont Duchamp a représenté celui-ci, couvrant pudiquement sa nudité d'un geste d'innocence honteuse, frise le comique de situation. L'artiste aurait-il cherché à tirer l'allégorie vers la parodie qu'il ne s'y serait pas pris autrement. On ne peut alors s'empêcher de penser à Manet transformant le thème mythologique du bain en un pique-nique trivial ou faisant choir Olympia de son trône. Par delà cette dimension critique, la capacité de Duchamp à se saisir de sujets d'une signification plus universelle ne reste pas chez lui le fait d'un seul tableau ; d'autres suivent qui la corroborent et signalent le début d'une nouvelle période. Le glas d'une peinture simplement rétinienne est bel et bien sonné ; place sera désormais faite de plus en plus aux délices de plus en plus exclusives d'une spéculation intellectuelle.

*

De l'allégorie au symbole et du symbole au mythe, l'oeuvre de Marcel Duchamp va donc multiplier les ponts, réintroduisant ainsi dans la peinture cette part d'ésotérisme que lui avaient fait perdre selon Duchamp tous les réalismes du siècle passé. *Le Buisson*, *Baptême* et *Courant d'air sur le pommier du Japon*, trois tableaux qu'il exécute entre 1910 et 1911, déterminent à cet égard un ensemble en forme de trilogie qui signale les nouvelles orientations du peintre. Figures de néophyte et de protecteur ici, figures d'initié et d'initiateur là, figure bouddhique enfin, Marcel Duchamp instaure des rites, orchestre des cérémonies, célèbre des mystères. Il croise les références symbologiques, il mêle les connotations, il multiplie les niveaux de connaissance. Duchamp réclame du spectateur qu'il s'investisse dans ses images sans qu'il soit nécessaire de lui délivrer ni aucun code, ni aucune clé, le laissant libre de toute interprétation. Quelle est la sienne ? Peu importe au bout du compte puisque, comme il ne tardera pas à le proclamer haut et fort, "c'est le regardeur qui fait le tableau". Si jusqu'alors les titres que Duchamp donnait à ses oeuvres confirmaient en quelque sorte ce qu'elles montraient, l'intitulé et la figure divergent désormais comme pour mieux introduire un élément supplémentaire d'étrangeté.

La figure féminine, on l'aura remarqué, est au centre de cette curieuse iconographie, *leitmotiv* récurrent d'une oeuvre qui lui est toute entière consacrée. Objet tant de vénération que de désir, elle s'offre à voir comme une figure duelle dont les deux types sont, l'un gracile et impubère, l'autre épanoui et plantureux. Dans la mythologie de l'artiste, ils correspondent

pour le premier à la jeune fille, la "vierge", pour le second à la femme mûre, la "mariée". On se souvient comment les relations de Duchamp à la figure féminine ont été contrecarrées au tout début de sa carrière par l'échec qu'il avait essuyé au concours d'entrée de l'école des Beaux-arts. A partir de 1911, celles-ci fondent l'essentiel de sa démarche.

Exposée au Salon d'Automne de 1911, *Le Printemps* ou *Jeune homme et jeune fille dans le printemps*, poursuit ce cycle de peintures allégoriques. Exécuté à l'occasion du mariage de sa soeur Suzanne, ce tableau met en présence les figures complémentaires, à peine différenciées, d'un couple - frère-soeur ? héros-vierge ? - dont la rencontre est tant empêchée que favorisée par un arbre dont les branches croissent entre elles. Celui-ci paraît s'élever d'une sphère de verre transparent dans lequel est enfermé un personnage qui évoque Mercure. Cette sphère, c'est le vaisseau alchimique, prélude déclaré du *Grand Verre*. Arturo Schwarz a parfaitement mis en évidence ce qu'il en était à ce propos de la ressemblance entre *Jeune homme et jeune fille dans le printemps* et son modèle mythique - la représentation de l'androgynie philosophique - tel qu'on peut le voir dans l'illustration d'un Codex alchimique.

*

L'intérêt de Duchamp pour ce genre d'investigation l'entraîne à de nouvelles recherches que sanctionnera à l'automne 1912 le fait de s'arrêter de peindre et de ne plus se consacrer qu'au *Grand Verre*. En cette attente, quatre sujets essentiels l'occupent : les portraits de famille, les nus, les figures couplées du Roi et de la Reine (traversés ou entourés de "nus vites"), enfin la figure emblématique de la Mariée. Autant de sujets qui, comme le souligne Arturo Schwarz, "expriment en termes formels des aspirations et des sentiments inconscients qu'on peut identifier à des souvenirs ou à des regrets de l'enfance, à du ressentiment, à un désir de vengeance, à une idéalisation de soi-même qui transcendent la crise personnelle en un conflit mythique".

A l'aube de ses vingt-cinq ans, l'artiste parvient à un stade de maturité avancé qu'expliquent non seulement ses lectures et les fréquentations du groupe de Puteaux mais les développements de sa propre réflexion. Dès lors, son oeuvre va intégrer l'influence du cubisme dont l'aventure, initiée par Braque et Picasso dès 1907, avait éclaté au grand jour lors du Salon des Indépendants en mars 1911. Mais, à la différence des cubistes, dont l'unique préoccupation reposait sur une analyse systématique de l'objet, en montrant ses diverses faces selon la technique du rabattement des plans, celle de Duchamp était de se servir des moyens préconisés par le cubisme pour extérioriser ses sentiments face à la réalité du quotidien. Si on a pu

parler à son égard de "cubisme subjectif", il n'en travaillait pas moins de façon dépouillée et distante, comme s'il peignait un sentiment-objet, visant tout à la fois à rendre compte de données affectives et à exploiter les ressources d'un vocabulaire géométrique.

Sonate et *Dulcinée*, deux tableaux peints à l'automne 1911, sont tous deux caractéristiques de cette manière. Les quatre éléments féminins de la famille qu'il décrit dans le premier le sont dans une savante composition qui font des trois filles les trois côtés complémentaires de leur mère, le groupe étant disposé de manière à s'inscrire dans un losange. *Dulcinée*, qui est le portrait d'une jeune femme que Duchamp croisait régulièrement à Neuilly, traduit tout à la fois l'idée qu'il s'en faisait et le désir non avoué qu'il en avait ; représentée cinq fois sous des angles différents, il la fait littéralement virevolter en surface la figurant chaque fois un peu plus dévêtue : il ne l'idéalise pas mais la traite bien plus comme un objet que l'on fait tourner sur lui-même. Le mouvement physique du modèle se double chez Duchamp d'un changement d'apparence : c'est ce qui le différencie non seulement des cubistes mais aussi des futuristes qui s'appliquaient pour leur part à montrer la même face d'un objet en mouvement.

Comme pour bien souligner ces différences, mais surtout en hommage à la pensée de synthèse prônée par ses deux frères, Duchamp reprend par suite le thème des joueurs d'échecs en les représentant tous deux au cours d'une de leurs nombreuses parties. De l'une à l'autre des deux versions, l'occasion est pour lui d'expérimenter un nouveau procédé de travail. Tandis que la première, *Les joueurs d'échecs*, est peinte à la lumière du jour, la seconde, *Portrait de joueurs d'échecs*, l'est à celle du gaz. Le fait que la lumière artificielle soit plus verdâtre que la lumière naturelle lui permet "d'obtenir une descente de tons, une grisaille" qui correspond mieux à son objectif de rendre compte de l'extrême concentration des joueurs. En quête d'un accord toujours le plus approprié entre technique et intention, Duchamp ne peut se satisfaire d'une formule toute faite ; il réfute catégoriquement tout ce qui ressortit à l'exercice d'un savoir-faire dès lors qu'il ne s'agit plus que de faire savoir ce que l'on sait faire.

Les deux versions du *Nu descendant un escalier* que Marcel Duchamp réalise entre la fin de l'année 1911 et le début de 1912 constituent à cet égard l'un des sommets de sa production picturale. Elles sont précédées par deux tableaux très différents : le premier, *Jeune homme triste dans un train*, à propos duquel l'artiste use d'une technique qu'il appelle "parallélisme élémentaire" et qui est l'occasion pour lui d'une "représentation statique du mouvement" ; le second, *Moulin à café*, un

petit tableau tout en hauteur réalisé à la demande de son frère Raymond qui voulait décorer sa cuisine, figure cet appareil, vu à la fois de haut et de profil. Duchamp était très fier du pointillé et de la flèche qu'il y avait mis pour indiquer le mouvement giratoire de la poignée et qui, de fait, précède tout ce qu'on fera par la suite pour exprimer l'élan, la direction, la vitesse.

De l'une à l'autre des deux versions du *Nu descendant un escalier*, la différence est une nouvelle fois considérable. Alors que dans la première prévaut une atmosphère pessimiste, voire introvertie, le nu ayant tendance à se replier sur lui-même, c'est l'optimisme, l'extraversion, qui domine dans la seconde. Par nature, un nu descendant un escalier est un exhibitionniste. Nous rejoignons donc là toutes les préoccupations de Duchamp eu égard à ses problèmes identitaires, avouées plus ou moins explicitement, l'exhibitionnisme étant, selon Freud, la représentation à la perfection d'un conflit de la volonté, d'un refus. Observons d'ailleurs que le nu en question est manifestement androgyne. On comprend mieux ainsi l'accueil qui lui fut réservé et comment les cubistes ont considéré que le propos de Duchamp était à mille lieues du leur. Comme il l'était pour tout dire de la peinture elle-même, impropre à traduire selon lui ce qu'il cherchait à exprimer dans cette relation d'intelligence qu'il entretenait tant avec les sciences humaines qu'avec les sciences exactes.

L'art de Marcel Duchamp est un art qui, à l'égal de celui de certains artistes de la Renaissance, se nourrit des spéculations intellectuelles de son temps. Aux préoccupations de traductions plastiques d'espace et de temps d'un Alberti, fondateur de la perspective dans la seconde moitié du XV^e siècle, correspondent celles de Duchamp eu égard tant aux investigations psychologiques d'un Freud qu'à toutes les recherches scientifiques du temps, si nombreuses en ce début de siècle, des rayons Röntgen à la théorie de la relativité d'Einstein. Duchamp n'a jamais caché que sa volonté de "faire un nu différent du nu classique, couché, debout, et le mettre en mouvement" procédait de la découverte qu'il avait faite des travaux de chronophotographies du physiologiste Etienne-Jules Marey. Est-ce en feuilletant les revues de l'époque dans lesquelles ils étaient largement rapportés qu'il en a eu connaissance ou par son frère Raymond quand il était étudiant en médecine à l'hôpital de la Salpêtrière auprès de l'assistant de Marey ? Peu importe. Le fait est que certains des effets plastiques du *Nu*, en particulier les arcs de cercle à la hauteur des mollets du personnage et, plus encore, les lignes de pointillés blancs décrivant les diverses phases d'un même mouvement sont directement copiés des effets des chronophotographies sur plaque fixe, obtenus par le déplacement de pastilles et de lignes blanches tracées sur la combinaison noire que portait le sujet photographié par Marey.

"Le mouvement de la forme dans un temps donné nous fait entrer fatalement dans la géométrie et les mathématiques ; c'est la même chose que lorsqu'on construit une machine" devait déclarer Marcel Duchamp par la suite. C'est dire non seulement l'écart considérable qui le séparait de ses contemporains - à l'exception de Picabia qui fut le seul à le suivre et avec lequel il entretint une totale complicité. Ce faisant, quelles étaient donc les visées de l'artiste ? Écoutons-le : "Mon but était une représentation statique du mouvement - une composition statique d'indications de différentes positions prises par une forme en mouvement." La conception de Duchamp était fondée sur "un désir de rompre les formes", de les décomposer, non pour suggérer le mouvement mais pour le décrire. De la façon la plus objective possible, la plus scientifique, pourrait-on dire.

*

Outre cette seconde version du *Nu*, achevée à la mi-janvier 1912, Marcel Duchamp n'exécutera que trois autres tableaux cette année-là avant d'entamer le travail du *Grand Verre*. Renouant avec le processus qui conduit du *Jeune homme et de la jeune fille* au *Célibataire* et à la *Mariée*, il reprend tout d'abord le thème du jeu d'échecs. Les figures du Roi et de la Reine qu'il décline ne sont autres que les transfigurations de ces éléments de couple qu'il n'a jamais cessé de multiplier. A celui du Roi-Reine, métaphore du couple parental, il associe les figures énigmatiques de ce qu'il appelle des "nus vites", chargeant le traitement du sujet d'un certain symbolisme érotique. Une série de quatre dessins dont *Le Roi et la Reine traversés par des nus en vitesse* souligne ce qu'il en est des recherches de l'artiste par rapport à l'idée de mouvement : deux volumes stables y sont ébranlés par le sillage des nus qui courent et dont les corps ne sont plus figurés que sous forme de traces. Ce dispositif trouve son aboutissement dans une peinture intitulée *Le Roi et la Reine entourés de nus vites*. Duchamp considérait ce tableau comme aussi important que le *Nu descendant un escalier*. "Les nus vites ne descendant pas ici, expliquera-t-il lui-même, ils sont inclus de telle sorte qu'ils suggèrent une vitesse différente, un mouvement différent - une espèce de fluidité autour et au milieu des deux figures centrales" et de préciser : "l'utilisation des nus écarte toute suggestion d'une scène réelle ou d'un roi et d'une reine réels."

Elle lui permet surtout de s'affranchir définitivement de toute référence esthétique comme va l'encourager le spectacle auquel il assista courant mai et qui était mis en scène par Firmin Gémier au théâtre Antoine, *Impressions d'Afrique* de Raymond Roussel. Émerveillé par la fable qui y est développée et qui montre que l'ensemble des créateurs, dans la société, tend à former une ligue contre la misère mentale, il décide de se consacrer

à une oeuvre extravagante dans laquelle le concept de création céderait sa place à celui d'invention. Après une phase d'expériences plastiques, Duchamp se trouve prêt à passer à une phase d'invention pure. C'est au cours du séjour qu'il fait à Munich l'été 1912 que l'idée lui vient du *Grand Verre*. Pour ce projet, Marcel Duchamp a retenu comme thème "L'Amour, véritable magasin de comique peu exploité", selon les mots mêmes de Baudelaire. Son idée est d'y démonter l'amour à la façon d'un mécanisme dont tous les rouages contribuent à un mouvement prévisible, sans aucun mystère.

Quelques dessins et deux tableaux, peints en Allemagne, figurent à l'inventaire des toutes premières recherches de Duchamp dans cette direction. Nous entrons là de plain-pied dans un nouveau domaine, celui d'une peinture biomécanomorphique, dernière ligne droite de la production exclusivement picturale de l'artiste. Isolé, le thème formel de la Reine y subit une nouvelle transformation que sanctionne *Le Passage de la Vierge à la Mariée*. Cette oeuvre quoiqu'elle s'offre à voir comme un savant assemblage de formes mécaniques dont la mise en action est suggérée par de discrets pointillés n'est en fait qu'une première pensée pour la figure de cette autre *Mariée* qu'il jugeait "plus claire et définitive". L'idée de Duchamp était alors de réaliser un cycle de peintures dont l'achèvement se trouverait dans une oeuvre orthodoxe, peinte sur toile, et qui porterait ce titre de *Grand Verre*. A ce moment-là, l'idée que cette oeuvre puisse être un travail exécuté sur verre ne lui était pas encore venue. Cette *Mariée* qui n'est pas, comme l'a souligné Duchamp, "l'interprétation réaliste d'une mariée mais mon concept d'une mariée exprimée par la juxtaposition d'éléments mécaniques et de formes viscérales" est encore une peinture. Elle présente un étrange organisme, à la façon d'un écorché, sans dehors, ni dedans, tout comme il en irait d'une perception de notre corps aux yeux d'un observateur vivant dans une étendue quadridimensionnelle. L'influence est déclarée : dans le même temps où il fait ce tableau, Duchamp lit les théoriciens des géométries à n dimensions, Poincaré, Pawlowski et Jouffret. Pour l'histoire qui est à suivre, celle du *Grand Verre*, l'importance de ce tableau réside en la mise en place en son centre même d'un élément formel essentiel, un alambic, dont on sait qu'il est un symbole androgyne classique en alchimie.

*

"Je revins de Munich avec l'idée du *Grand Verre*" a déclaré Duchamp. "Pour moi, j'en avais fini avec le cubisme et le mouvement, du moins le mouvement mêlé à la peinture à l'huile. Tout le courant de la peinture était quelque chose qu'il ne m'intéressait plus de poursuivre. Après dix

ans de peinture, celle-ci m'ennuyait..." On ne peut s'exprimer plus clairement. C'est d'ailleurs l'un des mérites de Duchamp : il a toujours la parole franche.

"Après dix ans de peinture, celle-ci m'ennuyait..." Comment ne pas songer à Baudelaire écrivant dans son avertissement au lecteur des *Fleurs du Mal* :

"...Dans la ménagerie infâme de nos vices,
Il en est un plus laid, plus méchant, plus immonde !
Quoiqu'il ne pousse ni grands gestes ni grands cris,
Il ferait volontiers de la terre un débris
Et dans un bâillement avalerait le monde.
C'est l'ENNUI !..."

Il n'est pire vice en effet que l'ennui et Marcel Duchamp n'a pas souhaité s'en laisser envahir. La peinture l'ennuyait, il lui fallut aller chercher ailleurs. Il y alla et il trouva. Non pas à la façon d'un Picasso proclamant à qui voulait l'entendre : "Je ne cherche pas, je trouve" mais au contraire à force d'investigations et de spéculations. Duchamp est un chercheur, au sens le plus scientifique du terme. Aussi convient-il d'appréhender son oeuvre dans le contexte d'une réflexion que l'on pourrait qualifier de méta-esthétique.

"Après dix ans de peinture, celle-ci m'ennuyait..." Ce n'est pas tant la peinture qui l'ennuyait - il y reviendra de façon épisodique en la mêlant à d'autres médiums - qu'une certaine pratique de la peinture, une pratique univoque. Si tous ses soins furent de s'éloigner de son aspect physique, c'était, comme il l'a dit, pour la "mettre à nouveau au service de l'esprit". En lutte contre l'aspect rétinien de la peinture, Marcel Duchamp a voulu trouver d'autres filons à explorer. Deux de ces filons sont le *Grand Verre* et les ready-mades - ici, la célèbre *Roue de bicyclette* de 1913. Ces deux événements, si importants dans l'histoire du XX^e siècle, dérivent des développements de ces dix ans de peinture que nous venons de parcourir. Il nous semblait de juste mémoire que de les rappeler ici, à Rouen, dans cette région où il grandit, afin que l'on sache quel était "Duchamp avant Duchamp", à savoir "Quand Marcel Duchamp était peintre".

...de peinture, celle-ci m'ennuyait. On ne peut peindre plus
clairement. C'est d'ailleurs l'un des thèmes de Duchamp, il a toujours
peinture blanche. ...

Après dix ans de peinture, celle-ci m'ennuyait. Comment ne pas
songer à quelque chose d'autre, dans son développement au lieu des livres
de l'art et à l'œuvre d'art. Y'a-t-il une œuvre d'art qui n'est pas
un objet transformé en à transformer l'objet est tout fait susceptible
de transformation.

7. Dans la ménagerie infinie de nos vices

Il en est un plus laid, plus méchant, plus immonde !

Celui qui se pose en grand geste au grand air

Il fait voler de la terre au ciel

Et dans un équilibre éternel le trouve

C'est l'ennemi !

de l'art et de la vie, de l'art et de la vie

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

Il n'est pas un art, un art, un art, un art

MON VOYAGE A BRINDES DE JULES JANIN

OU

L'ITINÉRAIRE NORMAND D'UN CRITIQUE PARISIEN

par M. Joseph-Marc BAILBÉ

Professeur émérite à l'Université de Rouen

Membre correspondant de l'Académie

(Séance du 6 décembre 1997)

*"Le voyage en Normandie est un beau voyage à faire,
et le plus charmant de tous. Tout vous sourit et tout vous pousse."
(Jules Janin)*

Quelques mots sur Jules Janin (1804-1874), né à Saint-Etienne, qui, à partir de 1832, rédigea le Feuilleton dramatique du *Journal des Débats*. Sa verve, son esprit, son art d'écrire lui assurèrent une réelle souveraineté dans le Monde des Lettres et le firent surnommer le "Prince de la critique". Il fut un ardent défenseur de la littérature nouvelle, sans pour autant se détacher de sa formation humaniste et des lettres latines qu'il affectionnait particulièrement, car il estimait qu'elles étaient à la base de notre civilisation.

Le Voyage à Brindes, c'est la *Satire V*, du livre I, d'Horace. C'est le journal gracieux et bouffon du voyage, fait en 37 avant J.-C., de Rome à Brindes, dans la société de Mécène, Virgile, Plotius, Varius.

Brindes, où se termine la Voie Appienne, et où l'on peut s'embarquer pour la Grèce, est évoquée à la fin du récit pittoresque, après quelques considérations sur l'indifférence des dieux pour les choses humaines :

"Brundisium longae finis chartaeque viaeque est." (C'est la fin de mon long voyage et de mon récit).

Ce texte a servi de modèle au *Voyage de Bachaumont et de Chapelle*, qui en 1656 écrivirent, d'un ton enjoué, leur *Voyage en Provence et en Languedoc*. Ce récit de voyage mêlé de vers qui parut en 1663, était toujours réédité au XIX^e siècle, notamment en 1825, avec une préface de Charles Nodier.

Voici ce que dit Janin du texte d'Horace dans son étude sur l'écrivain latin : "Au premier abord *Le Voyage à Brindes* est une pièce de vers facilement écrite, mais terre à terre et toute remplie de singuliers détails. Cependant, quand vous saurez au juste quel fut le motif, quel fut le but, quels furent les compagnons et les circonstances de ce voyage, vous verrez soudain cette narration sans art, on peut le dire, et d'une brutalité dont on ne trouverait pas un second exemple dans l'oeuvre entière d'Horace, prendre à vos yeux un intérêt presque solennel." Et il poursuit, sur un ton amusé : "De tout ce récit, moitié sérieux, moitié grotesque, vous tirerez comme nous cette conclusion qu'il est en effet très étonnant qu'un grand seigneur comme Mécène, qu'un épicurien comme Horace, qu'un admirable égoïste comme Virgile, aient voyagé d'une façon si misérable. Où était donc la fortune, où était donc le respect qui devaient entourer nécessairement des hommes si haut placés dans la confiance et dans l'intimité de l'Empereur ?"

Voyages et divertissements

Le Voyage à Brindes d'Horace est en fait un modèle de joli reportage. En 37 avant J.-C., au moment où Sextus Pompeius soulevait la Sicile contre les Triumvirs, Octave envoya à Brindes, Mécène, Cocceius, et Fonteius Capito pour négocier avec Antoine une nouvelle réconciliation, que rendait indispensable le danger couru par Rome.¹ C'était donc là un voyage important, et de ce voyage dépendaient de graves intérêts. Cependant Mécène ne voulut pas aller seul à Tarente ; il proposa à ses amis de venir avec lui. Ces amis-là, c'étaient Héliodore, sans contredit le plus savant des Grecs, *Graecorum longe doctissimus*, Horace, Virgile, Varius. Horace et Héliodore partirent par une belle matinée de printemps (Varius et Virgile étaient partis les premiers), et ils firent cinq petites lieues le premier jour. Il leur fallut deux fois vingt-quatre heures pour aller de la ville d'Aricie au marché d'Appius (sept lieues par jour), et le troisième jour ils auraient assez bien soupé si l'eau eût été bonne à boire. Le Voyage semble avoir duré 13 jours ; les différentes étapes en sont marquées avec précision, et des anecdotes amusantes émaillent le récit. C'est un texte écrit à 25 ans qui révèle une étonnante précocité chez l'écrivain, ce qui ne surprend pas Janin : "A chaque livre, ode ou satire,

on peut dire et l'on dit : Horace est là tout entier ! Tout ce beau génie est obéissant à toutes les inspirations." Janin ajoute dans une autre étude sur Horace : "A tout instant, dans les vers d'Horace, on est certain de retrouver Mécène ; séparés ils s'écrivent, réunis ils vivent ensemble; ils boivent dans la même coupe, ils entreprennent les mêmes voyages."

Le *Voyage à Brindes*, tel que nous le découvrons, est l'une des pages les plus vives que l'Antiquité nous ait laissées. On peut s'en rendre compte en suivant la diversité des épisodes joyeux, ou grotesques, parfois libertins qui le constituent. Ainsi le séjour à l'hôtellerie d'Aricie, ou dans la somptueuse villa de Cocceius contiennent de savoureuses descriptions, tandis que la villa de Trivicus conduit l'auteur à d'amères méditations sur la frivolité féminine. "Comme ils vivaient, comme ils riaient discrètement ; comme on se fût peu douté que ce *Voyage à Brindes* était un voyage politique, entrepris dans l'intérêt du repos de l'Empire et de l'Empereur".

D'autre part, Jules Janin, critique littéraire et artistique au *Journal des Débats* ne pouvait ignorer un événement important dans l'art lyrique du XIX^e siècle. En effet *Le Voyage à Reims ou l'Auberge du Lys d'or*, le dernier opéra italien de Rossini, sur un livret de Luigi Balocchi, fut créé à Paris, au Théâtre Italien dans le cadre des Fêtes données pour le couronnement du roi Charles X, en 1825. Il ne s'agit pas d'événements tournant autour du couronnement, car personne n'atteindra Reims. Cette délégation internationale de bons vivants va se trouver arrêtée par manque de chevaux, et contrainte d'organiser de petits divertissements pour passer le temps agréablement, avant d'aller aux fêtes du couronnement. Les péripéties les plus burlesques ne manqueront pas, dans une action qui n'a pas beaucoup de cohérence, car Rossini voulait obtenir une franche gaïeté. Cet opéra fut longtemps considéré comme perdu, et le compositeur utilisera une partie de la musique originale dans le *Comte Ory* (1828), bien que le Voyage n'ait eu aucun rapport avec les aventures d'un faux moine vagabond au XIII^e siècle, et que la structure musicale ne fût pas adaptée au nouveau contenu dramatique. Il est clair que pour Rossini cet opéra était très important pour assurer sa réputation en France, et il mérite tous les éloges. Aussi rien ne fut négligé au niveau de la distribution qui comportait la Pasta, Pellegrini, et Levasseur entre autres. On retiendra surtout le tableau final, dans les jardins illuminés de l'Auberge du Lys d'or, où chaque invité célèbre la famille royale dans le style de son propre pays.

De son côté Victor Hugo, qui avait quitté Paris en compagnie de Nodier, du peintre Alaux et de Cailleux, écrit de Reims à Adèle en ces termes : "On a peint ce vieux granit en bleu, on a chargé ces sculptures sévères d'or et de clinquant. Cependant on n'a point commis la faute faite à Saint Denis ; les ornements sont gothiques comme la cathédrale et tout, excepté le trône qui est d'ordre corinthien (chose absurde) est d'assez bon goût. L'ensemble est satisfaisant pour l'oeil et il faut avoir médité sur la disposition de l'édifice pour juger qu'on n'en a pas tiré tout le parti possible. Telle qu'elle est, cette décoration annonce encore le progrès des idées romantiques. Il y a six mois, on eût fait un temple grec de la vieille église des Francs." Et dans "le Sacre de Charles X", édition de 1826 des *Odes et ballades*, il ajoute, en évoquant cette "cérémonie enivrante" :

"C'est là que pour la fête on dresse des trophées.
L'or, la moire et l'azur parent les noirs piliers,
Comme un de ces palais où voltigeaient les fées,
Dans les rêves des chevaliers."

En revanche la réaction de Chateaubriand est assez différente. Il écrit, de Reims, le 26 mai 1825 : "Cette tourbe est allée à l'église chanter le *Te Deum*, et moi je suis allé vers une ruine romaine, et me promener seul dans un bois d'ormeaux appelé le Bois d'Amour. J'entendais de loin la jubilation des cloches ; je regardais les tours de la cathédrale, témoins séculaires de cette cérémonie, toujours la même et pourtant si diverse par l'histoire, les temps, les idées, les moeurs, les usages et les coutumes." Il était, on le voit, dans une période de bouderie vis-à-vis de la Royauté. En effet, bien que monarchiste fervent, il réprouvait toutes ces pompes et aurait souhaité la simplicité des vieilles voûtes et des vieux tombeaux.

Jules Janin et la Normandie

Ainsi de l'Antiquité qu'il aimait tant jusqu'aux événements de son siècle, tout semblait pousser Janin à réaliser son propre voyage pittoresque de Journaliste.² *Mon Voyage à Brindes* commence en septembre 1835, l'année avant *le Chemin de traverse* (avril 1836), dont l'auteur disait : "J'ai mis dans ce livre le peu que j'ai de style et d'idées, mais enfin tout ce que j'ai" (à Sainte-Beuve, 15 avril 1836). Le thème du voyage s'impose dès le début : "Aller vite, aller au hasard, courir comme un gentilhomme en vacances." C'est un itinéraire qui conduit Janin, au galop de ses chevaux, de Paris à Rouen, "De Paris à Rouen le chemin est magnifique : on va, on descend, on monte, on court," puis à Dieppe, "Un filet d'eau de mer qui suinte sur un caillou", Varengeville, et le Manoir

d'Ango, le château de Mesnières, qui attendait les spéculateurs de la Bande noire, spécialisés dans l'achat des vieilles demeures ; le château d'Arques, et sa belle vallée, le château d'Eu "où chaque muraille porte son nom, sa date, son héros et son histoire", et pour finir Abbeville, "aux maisons d'un si beau caractère".

On sait que Janin aimait la Normandie, qu'il n'a cessé de célébrer dans ses romans et contes.³ Son mariage avec Adèle Huet, fille de l'Avocat à la Cour de Cassation, l'héroïne du fameux mariage du critique en 1841, alimenta longtemps la chronique parisienne. C'était une jeune fille distinguée, bien née et heureuse, au clair visage, aux cheveux noirs, aux yeux bleus, et à la voix charmante. On pouvait lire dans la *Revue des deux mondes* du 17 octobre 1841 : "Hier, samedi 16 octobre, a été célébré le mariage de J. Janin avec Mlle Adèle Huet, fille de M. Huet, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation. En l'Eglise Saint-Sulpice une foule de notabilités politiques, littéraires et artistiques assistait à la cérémonie". Et dans le *Mercurie Ségusien*, journal de Saint-Etienne, du 12 novembre 1841, on relève : "Lors de son séjour à Florence, M. Jules Janin a été reçu avec distinction et cordialité par le Cardinal Cappacien, résidant en ce moment dans cette ville. Le prince de l'Eglise lui a envoyé une bénédiction du Saint-Père, avec un joli petit rosaire pour Madame Janin". Après une période assez difficile, car le passé du critique effarouchait la famille, Adèle Huet sut être jusqu'au bout pour Janin une compagne attentive et vigilante. Les lettres qu'il lui écrivait durant les mois d'été où celle-ci se rendait au Château des Rotoirs, près de Gaillon, propriété de sa famille, constituent une gazette fort savoureuse de la vie mondaine et littéraire.⁴ Plus tard il lui consacra le manuscrit de son roman *Les Gaietés champêtres* (1851) avec cette flatteuse dédicace : "Ecrit en l'honneur de ma femme, honorée et estimée entre toutes les belles femmes de l'Univers".

On trouvera donc dans *Mon Voyage à Brindes* quelques orientations majeures : l'"évocation des lieux", sans un trop grand appel à la description qui parfois "écrase et tue", mais aussi une présentation pittoresque des "grands personnages", un appel au "fantastique" qui était fort à la mode, et surtout une "fine culture" littéraire et historique, qui est l'apanage du prince de la critique.

Plus tard, dans *La Normandie*, commencée en octobre 1843, Janin reviendra sur ces premières descriptions, présentées parfois de manière un peu sèche ou au contraire emphatique. En effet les deux époques ne se ressemblaient guère. En juillet 1835, c'est l'attentat de Fieschi contre

Louis-Philippe, qui causera la mort du Maréchal Mortier. En juin 1836 c'est l'attentat d'Alibaud, qu'évoque Janin en visitant le château d'Eu le 29 juillet 1836. En revanche c'est le 3 mai 1843 que le chemin de fer Paris-Rouen est inauguré, en grande pompe, et en septembre 1845 que la Reine Victoria est reçue au château d'Eu, au cours de grandes célébrations d'amitié franco-anglaise. L'atmosphère est toute autre, le mode de voyage a changé, car le progrès s'affirme avec le chemin de fer, et le récit de Janin n'a pas le même caractère : il est beaucoup plus solennel et officiel. Voyons les points essentiels de ce premier voyage.

Images de la Normandie

L' "évocation des lieux" passe bien entendu par Rouen, découverte la nuit d'abord, puis au moment du réveil de la Cité. Par une belle nuit d'été, Rouen dort pour ainsi dire à l'ombre de sa cathédrale : "Chaque maison conserve dans l'ombre favorable sa physionomie particulière... Cette ville ainsi faite, brodée, noircie, sévère et calme ne vaut-elle pas mieux, à tout prendre, que les balcons de vos maisons modernes." Puis au moment où la ville sort de son repos, et reprend sa vie normale, se réveille pour travailler, tout change soudain : "Telle maison, qui était dans la nuit un vaste et magnifique palais, n'est plus au grand jour qu'une chétive mesure. La cathédrale, qui tout à l'heure, était si imposante, s'en va peu à peu en perdant de sa majesté et de sa grandeur quand vient le jour". Et l'écrivain se prend à regretter "la ville calme, posée, tranquille, poétique qui ouvrait ses rues, ses quais et son port, belle et calme à la clarté de la lune". On sent, dans la finesse de ces notations, une sensibilité aux paysages nocturnes, toute romantique, mais aussi fréquente chez Barbey d'Aurevilly plus tard.

L'impression ne sera pas favorable en ce qui concerne la découverte de Dieppe : "C'est une grande et misérable hôtellerie, sans l'imprévu, sans les hasards, ... triste ville qui vend son eau salée à de tristes baigneurs. On peut la voir, la nuit, le jour, c'est toujours le même ennui. C'est une de ces cités éternellement endormies." En revanche les environs sont splendides, avec les beaux paysages et les vallées profondes. "Quel doux ciel bleu et serein !" Janin a fort apprécié "les admirables petits sentiers normands si étroits et si couverts." A propos du château d'Arques, Janin entame une longue méditation sur les ruines, reprenant un lieu commun de l'époque romantique. A côté de cet amas de pierres que l'on peut difficilement qualifier de ruines au sens noble du terme, quelle douceur s'attache à la belle vallée d'Arques : "Quel bonheur de naviguer sur ce joli petit ruisseau d'eau douce, mollement poussé par le vent qui enfle

votre voile." Il est vrai que ce qui reste du château domine toute la vallée, procurant un spectacle exceptionnel.

Pour le château d'Eu, Janin évoque les siècles, nombreux, qui sont représentés dans ces murs : "Tout à coup vous voyez la mer qui se mêle aux transparentes vapeurs du ciel ; à votre gauche s'élèvent de hautes montagnes : au pied de ces montagnes chargées d'arbres une ville est bâtie ; auprès de la ville un port est ouvert. La lumière éclate de toutes parts ; elle remplit tout le paysage de ses éclats soudains. Puis à gauche, en descendant, vous entrez dans un jardin anglais qui a poussé là on ne sait comment. Alors au grand bruit et au grand éclat de la mer succèdent l'ombre des arbustes, et le murmure des frais ruisseaux". Il se souviendra plus tard, dans son *Histoire de la littérature dramatique* (I, p. 19), des promenades qu'il fit en ces lieux avec Louis Cabat, le peintre paysagiste : "Il me semble que c'est aujourd'hui que j'entre au château d'Eu, vêtu d'une blouse d'artiste, un bâton de voyage à la main, un chapeau de paille sur la tête, et à peine rafraîchi de six heures de marche au soleil."

Lorsque Janin arrive à Abbeville, on sent que le terme de son voyage approche ; le journaliste doit regagner Paris sans tarder pour son feuilleton du Lundi au *Journal des Débats*. La narration faiblit un peu et l'allure est assez précipitée : "A Abbeville j'ai ramassé beaucoup de ces vieux débris du Moyen Age, qu'il est si difficile de trouver encore ; c'est une bonne ville pour les Antiquaires."

Pour les "personnages" célèbres, deux figures dominant ; d'abord celle du grand Corneille, avec sa statue, placée sur le pont de Rouen, qui est l'oeuvre de David. Janin la trouve trop majestueuse et il regrette que les grands hommes ne puissent garder un peu de leur bonhomie et simplicité naturelles quand on les immortalise. "Corneille, l'honneur impérissable de cette ville de marchands, d'armateurs, qui dort couchée à tes pieds... c'est toi le premier que je salue dans la nuit. A toi mes hommages et mes respects silencieux, ô grand homme d'une âme romaine ! A toi mes souvenirs sans faste et mon admiration muette".

A Dieppe il est question de Chateaubriand accompagné de Mme Récamier et Ballanche. "Singulière trinité : poésie, amitié, philosophie ! l'éclair et le nuage qui paraissent sur le même fond". Janin s'attarde avec beaucoup d'humour sur Mme Récamier : "Ce qu'une femme du monde fait pour sa chambre d'auberge, elle le fait à coup sûr pour son salon d'auberge. A peine arrivée quelque part, elle installe sa conversation spirituelle, sa causerie amicale, ses révélations littéraires. On dirait que

rien n'a changé pour elle, et qu'elle a transporté de si loin son salon de l'Abbaye aux Bois". Et il trace un fort beau portrait de Chateaubriand : "C'était la plus belle tête qui se puisse voir en ce monde depuis que Lord Byron n'existe plus. Son grand oeil noir, plein de feu, parcourait la vaste étendue de la mer ; ses cheveux bouclés et blanchissants, voltigeaient autour de sa tête". L'homme vivant s'impose, par sa noblesse, sa mélancolie, et s'affirme aux yeux de tous : "Les marins du port regardaient le grand poète avec autant d'émotion que lui-même il regardait la mer ; bien plus, les Anglais eux-mêmes, "race nomade et tristement vagabonde", à l'aspect du poète de la France, "avaient l'air ému et attendri." D'autre part la lecture des *Mémoires d'Outre Tombe* continue pour les amis dans ce sanctuaire préservé "grande et sainte lecture sortie toute armée des souvenirs du poète... Chaque page nouvelle est livrée à ces âmes d'élite, qui arrivent là des premières par le saint privilège de l'amitié et du dévouement." C'est l'occasion d'un hymne à la femme que Janin décerne volontiers à la Duchesse de Berry, "enfant gâté de la royauté et de la fortune" comme à Mme Récamier, "amie dévouée, attentive, patiente, résignée, toujours prête, jamais abattue, même par le malheur de ses amis, jamais orgueilleuse de ces succès qui sont les siens. Et comme toute belle action a sa récompense dans ce monde et dans l'autre, le nom de Mme Récamier est attaché à jamais au nom de M. de Chateaubriand, c'est à dire tout simplement que ce nom-là est immortel".

Pour amuser le lecteur, et avec cet humour solide qui était le sien, le prince de la critique parisienne évoque sa rencontre avec Meyerbeer, qui regarde la mer en grelottant : "Cet homme malheureux, cet infortuné digne de pitié, c'était l'auteur de *Robert le diable*, qui s'était échappé des mains de M. Véron et de M. Duponchel pour venir prendre en tremblant quelques bains de mer".

Au château d'Eu, où les figures historiques s'imposent à chaque pas, la mise en place des personnages prend un tour beaucoup plus fantastique, qui convient tout à fait à la sensibilité romantique de Janin, auteur de nombreux *Contes fantastiques* en 1832 : "La nuit, quand la lune est sombre et voilée, quand la mer est noire et soulevée, ils descendent tous de leurs cadres dorés, incrustés dans la boiserie, et ils se promènent solennellement dans ces longues galeries sous lesquelles leurs pas ont retenti depuis tant de siècles. Jugez s'ils doivent être étonnés de se voir entre eux, ainsi tous ensemble, sous ces toits dorés et chargés de peintures". Cette longue évocation est écrite d'une plume vive, et restitue le privilège de l'instantané.

Dans toutes ces pages court et s'anime la grande fantaisie de Janin "la fantaisie, dit-il, en évoquant les paysagistes et les musiciens qui se pressent à Dieppe, cette reine des grands artistes". On sent une allégresse à toutes les pages, comme si le rythme soutenu du voyage n'enlevait rien à cette candide ardeur. On découvre, on s'émerveille, on parle peu des petits ennuis du voyage. Tout est destiné à promouvoir ce qu'il y a de meilleur dans la société des hommes, à exalter les grands génies, à célébrer la grandeur de la France, et la critique elle-même, car elle existe, se veut positive. Au demeurant un texte sans grande prétention, malgré sa longueur, sinon celle de célébrer un événement marquant de la vie du critique, qui lui permet en même temps de saluer une région qu'il aime bien. En revanche tout est bon pour les incidences, les parenthèses, les appels aux amis qui sont presque du voyage, et dont Janin ne se sépare que difficilement. (Que d'appels pleins de cordialité à F. Soulié, Flers, Cabat, R. de Beauvoir, "qui dessine comme il écrit", voire Alphonse Royer, malheureux voyageur à Constantinople.)

Il y a d'autres rencontres qui sont plus curieuses, comme celle du musicien norvégien Ole B. Bull, parfaitement inconnu dans la chronique musicale parisienne, et que Dieppe permet de découvrir : "C'est un merveilleux artiste. Il a trouvé encore une nouvelle manière de jouer du violon après tant de grands maîtres. Son violon est tout un orchestre : il chante, il pleure, il a le délire, il est gai jusqu'à la folie, il est triste jusqu'à la mort. Ce Norvégien de 25 ans a donné un concert où pas un Anglais n'est venu. Nous l'avons donc écouté en famille, et des applaudissements sincères et mérités l'ont consolé de l'abandon des baigneurs, et de l'accompagnement plus que barbare de la Société philharmonique de l'endroit". On pense naturellement à Paganini qui venait de donner des concerts à Paris durant la période du choléra. Il donnera également un concert à Rouen, à cette époque.⁵

Ce texte note également une évolution sensible dans la pensée politique du critique, qui cautionne pleinement Louis Philippe et la maison d'Orléans, ce qui n'était pas le cas au moment de *Barnave*, en 1831, violente invective contre le régime naissant. Le critique rebelle devenu le chancre quasi officiel des grandes réussites de la Monarchie de Juillet, et s'accommodant d'un progrès qu'il a souvent fustigé. "Quatre heures pour réunir Notre-Dame de Paris à Saint Ouen" écrira-t-il en 1843. Un amoureux de la Normandie, qui n'a jamais renoncé à ces promenades magnifiques le long de la Seine, fleuve des poètes et des artistes qui ont bercé ses débuts dans la vie littéraire parisienne. Il reste que malgré l'agrément incontestable du voyage, dans des horizons familiers, Janin a hâte de retrouver ses petits bonheurs personnels, dans sa riche mansarde

de la Rue de Vaugirard. L'homme du mouvement, de la course au clocher, des apostrophes, voire de l'ironie mordante à l'égard des Anglais notamment, devient amateur du silence et de la méditation épicurienne digne d'Horace : "Bonjour à mes meubles qui me connaissent, à mes livres qui s'ouvrent tout seuls aux bons endroits, à mes chiens qui me saluent, à mon fauteuil qui est fait pour moi, à mes amis visibles et invisibles, les bien-aimés de mon coeur !" Le *Voyage à Brindes* de Janin, sous l'autorité de son maître Horace, qui lui a prêté le titre de l'ouvrage, n'était qu'une invitation à la découverte de l'Histoire et de l'Art.

Janin, poète de la Normandie

Quelques années plus tard, le 15 septembre 1844, il arrive enfin au bout de sa *Normandie*, qui lui a demandé 18 mois d'intense activité, il écrit à sa femme : "C'est un travail tout nouveau, toi seule peut-être tu sais ce que cela me coûte, mais enfin il faut que le livre soit complet, et je ne serai tranquille que lorsque j'aurai refait et parachevé *Guillaume le Conquérant*. J'y ai passé trois jours cette semaine sans débrider". Il écrira à l'intention de ses lecteurs qui ne connaissent pas les richesses de la France, que le Voyage en Normandie est comme un conte de fée bienfaisante : "Des fables, des rêves, des merveilles ! ... La fête est complète ! La fête des yeux, de l'esprit des souvenirs. Toutes sortes d'ombres illustres et charmantes vous apparaissent durant ce voyage fantastique".

Peu de temps après il entreprendra la *Bretagne* qu'il dédiera à Chateaubriand. A cette date, 1845, L.H Baratte rassembla portraits et études biographiques sur les poètes normands.⁶ Il dédia son ouvrage à Janin, qui avait rédigé le texte sur l'abbé Desfontaines (1685-1745), poète et critique du XVIII^e siècle, en ces termes : "Il me semble à moi, normand, qu'en n'obéissant pas à cette impulsion, je ferais preuve d'autant d'ingratitude que vous avez fait preuve de talent".

Mais le couronnement de tous ses efforts interviendra en 1847 lorsqu'il fit paraître chez Bourdin, *le Guide du voyageur de Paris à la mer*, orné de nombreuses vignettes de Morel-Fatio et de Daubigny, ouvrage disponible dans toutes les stations des Chemins de fer de France, peut-on lire, et donné en l'honneur de l'inauguration de la célèbre ligne Paris-Le Havre le 3 mai 1843. L'introduction est écrite d'une plume leste et agréable qui contraste avec l'exposé historique et géographique qui suit : "Le Voyage de Paris à la mer, par Rouen et le Havre, offre un sujet d'étude historique du plus haut intérêt : à chaque pas, dans ce chemin

semé de souvenirs, se rencontre une découverte, tantôt pour l'historien, tantôt pour l'artiste, tantôt pour l'archéologue; pour le philosophe, pour le poète, pour le rêveur, pour le premier venu; en un mot, c'est là un chemin pittoresque, varié et charmant. La poésie du XIX^e siècle, il faut le dire, c'est la vapeur. Autrefois il n'y avait que les vrais poètes pour s'aventurer, sur les ailes de l'imagination, dans les pays inconnus; aujourd'hui, sur les ailes de flamme de la vapeur, tout le monde est poète. Mais n'allons pas si loin; il faut plus d'une semaine encore pour faire le tour du monde; or, comme nous n'avons qu'une matinée, allons saluer la mer. Si Chapelle et Bachaumont étaient avec nous, ils raconteraient leur voyage tout entier en prose, car ils n'auraient plus le temps de rimer leurs impressions. Que dis-je, écrire, c'est sténographier qu'il faut dire. N'oublions pas nos bagages: un cigare et un journal. Quand le journal sera lu, quand le cigare sera fumé en cachette, car il faut respecter les ordonnances, ma foi! nous serons au bout de nos peines et de nos plaisirs." En 1842, dans la *Maison du berger*, Alfred de Vigny avait condamné fermement, en des vers célèbres, le progrès trop rapide et les chemins de fer coupables de porter atteinte à la merveilleuse indolence de la nature. On voit que Janin, depuis son texte de 1839, a bien évolué. Il est vrai que le journaliste se devait de ne pas être en retard pour rendre compte de cette évolution, dans la modernité.

Ainsi le critique parisien, au terme de son itinéraire normand, qui lui a fait adopter des genres littéraires fort différents, découvre le vrai bonheur de convier ses fervents lecteurs à leur propre voyage, en rassemblant les impressions qu'il a réunies pour eux, et qu'il convient de sauvegarder: "Fragmenta colligite, ne pereant." Rassemblez ces fragments de peur qu'ils ne périssent! C'est une invitation à la recherche des petits bonheurs de l'existence, que le poète latin Horace, dans sa grande sagesse, célébrait avec agrément. Alfred de Vigny adressera les vers suivants à Janin, pour le jour de sa fête:

"Béranger te sourit, Chateaubriand t'écoute,
Et moi je viens, l'un des derniers,
Près de ces noms prendre ma place.
Je te couronne de lauriers
Que pour toi m'a remis Horace".

NOTES

1. La Paix de Brindes, signée en octobre 40 av. J.-C., entre Octave et Marc Antoine, grâce à l'entremise de Mécène et Pollion. Elle délimite les zones d'influence : l'Orient pour Marc Antoine ; l'Occident pour Octave ; l'Afrique pour Lépide.

2. Jules Janin, "Mon Voyage à Brindes", *Les Catacombes*, Paris, Werdet, 1839, tome II, p. 89 à 190. Le texte fut d'abord publié dans la *Revue de Paris*, en août 1835, puis dans le *Dodecaton ou le livre des douze*, en 1837, avant de figurer, en 1839, dans les *Catacombes*, tome 2, p. 89 à 190.

Janin avait peut-être eu connaissance du texte de Diderot, *Voyage à Bourbonne et à Langres*, qui ne fut publié qu'en 1831. L'écrivain rédige les incidents du voyage sous forme de lettre, selon son habitude. Les qualités d'esprit, la langue, le style, le goût de l'improvisation se retrouvent chez ces deux conteurs. Janin publiera en 1861, d'abord dans la *Revue européenne*, *La Fin d'un monde et du Neveu de Rameau*, une suite au livre de Diderot, mais je n'ai pas trouvé de mention au *Voyage à Bourbonne et à Langres*.

3. Sur cette question on peut se reporter à l'ouvrage du CAEL (Centre d'Art, Esthétique et littérature) que je dirige : *Jules Janin et son temps, un moment du Romantisme*, Paris, PUF, 1974.

D'autre part, lors du colloque organisé à Evreux sur ce même sujet, au Musée de l'Ancien Evêché, le 15 juin 1974, une Exposition a été réalisée, dont le catalogue contient d'utiles renseignements.

Jusqu'en 1838, il n'y avait rien qui fit pressentir des liens entre J. Janin et la Normandie. Il est né à Saint-Etienne, mène une vie de bohème à Paris, c'est l'époque de sa fameuse liaison avec la Marquise de la Carte. Il rencontrera tous les artistes romantiques. Puis, en 1838, un brusque changement survint dans sa vie, dont il rend compte à sa soeur G. Brazier dans une lettre du 4 octobre 1841 : "Il y a trois ans que moi, le célibataire renforcé, je fus frappé de la grâce naïve et charmante d'une jeune fille qui sortait du couvent. Elle s'appelait Mlle Huet, elle était la fille d'un avocat à la Cour de Cassation, homme riche, considéré, et bien posé dans le monde. D'abord j'admirai cette enfant, sans autre pensée, mais bientôt je compris que je l'aimais. Malheureusement ma vie passée fit peur à la famille ; on lui dit de toutes parts que j'étais un homme dangereux. Je compris cette peur, et je me retirai comme doit faire un homme d'honneur... J'ai attendu, j'ai travaillé, j'ai fait dire que je n'étais pas si noir que j'en avais l'air, j'ai méprisé les calomnies, j'ai fatigué la médisance, si bien qu'un beau jour sont tombés tous les

obstacles. On m'a rappelé de mon exil, on m'a donné la jeune fille que j'aimais. Cette loyale et honnête fille n'a pas voulu d'autre mari que le premier qu'on lui avait présenté. Elle a conservé fidèlement le souvenir d'un homme qu'elle avait vu à peine. Je lui dois toute ma reconnaissance, tout mon respect. Voilà l'histoire très simple de ce mariage".

4. Le Domaine des Rotoirs, avec son château, se trouve à Saint-Aubin sur Gaillon (Eure). C'est une propriété de plus de 250ha. Janin y allait deux fois par an. Voir Mergier-Bourdeix, Jules Janin, *735 lettres à sa femme* (1842-1872), Paris, Klincksieck, 1973.
5. Ole Bornemann Bull (1810-1880) vint à Paris en 1831, où il donna un concert en avril 1832. Il eut l'occasion d'y entendre Paganini, et tenta de percer quelques-uns de ses secrets. C'est en Italie, en 1834, qu'il se fit enfin connaître et entama de triomphales tournées en Europe et en Amérique. Il remporta de grands succès avec ses fantaisies sur des airs norvégiens. Il s'était fait faire un archet spécial et un chevalet plat pour pouvoir jouer sur les quatre cordes à la fois.
6. L.H. Baratte, *Poètes normands*, Paris, Lacrampe, 1845. (Portraits et notices biographiques).

ELOGE DE LA VERTU
LA VERTU DE L'ACADEMIE

par M. Claude de MENIBUS

Vice-Président de L'Académie

(Séance des Prix du 13 décembre 1997)

En vertu de la coutume, il m'échoit en ce jour de prononcer l'
Eloge de la Vertu.

Notre Compagnie, qui distribue traditionnellement des prix de vertu ou de vocation, qui s'ingénie à découvrir la vertu là où l'on n'a pas coutume de la chercher, doit, de temps à autre, vérifier quelle est sa propre vertu, quelle est sa vocation. La vertu de l'Académie, je l'envisagerai donc sous son acception : une force, un pouvoir, comme la vertu d'une thérapeutique, par exemple.

Mes chers Confrères,
Mesdames,
Messieurs,

Comme chacun sait, tout discours académique se doit de commencer par une citation, en une langue antique bien sûr, et de faire référence au siècle français classique entre tous : le XVII^e. Je sacrifie donc à la tradition, ce qui me permettra de préciser le sens du mot VERTU, en choisissant le latin et Molière.

Je résume,

« Opium facit dormire.
quia est in eo
Virtus dormitiva... »

Vous n'avez pas besoin de truchement !

Compagnies plus que bicentennaires, les Académies comme la nôtre auraient-elles quelque vertu... soporifique ... ? Ce n'est pas mon avis.

Au cours du mouvement lent de l'une de ses symphonies, Joseph Haydn réveille le mélomane somnolent par un imprévu et magistral *tutti for-tis-si-mo*. Cette oeuvre célèbre, c'est, vous le savez tous, la Symphonie "La Surprise". Non, l'Académie n'a pas de vertu somnifère ... elle n'a pas besoin d'un fortissimo, croyez-moi sa vocation est d'éveiller l'opinion. Qu'est devenue cette vertu d'éveil de l'Académie ? Quel est actuellement notre rôle, notre force agissante ?

Jadis, et jusqu'au milieu du siècle dernier, les Académies de Province étaient, à Rouen comme ailleurs, "la Société où l'on publiait". Hier comme aujourd'hui, pour en quelque sorte "s'accomplir", il fallait publier ou périr, "publish or perish", ainsi disent nos collègues de langue anglaise. Toute production de valeur se doit d'être originale, qu'elle soit scientifique, littéraire ou artistique. Elle est le plus souvent, et malheureusement, très spécialisée et donc obscure pour les non initiés. Mais l'Académie est devenue par la force des choses la société la moins spécialisée du monde, ... pensez donc : toutes les Sciences, toutes les Lettres, tous les Arts. Une compagnie comme la nôtre reste le type de la société pluridisciplinaire. Là est sa faiblesse, mais là est aussi sa force.

C'est là, dis-je, sa faiblesse.

En effet, au cours d'une longue carrière, j'ai eu l'occasion d'assister au déclin de sociétés dont le prestige s'est, avec le temps, quelque peu affadi, faute d'être restées trop généralisées dans leur domaine. Nous savons tous que les travaux réellement originaux se rencontrent dans les publications de communautés très spécialisées. Toute nouvelle recherche inédite s'adresse à un auditoire très compétent, mais pas forcément très cultivé au sens général du terme, au sein duquel peuvent fuser arguments, commentaires ou critiques. Mais pour que de telles interventions aient lieu, encore faut-il que le contradicteur soit aussi expert que l'orateur dans la discipline considérée.

Ces sociétés très doctes ne sont pas, elles-mêmes, promises à l'éternité. Elles risquent d'être remplacées par d'autres, plus adaptées à l'évolution de leur spécialité. Bref, s'occupant de problèmes de plus en plus "pointus", elles risquent de ne les envisager que de façon de plus en plus étroite.

Mais la force, la vertu, la vocation d'une compagnie comme la nôtre, c'est de réunir des personnes venant des horizons les plus divers, de formations les plus variées, ayant une expérience permettant un certain recul: L'Académie doit être un lieu privilégié de débat. Il n'est d'ailleurs pas question dans cette assemblée de donner des réponses définitives, mais simplement de voir plus clair, à défaut de trouver des solutions tout à fait satisfaisantes.

Et avant d'aller plus loin, je voudrais rendre hommage à nos confrères, le Bâtonnier Fédia Julia et ses successeurs, pour avoir, lors de leur présidence, institué ces *Grandes Conférences* par lesquelles l'Académie remplit le rôle qui, à mon sens, doit être le sien, en ce XX^e siècle finissant. Certes, les grands médias ont des moyens de diffusion infiniment plus puissants que nous. Mais, sans flagornerie, je puis affirmer que l'auditoire habituel de l'Académie, par sa culture, perçoit les détails qui échappent à la masse, des nuances indispensables à la compréhension d'une discussion tant soit peu subtile.

Donc, comme par le passé, l'Académie aura en 1998 pour ambition de convier ceux qui lui sont fidèles, à des colloques au cours desquels soit l'un de ses membres, soit un ou plusieurs conférenciers d'audience nationale, voire internationale, présentera à l'assemblée un thème de discussion. Cette assemblée c'est l'Académie et ce sera vous-mêmes qui voulez bien venir partager nos débats.

La VERTU de l'Académie par rapport à d'autres "Sociétés Savantes", c'est d'apporter un élément de pluridisciplinarité dans la façon d'aborder éventuellement le même sujet.

Assurément notre Compagnie n'aura pas plus d'autorité qu'une société spécialisée dans l'étude de monuments anciens pour vous instruire des techniques de l'art roman en Normandie, mais peut-être les historiens académiciens méditeront-ils devant vous sur l'impossibilité où était le Duc Guillaume d'être en conflit ouvert avec Rome, ce qui le forçait à quelques libéralités pour se dérober à une excommunication qui eut gravement nui à son action politique. Les géologues de la Compagnie évoqueront les vertus de la pierre de Caen si bien adaptée à cette sobre architecture. Sans doute trouvera-t-on un érudit féru de génie maritime pour nous expliquer comment les nefs du Duché transportaient ces blocs de pierre en Angleterre pour construire la Tour de Londres.

Beaucoup de sujets peuvent être ainsi abordés dans le cadre des *séances publiques* de l'Académie.

Prenons l'exemple concret d'une séance programmée pour l'an prochain, celle qui vous entretiendra des Soins Palliatifs, c'est-à-dire : "Tout ce qu'il reste à faire pour un malade lorsqu'il n'y a plus rien à faire."

S'investir dans les Soins Palliatifs, c'est vertueux, au sens usuel du terme, c'est aussi admettre que le temps de la mort fasse partie de la vie. Mais en pratique il n'est pas évident d'accepter que le temps de mourir appartienne vraiment à l'histoire de l'existence. Nos derniers jours en

semblent souvent une prolongation malencontreuse, non désirée, qui devrait être écourtée par tous les moyens possibles.

C'est une opinion souvent exprimée de diverses manières par le grand public : "La vie qui ne vaut plus la peine d'être vécue" ou encore "dans les formes terminales de la maladie, les patients ne sont plus vraiment des humains" et "ils ne vont pas mourir dans la dignité".

Dites-moi, je vous prie, quel est le jury qui décidera que vous ou moi ne sommes plus dignes de vivre ?

Ainsi nous allons être amenés à envisager, entre autres, les problèmes suivants, la tendance à accélérer la mort, pour ne pas dire l'euthanasie, la question de "Mourir dans la dignité", l'acharnement thérapeutique. Les médecins peuvent, certes, apporter des réponses d'ordre technique, mais ne peuvent à eux seuls régler toutes les interrogations morales, philosophiques et humaines ainsi soulevées. Ils n'ont qu'une partie des réponses. Notre Compagnie, vous-mêmes, devons pouvoir y contribuer.

J'ai commencé ce discours par des propos frivoles, j'ai poursuivi par des considérations austères. Ainsi va la vie, ainsi Molière, à la fin de cette scène burlesque que j'évoquais, va rendre l'âme. J'ai voulu vous déranger. Mon *fortissimo* à moi, il est là, tenez vous en éveil, venez à l'Académie pour que votre lampe reste allumée.

En 1998, un effort particulier pour faire connaître ces réunions va être entrepris grâce à un généreux mécénat.

Et sans modestie je conclurai :

L'Académie a pour vertu première, pour vocation principale, l'ouverture aux problèmes d'actualités.

Elle assure ainsi son rayonnement. Voilà son rôle.

Nous avons, dit-on, la réputation d'entretenir des conversations de salon, ce salon, là, prenez y garde, il est peut-être de bonne compagnie..., il peut aussi vous troubler, vous bouleverser !

Vive l'Académie !

ANDRÉ RENAUDIN

1909-1997

Hommage au fondateur de Rouen 30 et la suite

par M. Joseph LAFOND

Notre confrère André Renaudin s'est éteint le 11 janvier 1997, dans sa 87^e année. Une importante délégation de notre Compagnie assistait en l'église Saint-Gervais, à la cérémonie de ses obsèques.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

1997

semblent souvent une prolongation malencontreuse, non désirée, qui devrait être écartée par tous les moyens possibles.

C'est une opinion souvent exprimée de diverses manières par le grand public : "La vie qui ne veut plus la peine d'être vécue" ou encore "dans les formes terrifiantes de la maladie, les patients ne sont plus vraiment des humains" et "Ils ne vont pas mourir dans la dignité".

Dites-moi, je vous prie, quel est le jury qui décide que vous ou moi ne sommes plus dignes de vivre ?



salon, se soie, le premier y garde, il est peut-être de bonne compagnie, il peut aussi vous troubler, vous bouleverser.

ANDRÉ RENAUDIN
rédacteur à "Paris-Normandie"
dans les années 1950.

ANDRE RENAUDIN

1900- 1997

Hommage au fondateur de *Rouen 30 et la suite*

par M. Joseph LAFOND

Notre confrère André Renaudin s'est éteint, le 11 janvier 1997, dans sa 97^e année. Une importante délégation de notre Compagnie assistait en l'église Saint-Godard, à la cérémonie de ses obsèques.

Ainsi nous ne verrons plus cette singulière personnalité à la stature haute et massive et au langage parfois sibyllin¹, s'asseoir parmi nous. Certes sa silhouette s'était alourdie et ses traits accusés avec les ans, mais pour ceux de ma génération qui, comme tant d'autres rouennais, l'avaient connu dans la plénitude de l'âge, nous distinguions encore, sous le masque de la vieillesse, cet homme svelte à la chevelure ondulée qui illustre de sa présence la plupart des manifestations culturelles de notre ville. Son visage, celui d'un homme équilibré et serein traduisait parfaitement les dominantes de son caractère. Il avait le regard vif de l'enquêteur et du journaliste prêt à saisir presque intuitivement l'originalité ou le détail qui donnerait du relief à son article ; quant à sa lèvre inférieure plus charnue, elle annonçait l'amateur averti sachant déguster, avec finesse, la diversité des nourritures terrestres.

Très fréquemment, dans son sillage, se profilait une femme élégante et soignée, une vraie "Tanagra". C'était Simone Ladiray devenue son épouse en 1928 et qu'il aimait tendrement. Intelligente et vive, soucieuse de nouer pour son mari des relations de qualité, elle l'avait largement aidé dans le déroulement de sa carrière. Partageant les mêmes goûts, on les vit ainsi fréquenter ensemble, pendant des décennies, les salles de concert et les théâtres rouennais ou parisiens.

Définitivement André Renaudin se proclamait un homme heureux !

Epris de liberté, il avait mené la vie qui lui plaisait. Epicurien à ses heures, il possédait, avant tout, cette rare vertu du contentement. Fin 1995, alors que je rendais visite, à son domicile de la rue Jeanne d'Arc, au vieux ménage Renaudin, je les trouvais dans leur salon, assis côte à côte, tels "Philemon et Baucis", sur un canapé qu'ils ne quittaient plus guère.

De mon fauteuil placé en vis à vis, j'entends encore notre confrère de sa voix légèrement nasillarde et avec l'humour mêlé d'une pointe de gouaille qui était l'une des facettes de son esprit, me faire cette confidence : "J'ai mené globalement l'existence heureuse et passionnante que je désirais et je serais prêt à la recommencer", puis se tournant d'un air attendri vers son épouse, il ajouta ces mots "67 ans de bonheur sans nuage "...

N'étais-je pas là le témoin d'un touchant et merveilleux aveu !

S'il m'incombe aujourd'hui, cette tâche toujours délicate de rendre hommage, au nom de l'Académie, à la mémoire d'un de ses membres disparu, je l'assume d'autant plus volontiers que, ce faisant, j'ai le sentiment d'accomplir une démarche relevant de la piété filiale. André Renaudin n'avait-il pas, en effet, rédigé lui-même dans *Rouen-Gazette*, en 1932, une notice nécrologique sur mon père, directeur-administrateur du *Journal de Rouen*, saluant, en termes choisis, la disparition d'un confrère généreux, d'un jeune chef d'entreprise et d'un observateur impartial dans ses reportages.

Né à Lons le Saunier le 27 octobre 1900, d'un père commissaire de Police qui devait connaître diverses mutations et affectations au fur et à mesure de ses promotions², André Renaudin accomplit ses études secondaires aux lycées de Saint-Etienne et de Rouen. Il obtient la première partie de son baccalauréat à Lyon et la seconde à Caen.

Très vite lancé dans la vie active, le jeune Renaudin travaille, quelques mois, à la Compagnie Centrale d'Energie Electrique, puis à Paris au centre des Sociétés d'administration des Cinémas de Province, avant d'être incorporé au 5e Régiment du Génie à Versailles.

Enfin sitôt libéré de ses obligations militaires, grâce aux recommandations de son père (la Police entretenant, généralement en province des relations privilégiées avec la Presse), il trouve un emploi qui correspond parfaitement à ses aptitudes et à ses goûts en entrant, en 1922, à *La Dépêche de Rouen*.

UNE VOCATION

Certes, il sait que le métier de journaliste auquel il aspire est plein d'exigences, que son apprentissage sera rude et que nul ne lui fera de cadeau mais rien ne saurait le rebuter dans cet emploi car, entre-temps, il s'est senti irrésistiblement attiré par la ville de Rouen au point d'en tomber littéralement amoureux. Plus rouennais que les rouennais de souche, aimant l'ambiance de son port, l'animation de ses quais, l'atmosphère de ses vieilles rues, le déhanchement de ses maisons en encorbellement, ses pans de bois, ses toits, ses fontaines et ses jardins : c'est là et là seulement qu'il veut faire carrière. Il y réussira pleinement.

A cette époque où il n'existait pas encore d'école de journalisme, la formation s'effectuait sur le tas. C'est pourquoi Renaudin débute, comme tout un chacun à *La Dépêche*, par la relation des faits divers. Dans cette

rubrique appelée méchamment des "chiens écrasés", il se révèle un excellent narrateur. Rédigeant ses chroniques avec verve et se comportant, sans doute par atavisme, en fin limier, il donne le sentiment de découvrir l'énigme. Cette curiosité, soucieuse de vérité, était d'ailleurs, l'un des traits permanents de son caractère de journaliste.

Parmi ses regrets, me confiait-il, tout récemment encore, figurait celui de ne pas avoir découvert la cause réelle de la mort de Flaubert.

Pour lui, la brusque disparition de l'ermite de Croisset n'était pas due à son état de santé déplorable mais au choc brutal produit par la réception d'une feuille de papier bleu dont la présence avait été authentifiée par le Commissaire de Police, appelé le premier pour constater le décès. Pourquoi, en la circonstance, la Presse ne s'était-elle pas fait l'écho du rapport de cet agent de l'autorité publique et n'avait-elle pas cherché à percer le mystère ?

Peut-être aurions-nous alors découvert l'origine de cette fatale crise d'apoplexie du 8 mai 1880 dans de nouveaux avatars financiers de Madame Commanville, hypothèse que Renaudin, d'un air futé, aurait, pour sa part, volontiers accréditée.

LA DÉPÊCHE DE ROUEN ET DE NORMANDIE

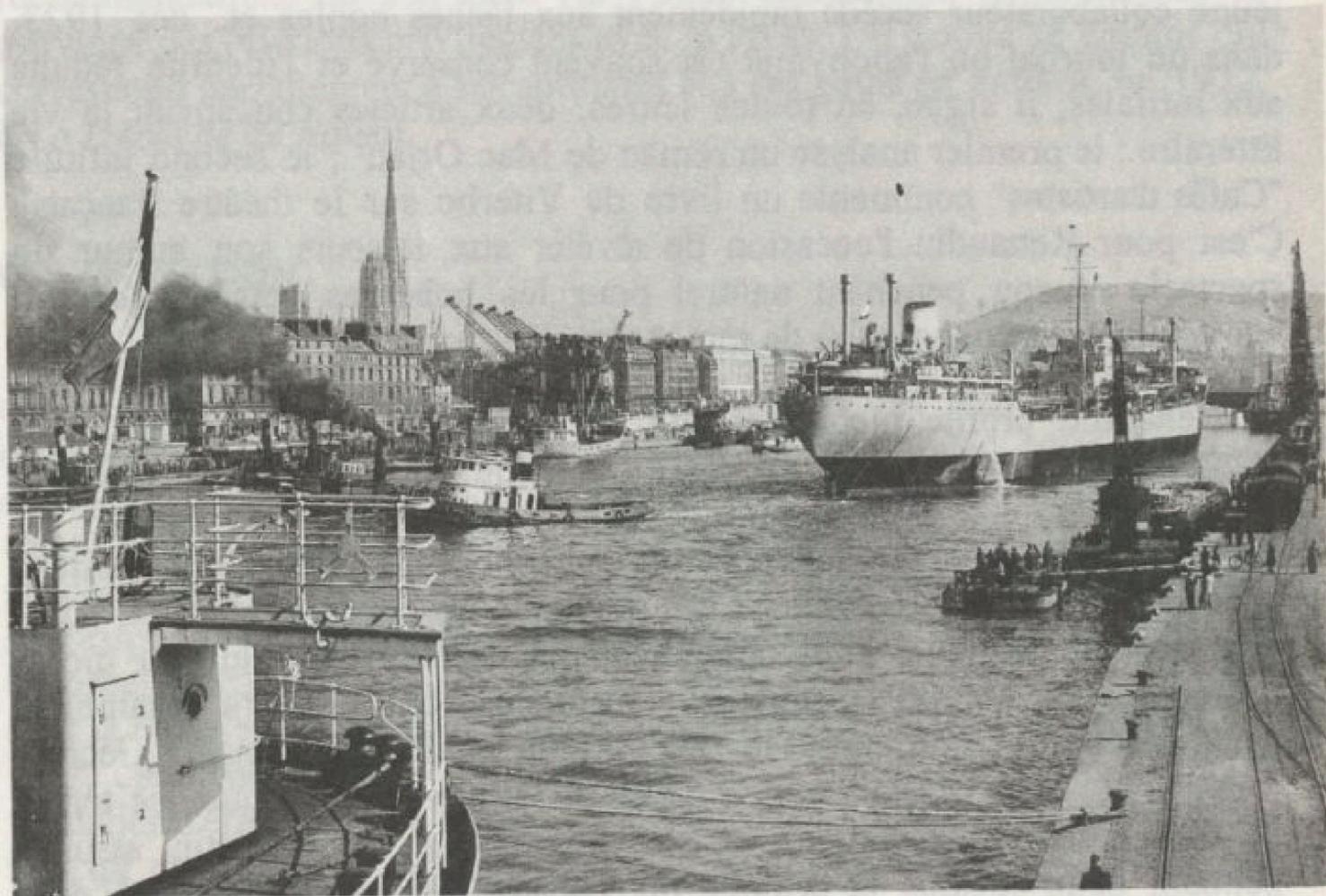
Apprécié de ses collègues pour son talent et sa puissance de travail, ce jeune collaborateur accède rapidement aux tâches nobles et, dès 1923, dans un journal où l'anonymat est souvent conservé et l'identité réduite aux initiales, il signe, en toutes lettres, deux articles concernant la vie littéraire : le premier analyse un roman de Mac Orlan³ ; le second intitulé "Cafés d'artistes" commente un livre de Viterbo sur le théâtre français⁴. C'est pour Renaudin l'occasion de révéler aux lecteurs son amour du spectacle et son penchant naturel pour les bohèmes personnages qui hantent déjà son imaginaire de romancier.

Renaudin profite pleinement de l'ambiance de la rédaction de *La Dépêche* où, depuis Alain⁵ et "ses Propos" qui ont contribué de 1903 à 1914 à la réputation du journal, par tradition et, sans doute, par économie, on fait largement appel aux concours extérieurs. Les éditoriaux sont périodiquement rédigés par des sénateurs ou députés radicaux, quant aux diverses rubriques elles connaissent la participation plus ou moins sporadique de nombreux pigistes. Parmi eux, on comptera notamment deux avocats qui marqueront la vie politique locale et régionale : Georges Métayer et André Marie. Le futur maire de Rouen rédigera quelque temps la chronique des Tribunaux et son homologue de Barentin assurera pendant deux saisons la critique du Théâtre des Arts. Avec ces deux

personnalités qu'il côtoie fréquemment, Renaudin entretiendra des relations amicales qui seront favorables au déroulement de sa carrière.

Ainsi, sous la houlette du directeur Fernand Destin et aux côtés des Delamare, Engammare, Girardeau, Macé et Millet, pour ne citer que ceux-là, Renaudin s'intègre progressivement à l'équipe des permanents qui assure fidèlement la publication du journal.

N'ayant aucun goût pour la politique mais étant par contre à *La Dépêche* celui qui sait le mieux apprécier les charmes d'une ville où dans les bas quartiers aujourd'hui disparus, l'activité du port fait battre le cœur de la cité, il se tourne naturellement vers tout ce qui touche à l'animation de Rouen et de son agglomération. Il sera ainsi, pendant quinze ans, à la fois le spécialiste de la rubrique des spectacles et de celle des Tribunaux. Cependant, pour intéressante qu'elle soit, cette collaboration à *La Dépêche* ne suffit pas à contenter son ambition. Soumis aux contraintes d'un quotidien limité encore à ses quatre pages, il doit, en effet, très fréquemment se contenter pour ses chroniques d'un espace réduit et faire des comptes rendus superficiels. Aussi rêve-t-il de disposer des colonnes d'un autre journal pour y développer plus amplement les sujets qu'il aborde. C'est ainsi qu'en accord avec la direction de *La Dépêche* dont il demeure rédacteur et la connivence de certains collègues, il reprend le titre d'une publication éphémère tombée en déshérence en 1912, pour créer *Rouen Gazette* en 1924.



"Lorsque l'activité portuaire se déployait encore au cœur de la Cité"

ROUEN GAZETTE

Outre qu'il présente et commente aux Rouennais le programme des spectacles et manifestations qui ponctuent leur vie quotidienne, *Rouen Gazette* légèrement progressiste est un hebdomadaire humoristique et satirique.

Paraissant le samedi et vendu cinq sous, il sera de mieux en mieux illustré et parfois même, agrémenté de dessins dont certains sont l'oeuvre de l'auteur de l'Espalier rouennais⁶ Kendall Taylor. C'est d'ailleurs ce caricaturiste réputé qui réalise l'affiche imprimée chez Wolf pour le lancement de ce journal. On y voit, se bousculant devant un kiosque de presse, divers notables de la ville avides de lire cette gazette qui selon la légende "ne fait pas de politique mais dit tout ce que l'on ne vous dit pas"⁷.

Sous la direction de Renaudin, *Rouen Gazette* qui a pour mission de parler de la vie de la cité, s'érige en censeur.

Emporté par la fougue de sa jeunesse, il s'insurge, dès son origine, contre l'immobilisme d'une ville-musée qui "s'encrasse" et qui, sans projet d'urbanisme révèle être "cinquante années en arrière sur les autres villes de France", puis il suggère qu'à l'image de la Hollande où la ville d'Amsterdam a construit depuis la Grande Guerre plus de 250 000 logements, une loi oblige les bâtisseurs "à soumettre leurs plans à une commission d'esthétique".

Ainsi, bouleversant les convenances de "l'establishment", *Rouen Gazette* dénonce tout à trac, parfois sur un ton persifleur voire pamphlétaire, les incohérences de l'administration et les intrigues ou scandales sous-jacents. Il n'hésite pas davantage à critiquer sans ménagement les opéras, pièces, concerts ou revues données par les théâtres de la ville dont la qualité n'est pas toujours à la hauteur des ambitions.

A contrario, il décerne des lauriers et comble d'éloges les auteurs et artistes qui le méritent et encourage vivement les talents qui se révèlent. D'abord imprimé chez Bretteville à Yvetot, puis chez Desvages à Rouen, on aurait tort de mépriser la lecture de cet hebdomadaire dont la qualité majeure est d'offrir "un fidèle reflet de la vie rouennaise"...

S'il profite d'emblée du style alerte de son directeur qui ne lui ménage pas sa contribution personnelle, il bénéficie, de surplus, de concours réguliers ou sporadiques de créateurs, d'artistes, d'intellectuels et de

rédacteurs professionnels qui se dissimulent parfois sous des pseudonymes.

Je citerais, notamment, parmi eux, Emmanuel Bondeville, un fidèle ami de Renaudin que ce dernier choisira, en 1928, comme témoin de son mariage, Pierre Le Trividic, le fils de l'ancien prote du *Journal de Rouen*, un observateur averti qui, de surcroît, dessine à ravir des croquis saisis sur le vif; Maurice Louvrier, un artiste peintre fort cultivé; enfin Paul Girardeau, un esprit éblouissant qui sera l'auteur de nombreuses revues mises en scène par Strelisky au Théâtre français et qui, sous la signature de "Poldo", révèle au lecteur de ce journal, d'une manière fort spirituelle et dénuée de méchanceté, les travers, les aspects cachés, les secrets ou violons d'Ingres des personnalités qu'il côtoie.

Fréquemment rédigés par Renaudin, les notices nécrologiques et les comptes-rendus musicaux sont parfaitement conçus, leur tournure expressive étant en complète harmonie avec l'émotion et les sentiments éprouvés. En écrivant ces lignes, je pense en particulier à ces "Souvenirs d'hier sur Madame Albert Dupré" où la mère de Marcel et l'hôtesse de la rue du Vert buisson, cette violoncelliste si parfaitement musicienne, disparue en 1933, apparaît dans sa simplicité et sa vraie grandeur... J'évoque aussi cet article paru le 31 mars 1928 intitulé "Le mystérieux vocabulaire de signes et de gestes de Monsieur Paul Paray dans la neuvième symphonie". Faisant la relation d'un prestigieux concert donné à Rouen, sous la direction de cet ancien élève de la maîtrise Saint-Evode⁸, Renaudin y décrit, avec un art consommé, les attitudes de ce grand chef d'orchestre, manifestations extérieures d'un incessant dialogue entretenu avec ses musiciens.

Je ne saurais clore ce modeste volet de mon propos consacré à *Rouen Gazette* sans citer l'un de ses titres de gloire auquel tenait particulièrement Renaudin: celui d'avoir fait attribuer la Légion d'honneur à Georges Dubosc. De cet épisode de la vie rouennaise, il faisait un récit charmant entrelacé d'humour et de satisfaction⁹.

N'était-ce pas cocasse, disait-il, sinon paradoxal, de voir Léon Meyer, député-maire du Havre, un radical socialiste bon teint, récemment nommé sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, obtenir le ruban rouge pour l'un des rédacteurs les plus en vogue de son adversaire politique, le *Journal de Rouen*!

Tout avait commencé par une lettre ouverte à son adresse signée du rédacteur de *La Dépêche*, Robert Delamare. Parue en première page de *Rouen Gazette*, le 14 février 1925, elle attirait son attention sur les

mérites du journaliste unanimement estimé et se terminait par cette exclamation :

"Ah ! Le joli geste que vous pourriez faire, Monsieur le Ministre."

Immédiatement relayée par l'ensemble des journaux de Haute-Normandie, *Le Petit Havre* notamment, tous favorables à cette initiative et qui chantaient à qui mieux mieux les louanges de l'archéologue, de l'historien ou du critique d'art, cette sollicitation collective prit l'allure d'une campagne de presse.

Devant ce joyeux tintamarre, le ministre sourit et répondit par une promesse qui fut tenue, six mois plus tard et ... c'est ainsi, concluait Renaudin, d'un regard malicieux, en m'exhibant une lettre de remerciement de Georges Dubosc, que mon illustre confrère, à la modestie proverbiale, connut, malgré lui, les honneurs à la fin de sa vie, sa décoration étant venue parfaire sa récente réception à l'Académie¹⁰.

Devenu, grâce à son journal, secrétaire de la section normande du Syndicat national des journalistes, Renaudin dont la notoriété grandit, tourne désormais son regard vers le monde littéraire auquel il souhaite accéder en n'étant plus seulement l'écrivain d'un jour.

Cette ambition, pour courageuse qu'elle soit, n'a d'ailleurs rien d'insolite dans une ville de province où de nombreux créateurs exercent une autre profession. Rouen qui se pique alors d'être un foyer intellectuel ne fait qu'amplifier un courant existant. Si elle se signale par le volume imposant des oeuvres régulièrement produites, elle le doit essentiellement à la pluralité des milieux sociaux qui la composent et l'animent.

On citera notamment le barreau où foisonnent des esprits de finesse et de culture ; l'armée où se distinguent parmi les officiers de garnison des artistes et des concepteurs de classe ; l'industrie où les goûts de la fête et de l'organisation ne sont pas absents...

Aussi, à une époque où la télévision n'existe pas, il se monte dans notre cité à l'initiative d'amateurs tels que René Trintzius¹¹, Robert Delamare, Pierre Villette ou Paul Girardeau, tous confrères de Renaudin et journalistes à *La Dépêche* ou au *Journal de Rouen*, de nombreux spectacles publics ou privés. Ils se distinguent généralement par leur qualité ; quant à l'Association des Ecrivains normands qui se réunit traditionnellement au Pavillon Flaubert pour commémorer la mort de son grand ancêtre, elle a pour finalité d'encourager la production littéraire sous toutes ses formes.

Dans une ambiance de franche camaraderie où nul ne prend une attitude condescendante ou protectrice, se côtoient des auteurs, se livrant à des travaux d'une grande diversité. On y voit ainsi rassemblés : André Maurois, Camille Cé, Jean Gaument, Colette Yver, Lucie Delarue-

Mardrus, René-Gustave Nobécourt, Pierre-René Wolf et d'autres que je ne saurais nommer parmi lesquels figurera bientôt Jean de la Varende.

A cette cohorte d'hommes et de femmes de lettres dont les plus âgés ont, depuis longtemps, acquis leur lettre de noblesse, Renaudin va se joindre en fondant avec les plus jeunes d'entre eux le groupe *Rouen 30 et la suite*.

Emporté par ce vent de la créativité qui souffle ainsi autour de lui, Renaudin est tout juste âgé de trente ans lorsqu'il publie en 1930 et 1931 ses deux romans : *Océanic Bar* et *Borcher, l'ermite du gratte-ciel*.

LE ROMANCIER

Esprit trop positif pour être un pur romancier et créer ses personnages ex nihilo en les faisant évoluer dans un monde totalement imaginaire voire intemporel, Renaudin puise son inspiration dans sa propre individualité où deux êtres s'opposent : d'un côté, le journaliste en éveil, soucieux de sa mission et qui se double parfois d'un polémiste à la plume agressive de l'autre, le bohème, l'ami des arts et le flâneur, décrivant avec rondeur les charmes, les senteurs, les musiques et les murmures des vieux quartiers de notre ville.

Chacune de ces deux entités trouvera chez le romancier son expression l'une dans *Borcher, l'ermite du gratte-ciel*, l'autre dans *Océanic Bar*.

Dans *Borcher, l'ermite du gratte-ciel*, on retrouve jusqu'au pamphlétaire de *Rouen Gazette* qui, par quelques phrases assassines, démolit ceux qui lui déplaisent. Cette fois-ci, Renaudin choisit sa victime. Il la connaît bien. C'est le propriétaire d'un journal. Il le méprise. Beaucoup de rouennais le reconnaîtront sous les traits de Borcher, mais l'auteur n'en a cure. Aussi, va-t-il avec un certain cynisme, nous rendre les témoins de "l'autodestruction" de son triste héros.

Dans un style alerte dont le rythme s'adapte aux circonstances, il campe, tout au long du récit, ce personnage faussement débonnaire et profondément odieux qui est atteint par la folie des grandeurs.

Intelligent et parfois génial mais complexé par son épouse, Régine, qui, par son fait, l'a supplanté dans son activité de constructeur d'automobiles, Borcher déséquilibré et blessé dans son amour-propre décide à soixante ans, de "réédifier" sa vie, et de prendre sa revanche. Disposant d'importants moyens financiers, il achète alors *La Tribune de Tournans et du Nord-Ouest* qu'il entend bien diriger à sa guise. Se prenant pour un surhomme, il veut faire de ce journal mal installé mais

où, de la rédaction à l'atelier, chacun accomplit sa tâche avec amour, une grande entreprise de presse.

Imbu de sa personne, il estime que ce n'est pas à lui de s'adapter à la dimension de la maison, mais à cette dernière de se hisser à son niveau. Ayant, par ailleurs, un goût prononcé pour ce qu'il appelle la "vastitude", il décide de transférer son journal dans un immeuble futuriste dont il ordonne la construction. Un gratte-ciel sera ainsi le symbole de sa réussite personnelle et de sa domination "sur le monde".

Outrecuidant et incompetent, autoritaire et obséquieux, voulant tout régimenter mais incapable de convaincre et de fédérer les énergies, ce mégalomane et paranoïaque mène, néanmoins, son ruineux projet à exécution. Il y installe les services et la rédaction ; cependant, le personnel et notamment les journalistes que Borchet entend soumettre à sa merci en embauchant et licenciant sans scrupule et en les rémunérant suivant ses humeurs, se rendent compte qu'ils deviennent ses esclaves. Ses folles dépenses et ses toquades non seulement mènent au désespoir certains d'entre eux, mais elles mettent directement en péril l'entreprise qui les fait vivre. Inquiets sur leur avenir et écoeurés par les attitudes et agissements d'un homme qui ramène tout à lui alors qu'il ne contribue en rien à la qualité et au succès de leur journal, les rédacteurs, jaloux de leur indépendance, prennent l'initiative de la rupture.

Cette histoire "rocambolesque" que je schématise à l'excès trouvera son épilogue dans la démence la plus totale de Borchet devenu "l'ermite du gratte-ciel".

Inconscient des réalités et installé dans son bureau de prestige au sommet de sa tour, il continuera de croire, avec la complicité de quelques serviteurs apitoyés et fidèles, que *La Tribune* paraît selon son rêve et sa volonté alors que, pendant ce temps, ses anciens collaborateurs, réfugiés dans l'immeuble vétuste qui les abritait précédemment, donnent naissance au nouveau quotidien : *L'éclaireur de Tournans*.

Si le caractère éphémère du pamphlet a fait perdre une part de sa consistance à cet ouvrage, il n'en demeure pas moins un excellent roman psychologique et un précieux témoignage sur la vie des journaux et des journalistes de province dans cette première période du vingtième siècle.

Renaudin mêle, en effet, avec habileté, aux péripéties parfois dramatiques de son livre, un document précis. Il reflète parfaitement l'ambiance d'une rédaction, son travail continu en étroite liaison avec la composition ainsi que les contraintes matérielles et techniques imposées par l'emploi du plomb et le respect des horaires de chemin de fer, tous éléments qui font, comme toujours, de la parution d'un quotidien, dans les délais impartis, un exploit collectif constamment renouvelé.

De surcroît, l'auteur n'oubliant pas ses responsabilités syndicales au sein d'une profession dont les revendications sociales commencent à poindre, distille, à travers son récit, un message qui permet de faire de son roman une autre lecture. Très subtilement il se fait ainsi le porte-parole des rédacteurs qui, face à la montée en puissance d'une presse fortement dopée par la publicité et fréquemment contrôlée par des hommes d'affaires, non professionnels, réclament l'octroi d'un véritable statut. D'ailleurs, le fait que Renaudin dédicace son livre à ses camarades et aux intellectuels de 1931 en les qualifiant "de pauvres faux balayeurs" ne laisse planer aucun doute sur son intention profonde à ce sujet.

L'autre roman de Renaudin, *Océanic Bar* est d'une toute autre veine. On y retrouve le bohème et son âme sensible publiant dans *Rouen Gazette*, au cours de l'été 1930, "Les nuits de Rouen"¹².

L'auteur nous plonge, maintenant dans l'atmosphère du quartier qu'il affectionne en élisant domicile rue de la Savonnerie, alors considérée comme un des hauts lieux de la vie nocturne rouennaise.

A une époque où le phonographe et la radio n'ont pas encore, faute d'une technicité parfaite, imposé leur usage dans les lieux publics, les cafés sont fréquemment animés par des orchestres.

Le "Victor" et "la Bourse", les deux grandes brasseries en vogue, bénéficient évidemment de cet apport, mais aussi beaucoup d'autres établissements plus modestes disposent souvent, le soir venu, du concours d'un ou deux musiciens plus ou moins attitrés. Ces cafés où l'ambiance ne manque pas, jalonnent les quais au débouché de la rue Grand-Pont et meublent abondamment les environs du Théâtre des Arts.

C'est précisément l'un de ces palais des frivolités nocturnes, "l'Océanic Bar" que Renaudin choisit pour être le centre névralgique de son roman du même nom. Il en fait le lieu d'une rencontre inopinée entre ses deux principaux personnages, Krobs, le bourgeois collectionneur, et Poort, le tenancier du café surnommé le "Canadian".

Ces deux êtres issus de milieux totalement différents n'ont, entre eux, à priori, rien de commun sinon leur sensibilité et, à des degrés dissemblables, un attrait des curiosités et antiquités qui vont les rapprocher.

La particularité de cet ouvrage est son essence purement rouennaise.

L'action se déroule à Rouen et les personnages sont nos concitoyens. Krobs, le héros de cette histoire est un petit homme veuf et solitaire. Riche et occasionnellement charitable, il vit pour sa collection de fers forgés. Il est, à l'évidence, la réincarnation romancée de Le Secq des Tournelles. La disparition récente de cet être énigmatique et la fabuleuse

donation qu'il a faite à la ville de ses trésors de ferronnerie ont frappé l'imagination populaire. Elle en fait une personnalité mythique dont Renaudin veut déchiffrer l'existence. Quant aux autres personnages du livre, certains côtoient journallement l'écrivain. Ils sont l'objet de croquis de Le Trividic et même d'une photographie collective au sein de "l'Océanic Bar". Sur ce document reproduit par notre confrère Guy Pessiot dans son *Histoire de Rouen*¹³, on voit ainsi figurer aux côtés de l'auteur :

- "le Canadian", le populaire patron de l'établissement, une sorte de géant dont "sur les quais.... en haut des grues... sur les ponts des cargos... dans les chaufferies des remorqueurs, on connaissait le surnom comme on le connaissait dans la vieille ville" ;

- puis le garçon "très gros à la face ronde" surnommé "l'oseille"¹⁴, celui qui buvait comme il respirait... et asséchait son verre une quarantaine de fois par jour" ;

- enfin, en pleine action l'homme orchestre de "l'Océanic Bar", l'accordéoniste dit "le Toulousain".

Rédigé d'une plume vigoureuse dans un style coloré graduant la puissance des mots, ce roman nous fait apprécier, au cours du récit, la culture musicale¹⁵ et les connaissances artistiques de Renaudin. Les personnages sont parfaitement décrits dans leur cadre et leur passé souvent tourmenté suffisamment évoqué pour comprendre leur caractère et leur comportement. Quant à la fugitive idylle de Krobs avec Minou, la danseuse du "Bar des Princes", outre qu'elle transforme notre héros en homme civilisé, elle est surtout prétexte à des promenades évocatrices des beautés de notre ville et de ses environs.

Plutôt que de dénaturer, en le résumant à l'excès, ce roman aux multiples facettes remplies de charme, de nuances et de poésie, il m'apparaît plus important de dégager le fil conducteur qui semble avoir guidé la pensée de Renaudin dans sa conception. Le directeur de *Rouen Gazette* est obsédé par la séparation de Rouen en deux entités. Elles cohabitent sans se mélanger. L'une représente Rouen ville musée et l'autre Rouen grand port maritime. Il y voit d'un côté une société cultivée retranchée sur ses hauteurs et satisfaite d'un certain statu quo et de l'autre, gravitant autour du Port, une population entreprenante et dynamique ouverte vers le monde et son évolution.

L'arrivée de Krobs à "l'Océanic Bar" est un événement. L'image qu'il reçoit soudain d'une clientèle cosmopolite composée de matelots d'origines étrangères mêlée à une faune d'artistes, de bohèmes et de créateurs est pour lui une révélation. C'est, en quelque sorte, pour ce bourgeois rouennais qui transgresse les limites de son territoire une découverte comparable à celle d'un nouveau continent. Le choc produit par

la rencontre de ces deux milieux qui s'ignorent mais qui vont finalement, à travers Krobs, et "le Canadian" tisser entre eux des relations d'amitié, symbolise d'une certaine manière l'aboutissement du rêve de Renaudin : celui de réunir ces deux communautés rouennaises autour d'un même projet assurant la prospérité et l'avenir de la cité normande.

Peut-être le romancier apporte-t-il ainsi indirectement la réponse à l'exhortation qu'avait adressé le journaliste Renaudin à ses lecteurs dans *Rouen Gazette*, quatre ans auparavant, lorsqu'il écrivait : "Vous ne devez pas être seulement occupés à courir les bouquinistes et les antiquaires. La vie économique trépide aux grilles de la Cour d'Albane et le parvis est menacé "...¹⁶

Edité à Paris comme le sera, quelque temps après, le second roman de Renaudin, *Borcher, l'ermite du gratte ciel*", *l'Océanic Bar*" préfacé par Roland Dorgelès connaît un franc succès. La critique de la presse locale lui est favorable. Le chroniqueur du journal portuaire *Rouen maritime* exulte d'enthousiasme. "Jamais, écrit-il, le double aspect de Rouen n'a été aussi artistement dessiné". Quant au *Journal de Rouen*, dans sa page littéraire du mardi rédigée par René-Gustave Nobécourt, il procède, à quelques mois d'intervalle et sans complaisance particulière, à une analyse subtile et rigoureuse des deux romans de Renaudin¹⁷. Saluant le talent de l'écrivain de *l'Océanic Bar*, il souligne, le côté pictural de ses descriptions qui complètent avec bonheur celles de Jean des Vignes rouges¹⁸ et de Mac Orlan dans leurs romans intitulés respectivement *Rouen l'orgueilleuse* et *la Rue des charrettes*. Voici un livre, conclut-il, dont la lecture eut fait le bonheur de Georges Dubosc qui avait consacré ici même une chronique sur "Rouen dans la littérature".

Non moins élogieuse est la critique de Nobécourt pour *Borcher, l'ermite du gratte-ciel* jugeant que son auteur pourrait, avec cet ouvrage d'une excellente qualité, briguer le prix Renaudot.

Mais les appréciations ne se limitent pas aux journaux normands. La plupart des grands titres de la presse nationale et régionale de l'époque saluent, avec une vive sympathie, les parutions des deux romans de Renaudin. Elles valent également au jeune auteur de nombreuses lettres de félicitations dont l'une le touche particulièrement, celle du Prix Nobel de médecine, Charles Nicolle¹⁹.

UN NOTABLE

Ainsi, en moins de huit ans, l'apprenti journaliste est devenu un maître. Partout, sa personnalité s'impose et sa réputation grandit. Jeune et enthousiaste, il reçoit chez lui Mac Orlan, l'auteur prestigieux du *Quai*

*des brumes*²⁰. Invité, comme le veut sa profession à toutes les manifestations publiques, il assiste à la plupart d'entre elles. Populaire, il se fait des relations dans les milieux les plus divers. Généreux et ouvert, il est en excellents termes avec ses confrères de la presse régionale. Il se lie notamment d'amitié avec le responsable de la rédaction locale du *Journal de Rouen*, Charles Vilain. Au courant de ses travaux historiques sur la Grande Guerre, il en publie des extraits dans *Rouen Gazette* et parle de lui en terme élogieux²¹.

Partageant son temps entre la rue des Carmes où se situe le siège de son hebdomadaire et la rue des Espagnols où s'est installée récemment la rédaction de *La Dépêche*, Renaudin déploie son énergie à la promotion de Rouen. C'est ainsi que, tout naturellement, il se trouve désigné en 1937 au poste de Secrétaire général du Syndicat d'initiative, fonction qu'il exercera jusqu'en 1947.

Tout semble alors sourire à cet homme heureux dont la carrière est jalonnée de succès et pourtant autour de lui l'horizon s'assombrit. La guerre rendue inévitable va bientôt briser les rêves et ruiner les espérances...

1940 est pour Renaudin l'année de la déchirure. En quelques mois tout son univers est anéanti.

DE L'OMBRE A LA LUMIERE

En mars, éloigné de ses activités par la mobilisation, il résilie ses fonctions de directeur-gérant de *Rouen Gazette* et remet définitivement ses pouvoirs à M. Desvages. Puis, en mai et juin surviennent l'invasion, la débâcle et l'armistice.

C'est alors le dur retour à Rouen, sinistrée et occupée. Déjà frappé moralement par la défaite, Renaudin est consterné par la désolation de sa ville aimée. Son petit paradis de bohème et de romancier entre la cathédrale et la Seine n'est plus qu'un amas de ruines. "Ce réseau de voies irrégulières flanquées de vieilles bâtisses normandes qu'il décrivait comme encerclant "l'Océanic et son labyrinthe" a disparu ; la rue de l'Épicerie et ses maisons classées²² si chères à Claude Monet sont parties en fumées ; le Théâtre des Arts est une façade évidée et la rue de la Savonnerie hier si vivante, un désert où s'est fondu son joyau "Le logis des Caradas".

Quant à *La Dépêche* partiellement sinistrée, ses principaux commanditaires désabusés décident de mettre un terme définitif à son exploitation²³.

Désorienté et sans emploi, Renaudin n'est pas de ceux qui pleurent longtemps les illusions perdues. Il prend l'attitude adaptée aux circonstances. Il range son porte-plume dans son tiroir en attendant des

jours meilleurs, puis il devient employé auxiliaire au service du ravitaillement. Son ami Charles Vilain qui s'occupe du "colis du prisonnier" lui rend fréquemment visite. Bien informés sur l'évolution du conflit et ses répercussions dans l'opinion publique, dès 1943, les deux hommes nourrissent une égale espérance. Ils partageront bientôt le même secret : celui du mandat donné en 1944 à Charles Vilain, par les autorités départementales et nationales de la Résistance, de créer et diriger le nouveau quotidien *Normandie*. En vertu d'une Ordonnance du Gouvernement d'Alger du 5 mai 1944, supprimant tous les journaux ayant paru sous la censure allemande, celui-ci devra légalement se substituer au *Journal de Rouen* le jour de la Libération.

Charles Vilain a proposé à son ami de partager avec lui cette prodigieuse aventure et c'est ainsi que le 31 août 1944, Renaudin recouvre, avec enthousiasme, son activité de journaliste.

Cependant, l'euphorie des premiers jours passée, des dissensions intestines s'instaurent au sein de cet organe de presse qui, dans l'attente de la constitution d'une société regroupant les différentes "familles spirituelles" se trouve être la proie des partis.

Ecoeuré, après avoir participé à la rédaction d'une centaine de numéros, Renaudin s'écarte de ce tohu-bohu dans l'attente d'une solution d'apaisement à laquelle concourent des personnalités de diverses opinions. Elle trouvera son épilogue, fait unique dans les annales de la presse issue de la Libération, dans l'éviction brutale de Charles Vilain et son remplacement par Pierre-René Wolf qui devra ultérieurement adopter pour son journal un nouveau titre celui de *Paris-Normandie*.

REDACTEUR A PARIS ET A ROUEN

Comprenant le drame intérieur vécu par Renaudin, Pierre-René Wolf qui est aussi son ami et son ancien collègue de "Rouen 30 et la suite...", le nomme dès 1945, secrétaire général de la rédaction parisienne de *Paris-Normandie*²⁴. Il exercera cette fonction, avec lucidité, jusqu'à sa retraite en 1966.

Heureux de cette nomination qui lui confère une totale indépendance, il organise rapidement cette antenne dans la capitale où la vie parlementaire reprend ses droits. Il s'entoure des compétences voulues en matière d'information et de publicité et, renouant avec son passé, ajoute à sa tâche administrative celle de critique d'art et de chroniqueur judiciaire.

Sa vie parisienne est d'autant plus captivante qu'elle est facilitée par ses relations personnelles. Deux de ses amis dont il a, jadis, dans *Rouen Gazette* souligné le génie vont devenir pour lui de véritables "Sésames",

Marcel Dupré et Emmanuel Bondeville arrivent, en effet, à l'apogée de leur carrière. Or, l'un sera bientôt directeur du Conservatoire national de musique et l'autre, celui de l'Opéra.

Dans un Paris alors en pleine renaissance, Renaudin est invité aux vernissages des expositions les plus en vogue et aux premières des spectacles les plus prestigieux. Visitant les musées, fréquentant les cinémas, les théâtres, l'opéra et les salles de concert, il en profite pour approfondir encore ses connaissances et affiner son jugement critique. Présent dans la plupart des manifestations culturelles, il rencontre ceux qui créent l'événement et s'entretient notamment avec Dominique Plessis qui, dans une émission hebdomadaire à l'O.R.T.F., "Une saison d'opéra", fait découvrir sur les ondes, les nouvelles voix d'or.

Publiant des articles tantôt sur les auteurs, ce qui lui vaut une correspondance avec Mme Albert Roussel, tantôt sur les oeuvres et leurs interprètes, Renaudin se soucie des jeunes artistes normands qui font une carrière nationale et internationale. Vantant leurs mérites, il attire sur eux les feux de la rampe en envoyant, de la rédaction parisienne, des "scoop" à son journal *Paris-Normandie*.

Dans le domaine musical, il informe ainsi les lecteurs de l'enthousiasme des Parisiens suscité par l'audition de la petite-fille de Boieldieu, Monique de la Bruchollerie surnommée par les américains "Monique de la musique".

Il leur fait de même partager son émotion et celle de ses amis Queval²⁵ lorsqu'ils voient ensemble apparaître sur la scène de l'opéra leur fils Michel interprétant, en soliste, le Concerto pour piano en fa de Georges Gershwyn. Il les avise de la réception offerte par Georges Pompidou, à Matignon, en l'honneur notamment de Marie-Claire Bernard, violoniste virtuose et lauréate à 17 ans et demi du Concours Enesco à Bucarest. Il souligne la qualité du concert donné à la salle Pleyel par Bernard Flavigny, puis il acclame le premier prix Gabriel Fauré attribué à notre confrère de l'Académie, alors âgé de 18 ans, Philippe Davenet dont il fait revivre, quelques jours plus tard, un récital donné à la salle Gaveau.

Dans le domaine judiciaire, son activité n'est pas moindre. Assistant aux audiences de tous les grands procès d'après-guerre, notamment devant la Haute Cour de Justice, il restitue à ses lecteurs, à travers ses impressions, l'atmosphère parfois passionnelle qu'il y respire en leur offrant, au fur et à mesure, des comptes rendus précis et vivants.

Cependant, cette correspondance parisienne du grand quotidien régional ne suffit pas à contenter l'appétit rouennais de Renaudin. De retour chaque fin de semaine dans la cité normande, il se rend périodiquement, en forêt de Roumare, chez son ami Louis Fabulet, traducteur de Kipling dont il suit fidèlement les travaux et, d'une façon générale, il ne distend aucun des liens qui l'unissent à sa ville de prédilection. Les faits sont là pour l'attester :

En 1948, il fonde le "Comité Normand de l'Orgue", dont nous fêterons prochainement le jubilé, et le préside jusqu'en 1963.

En 1950, étant sociétaire du bihebdomadaire *Liberté normande*, fort de son expérience passée à la tête de *Rouen Gazette*, il fait prendre à l'assemblée générale de cette société en crise, les décisions propices à son avenir. Il propose, en effet, d'en faire un journal du 7^e jour, de lui donner pour titre *Liberté Dimanche* et d'en confier la gérance prioritaire à Roger Parment.

En 1952, répondant à l'appel du comité des amis de Flaubert, il fait, à l'Hôtel Dieu, une brillante et fort spirituelle conférence sur Charles Lapierre, le directeur du *Nouvelliste de Rouen*, un érudit de province ayant eu le rare privilège d'être l'ami et le confident de l'ermite de Croisset.

De telles références ne manquent pas d'attirer sur Renaudin les regards de l'Académie. Elu membre titulaire de notre Compagnie, il y est reçu lors d'une séance tenue en la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers, le 27 mai 1961, en présence du Préfet, du Maire, des édiles et de son ami Emmanuel Bondeville, membre associé de notre Compagnie et récent membre de l'Institut.

FESTIVAL MARCEL DUPRÉ

I^{er} RÉCITAL

donné par M. **Marcel DUPRÉ**, le Samedi 29 Mai 1948
à 16 heures, en l'église Saint-Vivien de Rouen

PROGRAMME

PRÉSENTATION dialoguée par MM. André **RENAUDIN**, au nom du Comité organisateur et Marcel **LANQUETUIT**, au nom des Anciens Elèves de M. Marcel **DUPRÉ**.

1. **Prélude et Fugue** en *Ut mineur* J. S. BACH.
exécutés par Marcel **DUPRÉ**, sur le même orgue, en 1898.

ŒUVRES EXÉCUTÉES SUR LE MÊME ORGUE
par Alexandre **GUILMANT**, en 1898

2. **3^e Rhapsodie** sur les cantiques bretons SAINT-SAËNS.
3. **Fugue et Adagio** de la **6^e Sonate**
en *Sol mineur*, dédiée à Ch. **WIDOR** GUILMANT.
4. **Deux Chorals** J.-S. BACH.
O homme, pleure tes péchés.
En toi, est la joie.
5. **Andante cantabile** de la **4^e Symphonie**. Ch. **WIDOR**.
6. **Improvisation.**

Programme annoncé par M. l'Abbé **DELESTRE**, Maître de Chapelle.
Plantes vertes et projecteurs installés par les services municipaux.
Exposition des œuvres de M. Marcel **DUPRÉ**, réalisée avec le concours des éditions Bornemann.

*Programme du 1^{er} concert du
"Comité Normand de l'Orgue"
fondé par A. Renaudin en 1948.*

L'ACADEMICIEN

La contribution de notre confrère à l'Académie est féconde et durable. Débutée par son discours en remerciement "Le Théâtre dans la cité", elle s'achève en 1994, avec la parution du livre jubilaire *Tradition et Modernité*. Dans cet ouvrage collectif, Renaudin rédige la rubrique consacrée aux relations de l'Académie avec le théâtre.

Très assidu à nos séances, dès son admission et ceci en dépit des entraves professionnelles, Renaudin suit de près la vie de la Compagnie à laquelle il apporte un souffle extérieur.

D'abord animé par ses activités parisiennes à *Paris-Normandie* jusqu'en 1966, cet apport se trouve après sa retraite relayé, momentanément, par ses responsabilités administratives à *l'Événement* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, puis conforté, pendant plus de quinze ans, par sa collaboration à *Liberté Dimanche* comme chroniqueur cinématographique, puis critique des spectacles lyriques du Théâtre des Arts.

Ses multiples interventions au sein de l'Académie, s'inscrivent dans le droit fil de sa personnalité où la curiosité chemine avec l'amour de l'art.

Tandis que son tempérament d'enquêteur soucieux d'exactitude le conduit à proposer l'élection de Gabriel Olivier, avocat parisien auteur de *La vérité historique du Courrier de Lyon*²⁶, sa passion de l'art le pousse à faire de nombreuses communications sur les poètes, les peintres et les musiciens. Il n'oublie pas non plus de fêter les centenaires des auteurs nés ou ayant vécu en Normandie.

Dès 1968, étant vice-président de notre Compagnie, il fait chapeauter par l'Académie celui de la naissance d'Alain, initiée par l'Association des Anciens élèves du Lycée Corneille. Il invite celle-ci à tenir, en l'Hôtel des Sociétés savantes récemment achevé, une séance commune qu'il place habilement sous la Présidence d'honneur du Sénateur Maire Jean Lecanuet et au cours de laquelle, devant une salle archi-comble, il fait une conférence très appréciée intitulée "Alain ou le paradoxe sur le professeur"²⁷.

Fort de cet indéniable succès, Renaudin, Président de notre Compagnie en 1969 s'empresse d'inscrire à son programme deux centenaires, ceux de la mort de Louis Bouilhet et de la naissance d'André Gide.

Si le premier ouvert au public suscite de la part de trois de nos confrères d'intéressantes communications, le second organisé de connivence avec notre Secrétaire perpétuel aux Lettres René-Gustave Nobécourt, un spécialiste de Gide, revêt un caractère exceptionnel en

conjuguant, avec bonheur, littérature et musique²⁸. Il donne lieu, en effet, à une séance inoubliable à Cuverville-en-Caux dans les salons du château où, son hôtesse, Madame René Bouffet accueille le public avec délicatesse.

Au cours de cette manifestation à laquelle Renaudin apporte sa note personnelle, l'Académie et ses nombreux invités vivent en commun, à proximité de "la porte étroite", un moment d'intense émotion en écoutant Nobécourt évoquer avec finesse Madeleine et André Gide et Philippe Davenet, notre actuel Confrère, interpréter au piano, avec l'extrême sensibilité d'un virtuose, des oeuvres de Frédéric Chopin.

Quelques années plus tard, deux autres centenaires sont pour Renaudin prétexte à des réflexions personnelles. Il fait ainsi pour l'année Flaubert, en 1980, une communication sur la "genèse de Salammbô" et rédige, en 1982, un propos intitulé "Bohème des mers, bohèmes des rues" pour le centième anniversaire de la naissance de Mac Orlan. Dédié au créateur du "fantastique social" dont le réalisme trouvera sa consécration dans les poèmes de Jacques Prévert, cette éloge fournit à Renaudin une occasion nouvelle de faire revivre "ce petit monde de la rue des Charrettes"²⁹ où "le violon tissait une robe d'innocence à des filles de marins".

Partageant les joies et les peines d'une Institution soumise aux aléas de l'existence, André Renaudin accueille au sein de notre Compagnie trois nouveaux membres : un musicien, le chanoine Robert Delestre ; un artiste peintre, Gaston Sebire ; un grammairien, Maurice Rémy.

A chacun, il a adressé un discours en réponse parfaitement adapté à la singularité de leurs oeuvres.

André Renaudin a eu, par contre, le triste devoir de rendre un hommage posthume à sept de nos membres disparus : René Fauchois, Maurice Pellet, Jean des Vignes Rouges, Marcel Dupré, Gabriel Reuillard, André Quevauviller, Emmanuel Bondeville.

Conscient du rayonnement dont doit faire preuve une Académie régionale, Renaudin participe à la rédaction collective du livre qu'elle édite, en 1977, sur le Palais de justice en écrivant le chapitre intitulé "Les fusillés des pas-perdus".

Soucieux du prestige de notre Compagnie, étant Président, il accueille avec une parfaite civilité, dans le salon de l'Académie, Louis Pasteur Vallery-Radot de l'Académie française venu déposer, à Rouen, sa correspondance avec Charles Nicolle. Par sa prestance, André Renaudin, devant un public choisi, concourt à la haute tenue de cette séance où le docteur Pierre Nicolle souligne le talent "d'épistolier" de son père et où le petit-fils de Pasteur évoque en Charles Nicolle un homme de caractère.

LES HONNEURS

André Renaudin est honoré de son vivant pour ses diverses activités. Homme de lettres et romancier, il est fait Officier des Palmes académiques. Polémiste et journaliste, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Militant syndicaliste, il est appelé en 1968, à la Présidence, à Paris, de l'Association nationale des Journalistes républicains.

Tels furent, Mesdames, Messieurs, mes chers Confrères, les divers aspects de la vie intellectuelle et sociale d'André Renaudin.

Fidèle aux vertus républicaines et soucieux de ses devoirs de citoyen, il vécut, simplement, une existence en harmonie avec ses convictions.

Attentif aux besoins des autres, généreux pour les siens et envers ses amis, il encouragea toujours les jeunes et plus particulièrement ceux des milieux les plus modestes ou en situation difficile, à développer leur talent.

Aussi, est-ce à l'homme de coeur que je dédie ces derniers mots en renouvelant, au nom de l'Académie dont je suis, ce soir, l'interprète, auprès de ses enfants et petits-enfants, l'expression de ses condoléances émues.

NOTES

1. Voir discours en réponse de M. André Haumesser lors de la réception d'André Renaudin à l'Académie le 27 mai 1961. Il faut bien dire que Renaudin dans *Rouen Gazette* n'avait pas toujours, loin s'en faut, la plume "tendre". Il avait égratigné Haumesser, comme il avait malmené d'ailleurs le conservateur du musée des Beaux Arts, Fernand Guey. Renaudin fit, par la suite, amende honorable auprès de ses deux confrères de l'Académie.
2. Jules Renaudin fut Commissaire central à Rouen entre les deux guerres (1918-1924).
3. Mac Orlan, de son vrai nom Pierre Dumarchais, débuta sa vie professionnelle comme correcteur à l'imprimerie de *La Dépêche de Rouen*.
4. Voir *La Dépêche de Rouen* des 8 mars et 1er octobre 1923.

5. De son vrai nom Emile Chartier, Alain ne fut que deux ans professeur de philosophie au lycée Corneille (1901-1902) avant d'être nommé au lycée Condorcet et c'est de Paris qu'il envoya à *La Dépêche de Rouen*, "ses Propos". Après avoir été "du dimanche" puis "du lundi" ceux-ci devinrent quotidiens sous le titre "Propos d'un normand" à partir de 1906. La légende affirme que pour être libre de "ses Propos" Alain refusa toujours d'être rétribué.
6. Publié en couleurs par Henri Desfontaines, éditeur à Rouen dans les années vingt, "Rouennais" regroupait les caricatures de plus de soixante rouennais : journalistes, hommes politiques, avocats, romanciers, poètes, artistes peintres etc.
7. Sur cette affiche on distinguait une dizaine de notables. Y figuraient notamment Georges Métayer, futur Maire de Rouen, Jean Lafond, directeur du *Journal de Rouen*, Fernand Destin, directeur de *La Dépêche*, André Lafond et Georges Dubosc respectivement Directeur administrateur et rédacteur du *Journal de Rouen*, Pierre-René Wolf, imprimeur et futur Directeur de *Paris-Normandie* et André Marie, avocat et futur Président du Conseil des Ministres.
8. Ce grand concert de musique symphonique dont le programme incluait aussi des oeuvres de Berlioz, Wagner et Chabrier fut organisé à l'initiative de l'U.N.C. (Union nationale des Combattants) au Cirque de Rouen, place du Boulingrin en mars 1928. Pour l'exécution du chœur final de la 9e symphonie "L'hymne à la joie", il avait été fait appel au Concours de trois grandes chorales rouennaises de l'époque : "L'accord parfait" d'Albert Dupré, "La cantate" de Jules Lambert et "Les chœurs mixtes" d'André Haumesser. Le tout représentait avec l'orchestre un ensemble de plus de trois cents exécutants.
9. Le 10 novembre 1978, lors de l'inauguration de la réplique du buste de Georges Dubosc dont l'original en bronze avait été enlevé par les Allemands pour être fondu en même temps que ceux de Flaubert, Boïeldieu, Armand Carrel, Pouyer Quartier etc. Renaudin, au cours d'une allocution dont il me remit immédiatement le texte, devait revendiquer cette belle action de *Rouen Gazette*.
10. Connaissant l'aversion de Georges Dubosc pour les conventions mondaines en général, et en particulier pour les démarches ayant un caractère de "brigue", l'Académie de Rouen dans son désir unanime de le compter parmi ses membres, l'avait exceptionnellement dispensé des visites préalables à ses futurs confrères, sa notoriété étant, disait-elle, suffisante.
11. Erudit, imbu de littérature française et étrangère, René Trintzius, homme de lettres, avait un esprit pétillant et enjoué doublé d'un sens prémonitoire. Très apprécié dans les soirées où il était à la fois un fin causeur et un "bout-en-train", il entretenait des relations avec les

- directeurs du *Journal de Rouen* et de *La Dépêche*, journal où il écrivait parfois la chronique littéraire.
12. Série d'articles rédigés sous ce titre par Paul Girardeau.
 13. *Histoire de Rouen en 800 photographies*, tome deux (1900-1939), page 162.
 14. Les mémoires de "l'oseille" fidèlement recueillies et mises au point par Louis Garros ont été publiées en plusieurs épisodes par *Rouen Gazette* en 1932.
 15. Voir *L'Océanic Bar*, page 27, la description d'une soirée Wagnérienne au Théâtre des Arts (le Crépuscule des Dieux).
 16. *Rouen Gazette* du 27-09-1924.
 17. *Journal de Rouen* des 13 mai 1930 et 17 novembre 1931.
 18. Jean des Vignes Rouges (1879-1970), pseudonyme du Colonel Jean Taboureau, fut l'auteur de nombreux ouvrages. Il fut élu au sein de notre Compagnie en qualité de membre correspondant en 1924 et reçu par Colette Yver.
 19. Parmi les principaux journaux qui indépendamment de la presse spécialisée firent état des parutions des romans de Renaudin, il convient de citer notamment : *Paris-Soir*, *L'intransigeant*, *Le Matin*, *Le Quotidien*, *L'Oeuvre*, *Le Peuple*, *Le Canard enchaîné*, *Le Petit Provençal*, *La Petite Gironde*, *Le Cri de Lyon*, *L'Eclaireur de Nice...*
 20. Les deux romanciers se rendirent ensemble, avec leurs épouses, au Val de la Haye, par le bateau à aubes de la Bouille.
 21. Voir notamment *Rouen Gazette*, années 1928 et 1939.
 22. La rue de l'Épicerie contenait quatorze maisons des XVI^e et XVII^e siècles classées "monuments historiques".
 23. Entreprise difficilement viable, *La Dépêche de Rouen*, journal de standing mais au tirage limité, avait eu recours à des emprunts obligataires importants souscrits par ses grands confrères de la presse radicale. Or ceux-ci avaient revendu la plupart de leurs titres au *Journal de Rouen* si bien que ce dernier était devenu l'un des principaux créanciers de son concurrent local.
 24. Ce geste envers Renaudin était également l'occasion d'associer plus étroitement le parti radical à la Direction de *Paris-Normandie*.
 25. Très bon accordéoniste, Roger Queval, le père de Michel Queval était l'animateur, à Rouen, de nombreuses fêtes populaires.
 26. André Renaudin souhaitait à cette occasion, associer l'Académie de Rouen à une oeuvre de réhabilitation judiciaire en faveur de Joseph Lesurque exécuté alors qu'il figurait en surnombre sur la liste des coupables. Gabriel Olivier soutenu en l'occurrence par Maître Maurice Garçon de l'Académie française et Antoine Besson, ancien Procureur Général près de la Cour de Cassation en avait, en effet, mis en route la procédure.

27. Publiée intégralement dans le bulletin "Notre Vieux Lycée", n°130 de février 1969, cette conférence originale est très documentée. Elle révèle notamment comment Alain qui avait fait ses débuts de journaliste amateur dans le journal radical *La Dépêche de Lorient* en était venu à collaborer régulièrement à *La Dépêche de Rouen* sans jamais s'être rendu à la rédaction de ce journal.
28. Voir dans le *Précis des Travaux de l'Académie de Rouen* de 1989 l'hommage rendu par l'auteur à René-Gustave Nobécourt, les pages 317 à 320.
29. Sous ce titre, en mars 1979, dans le cadre d'une exposition organisée par les Amis rouennais des Arts, à la Chambre de Commerce et consacrée au quartier de la rue des Charrettes et de la Savonnerie avant 1940, Renaudin avait fait une causerie avec projections.

CHARLES SCHNEIDER

1907-1997

Charles Schneider nous a quittés en novembre 1997. Il était presque le plus ancien parmi nous, et sauf ces derniers mois, nous avons eu la chance de le voir souvent, comme simple confrère d'abord, comme président en 1970, puis comme trésorier pendant presque dix ans, de 1980 à 1991 : trésorier de tout repos pour ses présidents successifs tant il gérait avec sérénité et clarté, tout aussi bien le budget propre que le fonds réservé aux prix annuels. S'il "communiqua" relativement peu, au sens académique du terme, il nous faisait part, collectivement, ou en particulier, de ses multiples recherches. C'était le plus souvent par une simple allusion. Toujours précis, avec une certaine malice, il nous décochait quelques détails qui nous laissaient muets, incapables que nous étions de rivaliser sur des sujets qu'il était seul à connaître. Toujours en mouvement, il ne s'attardait pas.

S'il évoquait volontiers ses préoccupations présentes, il parlait peu de son passé, et c'est grâce aux témoignages de ses fils mais aussi de ses confidents de jeunesse, Robert Flavigny, René Herval, que nous pouvons le connaître un peu mieux. Les archives de l'Académie contiennent heureusement le rapport circonstancié fait par René Herval en 1961 en vue d'un vote de félicitations. Au moins ne pouvions-nous pas douter de son attachement à notre région, plus particulièrement à sa ville de Grand-Couronne, et à ses origines lorraines, qu'il aimait évoquer.

Charles Schneider est né à Frouard, à côté de Nancy, le 8 avril 1907, et c'est à l'école communale de cette petite ville qu'il fit ses premières classes ; il en sortit en 1920 avec le certificat d'études primaires. Aussitôt il commença à travailler, à l'âge de treize ans, comme employé de bureau aux Hauts Fourneaux de Montalaire. Mais déjà l'animait le désir de comprendre, qui le caractérisa toujours. Il entra alors, en 1923, à l'Ecole d'apprentissage des Mines et Aciéries de la Marine, à Homécourt, où il eut un emploi de modeleur-fondeur, tout en suivant des cours par correspondance qui lui donnèrent un C.A.P. de dessinateur industriel. 1927-1928 : Charles Schneider effectue son service militaire au 3e Régiment du Génie, et le termine avec le grade de sergent et le diplôme d'artificier-démineur de l'Ecole pyrotechnique de Bourges. Puis il revient aux Aciéries de la Marine comme dessinateur industriel, et après d'autres cours par correspondance, comme contremaître de fabrication, spécialiste de la distillation des goudrons de houilles.

Cherchant à faire toujours mieux, notre futur confrère, qui entre temps avait épousé, en 1930 une amie d'enfance, pour ne pas dire de berceau, Solange Chatin, entra en juin 1933 au service de la Société anonyme des pétroles Jupiter, qui devint par la suite la Compagnie de raffinage Shell-Berre, en tant que chef opérateur. C'est ce qui l'amena à Grand-Couronne, qu'il ne quitta plus. Parallèlement, il fut alors pendant deux ans élève ingénieur à l'Institut de Chimie, ce qui lui donna en 1939 un poste d'ingénieur de cracking.

Maintenu à son poste comme affecté spécial à la raffinerie en 1939, c'est lui qui le 9 juin 1940, mit à feu les stocks de la raffinerie pour les soustraire aux Allemands, selon un procédé qu'il avait mis au point. Puis c'est l'exode à Pauillac, en Gironde ; le retour à Grand-Couronne pour subtiliser, non sans risques, les dossiers du personnel contenant mention des appartenances politiques ou religieuses, laissés malencontreusement dans l'usine occupée par la 5e Panzer ; ensuite quelques années d'une activité sans doute moins intéressante, le service de carbonisation, entendez la fabrication de charbon de bois, qu'il contribua à organiser, comme chef de région, en Normandie puis dans l'Yonne. Ces chantiers de carbonisation hébergeaient une centaine de réfractaires au S.T.O., à qui M. Schneider fournissait des faux papiers et des cartes d'alimentation. Activité de résistance discrète, par définition, et dont il aurait pu certainement nous révéler bien d'autres aspects. Trois fois il fut convoqué par la Gestapo, sans conséquences graves heureusement. Pourtant à l'un de ses interrogatoires, il avoua sereinement avoir caché sa mère recherchée pour son activité dans la Résistance, puis l'avoir incitée à s'enfuir et ce, par pur devoir filial. Et toujours Charles Schneider travaillait, étudiant maintenant le droit, l'économie, les finances.

Aussi n'est-ce plus comme métallurgiste ni comme chimiste qu'il revint à la société Shell, mais comme responsable de services administratifs. Il y étudia alors les prix de revient, les salaires, devint chef du contentieux, avant d'être en 1951 adjoint puis chef d'exploitation. En 1955 enfin, il devenait Directeur administratif, ce qu'il resta jusqu'à sa retraite en 1967.

Voilà pour la carrière et la formation professionnelles.

René Herval rappelait que c'était le hasard d'une conversation avec Charles Schneider sur l'impératrice Mathilde qui avait entraîné la vocation de ce dernier pour la recherche historique et archéologique. Mathilde, petite-fille de Guillaume le Conquérant, fille d'Henri Beauclerc, et épouse de l'empereur Henri V, avait en effet concédé un jour aux habitants de

Couronne les récoltes de deux grandes prairies. Mathilde, "Mahaut l'Emperesse" comme on l'appelait, fut le sujet du discours de réception de Charles Schneider à l'Académie¹. Il se plaisait à rappeler qu'elle avait été l'impératrice de ses aïeux lorrains. Elle fut aussi le pivot de ses recherches historiques et archéologiques.

Mais plus directement, ce furent, à l'occasion de la recherche de terrains pour la Shell, la découverte d'une léproserie du XVI^e siècle en face du château du Grésil, à Moulineaux, puis, lors de promenades dans la forêt de la Londe proche et des débuts de la construction de l'autoroute en 1958, la redécouverte du gisement gallo-romain de la Mardote, oublié depuis 1910, qui révélèrent son intuition et ses talents d'archéologue : une mare pavée, des restes de sépultures à incinération, une villa, un mégalithe, les substructions d'un *fanum* furent successivement découverts de 1958 à 1968². Dans la même forêt de la Londe, M. Schneider s'est intéressé au système défensif pré-romain d'Orival, qui barrait la presque île formée par la boucle de la Seine entre le Grand Aulnay et le Nouveau monde. En 1962 enfin, des fouilles de sauvegarde dans la forêt du Rouvray lui firent découvrir dans un chaudron un trésor de 4 700 pièces de monnaies romaines ; la moitié revenait à l'Etat ; il fit don au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de l'autre moitié.

Un peu plus loin, à Caudebec-lès-Elbeuf, un horticulteur, M. Chevrier, avait découvert en 1962 sur son terrain, partie de l'antique localité d'*Uggade*, des corps séparés de leur tête, ces dernières enterrées face contre terre et recouvertes d'une poterie. Charles Schneider fit là pendant plusieurs années, avec son fils Dominique, et avec un autre archéologue, M. Jacques Calais, des fouilles systématiques, dont il présenta régulièrement les résultats à la Commission des antiquités. Les rites étranges que révélaient ces crânes recouverts l'amènèrent à la publication de plusieurs articles³, l'ensevelissement face contre terre à des rapprochements avec ce qu'en avait dit Edouard Salin sur les pratiques funéraires de l'époque mérovingienne. Comprendre, rapprocher des observations faites ailleurs et par d'autres : dans ce domaine comme dans d'autres nous retrouvons la curiosité de notre confrère. Curiosité qui semblait l'entraîner dans toutes les directions, et qui cependant le ramenait toujours à deux centres d'intérêt homogènes : la région de Grand-Couronne à Elbeuf et la Lorraine. Sainte Vaubourg le retint parce que la légende voulait que la sainte ait traversé la Seine à pied sec pour venir prier dans l'église de Couronne, signe de la présence d'un lieu de culte dès le VIII^e siècle ; l'étude des ossements d'hommes et de bovidés ramenés par les dragages dans la Seine en 1968 l'amènèrent à l'île Sainte-Catherine, ancienne *Torholm*, de *Corholm* comme Couronne ; en 1989

s'il nous fit une communication sur un grand secrétaire de l'Académie au XVIII^e siècle, c'est parce qu'il s'agissait d'Haillet de Couronne ; et c'est à l'origine de l'église de Grand-Couronne encore que fut consacrée sa dernière communication, lors du colloque sur saint Martin de novembre 1997. Symboliquement, il l'avait fait lire par l'un de ses fils, le colonel Schneider, comme pour assurer la continuité.

Le lien avec la Lorraine pouvait être assuré par le duc d'Elbeuf, Charles de Lorraine. Il l'était aussi par Jeanne d'Arc et sa famille, sujet, notamment, d'une communication à l'Académie de Caen publiée en 1988⁴.

Sa compétence en matière d'archéologie ne devait pas tarder à être reconnue. Nommé à la Commission départementale des antiquités en 1961, peu avant d'être reçu à l'Académie, il fut en 1964 désigné par l'abbé Graindor, directeur des Antiquités préhistoriques de Normandie, pour coordonner en Seine-Maritime les découvertes préhistoriques, et devint en 1966 le correspondant officiel de la Direction. Déjà M. Herval l'avait introduit à la Société normande d'études préhistoriques, dont il fut le président, à l'Association normande, à la Société des antiquaires de Normandie, à la Société de l'histoire de Normandie. Il fut aussi, on l'imagine bien, président de la Société d'histoire de Grand-Couronne. Charles Schneider était encore membre titulaire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, et de la Société des écrivains normands. Chevalier des Palmes académiques, officier dans l'Ordre national du Mérite, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1974.

Dans son discours en réponse, René Herval s'était interrogé sur la porte de l'Académie qu'il convenait de lui ouvrir : celle des Sciences, convenant à l'ingénieur, celle des Arts puisqu'il se révélait volontiers peintre et sculpteur, celle des Lettres puisque déjà préhistorien, il devenait historien par son discours de réception et juriste grâce à ses études les plus récentes.

Il publia une seule note scientifique dans notre Précis, en 1966 "L'absorption du benzo-3.4. pyrène par le calcaire"⁵. Ce titre n'est guère adapté puisque le calcaire étudié est celui des valves d'huîtres et ses premières investigations avec le docteur Mallet partent de l'examen de coquilles du III^e siècle provenant de fouilles gallo-romaines de la colline de Moulineaux qui contenaient cent fois plus du polluant cancérigène que les moules et coques du littoral du Calvados. En fait cette brève

communication est toute à l'image de Charles Schneider ; elle ne résout rien mais fourmille de pistes de recherches dont chacune aurait pu être un sujet pour autant de jeunes chercheurs scientifiques. Dix ans plus tard, les universitaires rouennais s'intéressaient à un autre polluant, le lindane, non plus dans les valves mais dans les tissus mous des Mollusques comestibles.

Cependant cet attrait pour les sciences l'entraîna sur d'autres pistes, si bien qu'après avoir entretenu notre Académie de la pollution des eaux de la Seine, en 1963, il travailla au sein de l'Agence de l'eau et du Comité de bassin Seine-Normandie, ce qui permit à l'un de nous de faire sa connaissance en 1969. Bien plus tard, ayant survolé la République de Djibouti, grâce à son fils Dominique, il nous en entretint, en 1982, parfaitement conscient de l'intérêt géodynamique majeur du triangle des Afars. Enfin, sa dernière communication orale, "La conquête de la lune", tint lieu de divertissement, lors de la séance de la remise des Prix en 1990, grâce à la projection de diapositives de la NASA, soigneusement commentées.

Autodidacte, chimiste, archéologue et historien, savant, Charles Schneider fut aussi philatéliste. Il s'intéressa à l'ébénisterie, à la pyrogravure, fit de la peinture à l'huile (vers 1946-1950), de la généalogie, avec l'un de ses fils, remontant jusqu'au XV^e siècle dans la recherche de ses ancêtres. Mais il fut aussi soucieux de ses contemporains : les hommes, sa petite ville et ses institutions. Il ne retenait pas ses connaissances. Les premières fouilles de la Mardote furent faites avec des élèves du Collège technique de Petit-Couronne, les prospections en Seine de 1967 avec des appelés du 3^e Régiment du Génie, et je pense que ce ne fut pas seulement pour bénéficier d'une main-d'oeuvre gratuite. Parmi sa bibliographie très dispersée, un article de deux pages sur *Les origines de Grand-Couronne* paru dans le *Bulletin municipal* d'octobre 1977 est un modèle de vulgarisation sérieuse, d'érudition à la portée de tous. Il fut aussi bien administrateur du Comité interprofessionnel du logement que du Collège technique de jeunes filles de Grand-Couronne. Pendant trente ans il présida le Syndicat intercommunal des transports scolaires, où l'avait délégué le conseil municipal de sa commune. Il évoquait volontiers ses nombreuses présidences. Les vice-présidences de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Comité de bassin Seine-Normandie étaient peut-être celles auxquelles il attachait le plus d'importance. Membre du Comité national de l'eau, il fut aussi président des Industriels riverains de la basse Seine, et de la Fédération nationale des associations de riverains et utilisateurs industriels de l'eau. Curieux de tout, oui, mais avant tout

soucieux du bien public : "J'avais soigneusement préparé ma retraite, écrivait-il à l'un de nos présidents, l'histoire et l'archéologie avaient une large part dans mes projets, mais je me suis trouvé entraîné dans une autre voie où, paraît-il, mon expérience pouvait rendre plus de services à la collectivité : ... la protection de l'environnement et plus particulièrement de l'eau". Près de vingt ans plus tard, il réagissait encore ainsi, mettant à profit ses observations sur l'un de ses maux, le saturnisme, plutôt que de s'en plaindre, en provoquant une étude au bénéfice de ses concitoyens de Grand-Couronne.

L'éclectisme de Charles Schneider lui permit aussi de rédiger des notices nécrologiques d'académiciens assez différents mais tous très actifs : en 1970, Eugène Le Graverend, membre titulaire, ancien directeur des Jardins et promenades de la ville de Rouen ; en 1972, celle de son mentor René Herval, directeur de banque, poète et littérateur ; en 1979, Charles Brisson, membre correspondant, conservateur du Museum d'histoire naturelle d'Elbeuf, et enfin, en 1989, celle de Michel de Boüard, membre associé, titulaire de la chaire d'Histoire de la Normandie et des Antiquités nationales à l'Université de Caen.

Nous n'aurons garde d'oublier dans cet hommage Madame Schneider, toujours fidèle, au rang des dames, dans nos séances publiques, et dont nous avons gardé le meilleur souvenir. Nous savons qu'il s'appuyait beaucoup sur son affection, et qu'il a difficilement supporté sa disparition en 1996.

Intelligence active, ténacité dans l'effort, rayonnement : les expressions employées par René Herval dans sa présentation de Charles Schneider à l'Académie en 1961 devaient rester vraies toute sa vie. Depuis quelques mois, M. Schneider continuait à communiquer avec les uns et les autres par téléphone. Il donnait des nouvelles de ses maux avec philosophie et objectivité, semblant pris surtout par l'intérêt des observations scientifiques dont ils lui donnaient l'occasion. Surtout il nous entretenait de nouveaux projets. Il est mort, comme il a vécu, au travail, le 27 novembre 1997, une grande tâche accomplie.

François BURCKARD - Pierre HOMMERIL

NOTES

1. *L'impératrice Mathilde dans l'histoire et dans la légende*, dans *Précis... de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1960-1962*, p. 141-162.
2. *Bulletin de la Commission départementale des antiquités...*, t. 27 (1968-1969), p. 100-101 ; - *Les fouilles de la Mardote, forêt du Rouvray (Seine-Maritime)*, dans *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. 37, fasc. 2, p. 38-41.
3. *Inhumations rituelles d'époque gallo-romaine à Caudebec-lès-Elbeuf*, dans *Annales de Normandie*, 15e année (1965), p. 437-446 ; - *Les rites funéraires de l'antique Uggade*, dans *Bull. de la Société normande d'études préhistoriques*, t. 39, fasc. 2 (1968), p. 91-108 ; - *Etranges rites funéraires d'époque gallo-romaine à Caudebec-lès-Elbeuf*, dans *Revue des sociétés savantes de Haute-Normandie*, t. 40 (1965), p. 77-78.
4. *La famille de Jeanne d'Arc et sa descendance. Les opuscules de Charles du Lis [un descendant du frère de Jeanne]*, dans *Mémoires de l'Académie... de Caen*, t. 26 (1988).
5. *L'adsorption du benzo-3.4. pyrène par le calcaire*, dans *Précis... de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1966*, p. 311-315.

Paul GUTH

1910 - 1997

Un trait de caractère situera l'original, l'insaisissable Paul Guth : il fut toujours en admiration devant un animal, le porc !

Pour lui, "le cochon représentait l'un des sommets de l'intelligence, de la générosité, de la vie". Tel était le modèle de cet intellectuel extrêmement populaire en France, qui reçut des monceaux de lettres et que l'on arrêtait dans la rue pour en obtenir une signature.

Pyréénéen, il naquit près de Tarbes, à Ossun où, de son vivant, le groupe scolaire porta déjà son nom. D'origines on ne peut plus humbles, petit-fils d'un paysan cousin de Bernadette Soubirous, fils d'un modeste mécanicien bientôt installé à Villeneuve-sur-Lot, le jeune Paul actionnait le jeudi "le soufflet de la forge", remboursant de la sorte ainsi que par le Prix d'Excellence obtenu avec une belle régularité, une petite partie des sacrifices consentis par ses parents pour le maintenir au collège.

Toute sa scolarité sera poursuivie à l'aide de bourses, même lorsqu'il viendra faire ses études de Lettres à Paris, à Louis-le-Grand, en compagnie de Thierry Maulnier, Yann Quéfellec, Robert Brasillach ou Léopold Senghor. En 1937 ses efforts de galérien seront couronnés par l'agrégation.

La courte carrière universitaire, 10 ans seulement, de Paul Guth commencera par Dijon (1934/35), se poursuivra à Rouen durant 2 ans et s'achèvera à Janson-de-Sailly où il eut pour élève un certain Valéry Giscard d'Estaing et où deux graffiti demeurent sans doute sur des bancs de l'amphi : "Guth est un chic type", "Guth, cinglé de littérature"... "Je voulais que, quand on entre dans la classe, on reçoive une gifle de lumière" proclamait ce professeur assez spécial qui osait parler argot lorsqu'il traitait de François Villon, ce "loubard". Et cet enseignant -qui osait demander aux parents de tenir un cahier de l'attitude de leur fils à la maison !- posa là sa robe et sa toge à cause de "sa gorge en papier de soie" pour devenir journaliste, chroniqueur, pamphlétaire, romancier, touche-à-tout spirituel et apprécié, ce qui fit de lui "un perpétuel heureux", selon sa propre formule. En 1981, il assistera à Paris à la soutenance de la thèse de doctorat d'Anne Pons consacrée à "Paul Guth ou la passion de l'Education".

Auteur d'une soixantaine d'oeuvres, on se doit d'en dégager ses écrits consacrés à *Jeanne la Mince* (1960-1963) et surtout à la série des *Naïfs* (1953-1960). Les Naïfs ne laissèrent personne de marbre, de Bourvil qui connaissait par coeur des passages entiers du *Saint Naïf*, à Michel Serrault qui incarna, au cinéma, le *Naïf aux 40 enfants*. Ne pouvant tout évoquer, nous ne saurions taire, nouvelle pointe d'humour, *La Tigresse* (1985) : une vraie tigresse qui tombe amoureuse de son dompteur... Ce qui n'ira pas sans émotions, à cause d'une trapéziste pareillement séduite par l'homme au fouet !

Paul Guth se révoltera, dans sa *Lettre ouverte aux futurs illettrés* devant "le massacre et le carnage que l'on fait de l'enseignement du français". Il aura cette formule cinglante : "Hier les analphabètes étaient ceux qui n'allaient pas à l'école. Aujourd'hui ce sont ceux qui en sortent". Un peu chagrin de n'avoir pas été élu à l'Académie Française, Paul Guth lui adressa, au cours des années 80, un *Discours de Déception*. Il se sentit plus heureux lorsque le Président Pompidou lui donna "de façon adorable" la rosette de la Légion d'Honneur.

Ce fut l'un de nos écrivains les plus titrés, nous pourrions dire qu'il fut "un Homme de Distinctions" :

- Prix du Théâtre en 1946 pour *Fugues*
- Prix Courteline en 1953 pour *Mémoires d'un Naïf*
- Grand Prix du Roman de l'Académie Française en 1956
- Grand Prix littéraire de la Ville de Paris en 1965
- Grand Prix littéraire de Monaco pour son Oeuvre en 1973
- Prix du Roman français en 1975 pour *Chat Beauté*
- Prix Jean Cocteau en 1976
- Grand Prix littéraire de l'Académie Française en 1978
- Prix Chateaubriand en 1984
- Grand Prix de la Société des Arts, Sciences et Lettres en 1985

Plume rarement complaisante, surtout en matière de critiques littéraires, Paul Guth maniait pourtant parfois la gentillesse, mais "sous un glacis de courtoisie sucrée, il avait la sauvagerie du chat". Cela fit un jour écrire à André Renaudin notre Confrère : "Sa malice gasconne parle chez lui plus vite que n'agit sa patte de velours ... c'est un félin qui s'ignore".

Pourquoi avoir évoqué Paul Guth en notre Salon ?

Parce que ses attaches rouennaises furent évidentes ! Professeur de Français/Latin/Grec au Lycée Corneille d'octobre 1935 à juillet 1937, il

résida d'abord, en célibataire, rue Charles de Beaurepaire, sa fiancée enseignant le dessin à Grasse. Puis, marié, il partagea avec sa jeune épouse nommée à l'E.P.S. de garçons de Rouen un logement rue Damiette.

En plus de son service au Lycée, il donna à l'Ecole des Lettres un cours sur Marcel Proust. Le journal du 14 février 1937 annonça "cette étude à la fois ingrate et redoutable : Marcel Proust". Mais, là aussi, Paul Guth réussit excellemment.

Avant qu'il prononce, le 13 juillet 1937, le discours des Prix du Lycée en présence du Préfet et de ses Collègues en robe, il s'était, en avril 1936, écrié devant ses 32 élèves (dont André Danet) : "Mes 40 enfants, retrouvons-nous dans 10 ans". Effectivement, en avril 1946, ils étaient presque tous là. "Ils se sont mis en rangs. Je leur ai dit : les petits devant, les grands derrière ... Et ils m'ont raconté leurs blessures, leurs morts". En 1981 encore, mais à la Sorbonne cette fois, les "40 enfants" (ou presque) seront présents pour la soutenance de thèse d'Anne Pons. En créant le "*Naïf*", Paul Guth utilisera ses souvenirs rouennais. Cela n'échappa point à notre regretté Confrère Gabriel Reuillard écrivant : "C'est la silhouette du professeur actif".

Elu Membre Associé de notre Compagnie, il y fut reçu le 17 novembre 1984 sous la présidence de Maurice Rémy. Il prononça un discours brillant, un beau récit, un feu d'artifice émotionnel, de "sa voix chaleureuse comme un poêle ronronnant" : "*Un professeur d'autrefois au Lycée Corneille*". Sans nul doute l'adverbe de temps (autrefois) occupait alors le centre des pensées de l'orateur. Le président Rémy avait intitulé "*Variations académiques*" un remarquable discours en réponse brossant un vivant tableau de la jeunesse du nouveau Confrère, en empruntant autant de souvenirs touchants à sa propre vie qu'à celle de Paul Guth. Et nous extrayons quelques lignes de ces souvenirs "d'enfance dans une pauvreté certaine, assez loin de la misère pour n'être ni écrasante ni avilissante, mais suffisamment marquée cependant pour donner du prix aux moindres choses et, de bonne heure, inviter à l'effort".

"Donner du prix aux moindres choses", n'est-ce pas ce que nous enseigne l'Oeuvre de Paul Guth, cet homme simple dont nous venons d'évoquer la mémoire, et dont notre Compagnie saura toujours s'enorgueillir de l'avoir accueilli en son sein.

Bernard BOULLARD

Jean FOURNÉE

1908-1997

Le Docteur Jean Fournée, disparu le 24 mai 1997 était membre correspondant de notre Académie depuis 1978.

Il était né à Flers le 1^{er} juin 1908. Elève modèle, il passe son certificat d'études à 10 ans et son baccalauréat à 14 ans en 1922, puis, attiré par la médecine, il fait ses études à la Faculté catholique de Lille, couronnées par le doctorat en 1935. Médecin dans une unité d'artillerie en 1939-1940, puis démobilisé, il s'installe à Paris en 1942 où il se spécialise dans la médecine du travail.

Dès cette époque, il consacre beaucoup de temps aux recherches d'archives et commence à publier des articles dans diverses revues et tout spécialement le bulletin "Les Normands de Paris". Aussitôt la guerre finie, il fonde la Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes et une autre association qui donnera naissance à la revue "Le Viquet" consacrée aux parlers normands.

Sa préoccupation essentielle est la connaissance de la Normandie ancestrale dans ses aspects les plus quotidiens des arts, traditions et cultes populaires. Sa grande culture religieuse et sa qualité de médecin lui permettront d'acquérir une vue pénétrante sur la dévotion aux saints locaux dont beaucoup étaient invoqués pour leurs dons de guérisseurs. Le docteur soulignait, non sans humour, qu'il ne fallait pas pour autant médire de ses confrères des temps lointains. L'oeuvre érudite de Jean Fournée est considérable, fondée sur des recherches incessantes lui permettant d'accumuler une documentation immense. Dans un livre d'hommage publié en 1979, 420 rubriques sont déjà répertoriées, dont ses premières études sur l'abbaye de Belle-Etoile proche de son lieu de naissance, et sur les seigneuries de la région de Vire.

Son ambition était de dresser un véritable inventaire des saints normands et de leurs lieux de culte, ainsi que de leur iconographie. Car, outre ses qualités d'écrivain, le Dr Fournée était un dessinateur talentueux (je l'ai appris récemment).

Son oeuvre, poursuivie pendant de longues années est "Le culte populaire des saints en Normandie" au premier plan desquels il place évidemment la Sainte Vierge, si souvent invoquée pour la guérison des

malades et si constamment représentée dans nos églises. Parmi tous les saints étudiés, citons Saint-Marcouf, Saint Evroult, Sainte Opportune, sans oublier Saint Martin, de renommée européenne, et tellement présent dans notre province.

Le Dr Fournée faisait partie de ces gens généreux qui aiment diffuser largement leur savoir grâce à des conférences, des articles, des communications diverses, ainsi à "Connaître-Rouen, ce qui me donna l'occasion de le rencontrer. Il s'intéressait à tout ce qui touchait la vie en Normandie, l'arbre et la forêt, Noël, les fiançailles et le mariage, le chant grégorien. On a même de lui un article "La glorification de l'âne en Normandie". Médecin, il écrivit en 1978 "Les normands face à la peste".

Le Dr Fournée était un homme aimable et simple chez qui on devinait très vite la profondeur d'esprit. Peut-on imaginer qu'il était aussi musicien ! Enfin, déjà familier du latin et du grec, il apprit l'hébreu en Sorbonne dans le cadre d'un doctorat en théologie. Une si vaste curiosité, un savoir si étendu une activité incessante jusqu'à un âge avancé peut nous étonner : n'avons nous pas l'impression d'avoir connu un véritable humaniste ?

Alain GASPÉRINI

L'ARIZONA

FAR WEST DU TROISIÈME MILLENAIRE

(Grande Conférence du 5 février 1997)

LES GRANDES CONFÉRENCES

Témoignages de MM. Pierre HOMERIE et François GAY

DE

Membres de l'Académie

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES

ET ARTS DE ROUEN

Le 48e Etat des U.S.A. est plus connu pour ses paysages grandioses et ses Indiens du temps jadis que pour son développement récent, le plus remarquable de tous les Etats-Unis.

Trois géographes rouennais, M. François Gay, il y a quelques années, M. et Mme Homérie récemment, ont eu l'occasion d'y faire de longs séjours. Ils nous ont apporté leurs témoignages très documentés, mais aussi très spirituels sur la vie de tous les jours, la manière de concevoir les relations, l'immensité d'une ville comme Phoenix, la capitale.

malades et si constamment représentés dans nos églises. Parmi tous les saints étudiés, citons Saint-Marcoul, Saint Evroult, Sainte Opportune, sans oublier Saint Martin, de renommée européenne, et tellement présent dans notre province.

Le Dr Fourné faisait partie de ces gens généreux qui aiment diffuser largement leur savoir grâce à des conférences, des articles, des communications diverses, ainsi à "Connaitre-Rouen, ce qui me donna l'occasion de le rencontrer. Il insistait à tout ce qui touchait à la Normandie, l'histoire et la langue, l'art, les monuments et le dialecte, le dialecte grégorien. On a même de lui un article sur la "Glorification de l'âne en Normandie". Malheureusement il écrit en 1973 "Les romans faits à la gorge".

Le Dr Fourné était un homme aimable et simple qui se dévouait très volontiers à ses collègues. Il était très érudit, il parlait français, anglais, espagnol, italien, grec, il avait étudié à Sorbonne dans le cadre d'un doctorat en théologie. On se souvient qu'il avait une belle collection de livres et qu'il était très intéressé par les lettres.

ET ARTS DE ROUEN

Alain GASPÉRINI

- I -

L'ARIZONA

FAR WEST DU TROISIEME MILLENAIRE

(Grande Conférence du 5 février 1997)

Témoignages de MM. Pierre HOMMERIL et François GAY

Membres de l'Académie

et de Mme Françoise HOMMERIL

Le 48e Etat des U.S.A. est plus connu pour ses paysages grandioses et ses Indiens du temps jadis que pour son développement récent, le plus fort actuellement de tous les Etats-Unis.

Trois géographes rouennais, M. François Gay, il y a quelques années, M. et Mme Hommeril récemment, ont eu l'occasion d'y faire de longs séjours. Ils nous ont apporté leurs témoignages très documentés, mais aussi très spontanés sur la vie de tous les jours, la manière de construire les maisons, l'immensité d'une ville comme Phoenix, la capitale.

L'ARIZONA

FAR-WEST DU 3^e MILLENAIRE

par M. Pierre HOMMERIL et Mme Françoise HOMMERIL

LE DECOR*

Au début du XX^e siècle, l'Arizona était encore un désert.

Les reliefs étaient couverts de forêts et les plateaux ne toléraient qu'une végétation discontinue de cactus, avec, éventuellement, des buissons arbustifs comme le "brush" australien. Les rivières tranchaient ces plateaux par des canyons étroits, profonds, totalement inhospitaliers. Les oueds dévalaient vers le plateau central, charriant à chaque crue des boulets et des galets, ravageant la maigre végétation lors de leurs débordements. Le comté de Maricopa, siège de la métropole phoenicienne n'était habité que par quelques bourgs ruraux Phoenix et Wickenburg. Seuls les Indiens avaient déjà tenté l'aménagement du sud de ce comté, en maîtrisant et en utilisant localement les oueds.

La métropole de Phoenix est maintenant la 9^e des U.S.A. en nombre d'habitants. Ce résultat est dû à l'acharnement aménageur de l'homme, les villes ne cessent d'y naître et de se développer dans un contexte primitivement apocalyptique ou, tout au moins, inhumain. Aux siècles précédents, seul le sud de l'Arizona, près de la frontière mexicaine, avait accueilli une ville, Tucson. D'autres s'étaient développées dans les montagnes, au hasard des découvertes minières. Nous cernerons les atouts arizoniens pour la poursuite de ce développement au 3^e millénaire, en se fondant sur la nature de la dynamique humaine et sur la mentalité voire la particularité de l'homme arizonien, héritier des mineurs et des cow-boys, créant une nouvelle "Silicon Valley", tout en intégrant des militaires puis des retraités, les uns y trouvant l'espace nécessaire à leur déploiement, les autres le soleil qui apporte chaleur et luminosité et facilite la prolongation de l'activité humaine.

* *Partie rédigée par Pierre Hommeril.*

La métropole phoenicienne occupe depuis 1950 la totalité des limites du Maricopa County. Une histoire, très simplifiée, se résume par quelques événements fondamentaux¹ :

- Cinq ans après la guerre civile (guerre de Sécession), les premières vagues de pionniers, des fermiers éleveurs, occupent les vallées du désert central. En 1870 se crée un nouveau village de 300 "ranchs", réutilisant, sur les bords de la Salt River, une partie des anciens canaux mis en place par les Indiens Hohokam pour irriguer. Darrel Duppa propose de le nommer Phoenix, car il est déjà persuadé qu'il deviendra une grande cité. L'année suivante les limites du Maricopa Country sont définies.

- En 1889, Prescott, dans la montagne au nord-ouest, devient capitale du territoire de l'Arizona (mot indien signifiant "où il n'y a pas de saisons").

- En 1910, la construction du barrage "Roosevelt Dam" est commencée. Phoenix n'a toujours pas autant d'habitants que Tucson.

- En 1912, le Président des Etats Unis proclame l'Etat d'Arizona, ainsi que le Nouveau Mexique, c'est le 48^e des états "continentaux".

- En 1915, l'industrie du cinéma hésite à installer ses studios à Phoenix, proche de la plupart des lieux de tournage des extérieurs des "Westerns", mais finalement préfère Los Angeles.

- En 1920, Phoenix a 29.000 habitants, Tucson 20.000.

- Le premier vol régulier pour Los Angeles a lieu en 1920, et la construction de l'aéroport "Sky Harbor", tout à côté du centre sud de Phoenix se développe, après stabilisation des énormes dépôts torrentiels.

- Au recensement de 1995, le Comté a 2.454.525 habitants dont 1.082.610 pour Phoenix qui a souvent colonisé des terrains appartenant aux villes qui l'entourent.

Les défauts originels de l'Arizona, liés à son aridité, s'expliquent facilement par sa position latitudinale entre le 31°20' et le 37° nord, mais surtout par sa localisation géomorphologique au sein de la chaîne des Montagnes Rocheuses. En effet, le tiers le plus habité de l'Arizona, situé au sud-ouest, est limité par la partie occidentale de la chaîne interne des Rocheuses à l'est et au nord. Au sud, c'est le Sonoran Desert en pente douce vers le golfe de Californie dont il n'est séparé que par un isthme mexicain. Le fleuve Colorado limite à l'Ouest l'Arizona des contreforts californiens de la Sierra Nevada, autre chaîne des Rocheuses. Le U inversé de ces deux chaînes se referme en Utah et au nord de l'Arizona, de telle sorte que cet état est isolé pratiquement à l'est, au nord et à l'ouest par les

montagnes formant un véritable entonnoir uniquement ouvert au sud. Ainsi les précipitations sont rares et les isothermes épousent le plus souvent les isohypses, laissant pénétrer la chaleur mexicaine vers Tucson et surtout Phoenix. Le climat est délicieux l'hiver, excellent au printemps et à l'automne, seul l'été de fin juin à la fin septembre est difficile à supporter à cause de la chaleur. Heureusement les contreforts montagneux et leurs plateaux offrent, à moins de 100 km de Phoenix, d'excellentes possibilités de résidences secondaires ou de lieux de vacances estivales dont la principale est Sedona, aux pittoresques grès rouges, voire même les joies du ski hivernal, si l'on veut bien doubler le trajet jusqu'aux San Francisco Peaks près de Flagstaff au nord, ou les White Mountains près d'Alpine à la limite orientale de l'Etat.

Pour transformer un plateau désertique invivable en un paradis productif, il suffit d'arroser ! Le problème de l'eau a donc été la clé de la civilisation arizonienne et notamment phénicienne². Or le Colorado est là, prenant sa source dans l'Etat du Colorado, il traverse le sud-est de l'Utah puis la partie nord-ouest de l'Arizona, pour ensuite servir de limite avec le Nevada et la Californie. L'homme a multiplié les barrages le long de son cours, créant à chaque fois une usine hydroélectrique et en amont un lac de barrage, d'autant plus facilement que les zones ennoyées n'étaient que très peu habitées. Ces lacs fournissent autant de berges pour les sports nautiques et le tourisme. Citons, du nord au sud : le Lac Powell, en partie en Utah, retenu par le Glen Canyon Dam, barrage qui a régularisé le Colorado, en aval, dans son itinéraire à travers le Parc national du Grand Canyon, puis le Lake Mead formé par le Hoover Dam entre Nevada et Arizona et enfin le lac Havasu, retenue du Parker Dam. Des canaux en partent, comme le Central Arizona Project, amenant l'eau bienfaitrice dans le Comté de Maricopa et atteignant même la banlieue de Tucson. Ainsi, l'irrigation intense et organisée permet culture et élevage ainsi que l'implantation de lacs artificiels dans les zones urbanisées et dans la plupart de la centaine de terrains de golf dont s'enorgueillit la métropole phénicienne. N'oublions pas que des barrages plus modestes comme le Théodore Roosevelt Dam ont permis, au début du siècle, l'implantation d'agriculteurs pionniers dans la Vallée du Soleil.

Il ne suffit pas d'amener l'eau du Colorado après d'âpres marchandages avec les états bordiers. Il est tout aussi nécessaire de protéger les zones agricoles et surtout les zones urbanisées de la violence des oueds gonflés par les orages qui, bien que rares, sont souvent violents et aussi de la surabondance des pluies sur les massifs montagneux en amont. Aussi, une gigantesque opération de bétonnage des parois des énormes canaux d'écoulement et de ce qui reste des oueds naturels a été menée pour éviter

des inondations d'abord, mais aussi une érosion régressive des berges, souvent catastrophique dans les pays qui n'ont pas autant de moyens financiers à y consacrer.

L'Arizona avec l'Utah sont les deux états les plus nantis en parcs naturels gérés par le National Park System. Certes l'Utah possède cinq parcs nationaux alors que l'Arizona n'en a que deux, mais l'Arizona se rattrape sur le nombre de "National Monuments" (parcs de seconde catégorie en quelque sorte) puisqu'il y en a une quinzaine sans compter quelques "National Historical Sites". En outre le "Grand Canyon National Park" est entièrement en Arizona ainsi que ses accès rive nord et rive sud. D'ailleurs sur les plaques minéralogiques figure la mention "The Grand Canyon State". C'est à la fois merveilleux à contempler, à partir de multiples points de vue, et unique pour son intérêt géologique fondamental. Entre 8145 pieds sur la rive nord et 2400 pieds au niveau du fleuve, l'érosion a dégagé une coupe de plus de 1700 m incluant la totalité des dépôts de l'ère primaire (malgré une lacune partielle du Dévonien), reposant sur un socle précambrien avec double discordance, le socle le plus ancien, magmatique, ayant plus de 2 milliards d'années. C'est d'ailleurs un géologue, Powell, qui réussit avec six compagnons, au XIX^e siècle, à descendre le premier, sur des barques, malgré les rapides d'alors, la totalité des gorges du Grand Canyon, soit 250 miles de navigation impétueuse.

Le "Petrified Forest National Park" est célèbre pour ses troncs entiers de conifères triasiques. Lors de pluies diluviennes, ils ont été déplacés, charriés depuis un site inconnu et pétrifiés par de la silice dans des dépôts fins qui, dégagés par l'érosion tertiaire et quaternaire ont livré leur trésor. La partie nord du parc est séduisante par la couleur mordorée, irisée des marnes affleurantes d'où le nom mérité de "Painted Desert". Au voisinage mais hors du parc, se situe un site resté privé "Meteor Crater". Il s'agit d'un trou circulaire entouré de "murs", de 1.250 m de diamètre et 175 m de profondeur. C'est le Canyon Diablo, cratère d'impact d'un gros météorite dont la collision avec le plateau daterait de 4.500 ans. Pesant des millions de tonnes, il se serait déplacé à 70.000 km/h. Il tournait dans l'espace depuis 4,5 milliards d'années, âge de la Terre. Pas moins de 28 forages profonds ont été exécutés pour en retrouver des morceaux (alliage de nickel et de fer), pour la bagatelle de 1,5 milliards de dollars. Tous les astronautes du programme spatial "Apollo" ont reçu une instruction intensive à "Meteor Crater", puisque la surface de la lune est constellée de cratères d'impact de ce type.

Chacun des "National Monuments" est intéressant, soit au titre du pittoresque de la nature, soit au titre de site de vie des anciens Indiens disparus :

- Les sites pittoresques sont : le "Canyon de Chelly" (le plus beau après le Grand Canyon), le "Sunset Crater", volcan de cendres parfaitement conservé avec une magnifique coulée de laves acérées et désordonnées que la végétation n'a pas pu recouvrir, "Organ Pipe Cactus" et "Saguaro" au sud de l'Arizona près de Tucson où vivent encore de nombreux Saguaro plusieurs fois centenaires.

- Les sites indiens sont très nombreux et notamment les constructions sous abri de roches : Betatakin, White House au Canyon de Chelly, Montezuma Castle, Tonto,... les constructions érigées sur des hauteurs comme Wupatki près de Sunset Crater ou Tuzigoot près de la ville minière fantôme de Jérôme sont plus rares. Une mention spéciale à Casa Grande, immense maison commune dont les murs partiellement conservés par une grande toiture en tôle posée vers 1930, prouve l'indiscutable maîtrise indienne de l'adobe (pisé). Tous ces sites sont attribués aux Indiens Hohokam ou Anasazi et datés de 800 à 1400 ans après J.-C. La disparition de leurs habitants, avant l'arrivée des premiers Espagnols, reste une énigme si l'on ne suppose pas qu'ils aient pu être massacrés par d'autres tribus de leurs congénères nomades. Mais traiter du problème Indien en Arizona serait en soi une autre conférence.

Pour terminer ce panorama touristique, précisons que les Indiens Navajos gèrent entièrement les sites de leur grand territoire et notamment celui de Monument Valley, à cheval sur la limite de l'Arizona, et de l'Utah. Il s'agit d'une "mesa", plateau allongé formé d'une épaisse couche de grès entre deux lits argileux. L'érosion a découpé cette couche jusqu'à atteindre l'argile sous-jacente et laisse des massifs de grès rouges déchiquetés et des pinacles en colonnes. Ce paysage ayant plu au cinéaste John Ford, il y tourna beaucoup de ses films, l'inscrivant du même coup dans la mémoire collective de plusieurs générations ; d'où l'engouement pour ce "Monument Valley" au sein de laquelle on peut aisément camper, faire de l'équitation ou circuler en voiture.

Revenons à la métropole phénicienne pour en détailler l'urbanisation en cours et ses réalisations architecturales. L'agriculture a prévalu pendant la première moitié de notre siècle, réclamant chaque année de plus en plus d'eau : coton, agrumes, vignobles, horticulture, élevage de chevaux, de zébus et surtout de bovins (30.000 têtes), activité nécessitant d'immenses espaces consacrés aux fourrages (trèfle, céréales...). Progressivement les terres confiées à l'agriculture ont été dévolues au lotissement des villes nouvelles. Il subsiste toutefois une énorme ferme au bord du freeway

urbain 101 à Glendale, où les vaches ne quittent pas leurs stalles protégées du soleil par un toit de tôle. Le lait pasteurisé consommé dans la métropole est produit sur place. Une nouvelle ferme vient de se créer à l'extrémité nord-ouest du comté, entre Wickenburg et le pied des montagnes vers Prescott. Le coton est toujours cultivé à Glendale mais subventionné par l'état. Les agrumes subsistent à l'ouest vers Wickenburg, ou bien au milieu des nouveaux hôtels de part et d'autre de Bell road, près du centre commercial d'Arrowhead.

Au moment de la seconde guerre mondiale, la "Luke Air Force" s'est installée à Glendale, dans des étendues inutilisées. Depuis, les villes nouvelles l'ont complètement cernée et les habitants se plaignent de la pollution sonore provoquée par le décollage quotidien des avions supersoniques militaires, au grand dam des responsables de l'armée de l'air qui n'ont pas cessé, mais en vain, de dissuader les promoteurs urbains de construire ici. La plus grande de ces villes de "volontaires", Sun-city, a été construite avant 1970, puis Sun-city-west ensuite qui ne cesse de s'agrandir. En 1997 la maquette de Sun-city-grand, quartier de Surprise, a été présentée avec une vingtaine de maisons modèles, meublées magnifiquement. En septembre 98, la majeure partie de ce projet est déjà réalisée.

Parallèlement à ce développement immobilier situé essentiellement au nord-ouest du comté, l'implantation des industries non polluantes connaît un "boom" tout à fait inimaginable dans le domaine de l'électronique et de l'informatique notamment. La population dite active ne cessant de croître, des milliers d'acres sont partout livrées à l'immobilier, que ce soit à l'ouest entre les villes de "volontaires", ou au sud-est prolongeant Mesa (d'origine mormone), Tempe (site de l'université), Gilbert et Chandler vers Tucson. Dans un proche avenir, la métropole phoenicienne englobera au nord-ouest la vieille ville agricole de Wickenburg et au sud-est fera jonction avec Tucson.

Toute cette urbanisation a été ordonnée et programmée par un canevas routier et autoroutier dont il est utile ici de souligner les lignes de force historiques. Au siècle dernier existait la Route 60, en position diagonale NW-SE de Wickenburg à Phoenix. Elle est devenue Grand-Avenue jusqu'au centre ville historique, se confondant ensuite avec le réseau autoroutier et desservant Mesa vers l'est. Tout le reste est classiquement dessiné en quadrillage N-S et E-W avec des carrés d'un mile de côté. Les avenues E-W sont baptisées, les avenues N-S sont numérotées à partir de Central-Avenue et vers l'ouest. Vers l'est, les axes N-S sont des rues numérotées aussi à partir de Central-Avenue. A ceci s'est superposé le

réseau autoroutier "interstate" voulu par le Président Eisenhower pour l'ensemble des USA. Il s'agit bien sûr d'autoroutes sans péage ("freeway"). La I-17 est le seul axe arizonien N-S de Phoenix à Flagstaff, complété toutefois par la I-19 de Tucson à Nogales sur la frontière mexicaine. L'I-40 relie la côte atlantique depuis Wilmington (Caroline) jusqu'à Los Angeles, passant à la hauteur de Flagstaff. L'I-10 relie aussi la côte atlantique depuis Jacksonville (Floride) jusqu'à Los Angeles et traverse Phoenix en plein centre ville, venant de Tucson. Elle est doublée par l'I-8 reliant Casa Grande à San Diego au sud de Los Angeles. S'y ajoutent quelques autoroutes strictement phoeniciennes construites par l'état d'Arizona et la métropole.

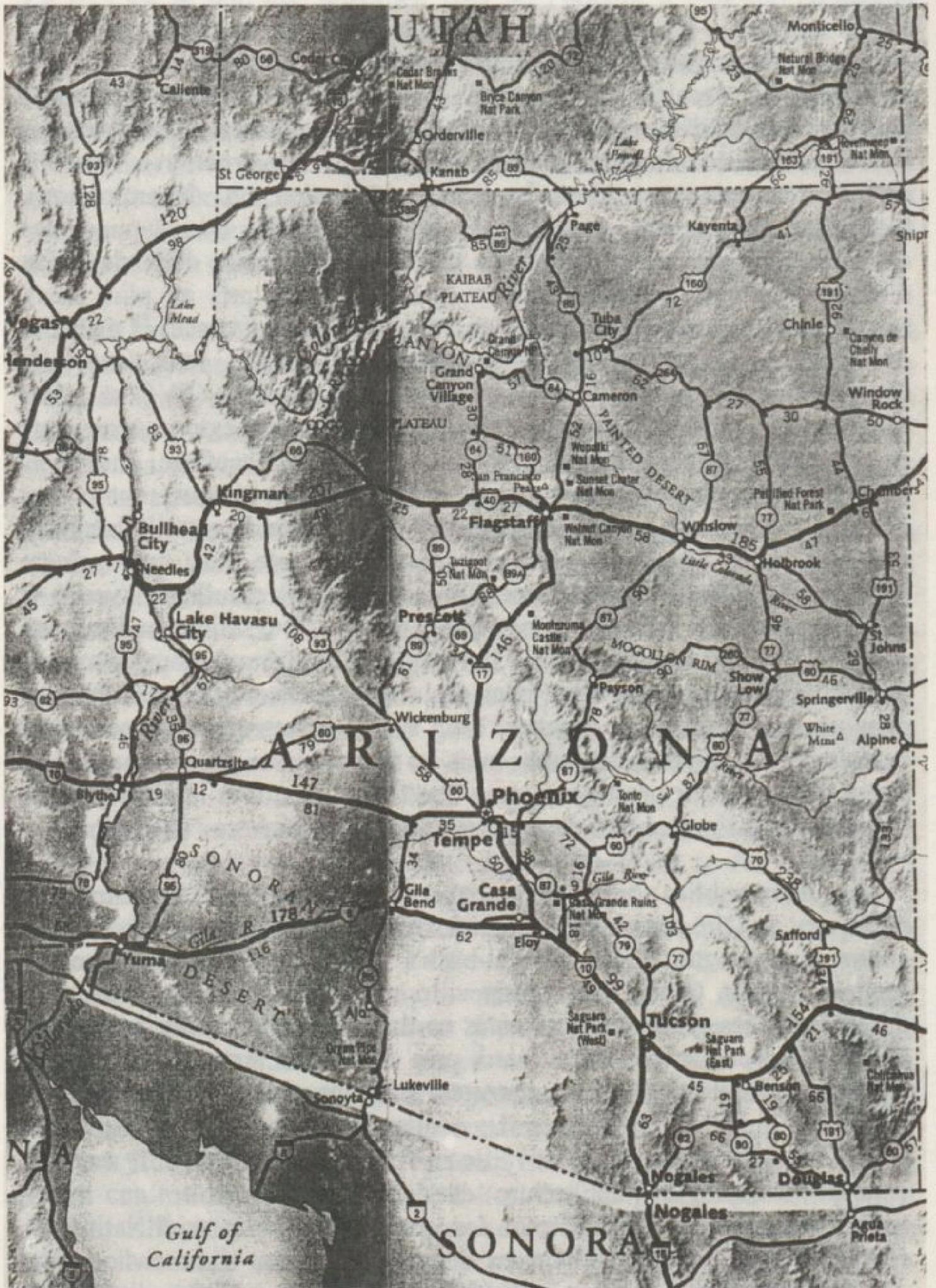
C'est la traversée du centre de Phoenix par l'I-10 qui tarda beaucoup à être résolue. Des découvertes archéologiques ont gêné la mise au point du trajet définitif, et la nécessité de ne pas couper le centre ville obligea de faire passer certaines avenues et rues sur le "freeway". Ces problèmes firent déraiser les prévisions budgétaires d'autant que l'état fédéral ne finançait pas cette traversée. C'est en 1975 qu'eut lieu le vote définitif de son financement. Pour être complet, précisons que les villes de Sun-city, ou de Sun-city-west, ainsi que de nouveaux quartiers à la périphérie de la métropole ne respectent aucunement le quadrillage. Au contraire, à partir de quelques entrées, les avenues principales décrivent des courbes et les rues, découpées parfois en de nombreux tronçons, suivent parallèlement la toile d'araignée primitive. Il est certain qu'une telle architecture urbaine, dotée de nombreux culs-de-sac (les "courts") déconcerte totalement le visiteur non initié et décourage le visiteur mal intentionné.

Evoquons maintenant l'architecture verticale de Phoenix, celle des simples habitations et bien sûr, celle des lieux publics et des monuments de prestige. Il y a seulement vingt ans, la partie ouest de Phoenix, à hauteur de Greenway road par exemple, était encore occupée par de petites fermes, consacrées notamment à l'élevage du cheval. Ces habitations et communs, construits en bois de manière traditionnelle, étaient entourées d'arbres feuillus ayant atteint leur plénitude et procurant un ombrage accueillant. Certaines de ces zones ont conservé une partie de ces habitations et certains propriétaires poursuivent parfois quelque élevage. Le terrain y est moins cher et surtout les parcelles sont plus grandes et d'autres y construisent du neuf en toute liberté. Par contre, les nouvelles villes comme Sun-city ont été établies, à l'instigation du célèbre Del Webb, de façon plus rigide. Les maisons, toujours en bois, sont assez petites, basses de toitures et ont assez mal vieilli. Déjà, pour Sun-city-west, les parcelles ont été agrandies, et certaines maisons sont vastes, mais toujours sans étage. L'énergie solaire est utilisée, dans certains cas,

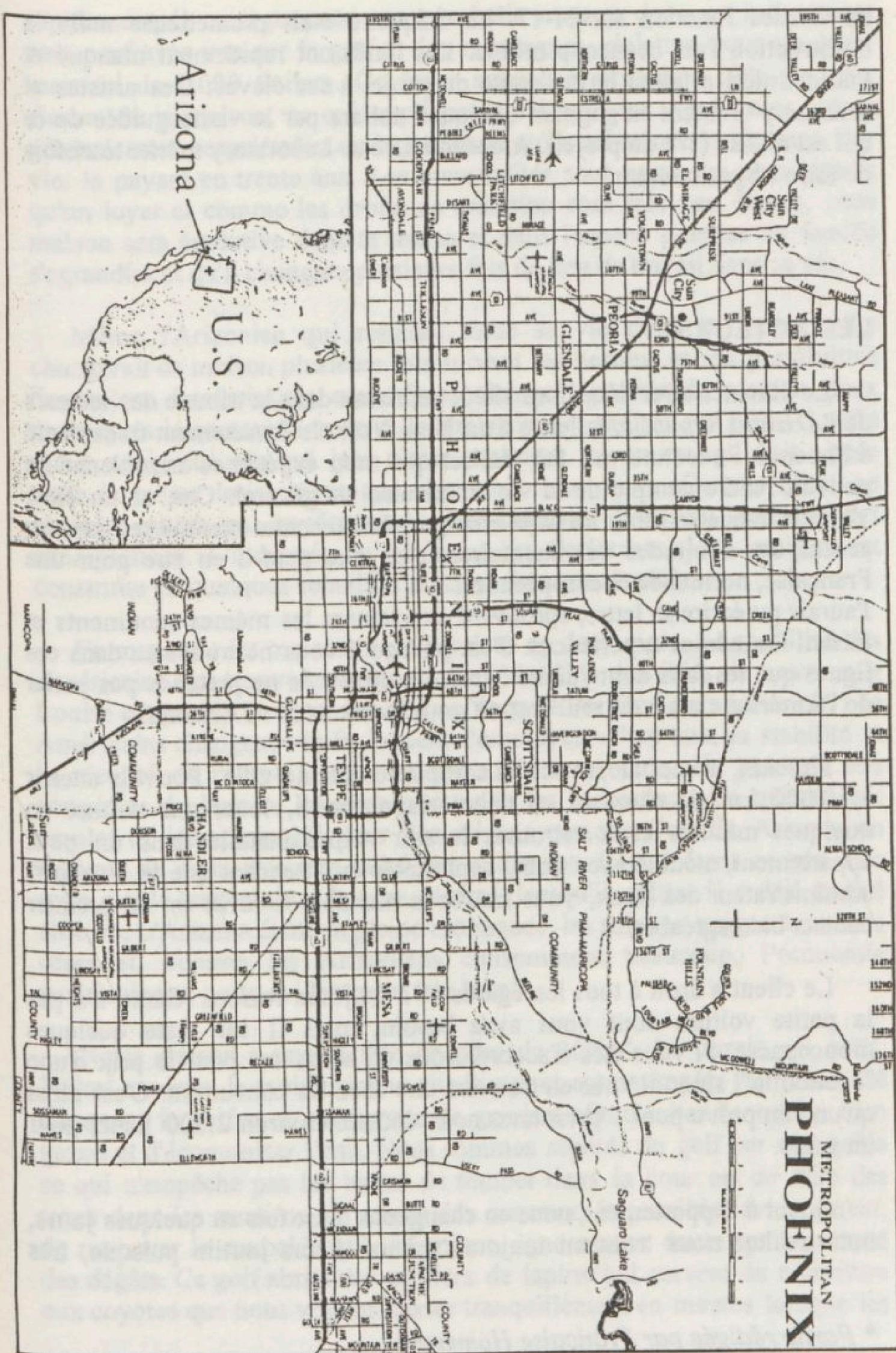
pour la climatisation. L'été, d'ailleurs, l'usage d'un évaporateur suffit à maintenir une fraîcheur suffisante d'autant qu'il n'y a guère d'humidité ambiante.

Il est intéressant de suivre les étapes de la construction des maisons actuelles dites "maisons allumettes". La viabilisation de la parcelle avec goudronnage est d'abord mise en place ; la pose des gaines collectives des fluides et des écoulements précède toujours la construction. Avenues, routes et courts sont alors baptisés (numération ou dénomination). L'acheteur choisit son emplacement et son modèle. Dès l'apport des capitaux, la construction commence par le coulage de la dalle de béton directement sur un matériel d'apport (galets et blocs pris au plus près). Les allumettes (tasseaux de quelques cm de côté) sont dressées et épaulées provisoirement. Les portes et fenêtres sont déjà insérées dans cette toile d'araignée primitive. Le futur "mur" est rempli d'isolant (PVC et toiles goudronnées, puis grillage qui soutiendra le revêtement externe, panneaux de compressé du côté interne. Les gaines diverses, chauffage, cheminée, fluides sont placées puis ce sont les poutres du toit ; dessus sont posées des plaques de compressé, lesquelles sont recouvertes d'une toile bitumée, enfin les tuiles en ciment sont pointées. Il ne reste plus qu'à peindre l'intérieur, à installer les machines (climatisation et chauffage, laverie) et les accessoires des salles de bains et de la cuisine (four, micro-ondes, lave-vaisselle, évier à broyeur...) et à livrer ! Il suffit d'une à deux semaines pour le tout, mais toutes les étapes de la construction peuvent s'observer dans un seul quartier en chantier. Bien sûr de riches quartiers possèdent parfois de somptueuses demeures mais les techniques modernes ne varient guère. Des villes de prestige comme Scottsdale ont mis à la mode, sur le modèle mexicain, l'emploi de mur en pisé, mais cela reste l'exception.

Les lieux publics sont évidemment l'oeuvre d'architectes en renom qui se doivent de faire preuve d'originalité. Citons l'hôtel Phoenicia construit contre la montagne fétiche "Camel-back", décoré de toiles et statues de maîtres connus. Ceci dit le Centre ville en pleine rénovation paraît bien désert, avec ses gratte-ciel regroupés en deux zones : la ville initiale au sud de I-10 et d'autre part, au nord, près de Central Avenue. Subsistent, entre ces "buildings", de modestes maisons avec jardin, toujours habitées ! Il faut aussi signaler les réalisations très futuristes de Paolo Soleri, né à Turin, qui vit et travaille en Arizona depuis 1956. Il a créé le concept d'arcologie (architecture et écologie) qui doit, au moins théoriquement, répondre à tous les problèmes de la civilisation en réorganisant le paysage urbain en denses, intégrées, tridimensionnelles cités. La première réalisation en fut "Cosanti", au coeur de Paradise Valley à Scottsdale. Ensuite il lança la réalisation d'une ville dans le désert près



Carte de l'Arizona.



Plan de Phoenix

de Cordes Junction sur l'I-17. La maquette était prometteuse mais la construction l'est beaucoup moins. Les fonds ont rapidement manqué et Paolo Soleri a laissé la poursuite du projet à ses élèves. Des artistes et artisans y vivent en gagnant quelques dollars par la visite guidée de ce qui est réalisé (1/8 du projet). Arcosanti-Urban-Laboratory mérite toutefois de faire un petit détour.

LES ACTEURS*

Le dimanche 1er décembre 1996, paraissait dans la tribune des lecteurs de l'*Arizona Republic*, la lettre d'un New Yorkais franchement transplanté à Phoenix. Sa lecture m'a fait réaliser que mon expérience arizonienne ne pouvait rendre compte de la vie américaine en général. Car, si un New Yorkais avoue se sentir en pays étranger, être reconnu comme tel par son accent, ses habitudes vestimentaires, etc., que peut-il en être pour une Française, normande et européenne ?

J'aurais pu écrire sa lettre, éprouvant exactement les mêmes sentiments et faisant les mêmes expériences. C'est pourquoi vous ne trouverez dans ces lignes que les faits dont j'ai été le témoin direct. Je ne prétends pas parler de l'Amérique mais du seul état où nous avons vécu : l'Arizona.

Phoenix, la capitale, avec son aéroport en pleine ville. Pouvoir atterrir à 10.000 km de chez soi en début d'après midi, louer une voiture en quelques minutes et se retrouver le soir même installé dans un petit appartement, meublé avec goût, confortable en attendant que le "realtor", administrateur des lieux, vous trouve le nid de vos rêves est un premier contact bien agréable.

Le client a droit à tous les égards et a toujours raison. Alamo n'a pas la petite voiture dont vous avez besoin, mais il lui reste quelques monospaces. Si vous êtes d'accord, vous en aurez une pour le prix d'une "économique", sinon il vous en trouvera une chez un concurrent. C'est ainsi qu'un van prévu pour 7 personnes nous coûtera environ 2.000 francs pour un mois.

Quant à l'appartement, nous en changeons deux fois en quelques jours, notre realtor nous trouvant toujours mieux. Peine inutile puisque, très

* *Partie rédigée par Françoise Hommeril.*

rapidement, il nous propose une très belle maison dans un lotissement tout neuf avec vue sur le golf et les montagnes violettes pour un loyer mensuel de 1.000 dollars. Ce loyer annualisé représente 10% du prix d'achat de la maison, ce qui explique le fait que les Américains soient généralement propriétaires de leur maison qu'ils achètent très tôt dans leur vie, la payant en trente ans. Les mensualités sont beaucoup plus légères qu'un loyer et comme les droits de mutation sont très peu élevés, cette maison sera évolutive dans le temps et dans l'espace puisque sa famille s'agrandira et qu'il changera plusieurs fois de lieu de travail dans sa vie.

Même l'Arizonien qui resterait toute sa vie dans la même ville changerait de maison plusieurs fois suivant ses besoins et ses possibilités financières. Les retraités eux-mêmes changent parfois de maison deux mois après la construction de celle qu'ils avaient choisie sur plan. Il suffit qu'ils en voient une qui leur plaise vraiment mieux ou qui soit située dans le même lotissement que des amis très chers. Certes, l'Etat ne récupère guère en impôts mais les maisons poussent comme des champignons. L'industrie du bâtiment est florissante. Une maison est construite en quelques semaines mais ne dure pas des siècles.

En moyenne les maisons sont vendues en deux mois. La mobilité des Américains s'en trouve grandement facilitée. Une des filles de notre amie Louise est passée en deux ans de Las Vegas à Portland puis à Boston. Les Américains changent très facilement d'employeur. Pour eux, la stabilité et la sécurité de l'emploi sont des mots vides de sens. Ils peuvent être congédiés du jour au lendemain, mais je les ai surtout vus quitter leur emploi de leur plein gré pour des raisons personnelles. En Arizona on manque de main-d'oeuvre, celui qui quitte son travail étant certain d'en retrouver le lendemain. Mais, en général, lorsqu'il quitte, il a déjà trouvé ailleurs. L'Arizona étant en pleine croissance, les salaires augmentent sans cesse et, comme les Arizoniens consomment beaucoup, l'économie américaine se porte évidemment très bien.

Notre maison a une surface de plus de 200m². Le terrain est petit, 300m² environ, la moitié donne sur la rue et est paysagée, l'autre moitié donne sur le golf et est recouverte de graviers afin d'éviter l'entretien d'un gazon et d'économiser l'eau. Nous sommes séparés du golf par une grille ce qui n'empêche pas les balles de tomber dans la cour ou de faire des trous dans les murs ou de casser des carreaux. Impossible, évidemment, de retrouver le coupable qui, lui-même, ignore sans doute qu'il a causé des dégâts. Ce golf abrite des milliers de lapins qui servent de nourriture aux coyotes que nous voyons passer tranquillement en meutes lorsque les

golfeurs sont partis. Nous nous tenons très souvent dans le patio où, le soir, nous admirons de splendides couchers de soleil.

La maison est entièrement meublée, avec goût. Le propriétaire, un ingénieur informaticien, est parti à Singapour, en laissant tout, y compris le fax et ses papiers personnels. Tout est compris dans le prix : cable, téléphone local, eau, électricité, climatisation. Je me doute que sa femme faisait beaucoup de cuisine à voir le nombre impressionnant d'ustensiles contenus dans les placards.

On pénètre dans la maison par une grande entrée qui sert de salon et de salle à manger quand il y a des invités. La cuisine ne fait qu'un avec un deuxième salon familial et un petit coin salle à manger : c'est l'arizona room, la pièce où l'on vit.

Notre chambre à coucher est immense ainsi que la salle de bain mais les deux autres chambres sont minuscules et ne disposent que d'une seule salle de bain.

La maison est donc de plein pied et donne directement sur la rue. Aucun volet ne protège les fenêtres et j'avoue ne pas me sentir très rassurée le premier jour, mais je me dis que si les agressions étaient fréquentes, il y aurait des protections aux ouvertures ou un revolver dans le tiroir de la table de nuit.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous sommes allés à la banque où nous avons ouvert deux comptes : un compte courant banal qui rapporte 2% d'intérêts et un "maximiser" dont le rendement est de 4% et l'équivalent de notre livret de caisse d'épargne en ce sens qu'on peut retirer son argent quand on en a besoin. A condition de déposer au moins 5.000 dollars, environ 28.000 francs, tout votre argent est géré gratuitement et la banque vous donne une carte visa premier sans bourse délier. Cette carte porte votre photo faite par la banque elle même. Nous choisissons nous mêmes notre code secret que nous viendrons changer tous les jours si nous le désirons !

Les locaux sont particulièrement accueillants. On y entre par de larges portes vitrées et personne ne vient vous demander pourquoi vous restez si longtemps bien calé dans l'un des fauteuils de cuir. Les nombreux employés ne sont ni derrière des grilles ni de l'autre côté de vitres blindées. Moi qui viens d'un pays où il faut franchir un double sas pour pénétrer dans la moindre agence bancaire, je commence à me demander si les bandits américains sont aussi nombreux que les médias me l'ont répété.

Les employés ont manifestement tout leur temps et Janet est chargée personnellement de nos intérêts. C'est une femme de notre âge qui a commencé à travailler depuis quelques années seulement, lorsque son

mari est tombé malade. Par la suite, nous verrons beaucoup de personnes âgées dans le monde du travail où l'on ne peut refuser un candidat à l'embauche que pour incompetence. Ce fait ne manque pas de nous étonner ainsi que les annonces qui fleurissent partout "now hiring" - "embauche immédiate". Nous avons discuté, dans un Mac Do, avec un monsieur de 83 ans qui avait l'air particulièrement content de son sort. Il travaillait trois heures, quatre jours par semaine ce qui lui évitait de vivre dans la solitude du grand âge et augmentait sa pension. Il n'éprouvait manifestement aucune gêne en discutant avec nous, entre l'essuyage de deux tables et personne n'est venu le rappeler à l'ordre. Il est vrai qu'il n'y avait pas foule mais le contact avec le client reste primordial.

Bien que notre maison soit entièrement pourvue de tout le matériel nécessaire, nous ne pouvons résister à la tentation de recréer un univers bien à nous.

La consommation est encouragée sur tous les plans. Acheter à crédit est la règle, ce qui est excellent pour l'économie et très mauvais pour les infortunés qui ne voient pas le fond de leur bourse. Les prix sont très compétitifs, moins élevés qu'en France. Et surtout, on peut ramener tous les articles achetés dans un délai de un à trois mois. L'échange ou le remboursement a lieu immédiatement sans autre formalité que la fourniture du ticket de caisse. Si vous l'avez perdu, le remboursement sera un peu plus long, c'est tout ! J'ai vu une mère de famille ramener des sacs à dos déchirés à la fin des vacances ; pas assez solides... remboursés !

Ayant acheté une machine à coudre, et l'ayant trouvée trop bruyante, je l'ai ramenée avec une lettre expliquant pourquoi. L'employée, chargée des "returns" tourna et retourna plusieurs fois ma lettre dans ses mains se demandant pourquoi j'avais bien pu écrire un tel roman ! Elle appela son chef qui en référa à un collègue. De chef en chef, le temps passait. Je finis par comprendre qu'ils voulaient me rembourser sans discussion inutile. Je pris donc mes dollars et l'affaire en resta là.

Il y a toujours une grande surface alimentaire dans un rayon de deux à trois kilomètres de votre domicile. Les courses se font toujours en voiture. Il n'y a jamais foule et les caddies sont très peu remplis. Les Américains, payés à la semaine, font leurs courses pour un temps très court et n'engrangent pas. Il y a deux personnes à chaque caisse : celle qui tape et encaisse et celle qui met les denrées dans les sacs puis dans les caddies. On vous propose d'aller jusqu'à votre voiture et déposer vos achats dans le coffre. C'est ainsi que j'ai vu une vieille dame alerte pousser le caddie d'une jeune obèse. J'étais bien la seule à m'étonner.

Les denrées sont les mêmes que dans un super marché français et les Américains ne sont pas obèses à cause des fast foods comme on se plaît à le répéter. En règle générale, il n'y a pas d'obèses parmi les gens qui travaillent régulièrement. Les obèses rencontrés sont jeunes puisqu'en vieillissant, ils maigrissent ou meurent dans la fleur de l'âge et dans la maladie. Ils sont plus nombreux chez les jeunes femmes qui tuent le temps devant la télé en mangeant des chips, des cacahuètes et en buvant des boissons sucrées au lieu de s'occuper de leur maison ou d'aller travailler à l'extérieur. En plus, elles emmènent leur famille au fast food n'ayant pas préparé de repas. Je signale qu'un repas fast food aux Etats-Unis est beaucoup moins onéreux qu'en France, ce qui le met à la portée de toutes les bourses. De plus la restauration rapide est en train de se diversifier et nous voyons apparaître de nombreuses petites entreprises dont "La petite madeleine" qui rencontre un grand succès et qui a été montée par un Français.

Nous n'avons jamais rencontré d'obèses dans les communautés de retraités qui sont très actifs et viennent, de plus, de milieux favorisés.

Nantis d'un domicile fixe, d'un compte en banque et d'un numéro de téléphone, nous décidons d'obtenir une carte de «Social Security" qui n'a rien à voir avec notre carte de Sécurité Sociale mais est une sorte de reconnaissance légale de notre présence sur le sol américain. Nous avons lu dans un de nos plus célèbres hebdomadaires les tribulations d'une jeune Française qui disait s'en être procurée une au noir, moyennant finances. Nous n'étions donc pas du tout certains d'obtenir gain de cause.

En fait, ce fut une simple formalité, réglée en quelques minutes puisque tous nos papiers étaient en règle et que nous avons un domicile fixe, dont on ne nous demanda pourtant pas le contrat de location ! Ici, quand on vous demande votre adresse, donnez celle de la copine où vous habitez mais ne dites pas : "J'habite chez une copine", les affaires se compliqueraient. Soyez discrets, clairs, n'en rajoutez pas.

Les locaux où s'affairent les fonctionnaires arizoniens sont des baraquements sans aucun luxe. On est loin des banques américaines et des locaux administratifs français, l'attente est longue mais des chaises et des toilettes sont partout de règle. Les employés sont là pour vous aider et plusieurs guichets sont réservés aux ressortissants d'origine hispanique avec un fonctionnaire parlant espagnol.

Un mois plus tard, nous retrouvons les fonctionnaires arizoniens au département automobile. C'est la grande foule. Nous avons acquis une voiture d'occasion pour 6.500 dollars. C'est un immense van - GMC - très luxueux, quatre fauteuils, un sofa-bed électrique commandé depuis le

tableau de bord, radio, téléphone, CB, détection de radar, autorisée en Arizona mais qu'il faudra débrancher dans d'autres états. La télé et le magnétoscope nous rendront bien service pour faire passer le temps des très longues distances à parcourir lorsqu'on voyage aux U.S.A. avec des enfants.

Ce van a 6 ans et 100.000 km. Son propriétaire, un militaire qui a été basé en Allemagne, l'a particulièrement bien entretenu puisqu'il est mécanicien dans l'aviation. Il l'avait même doté d'un système antivol si performant qu'il préféra le débrancher avant de nous donner le véhicule de peur que nous nous trouvions dans l'impossibilité de démarrer un jour. Nous remplaçâmes ce brillant système par le collant dissuasif, fourni par l'AAA : 5.000 dollars de récompense à celui qui permettra de retrouver ce véhicule s'il est volé. Les Américains ont très confiance dans la délation. Un étranger ne passe jamais inaperçu dans un quartier et on le surveille pour se protéger et protéger les voisins. On peut voir là un reste de l'instinct de survie très aigu dont devaient faire preuve les premiers pionniers s'ils voulaient garder leurs biens et la vie.

Notre van a déjà traversé l'Atlantique dans les deux sens et connu l'Europe entière. Il a fait l'admiration des petits Français qui demandaient à le visiter.

Sa consommation est à la hauteur de sa puissance : 25 litres aux 100km. Mais ici, l'essence, 1,50 Fr. le litre, ne détermine pas le choix du véhicule.

L'équivalent de notre carte grise est trois fois moins chère qu'en France et baisse chaque année en même temps que la valeur du véhicule. Nous sommes autorisés à rouler en Arizona avec notre permis de conduire français à condition de ne pas résider plus de sept mois dans l'année. En cas de dépassement, il faudrait prévoir de passer le permis de conduire amazonien ce qui n'est qu'une formalité pour s'assurer que le conducteur comprend bien les panneaux. Le permis de conduire américain est délivré pour 10 ans et remplace notre carte d'identité.

Grâce à une association d'aide aux Français à l'étranger, nous trouvons rapidement une compagnie d'Assurances qui nous propose une prime très correcte pour une couverture que seul un Français songe à se payer : ici les habitants sont très peu assurés ou même pas du tout, ce qui nous oblige à nous protéger des individus non assurés ou sous assurés, ce qui est le cas de presque tous les Arizoniens. Notre assurance, à notre grande surprise, prend en compte le bonus acquis en France et nous donne d'emblée le statut de bon conducteur. Le fait que nous soyons propriétaires de notre maison française nous vaut également un bonus. Nous payons donc 227 dollars pour 6 mois, ce qui est peu pour une grosse cylindrée. Le taux relativement bas des primes s'explique sans doute par le faible taux

d'accidents, la vitesse étant réellement surveillée et les excès toujours sanctionnés. Il est impossible d'échapper au shérif, en excès de vitesse sur une distance de 100 km. Il y a toujours un shérif pour vous pincer. Seul dans sa voiture, il est très mobile et ils sont très nombreux. Nous n'avons jamais fait les 35 km qui nous séparaient du centre de Phoenix sans rencontrer l'auto du shérif plusieurs fois. Evidemment, c'est dissuasif. La circulation est fluide partout, les routes larges et bien entretenues, les arizoniens meurent donc peu sur la route. Lorsque ce malheur arrive, une ou plusieurs croix, toujours fleuries, sont là pour nous appeler à la prudence.

Ceux qui paient un lourd tribut à la route sont évidemment les plus démunis. Les ouvriers mexicains et leurs familles s'entassent à l'arrière de leur pick-up ce qui les décime en cas de choc, même peu violent. Ils sont tous éjectés et tous tués. C'est ainsi qu'on peut voir une dizaine de morts dans un accident qui n'aurait même pas fait de blessés dans une voiture avec des ceintures. Je ne peux m'empêcher de penser à ces taxis brousse d'Afrique bien nommés : "s'en fout la mort".

Notre grande et puissante voiture nous rend tous les services que nous étions en droit d'attendre d'elle. Elle aime la montagne autant que nous et les pistes ne lui font pas peur. Nous la transformons en camping-car rustique pour nos ballades en pleine nature. Elle transporte nos petits-enfants pour leur plus grand plaisir, remplie de glacières de Coca-Cola !

Nous restons amis avec nos vendeurs. L'homme est métissé d'Indien et de Noir. Sa femme est originaire de Louisiane où ils vont partir dans peu de temps. Leur maison est déjà achetée. Ils ont fait, la semaine précédente, un aller-retour (6000 km) à La Nouvelle Orléans, en cinq jours, se relayant au volant jour et nuit pour économiser l'hôtel et les jours de congé, qui ne sont ici que d'une à deux semaines par an. Tous les deux ont retrouvé du travail, elle comme pharmacienne et lui comme responsable d'une entreprise de sauvetage en hélicoptère. Les militaires en retraite sont très appréciés sur le marché du travail. De plus, les Américains aiment leurs militaires.

Nos amis entreprennent de nous dégourdir et organisent plusieurs sorties. Pour commencer, ils nous proposent de nous emmener à l'opéra. Enchantés, nous le sommes.

Le jour dit, nous ce n'est pas le frac mais presque. Ils ont fait également quelques frais de toilette. A notre grande surprise, nous nous retrouvons dans un cabaret à la mode où une troupe de théâtre réputée nous fait participer à un spectacle humoristico-policier de grande qualité pendant que nous dégustons un dîner tout à fait correct bien qu'il soit tout à fait

arizonien. Nous avons même le droit à la sacro-sainte boîte à déchets qui vous permet d'emmener chez vous ce que vous avez laissé sur votre assiette. Les clients sont aussi bien en habit qu'en jeans et personne ne s'occupe de la tenue vestimentaire de son voisin. J'ai oublié de demander à nos amis comment se nomme un opéra au sens européen du terme mais cela ne m'étonnerait nullement que ce soit le même mot.

Quelques jours plus tard, nous allons au casino. Le trajet est assez long car le casino en question est en territoire Indien. C'est une immense tente blanche qui se dresse dans le désert, gardée par des Indiens habillés en cow-boys, revolver à la ceinture. Il s'agit certainement d'une police tribale. Nous sommes dans la réserve de la Gilda River dont l'administration est entièrement autonome comme celle de toutes les réserves. Tous et toutes les employés sont Indiens. Il n'y a pas un seul blanc visible. Je me demande où va l'argent de ce casino ? Y a-t-il une mafia Indienne ? Autant de questions qu'il est inutile de se poser. Nous restons un temps relativement court car notre ami gagne d'emblée une grosse somme et ne veut pas être tenté de la remettre sur le tapis.

Ils nous ramènent chez eux pour boire un verre. Leur maison est remplie de meubles ramenés d'Allemagne. On ne sait plus où se mettre. Je comprends qu'ils aient acheté une grande maison en Louisiane. Lucia me dit que son déménagement est prêt depuis déjà plusieurs mois. Elle n'a pas d'enfants mais reporte son affection sur "Georges" un minuscule toutou qui regarde la télé toute la journée pour tromper sa solitude.

Nous nous quittons en nous promettant de nous revoir en Louisiane, ce que nous ne manquerons pas de faire...

Louise, notre vieille amie, nous emmena au concert dans une des salles les plus grandes du monde, "le Sundome". A l'entracte, au foyer, il y avait un grand déballage qui n'était autre qu'une vente de charité où j'achetai un très beau pèle-patate design, une poupée musicale et un tee-shirt décoré de notes de musique. Il s'agit d'une habitude très courante ici : j'ai pu le vérifier chaque fois que je suis allée à un spectacle en Arizona.

Les communautés de personnes de plus de 55 ans étonnent beaucoup les Français qui disent haut et fort qu'ils ne voudraient en aucun cas y vivre.

Il faut savoir que tous les habitants de ces communautés sont des volontaires qui ont décidé de se retirer dans ces villes où tout est organisé pour qu'ils jouissent d'une vie agréable. Les activités sont nombreuses tant sportives qu'intellectuelles ou artistiques. Les enfants sont loin. Ils ont payé leurs études et n'entendent pas financer les études des autres, c'est

pourquoi il n'y a pas d'école dans les villes de "volunteers". Il est totalement faux qu'on n'y admette pas les enfants. Ils peuvent rester avec leurs grands-parents trois mois dans l'année. Etant donné les obligations scolaires d'un enfant, on voit mal comment il pourrait rester plus longtemps. En admettant qu'il doive être élevé par ses grands-parents, ceux-ci devront déménager pour une ville où leur petit enfant trouvera la meilleure école adaptée à son cas et à leur bourse.

Les personnes du troisième et du quatrième âge se trouvent très bien entre elles. Les amitiés sont profondes et l'entraide n'est pas un vain mot. On se garde les animaux de compagnie. Ceux qui conduisent encore accompagnent les malades à l'hôpital. Ce système retarde en fait le moment de devoir entrer dans un "nursing home" où on ne trouve que des personnes totalement impotentes. Le sujet mériterait sa propre conférence. Les personnes âgées ne vivent pas toutes dans de vraies maisons. Certaines choisissent de vivre en plein air dans des communautés de mobil-homes. Elles ont un petit jardin qu'elles cultivent amoureusement. Bref, ce sont les amoureux de l'environnement.

Tous les Arizoniens possèdent également le culte de leur passé, avec un très fort sentiment de culpabilité vis-à-vis des Indiens, des Natives. Tous les vestiges sont rigoureusement étudiés et protégés. On laisse l'exploitation des sites archéologiques aux Indiens et on fait le maximum pour qu'ils puissent s'intégrer. Nous avons traversé la grande réserve Hopi et nous avons discuté avec un étudiant. Ce dernier, très intégriste, nous a fait comprendre qu'un Indien intégré n'est plus un Indien. Premièrement, il aura épousé une américaine et comme c'est la mère qui transmet le sang, l'enfant n'est pas un Hopi et n'a plus rien à faire dans la réserve. C'est ainsi que le patrimoine intellectuel des Natives se perd dans la société moderne.

Faut-il être des inconditionnels du passé ? Toutes les civilisations meurent et sont remplacées par d'autres. Pourquoi en serait-il autrement de nos jours ?

Lorsqu'un avion me transporte en une nuit à 10.000 km de mon domicile, pourquoi regretterais-je les traversées maritimes épuisantes et les diligences ?

Avec son développement galopant, ses techniques de pointe, la diversité de ses habitants, l'Arizona ne peut que nous inviter à nous tourner vers l'avenir, tout en nous rappelant, avec le Grand Canyon, que nous sommes les enfants d'une planète qui nous dévoile ses entrailles vieilles de milliards d'années.

NOTES

1. Phoenix in the Twentieth Century. Essays in community history. Ed. by G.Wesley Johnson, Jr. 1st. ed. University of Oklahoma Press, 304 pages, 1993.
2. La compétition pour l'utilisation de l'eau : besoins ruraux en Arizona, F.-J. GAY, *Cahiers géographiques de Rouen*, 6, 1976, p. 41-71.

- II -

**LES RECONSTRUCTIONS
DE CAEN, LE HAVRE, ROUEN
50 ANS APRES**

(Grande Conférence du 5 mars 1997)

Présentation par M. Alain GASPÉRINI

Président de l'Académie

**La reconstruction de Caen
et les opérations d'amélioration de l'habitat**
par M. François SOLIGNAC-LECOMTE
Premier Adjoint au Maire de Caen

**La reconstruction du Havre
et la protection du patrimoine urbain**
par M. Alain BROCARD
Architecte D.P.L.G.

La reconstruction de Rouen
par MM. Alain GASPÉRINI et François GAY
Membres de l'Académie

La guerre avait détruit le cœur de la plupart des villes normandes et rendu inutilisables toutes les infrastructures de transport. En une quinzaine d'années, grâce à un effort gigantesque, le désastre a été effacé : les quartiers reconstruits étaient aérés, les logements confortables, le commerce de nouveau actif. Chaque ville avait eu à faire face à des problèmes particuliers, plus ou moins bien résolus. Mais la vie urbaine évolua bientôt plus vite que prévu.

Que sont donc devenus ces quartiers, un demi-siècle après l'ouverture des chantiers ? Ils ont dans l'ensemble bien vieilli. Les soins dont ils ont été l'objet n'ont pas soulevé de polémiques. Quel sera leur avenir ? L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a pensé que la question méritait d'être posée pour les trois plus grandes villes de Normandie : M. Solignac-Lecomte, premier adjoint au Maire de Caen, M. Brocard, architecte au Havre, M.M. Gasperini et Gay, membres de l'Académie, ont analysé cette situation et ces perspectives, de façon aussi objective que possible.

LES RECONSTRUCTIONS DE CAEN, LE HAVRE et ROUEN 50 ANS APRES

La comparaison de ces villes et l'analyse de leur évolution depuis 50 ans est un sujet passionnant mais ardu qu'une conférence à trois voix, si compétents que soient les orateurs, ne peut qu'esquisser.

Beaucoup d'auditeurs se souvenaient de la situation de la Normandie à l'issue de la bataille de l'été 1944, ainsi que des difficultés immenses de la Reconstruction.

CAEN avait subi, pendant un mois et demi, une bataille acharnée et, sauf le quartier ouest autour de l'Abbaye aux Hommes, la ville, détruite à 75% n'était plus qu'un immense champ de ruines. L'urbaniste et architecte en chef, Marc Brillaud de Laulardière se consacra entièrement à la tâche de reconstruire la ville dont on l'avait chargé, modelant un nouvel espace urbain, cherchant à concilier les traditions avec les perspectives d'avenir, autour des monuments épargnés ou blessés. La nouvelle Université fut l'oeuvre d'Henri Bernard. Le Maire de cette époque, Yves Guillou, a laissé le souvenir d'un homme énergique. Le nouvel Hôtel de Ville fut aménagé dans l'Abbaye aux Hommes restaurée.

Le développement de l'automobile et les mutations du commerce ont pu un moment faire craindre que l'oeuvre de Brillaud de Laulardière ne puisse pas "tenir" ... Les espaces libres, nombreux, étaient envahis peu à peu par le stationnement des véhicules. Mais Caen a tenu parce que des aménagements étaient possibles et ont été effectivement réalisés.

LE HAVRE a souffert de nombreux bombardements depuis 1941, mais c'est le 5 septembre 1944 que tout le centre fut détruit par un tapis de bombes déversé par l'aviation alliée, que rien ne justifiait. Les pertes en vies humaines furent considérables.

Pendant l'été 1945, l'Etat chargea Auguste Perret de la reconstruction du Havre. Le "maître", contesté avant guerre, jouissait alors d'un prestige considérable. Entouré d'une vingtaine d'anciens élèves, il pouvait matérialiser une pensée forte, clairement exprimée par une composition monumentale. Le Havre était, depuis le XIXe siècle, la "Porte océane", terminus du trafic des voyageurs entre la France et les Etats-Unis. Personne n'imaginait que l'ère des grands paquebots touchait à sa fin. Le

béton apparent résistait mal à l'air marin, la rue de Paris envahie par les aménagements commerciaux perdait peu à peu son caractère. L'essentiel du commerce s'était d'ailleurs regroupé autour d'un rond-point périphérique dont l'environnement architectural restait fort médiocre. Le centre Niemeyer, à l'emplacement du théâtre prévu par Perret, a été un échec.

Depuis une dizaine d'années, les responsables ont tout à la fois oeuvré à la réhabilitation du "patrimoine Perret" (une Z.P.P.A.U. - Zone de protection du Patrimoine Architectural et Urbain a été créée) et à la réalisation d'aménagements susceptibles de rendre au centre ville son attractivité, en particulier la création d'un nouveau centre au nord de l'Hôtel de Ville. L'avenir consistera certainement à densifier la zone reconstruite et à retravailler les espaces libres.

Le cas de ROUEN est plus complexe : le centre ville a subi une première vague de destruction en juin 1940, puis une série de grands bombardements en avril-mai 1944. Le quart des logements a été sinistré totalement, les commerces, salles de spectacles, monuments ont disparu ou ont été gravement touchés. La zone détruite de part et d'autre de la Seine devait être sans cesse réaménagée à titre provisoire car elle était pour les habitants, un point de passage obligé.

Les nouveaux ponts et les quais doivent être surélevés par décision du Gouvernement. Le pont transbordeur d'avant guerre, abattu en 1940, doit être remplacé par un pont fixe (achevé en 1970), limitant le port maritime qui s'éloigne de la ville.

L'urbaniste Greber nommé en 1941 termina son plan en 1946 et quitta Rouen pour le Canada. Quinze ans furent nécessaires pour réaliser ce plan. Plus encore qu'à Caen, les espaces créés sont d'une échelle raisonnable. Les immeubles de la rive droite, proches des monuments et quartiers historiques, ont des façades de pierre et des toits d'ardoise. La tâche des aménageurs, au cours des décennies suivantes, consistera à harmoniser le Rouen nouveau et le Rouen ancien et à adapter la ville à l'automobile, souci majeur des Elus pendant longtemps, tout en sauvegardant les intérêts des piétons...

Dès 1960, on a eu recours à des parkings à étages, dont deux ont déjà été démolis et reconstruits entièrement en sous-sol. En limite sud de la Reconstruction, rive gauche, une grande opération de création de

commerces, de bureaux et de logements a eu pour objectif de renforcer l'activité centrale (opération Saint-sever).

Enfin un transport en commun en site propre, à traction électrique, traverse le centre rive droite en tunnel, en cohérence avec les caractères propres de la Reconstruction et de l'aménagement des quartiers historiques.

Les trois grandes villes normandes ont eu un égal souci de conserver aux quartiers reconstruits après guerre leur vitalité et leur rôle central. Les immeubles, en général de très bonne qualité constructive, sont entretenus, ravalés et très recherchés comme habitat. Mais chaque ville a su garder sa personnalité. Souhaitons que ce "triangle" normand resserre de plus en plus ses liens économiques et culturels.

Compte-rendu par Alain GASPÉRINI

ESSAI DE CLARIFICATION

Mais il faut d'abord préciser la position de chacun des participants de nos travaux partenariaux, et redéfinir des appellations qui sont souvent confuses ou ambiguës.

Le projet d'habitat ne peut être un acte isolé. Il nécessite une approche globale, un projet d'ensemble, il est réalisé par des acteurs multiples, à l'initiative de textes, des dossiers, des maquettes, il passe par des étapes, les plans, les études, mais son processus de création reste assez global, un sujet à controverser, si ce n'est à régler. Pour être un acte de ville, la solution doit être simple : demander tout point de vue, deux échelles expérimentales, avant de réaliser des œuvres définitives de ville, de concert avec les habitants, avec Alain Robinet, et dans l'attente d'un accord d'ensemble, pour une réalisation de l'habitat. Mais c'est le plus souvent un organisme partenarialement (Société HLM, Région, Département, Ville, promoteur, industriels, etc.)

- Il est rarement seul et peut déléguer tout ou partie de ses missions : il y a alors un "maître d'œuvre délégué".

- Il peut également selon, entre autres, les conditions de la réglementation, être assisté :

... d'un "Programme" qui définit les besoins en fonction de la ville et de la région,

... d'un "Bureau de Contrôle" qui vérifie les conformités aux normes de la région.

-III-

LE PROJET ARCHITECTURAL

PHASE DE CREATION

par MM. Alain ROBINNE et Jean-Pierre DELAFENETRE

Architectes D.P.L.G.

(Grande Conférence du 14 mai 1997)

Le projet d'architecture ne peut être un acte solitaire : il nécessite une commande, il remplit une fonction, il est réalisé par des entreprises, il s'exprime par des textes, des dessins, des maquettes. Il passionne, à juste titre, les futurs utilisateurs. Mais son processus de création reste assez mal connu, sujet à contresens, si ce n'est enveloppé de mystère. Pour lever un coin du voile, la solution était simple : demander leur point de vue à deux architectes expérimentés, ayant déjà réalisé des oeuvres importantes et ayant été confrontés à mille difficultés. MM. Alain Robinne et Jean-Pierre Delafenêtre se sont efforcé d'analyser cette phase essentielle de leur activité.

LE RÔLE DU MAÎTRE d'OUVRAGE :

LUI FAUT-IL DU TALENT ?

par M. Alain ROBINNE

Quelle position inconfortable pour un architecte d'être amené à juger ses clients... et surtout quels risques !

C'est pourtant sans inquiétude particulière que je vais essayer de clarifier la position de chacun dans l'acte de bâtir, vu du côté du "Maître d'ouvrage" et de ce que nous, les architectes, attendons l'un de l'autre, pendant que mon confrère Delafenêtre va faire le même exercice vu du côté des "Maître d'oeuvre", que nous sommes.

ESSAI DE CLARIFICATION

Mais il faut d'abord préciser la position de chacun des partenaires, car nous sommes partenaires, et redéfinir des appellations qui sont souvent confuses ou erronées.

Très habituellement, un "Maître d'ouvrage" qui construit pour autrui ou pour lui-même, fait appel à un "Maître d'oeuvre" qui conçoit et fait réaliser par un "constructeur" un ouvrage qui doit être remis à son "utilisateur".

En explication de texte cela donne :

Le MAÎTRE D'OUVRAGE qui commande et donc paie. Il peut être très varié, chacun d'entre nous par exemple, qui dans ce cas serait aussi l'utilisateur. Mais c'est le plus souvent un organisme public ou privé (Société HLM, Région, Département, Ville, promoteur, industriels, etc.).

- Il est rarement seul et peut déléguer tout ou partie de ses missions : il y a alors un "maître d'ouvrage délégué".

- Il peut également selon, entre autres, les contraintes de la réglementation, être assisté :

. d'un "Programmiste" qui définit les besoins en fonctionnement et en surfaces,

. d'un "Bureau de Contrôle" qui vérifie les conformités aux normes et aux règles,

- . d'un "Coordonnateur" qui planifie et veille aux délais, et depuis une période toute récente, liée entre autres aux problèmes de l'amiante,
- . d'un "Coordonnateur de Sécurité" chargé de la Sécurité, de la Protection et de la Santé sur les chantiers.

Mais il est surtout assisté de son Maître d'oeuvre qui est son conseil, et peut le représenter.

Le MAÎTRE D'OEUVRE est l'architecte. Sous forme de boutade, mais il y a du vrai là-dedans, il est responsable de tout. Quand quelque chose ne va pas, "c'est la faute à l'architecte !", y compris les décisions qui ne sont pas de son ressort. C'est donc avec conviction que j'affirme qu'il faut à nos Maîtres d'ouvrage beaucoup de talent pour que nous puissions mettre en valeur le peu que nous avons.

Le Maître d'oeuvre non plus n'est pas seul et il doit être un véritable chef d'orchestre. Intégré ou non à son équipe, les partenaires occasionnels ou réguliers constituent l'équipe de Maîtrise d'oeuvre dont il est, la plupart du temps, le "mandataire commun".

On y trouve très habituellement :

- un économiste qui doit savoir à tout moment combien coûte tel ou tel ouvrage,
- un ingénieur de structure qui conseille et fait les calculs de stabilité,
- un ingénieur fluide, spécialiste en chauffage, eau, électricité, etc.,
- un ingénieur V.R.D. (voiries et réseaux divers) qui domine toutes les techniques correspondantes,
- un paysagiste, etc.

Plus l'ouvrage est compliqué ou spécialisé, plus la liste des partenaires s'allonge (éclairagiste, metteur en scène, hygiéniste, décorateur, etc.).

L'architecte, lui, fait la synthèse de l'ensemble dont il assume la responsabilité.

Le CONSTRUCTEUR, plus couramment appelé "l'Entreprise". Ce peut être :

- une entreprise générale, disposant de l'ensemble des corps de métiers,
- des entreprises par corps d'état séparés, l'architecte ayant alors à assurer la meilleure liaison entre chacune d'elles.

L'UTILISATEUR, enfin, est celui qui aura à essayer les plâtres en fonction du talent des uns et des autres. Sauf si c'est un particulier il n'a, en général, que peu la parole... mais ceci est une autre histoire.

Vous devinez combien l'huile est indispensable pour bien faire fonctionner cette lourde machine, mais il y a les inévitables grains de sable.

LES GRAINS DE SABLE

Comme partout ailleurs, il peut y avoir des vides ou des défaillances pouvant provenir de chacun des partenaires :

Le MAÎTRE D'OUVRAGE peut n'avoir pas établi de véritable programme, en changer en cours de route, ne pas payer dans les délais ou faire des réfections injustifiées.

Le MAÎTRE D'OEUVRE peut commettre des erreurs de jeunesse, manquer d'autorité, d'imagination ou de caractère.

Le CONSTRUCTEUR peut avoir sous-évalué ses ouvrages, ne pas être un bon technicien, ou pire encore, déposer son bilan en cours de chantier.

Enfin, chacun d'entre eux peut être défaillant, pour ce qui est de sa responsabilité, au niveau du contexte urbanistique, réglementaire ou économique, sans que la liste en soit limitative.

POUR EN VENIR AU SUJET

On a vu que le Maître d'ouvrage pouvait être très varié :

- du prince au grand politique, de l'industriel à l'institution bancaire,
- du promoteur... au simple particulier qui réalise le rêve de sa vie.

Mais lui faut-il du talent ? Et quel talent ?

J'en discerne quatre essentiels - Savoir vouloir, savoir le dire, savoir l'appliquer, savoir faire confiance.

Les quelques exemples photographiques qui vous sont présentés tentent d'illustrer les résultats ou le rôle de maîtres d'oeuvre plus ou moins talentueux par rapport à celui de leur maître d'ouvrage qui a su, ou pas, exprimer ce qu'il voulait, et a pu dégager les moyens nécessaires pour le réaliser :

-HATRA en IRAK. C'est un relais dans le désert dont les ruines, au lever ou au coucher du soleil, font deviner l'importance et surtout la différenciation entre ce qui a été voulu par le prince ou le prêtre et la spontanéité des gourbis des habitants.

-ALEXANDRIE : créée par Ptolémée 1er, général d'Alexandrie. On voit l'importance relative de la ville qui était une véritable métropole, et de son musée-bibliothèque, qu'on pourrait comparer avec le Massachusetts Institute d'aujourd'hui.

-Le DÔME de la cathédrale de Florence dont le maître d'oeuvre s'est révélé un véritable ingénieur, répondant au souci de son maître d'ouvrage de minimiser la dépense en organisant le réfectoire des ouvriers en haut de l'échafaudage.

-SAN FRANCISCO de RIMINI. Malatesta le maître d'ouvrage venait toutes les semaines sur le site, alors qu'Alberti, le maître d'oeuvre, déléguait et ne mettait jamais les pieds sur les chantiers.

-La VILLA ROTONDA de Palladio pour le Seigneur Capra, nous a montré, à travers les somptueux décors du film "Don Giovanni", combien l'architecte avait su répondre au programme d'une villa insérée dans des jardins, programme voulu par le maître d'ouvrage.

-BEAUBOURG dont on peut dire, là aussi, que les architectes Piano et Rogers ont été attentifs aux volontés fortement exprimées par le Président et Mme Pompidou.

-La GRANDE ARCHE de la DÉFENSE, architecte Van Sprekelsen, voulue par le Président Giscard d'Estaing.

On pourrait en présenter beaucoup d'autres comme le PAVILON DÉVÉ au CHU de Rouen, dont le programme a été établi uniquement sur le plan médical.

On voit le résultat sur le plan de l'insertion urbaine quand on regarde la ville depuis la colline Sainte-Catherine.

Autre exemple encore plus récent : L'ESPACE DU PALAIS à Rouen où il y a eu, après concours, association forcée de maîtres d'ouvrages et programme réalisé à l'avancement. Inévitablement l'architecte a beaucoup souffert... pour le résultat économique que l'on connaît.

ALORS LES TALENTS ?

Le premier c'est savoir vouloir.

Cela veut dire avoir du caractère.

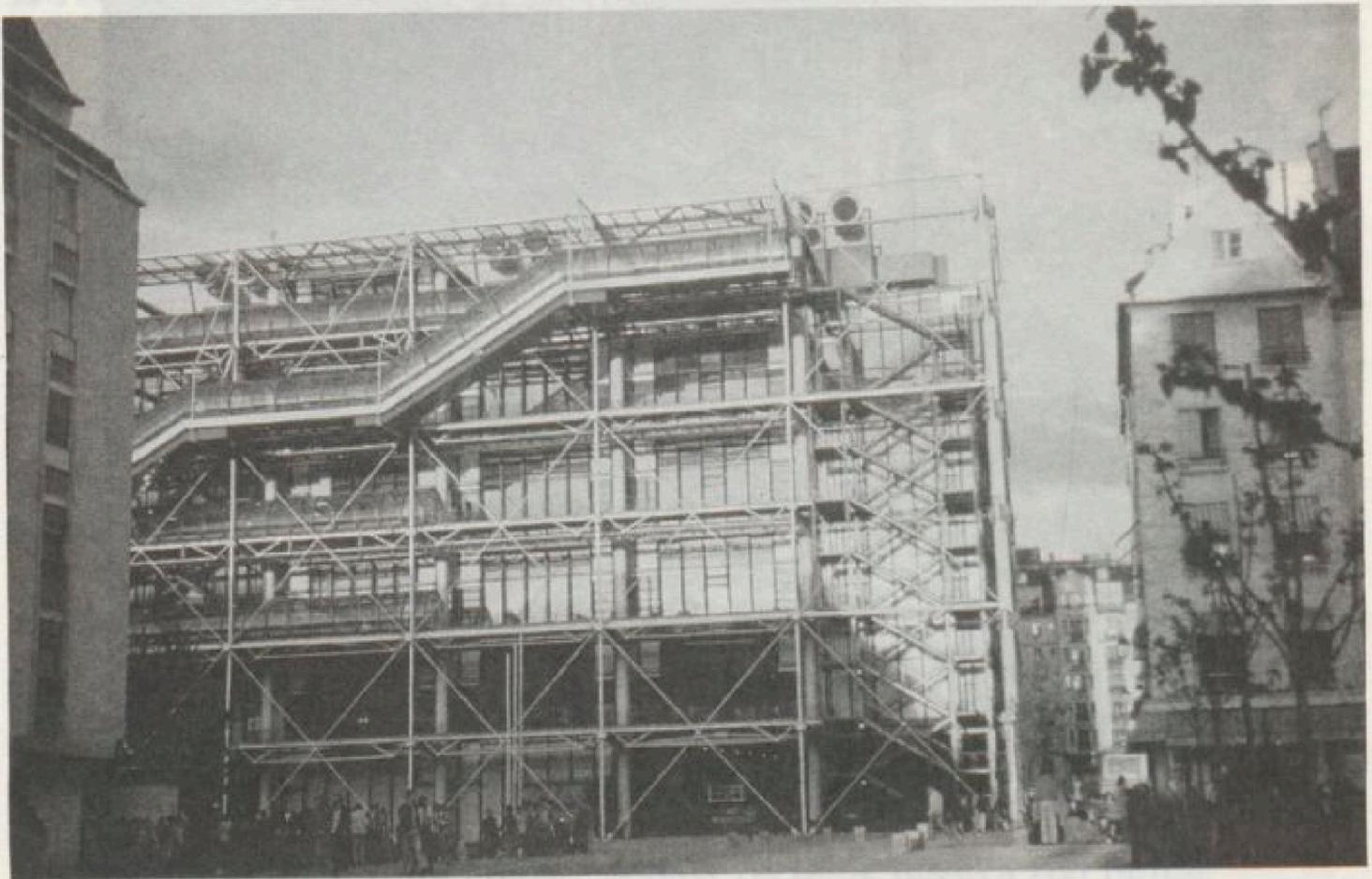
Etre un meneur d'hommes... depuis l'origine jusqu'à son terme.



Florence - Le dôme de la Cathédrale.



Valence - Villa Rotonda.



Paris - Beaubourg, Centre Pompidou.

Ne pas être immobile ou figé sur ses idées, mais savoir où on veut aller.

L'exemple que je peux proposer est celui du nouveau siège administratif de la Caisse d'Epargne (de Rouen à l'époque) dont le programme pouvait se résumer en trois points :

- Avoir un beau bâtiment
- Bien séparer les services
- Préserver des possibilités d'extension

C'est un ensemble dont nous sommes fiers, qui, parce que comme son programme l'envisageait, il a pu devenir le siège de la Caisse d'Epargne de Haute-Normandie. Parce que ce souci était régulièrement évoqué, le bâtiment vieillit bien dans le temps et a su absorber les évolutions techniques propres au système bancaire. Il reste sur le site des capacités d'extension.

Le deuxième talent, c'est savoir le dire.

C'est rédiger, ou faire rédiger le programme.

Cela peut paraître étonnant comme les gens dont ça n'est pas le métier tentent de s'improviser architectes en prétendant produire esquisses de plans ou mauvais schémas... ou encore acteurs, en mimant tel ou tel geste... ou encore plus naïvement en disant "vous savez bien !"

Quant à obtenir de notre client qu'il écrive, noir sur blanc, précisément ce qu'il veut ... ou encore ce qu'il ne veut pas, ou encore de combien il dispose, chers amis, quel problème !

A défaut d'obtenir ce que nous souhaitons, nous sommes encore parfois contraints d'écrire nous-même ce programme et de le soumettre à l'accord de notre Maître d'ouvrage, en entrant le plus loin possible dans le détail. C'est le minimum de précaution pour éviter à terme un contentieux... Mais quelle anomalie ! Avec la récente imposition des concours pour tout ce qui est maîtrise d'ouvrage publique, cette fâcheuse pratique, qui existe toujours, a heureusement tendance à disparaître.

Le troisième talent, c'est savoir travailler ensemble.

C'est construire le projet.

Ce qu'un maître d'ouvrage veut ou ne veut pas, n'est pas toujours réalisable .

Des contraintes :

- . techniques ou réglementaires comme la sécurité, l'accessibilité, le respect des POS,
 - . administratives, comme les délais ou la formulation d'une demande,
 - . financières pour respecter le budget,
- obligent donc à trouver des solutions pour construire dans les temps prévus un projet correspondant au programme.

L'exemple qui peut s'en rapprocher le plus est celui du Lycée- Collège de la Providence et des installations sportives qui y sont liées. A Saint-Aubin-sur-Scie, près de Dieppe, la construction est, à l'intérieur, en agglomérés de couleur, sans enduit, tant pour répondre aux soucis de délais que d'entretien sur le long terme. Dix ans après, cet établissement a été ouvert dans les temps, malgré des délais très serrés et a conservé une excellente tenue que la rigueur de la direction ne justifie pas entièrement. C'est indiscutablement grâce à la discussion très ouverte qui a eu lieu pendant la préparation du chantier.

Le quatrième talent, c'est savoir faire confiance.

C'est la réalisation.

. Autant il est humain qu'un client s'inquiète et vienne souvent constater l'avancement de son chantier. En effet, par définition, il ne sait pas, la plupart du temps, lire un et a fortiori des plans qui pourtant lui ont été expliqués et commentés. Il voit "de visu".

. Autant il est anormal qu'il change en cours de route les plans... sur lesquels il a forcément donné son accord, puisqu'il les a signés.

Alors la meilleure solution c'est effectivement de faire confiance jusqu'au bout.

Je peux citer l'exemple d'un client qui nous a fait réaliser un projet près de Rouen, alors qu'il réside en Guyane... et qu'il a fait preuve d'un *cinquième talent*, celui de la reconnaissance exprimée.

CONCLUSION

Avant de passer au rôle du maître d'oeuvre qui saura d'autant mieux faire oeuvre de création que son maître d'ouvrage aura de son côté fait fructifier ses talents, je ne peux m'empêcher d'évoquer deux difficultés auxquelles la

profession, et mon cabinet autant que les autres, a régulièrement à faire face.

Les concours

(et je m'empresse de dire - pas sur le principe, mais sur la forme)

La loi sur la Maîtrise d'Oeuvre Publique, dite loi MOP, oblige, à partir d'un certain montant de travaux ou d'honoraires, à une mise en compétition largement ouverte.

Outre que cela coûte cher aux maîtres d'ouvrage... et aux architectes,

- le montage des dossiers administratifs pour être simplement admis à concourir est scandaleusement compliqué. On a l'impression que chaque Maître d'ouvrage s'ingénie à demander un dossier différent de celui de son voisin. Les pièces administratives qui sont valables pour l'année en cours sont à dupliquer et à présenter pour chaque dossier... et l'administration nous annonce une "simplification", avec un dossier à présenter en 9 exemplaires,

- c'est aussi et surtout un obstacle au dialogue en amont.

Les concours, à mon avis, devraient être limités à des concours d'idée, permettant ensuite un véritable partenariat, y compris avec les utilisateurs. La plupart du temps c'est un véritable avant-projet qui est demandé... et que le lauréat doit refaire ensuite totalement.

Les associations obligées

Pour ne pas prendre parti, certains maîtres d'ouvrage, avant ou après concours, associent deux architectes ou deux cabinets qui souvent n'ont rien de commun, sinon éventuellement une sympathie de circonstance.

C'est le plus sûr moyen d'avoir un résultat médiocre.

Pour ma part, je me réjouis d'avoir, dans la majorité des cas, des maîtres d'ouvrage qui ont certains talents... et surtout qui cherchent à les faire fructifier.

Le propos de M. Jean-Pierre DELAFENETRE sur le rôle du Maître d'œuvre a été exprimé en images.

Table des Matières

Tableau de l'Académie au 31 décembre 1997.....	5
Bureau de l'Académie.....	13
Chronique des séances de l'Académie.....	15
Prix de l'Académie.....	19

DISCOURS DE RECEPTION

Discours du Prince Gabriel de BROGLIE (8 novembre 1997) <i>La langue française et les médias</i>	25
--	----

Réponse de M. Jean-Pierre LEMERCIER <i>La défense de la langue française dans une Académie de province</i>	39
---	----

CONFERENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Les hasards d'une carrière. Une vocation interrompue. Quelques réflexions sur le corps préfectoral</i>	51
par M. Georges MAC GRATH	

<i>Péguy. L'incarnation de l'âme française</i>	67
par Me Max BRIERE	

<i>L'architecture dans le règne végétal</i>	87
par M. Bernard BOULLARD	

<i>Le règne végétal dans l'architecture</i>	101
par M. Michel NOUVELLON	

<i>L'eau dans le système solaire</i>	109
par M. Thibaut LE BERTRE	

<i>Le Palais du Louvre transfiguré</i>	133
par M. Guy NICOT	

<i>Duchamp avant Duchamp ou Quand Marcel Duchamp était peintre</i>	155
par M. Philippe FIGUET	

*Mon Voyage à Brindes de Jules Janin ou
L'itinéraire normand d'un critique parisien.....* 175
par M. Joseph-Marc BAILBE

*Eloge de la vertu.
La vertu de l'Académie.....* 189
par M. Claude de MENIBUS

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

André RENAUDIN 195
Charles SCHNEIDER..... 217
Paul GUTH..... 224
Jean FOURNEE..... 227

LES GRANDES CONFÉRENCES DE L'ACADEMIE

I - L'ARIZONA.

FAR WEST DU TROISIEME MILLENAIRE

Témoignages de MM. Pierre HOMMERIL et François GAY 231

L'Arizona. Far-West du 3e millénaire
par M. Pierre HOMMERIL et Mme Françoise HOMMERIL . 232

II - LES RECONSTRUCTIONS DE CAEN, LE HAVRE, ROUEN 50 ANS APRES

Présentation par M. Alain GASPERINI 252

*La reconstruction de Caen et les opérations d'amélioration
de l'habitat*
par M. François SOLIGNAC-LECOMTE 253

*La reconstruction du Havre et la protection du patrimoine
urbain*
par M. Alain BROCARD..... 253

La reconstruction de Rouen
par MM. Alain GASPERINI et François GAY 254

III - LE PROJET ARCHITECTURAL PHASE DE CREATION

par MM. Alain ROBINNE et Jean-Pierre DELAFENETRE... 256

Le rôle du maître d'ouvrage : lui faut-il du talent ?

267

172 L'inséparable normand et ses créations parisiennes
par M. Joseph-Marc BAILLE

189 Éloge de la vertu
par M. Claude de MÉRIBUS

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

192 André RENAUDIN
217 Charles SCHNEIDER
224 Paul GUTH
227 Jean FOURNÉE

LES GRANDES CONFÉRENCES DE L'ACADÉMIE

231 I - L'ARIZONA
PAR WEST DU TROISIÈME MILLENAIRE
Témoignages de MM. Pierre HOMMÉRIE et François GAY
232 L'Arizona Far-West du 3^e millénaire
par M. Pierre HOMMÉRIE et Mme François HOMMÉRIE

II - LES RECONSTRUCTIONS DE CAEN LE HAVRE ROUEN
50 ANS APRES

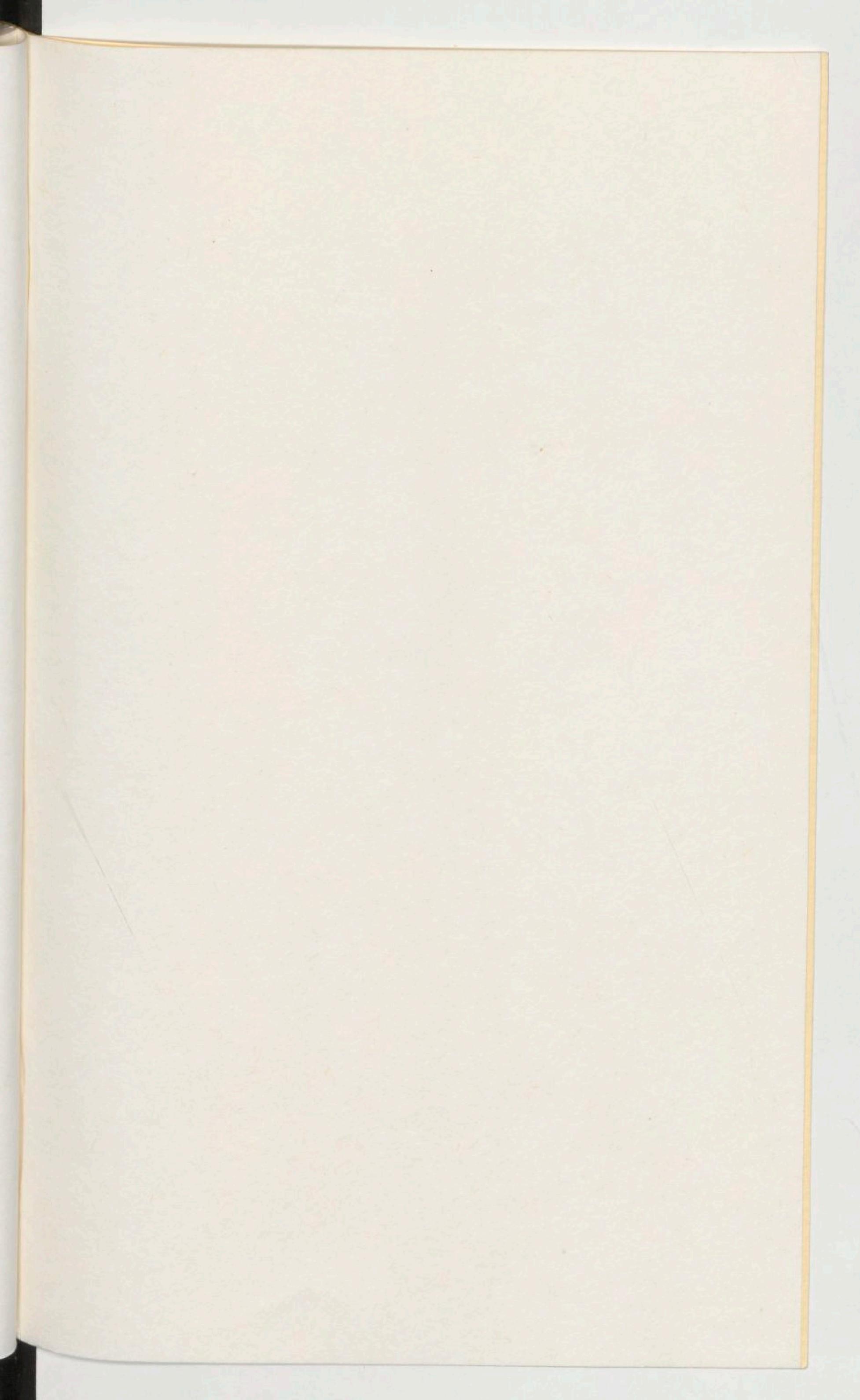
233 Présentation par M. Alain GASPÉRI
234 La reconquête action de Caen et les opérations d'entretien
de l'hôtel
par M. François SOLIGNAC-LECOMTE
235 La reconstruction de Caen et la protection du patrimoine

Ce précis a été imprimé sous les presses
de l'Imprimerie Bertout
Rue Gutenberg - 76810 Luneray

N° 62727/A - Dépôt légal 2^{ème} trimestre 1999

236 III - LE PROJET ARCHITECTURAL
PHASE DE CRÉATION
par MM. Alain ROBINÉ et Jean-Pierre DELAFRÈRE

La voie du maître d'ouvrage - lui faut-il du talent ?



Ce précis a été imprimé sous les presses
de l'Imprimerie Barosa
Rue Gutenberg - 76110 Luneray

N° 61727/A - Dépôt légal 2^e trimestre 1979

